

Université de Montréal

L'identification et l'impact de différents types de réseaux sociaux dans les trajectoires
de vie de personnes assistées sociales

par

Nadia Stoetzel

Département de sociologie

Faculté des arts et sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de Maître ès Sciences (M.Sc.)
en sociologie

Décembre, 2007

©Nadia Stoetzel, 2007

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

L'identification et l'impact de différents types de réseaux sociaux dans les trajectoires
de vie de personnes assistées sociales

présenté par :

Nadia Stoetzel

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Deena White
président-rapporteur

Christopher McAll
directeur de recherche

Marianne Kempeneers
membre du jury

Résumé et mots-clés

Ce mémoire traite du rôle des réseaux sociaux dans les trajectoires de vie des personnes qui vivent de l'aide sociale au Québec. La discrimination et la stigmatisation sont des processus émanant de rapports sociaux dans lesquels peuvent être inscrites ces personnes du fait de leurs conditions de vie précaires. L'analyse des réseaux sociaux pourrait nous permettre de découvrir certaines dynamiques, propres à ces rapports sociaux, en portant sur leur caractère qualitatif et temporel.

Nous avons eu recours aux récits de vie afin d'identifier certains réseaux sociaux émergeant du discours et d'élaborer un modèle d'analyse qualitative des réseaux sociaux dans une perspective de trajectoire de vie. Cette étape a permis de percevoir l'existence d'un lien entre certains événements importants du récit et les transformations des relations. Nous avons également relevé dans le discours des indicateurs de la qualité des contacts selon leur contribution « positive », « négative » ou « neutre » dans la trajectoire.

La comparaison des trajectoires des personnes sélectionnées a permis d'identifier des morphologies de réseaux similaires et de dresser une typologie. Les types ont pu être identifiés en fonction des trois catégories dominantes de contacts évoquées par les répondants : la famille, les connaissances, et les organismes. La mention de l'aide sociale, de contacts en psychiatrie ou même le passage sous silence par le répondant d'une de ces catégories a permis de nuancer la typologie et de recenser onze types de réseaux. Afin d'évaluer l'intérêt de ce modèle d'analyse, nous avons tenté une opérationnalisation exploratoire de la typologie.

Mots-clés : Réseaux sociaux, analyse qualitative, trajectoire, aide sociale, itinérance, rapports sociaux, inégalités sociales.

Abstract and Key Word

This thesis examines the role of social networks in life trajectories of individuals living on social security benefits in Quebec. The precarious living conditions of these individuals can be situated in social relations from which discrimination and stigmatization arise. Analysis of social networks can allow us to discover certain dynamics, particularly with regard to their qualitative and temporal character.

Life story narratives were used in order to identify certain social networks in discourse and in elaborating a qualitative analysis model of social networks within a life trajectory perspective. This step allowed to identify a link between certain important narrative events and transformation of relations. Also revealed in discourse were quality indicators of contacts in relation to either a “positive”, “negative” or “neutral” contribution in the trajectory.

The comparison of trajectories of the individuals selected allowed to identify similar network morphologies and to produce a typology. The different categories are identified in function of three dominant categories of contacts evoked by participants: family, knowledge and organisms. The mention of social security, psychiatric contact or even the respondent’s lapse into silence concerning one of the categories allowed to nuance the typology and to identify eleven types of networks. In order to assess the pertinence of this analytical model, an exploratory demonstration of the typology was effectuated.

Key Words: Social Networks, Qualitative Analysis, Trajectory, Social Security, Homelessness, Social Relations, Social Inequality

Table des matières

Résumé	iii
Abstract	iv
Table des matières	v
Liste des figures	viii
Liste des annexes	x
Liste des sigles et abréviations	xi
Dédicace	xii
Remerciements	xiii
Introduction générale	1
1. Présentation de la réflexion	4
1.1 Impact des préjugés dans les rapports sociaux.....	6
1.2 La pauvreté : une question de rapports sociaux ?.....	7
1.3 Objectifs, questions de départ et orientation empirique.....	9
2. Contexte, population, réformes de l'aide sociale et enjeux	12
2.1 Profil des personnes ayant recours à l'aide sociale.....	13
2.2 Le système de l'aide sociale au Québec.....	15
2.2.1 La réforme de 1989 : développer l'employabilité pour contrer la dépendance.....	16
2.2.2 La réforme de 1996 : agir sur les parcours de vie pour favoriser l'insertion, la formation et l'emploi.....	19
2.3 Enjeux, débats autour des réformes.....	23
3. Les réseaux sociaux	28
3.1 Les réseaux sociaux permettent-ils de saisir les rapports sociaux ?.....	28
3.2 Définitions et éléments théoriques de l'analyse de réseaux sociaux.....	30
3.2.1 Réseaux et capital social.....	30
3.2.2 Critique et constat théorique.....	31
3.3 Le capital social et les inégalités.....	33
3.3.1 Influence du capital humain sur le capital social.....	33
3.3.2 La spécificité de notre population : les études sur le sujet.....	35
4. Les trajectoires de vie	40
4.1 Histoire et pertinence des méthodes centrées sur l'expérience des individus.....	40
4.2 L'approche biographique ou histoire de vie : Technique ou approche ?.....	41

4.2.1 Définitions.....	42
4.2.2 Approche ou technique : problème de terminologie ou de niveau de réalité ?.....	43
4.3 Les trajectoires de vie : Construction d'une définition qui traverse plusieurs courants de pensée.....	44
4.3.1 Apports de la psychosociologie.....	44
4.3.2 Les applications des trajectoires de vie.....	46
4.4 Parcours de vie.....	48
4.4.1 Définitions.....	48
4.4.2 Application : Le parcours de vie ou des trajectoires de vie en interaction.....	50
5. Méthodologie.....	54
5.1 Orientations méthodologiques et épistémologiques préalables à l'enquête de terrain.....	55
5.1.1 Caractéristiques de l'objet d'étude et orientations méthodologiques....	55
5.1.2 Enjeux épistémologiques.....	58
5.1.3 Échantillons.....	59
5.2 Déroulement de la recherche empirique.....	61
5.2.1 Élaboration du guide d'entrevue.....	61
5.3 Les entrevues.....	63
5.3.1 Expérimenter le guide d'entrevue.....	63
5.3.2 Le recrutement.....	64
5.3.3 Le déroulement des entrevues.....	65
5.4 Questions méthodologiques soulevées par le terrain.....	67
5.4.1 Autres terrains découverts.....	67
6. Les étapes de l'élaboration d'un modèle d'analyse qualitative des réseaux sociaux.....	69
6.1 Synthétisation du matériel.....	69
6.1.1 Résumés.....	69
6.1.2 Fiches signalétiques.....	70
6.1.3 Première tentative d'analyse et constat.....	71
6.2 Création des matrices et réseaux d'ensemble et analyse exploratoire.....	74
6.2.1 Création des matrices et réseaux d'ensemble.....	74
6.2.2 Analyse exploratoire et constats généraux.....	78
6.3 Analyse de discours et fiches de visualisation.....	81
6.3.1 Fiches de visualisations.....	81
6.3.2 Fiches « événements-réseau ».....	83
6.4 Comparaison et possibilité de créer une typologie.....	89
6.5 Les types de réseaux : description et analyse.....	91
6.5.1 Les types de réseaux familiaux.....	92
6.5.1.1 Le type de réseau <i>familial</i>	92
6.5.1.2 Le type de réseau <i>familial et aide sociale</i>	94
6.5.1.3 Le type de réseau <i>familial et connaissances et amis d'emplois</i>	96
6.5.2 Les types de réseaux d'organismes.....	99

6.5.2.1	Le type de réseau <i>famille, organismes, aide sociale</i>	99
6.5.2.2	Le type de réseaux <i>organismes, aide sociale</i>	105
6.5.2.3	Le type de réseau <i>organismes, amis-connaissances</i>	107
6.5.3	Les types de réseaux amicaux.....	110
6.5.3.1	Le type de réseau <i>complet : famille organismes, aide sociale, amis</i>	110
6.5.3.2	Le type de réseau <i>complet avec des contacts en psychiatrie</i>	112
6.5.3.3	Le type de réseau <i>amical</i>	115
6.5.3.4	Le type de réseau de <i>fréquentations</i>	117
6.5.3.5	Le type de réseau de <i>non-amis, non-fréquentation</i>	120
7.	L'utilisation de l'analyse des réseaux sociaux dans les trajectoires de vie : tentative d'opérationnalisation, constats et pistes de réflexion.....	124
7.1	Analyses des enchaînements des types de réseaux dans les trajectoires.....	124
7.1.1	Lecture descriptive d'une trajectoire : l'exemple de Roland.....	125
7.1.2	Éléments d'analyse de l'enchaînement des types de réseaux dans les trajectoires.....	126
7.2	Analyses et comparaisons des tendances des trajectoires.....	140
7.3	Les constats relatifs à la compréhension des dynamiques des trajectoires de vie.....	143
7.3.1	Les contributions « positives » à la trajectoire.....	143
7.3.2	Les contributions « négatives » à la trajectoire.....	145
7.3.3	Les influences de la configuration du réseau.....	146
7.3.4	Les influences dans l'enchaînement des configurations du réseau.....	147
7.4	La place de l'analyse de réseaux dans la compréhension des trajectoires de vie.....	150
7.4.1	La stigmatisation et la discrimination dans les rapports sociaux.....	150
7.4.2	La question de la reproduction des inégalités sociales.....	151
7.4.2.1	Les effets du capital social dans la reproduction des inégalités.....	151
7.4.2.2	Les effets du capital social dans le maintien des personnes hors de la rue.....	153
	Conclusion générale.....	155
	Bibliographie.....	161
	Annexes.....	170

La liste des figures

Graphique 1 : Réseau d'ensemble de Céline représenté à partir des contacts ayant pu être identifiés dans le récit.

Graphique 2 : Réseau d'ensemble de Raymond représenté à partir des contacts ayant pu être identifiés dans le récit

Graphique 3 : Réseau de Stéphane constitué à partir des contacts qui émergent dans le récit en lien avec l'événement de sa rupture avec sa conjointe

Graphique 4 : Réseau de Rémi constitué à partir des contacts qui émergent dans le récit en lien avec l'événement de son départ de l'armée (type familial)

Graphique 5 : Réseau de Sylvain constitué à partir des contacts qui émergent dans le récit en lien avec l'événement du changement d'orientation professionnelle (type familial et aide sociale)

Graphique 6 : Réseau de Louis constitué à partir des contacts qui émergent dans le récit en lien avec l'événement du changement d'orientation professionnelle (type familial et connaissances et amis d'emploi)

Graphique 7 : Réseau de Céline constitué à partir des contacts qui émergent dans le récit en lien avec l'événement du décès de son conjoint (type famille, organismes, aide sociale)

Graphique 8 : Réseau de Sylvain constitué à partir des contacts qui émergent dans le récit en lien avec l'événement de la non-sortie de l'aide sociale (type famille, organismes, aide sociale)

Graphique 9 : Réseau de Stéphane constitué à partir des contacts qui émergent dans le récit en lien avec l'événement relatif à l'itinérance et la toxicomanie (type organismes, aide sociale)

Graphique 10 : Réseau de Stéphane constitué à partir des contacts qui émergent dans le récit en lien avec l'événement de sa rupture (type organismes, amis-connaissances)

Graphique 11 : Réseau de Céline constitué à partir des contacts qui émergent dans le récit en lien avec l'événement de la violence conjugale (type complet : famille organismes, aide sociale, amis)

Graphique 12 : Réseau de Chantale constitué à partir des contacts qui émergent dans le récit en lien avec l'événement de la perte du logement (type complet : famille organismes, aide sociale, amis et contacts en psychiatrie)

Graphique 13 : Réseau de Roland constitué à partir des contacts qui émergent dans le récit en lien avec l'événement du retour de l'Ouest associé à de l'itinérance itinérance (type amical)

Graphique 14 : Réseau de Stéphane constitué à partir des contacts qui émergent dans le récit en lien avec l'événement de sa thérapie (type de fréquentations)

Graphique 15 : Réseau de Marc constitué à partir des contacts qui émergent dans le récit en lien avec l'événement des décès dans sa famille (type non-amis non-fréquentation)

La liste des annexes

1. Les critères d'évaluation d'une demande : <http://www.mess.gouv.qc.ca/securite-du-revenu/programmes-mesures/assistance-emploi/evaluation-demande/>
2. Les barèmes d'aide sociale et les conditions : <http://www.mess.gouv.qc.ca/securite-du-revenu/programmes-mesures/assistance-emploi/prestation-de-base.asp>
3. Montant de base pour un adulte, voire les différents cas possibles : *les montants de prestation-adultes de l'assistance-emploi, selon votre situation en vigueur au 1^{er} janvier 2007*, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.
4. Guide d'entrevue
5. Formulaire de consentement
6. Fiche « événements-réseau » de Céline
7. Fiche « événements-réseau » de Roland
8. Fiche « événements-réseau » de Sonia
9. Fiche « événements-réseau » de Chantale
10. Fiche « événements-réseau » de Rosalie
11. Fiche « événements-réseau » de Rémi
12. Fiche « événements-réseau » de Sylvain
13. Fiche « événements-réseau » de Stéphane
14. Fiche « événements-réseau » de Marc
15. Fiche « événements-réseau » de Louis

Liste des sigles et abréviations

- F.C.P.A.S.Q. : Front commun des personnes assistées sociales du Québec
A.D.D.S. : Association de défense des droits sociaux
R.M.I. : Revenu minimum d'insertion
C.A.U.-C.S.S.S. : Centre affilié universitaire au Centre de santé et de services sociaux
C.R.E.M.I.S. : Centre de recherche de Montréal sur les inégalités, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté
M.E.S.S. : Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille
H.L.M. : Habitations à loyer modique
M.S.R. : Ministère de la Sécurité du revenu, gouvernement du Québec
M.M.S.R. : Ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu, gouvernement du Québec
S.O.F.I. : Le programme de soutien financier
A.P.T.E. : Le programme d'actions positives pour le travail et l'emploi
A.P.P.O.R.T. : Le programme d'aide aux parents pour leurs revenus de travail
R.A.D.E. : La reconnaissance des activités de développement de l'employabilité
E.X.T.R.A. : L'expérience de travail
S.M.T. : Les stages en milieu de travail
S.E.M.O. : Les services externes de main-d'œuvre
P.A.I.E. : Le programme d'aide à l'intégration en emploi ou emplois subventionnés,
C.I.T. : La corporation intermédiaire de travail ou emplois bénévoles
S.Q.M.D. : Société québécoise de développement de la main-d'œuvre
C.L.E. : Centres locaux d'emplois
C.N.R.S. : Centre national de la recherche scientifique
C.L.S.C. : Centres locaux de services sociaux
D.P.J. : Direction de la protection de la jeunesse

*À ma mère
À ses sacrifices, à sa force et à sa dignité.*

*À toutes les personnes qui vivent de l'aide sociale en France ou au Québec, à leurs
sacrifices, à leur force et à leur dignité.*

Les remerciements

Je souhaite tout d'abord remercier mon directeur de recherche, Christopher McAll pour sa patience, ses conseils et sa confiance à laisser la création émaner des doutes. Il m'a donné un cadre et des conditions de recherche idéales pour réaliser mon mémoire de maîtrise et m'a guidée sur le chemin de la nuance et de la complémentarité des pensées. Un grand merci à toute l'équipe de recherche « Aide sociale et itinérance » : Jiad Awad, Baptiste Godrie, Marie-Carmen Plante, Nancy Keays, Jean-Yves Desgagnés et Jean Gagné pour toutes ces discussions enrichissantes et ce travail que nous avons accompli ensemble. Je remercie particulièrement Jiad pour son écoute et ses conseils lors de mes « angoisses » existentielles et intellectuelles et je le félicite pour son mémoire. Merci également à Alain Degenne d'avoir partagé avec moi ses connaissances ainsi que des conseils très précieux afin d'aborder l'analyse de réseaux de manière qualitative. J'aimerais remercier toutes les personnes qui ont participé à l'étude et qui m'ont confié des moments importants de leur vie, souvent douloureux, parfois remplis d'espoir et qui méritent tout le respect que l'on doit à des personnes, tout simplement. Merci à toute l'équipe de bénévoles de l'organisme qui m'a accueillie chaleureusement et m'a donné de son temps pour m'aider lors du recrutement et du déroulement des entrevues.

Je ne peux écrire des remerciements sans penser à ma famille qui m'a toujours poussé à faire des études et qui a dû user de mille stratégies afin de me soutenir pour que je ne décroche pas. Un grand merci à Mima et papa Bouazza (ta sagesse et tes enseignements resteront toujours dans mon cœur); à Kouider, Nouri, Madani, Anissa, Camel, Raida Bouazza qui m'ont apporté tellement que c'est impossible à décrire ici. Ils m'ont aidée à grandir et je ne l'oublierai jamais. À Marthe, Eugène, Simone et Jean-Pierre Stoetzel qui m'ont donné beaucoup d'amour et de merveilleux souvenirs de la campagne. Chacun d'entre vous m'a donné une part de son expérience, de son courage et de sa force et je vous en suis extrêmement reconnaissante. Évidemment, je remercie mes parents et mon frère Yannick pour tout l'amour et le soutien qu'ils m'ont apporté et je leur rends hommage pour leur force durant toutes les épreuves qu'ils ont traversées.

Un immense merci à Angèle pour ses conseils et son aide durant la rédaction de ce mémoire. Merci à Sandra et Valérie pour le temps et l'énergie passés à la correction et à Spy pour l'abstract express. Laurent, merci d'avoir toujours cru en moi et de m'avoir encouragée à reprendre les études. À mon fils Elies qui est le moteur principal de mon envie de m'accomplir professionnellement afin qu'il puisse croire en lui et croire que tout est possible. J'ai une pensée pour May qui me rappelle que la famille peut aussi se trouver dans celle des autres. Enfin, je remercie tous mes amis qui ont partagé les meilleurs et les moments les plus difficiles de ma vie. À Houaria d'être toujours là depuis 26 ans et merci à Régine, Rachid, Fabrice, Cédric, Farid et Najib d'être vous avec tout votre cœur et de m'accueillir chaque fois que je rentre au pays. Je désire remercier mes amis venus de partout dans le monde (une vraie tablée de l'ONU) qui partagent mon quotidien, mes joies, mes peines, une véritable deuxième famille : Irina, Angèle, Marisol, Carine, Yannick, Steve, Marc-André, Davy, Marie-Gabrielle, Fabiola, Sébastien, Isabelle, Dominique, Ariane. Enfin, j'ai une pensée très particulière pour Fred (le meilleur d'entre tous) qui m'a apporté énormément de courage et de soutien dans la dernière étape de la rédaction, mitaine.

Introduction Générale

Le système d'aide sociale au Québec a pour objectif de porter assistance aux personnes les plus démunies en leur donnant une allocation leur permettant de subvenir à leurs besoins de base. Le système tente également, par le biais de programmes et de mesures, d'organiser leur retour sur le marché du travail. L'enjeu de ces politiques sociales est de réussir à concilier équité et efficacité, afin de soutenir les personnes en difficulté tout en minimisant leur dépendance à l'assistance publique. Certaines études démontrent que les prestations d'aide sociale au Québec ne rempliraient pas leur rôle de soutien minimum et que les programmes gouvernementaux ne permettent généralement pas une réelle insertion ou réinsertion professionnelle (Deniger, 1992; René et al., 1999; McAll et White, 1996; Sabourin et al., 2000). Par ailleurs, une autre étude a démontré comment des facteurs tels que la stigmatisation et la discrimination subies par les personnes assistées sociales, peuvent rendre difficile l'accès à un emploi ou à un logement, dégrader davantage leurs conditions de vie, renforçant ainsi la stigmatisation et la discrimination à leur égard (McAll et al., 2001).

À propos de la pauvreté, Simmel (1858-1918, 1998) explique qu'elle commence par le fait qu'elle est jugée inacceptable par la société et la lutte qu'elle suscite dévalorise le statut social des personnes pauvres. Les personnes vivant dans la pauvreté tendraient à s'isoler de leurs proches afin de dissimuler leurs conditions de vie et la dépréciation de leur statut social. Aussi, l'hétérogénéité du groupe auquel elles appartiennent et la honte d'appartenir à un ensemble dévalorisé par la société empêchent le développement du sentiment d'appartenance et renforcent la tendance à l'isolement. En effet, la pauvreté est souvent abordée comme émanant de la responsabilité individuelle et associée à des manques de compétences. Les programmes de réinsertion se basent sur cette position et proposent des mesures en conséquence. Une telle conception institutionnelle de la pauvreté produirait un effet déstructurant sur les relations et, de ce fait, sur les rapports sociaux, renforçant ainsi

la stigmatisation et la discrimination à l'égard des personnes assistées sociales, et provoquant éventuellement leur isolement.

En pensant la pauvreté en termes de rapports sociaux, il serait possible de déceler certaines dynamiques qui pourraient participer à la détérioration des conditions de vie, rendant de plus en plus difficile un retour à l'emploi du fait de la stigmatisation. Certains auteurs proposent de concevoir l'insertion ou la réinsertion non pas comme un manque de compétences individuelles, mais selon des repositionnements progressifs par rapport à autrui ou l'affiliation (Autes, 2000; Castel, 1991). L'analyse des réseaux sociaux pourra, dans cette optique, nous permettre de découvrir certaines dynamiques particulières des rapports sociaux. Cependant, il ne faut pas confondre l'outil d'analyse de réseaux sociaux, qui permet de rendre compte de certaines informations concernant les contacts d'une personne à un moment donné, avec les rapports sociaux, qui évoluent et se repositionnent de manière multidimensionnelle en fonction des interactions quotidiennes. Cette dimension qualitative et temporelle des rapports sociaux est difficilement saisissable avec un outil qui retrace uniquement la dimension binaire des relations (Pizarro, 1999).

Afin de comprendre les rapports sociaux avec un outil tel que l'analyse de réseaux sociaux, nous ne pouvons avoir recours qu'aux entrevues qualitatives. Ce mémoire s'inscrit dans le projet de recherche « Multidiscrimination et risque d'itinérance » dirigé par Christopher McAll et mené au centre de recherche de Montréal sur les inégalités, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté (C.R.E.M.I.S.), Centre de recherche affilié universitaire, Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance (C.A.U.-C.S.S.S.). Dans le cadre de ce projet, la dimension « réseaux sociaux » a été une composante essentielle des questions élaborées dans le guide d'entrevue. Ce mémoire, qui avait pour objectif de comprendre le rôle des dynamiques de mobilisation des réseaux sociaux dans le maintien des personnes assistées sociales hors de l'itinérance, est devenu, au fil des réflexions, une tentative d'analyse qualitative des réseaux sociaux. Tout comme Carpentier qui a développé un cadre d'analyse qui combine l'approche des réseaux

sociaux et l'analyse qualitative, dans ses études sur les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et leurs aidants naturels, nous souhaitons élaborer un modèle d'analyse qui permette de découvrir des réseaux sociaux émanant du discours qualitatif, en prenant en considération les transformations des réseaux dans les trajectoires de vie (Carpentier et Ducharme, 2005). En effet, en tenant compte de la dimension temporelle associée aux processus sociaux, nous souhaitons saisir des indicateurs nous permettant de comprendre les dynamiques complexes des rapports sociaux.

Le travail de recherche présenté dans ce mémoire comporte huit chapitres. Dans le premier chapitre, nous présentons la réflexion de départ ainsi que les objectifs et le choix de l'orientation empirique. Par la suite, nous exposons le contexte de l'aide sociale au Québec, la population, les réformes et les enjeux qu'elles ont suscités. Dans le troisième chapitre, nous présentons les considérations théoriques relatives à l'analyse des réseaux sociaux et dans le quatrième chapitre, celles relatives à l'approche biographique, aux trajectoires de vie et aux parcours de vie. Dans le cinquième chapitre, nous exposons la méthodologie ainsi que la question principale de recherche. Ensuite, le chapitre six regroupe les étapes de l'élaboration du modèle d'analyse qualitative des réseaux sociaux que nous tenterons d'opérationnaliser dans le chapitre sept. Enfin, nous reviendrons sur les constats, éléments de réponse et pistes de réflexion concernant la pertinence de l'utilisation de l'analyse de réseaux dans les trajectoires de vie dans le dernier chapitre.

Chapitre 1. Présentation de la réflexion

Les questions de stigmatisation, de discrimination et de reproduction des inégalités sociales sont des thèmes que nous souhaitons aborder dans le cadre de cette recherche ayant pour sujet l'assistance sociale au Québec. L'analyse statistique, sur laquelle repose le mode de classement de la pauvreté au Québec, tend à mettre en place des variables relatives à ce sujet en termes de niveaux de revenu, de niveaux de scolarité ou d'âge. Ce classement statistique dresse un portrait très détaillé de la population selon certains critères et permet d'effectuer une généralisation pertinente d'un phénomène afin d'en connaître les effets et les conséquences au niveau de l'ensemble de la société. Les mesures d'aide gouvernementale, telles que l'aide sociale ou le chômage, se basent sur cette catégorisation pour estimer le degré d'accessibilité à la prestation¹. De plus, les programmes gouvernementaux qui semblent vouloir agir sur les trajectoires de vie des personnes afin de permettre leur réinsertion professionnelle se basent sur ce mode de classement pour proposer des mesures adéquates. Cependant, cette considération de la pauvreté peut comporter le risque de rendre les faits sociaux homogènes et de faire disparaître la singularité des trajectoires de vie des personnes derrière des catégories administratives, pouvant rendre ainsi difficiles les actions ciblées que suggère la réinsertion.

Si l'aide sociale est une mesure institutionnalisée de la lutte contre la pauvreté, rappelons que les objectifs de cette prestation sont de garantir un revenu minimum aux personnes dépourvues de ressources et d'organiser leur réinsertion sur le marché du travail afin de les rendre autonomes financièrement². Or, selon Deniger (1992), les prestations d'aide sociale au Québec en 1992 ne permettaient pas de subvenir à tous les besoins de base tels que la nourriture tout au long du mois, le loyer et les vêtements. En 1999, René, Lefebvre, Provost et Panet-Raymond nous expliquent que la situation s'est dégradée au Québec, d'une part parce que les prestations d'aide sociale ne sont plus indexées au coût de la vie, d'autre part, parce que lorsqu'une

¹ En annexe 1 : voir Les critères d'évaluation d'une demande : <http://www.mess.gouv.qc.ca/securite-du-revenu/programmes-mesures/assistance-emploi/evaluation-demande/>

² Loi sur l'aide aux personnes et aux familles, chapitre A-13.1.1.

personne se déclare en couple, son montant d'aide sociale diminue. Cette situation est toujours reconnue et dénoncée en 2007 par de nombreux organismes de défense des droits des personnes assistées sociales au Québec³. Par ailleurs, plusieurs études sociologiques effectuées vers la fin des années 1980 et dans les années 1990 suggèrent que la participation des prestataires à des programmes gouvernementaux ne permet généralement pas une insertion ou une réinsertion durable sur le marché du travail (René et al., 1999; McAll et White, 1996). En 2000, Sabourin, Hurtubise, et Lacourse, dans leur étude sur les modes de fonctionnement de l'aide alimentaire au Québec et leurs rapports avec les usagers, suggèrent les mêmes constats d'insuffisance des besoins de base et de difficulté de la réinsertion professionnelle.

La stigmatisation et la discrimination vécues par les personnes à l'aide sociale peuvent avoir pour conséquence de rendre parfois difficile l'accès à un emploi ou à un logement. En effet, ces facteurs ont pour effet de renforcer l'appauvrissement des personnes assistées sociales, ce qui a pour conséquence des impacts sur l'alimentation ainsi que sur la santé physique et mentale. La dégradation des conditions de vie des personnes peut entraîner un renforcement de la stigmatisation dont elles sont l'objet et ainsi influencer les attitudes discriminatoires à leur égard, ce qui pourrait avoir comme effet de dégrader encore davantage leurs conditions de vie (McAll et al., 2001). De plus, la pauvreté est souvent abordée selon l'angle de la responsabilité individuelle. Elle est en général associée aux lacunes d'une personne en matière de scolarité, de formation professionnelle, d'habiletés sociales, de réseau social et de motivation. En effet, ces manques peuvent rendre l'accès à un emploi difficile, voire impossible. Les politiques de réinsertion et la représentation de la personne assistée sociale dans la société québécoise reposent sur cette même prémisse relative à la responsabilité individuelle et à la dépendance au système. Cette manière de concevoir les personnes assistées sociales peut s'inscrire dans les rapports sociaux et avoir un effet renforçant leur stigmatisation, leur discrimination et, possiblement, la dégradation de leurs conditions de vie.

³Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ), Association de défense des droits sociaux (ADDS), Collectif pour un Québec sans pauvreté.

1.1 Impact des préjugés dans les rapports sociaux

Une étude réalisée en 1992 par Deniger, en collaboration avec le Front commun des personnes assistées sociales du Québec (F.C.P.A.S.Q) et le Conseil canadien de développement social concernant la fraude à l'aide sociale, a permis de mettre en perspective plusieurs préjugés sur lesquels reposent la représentation de la personne assistée sociale dans la population québécoise afin d'en démontrer les effets sur les personnes qui les subissent. Ainsi, selon cette étude, les personnes assistées sociales seraient stigmatisées comme se complaisant dans leur situation et ne souhaitant pas travailler du fait de leur fainéantise. Par ce préjugé, les personnes assistées sociales peuvent être tenues pour responsables de leur situation. De plus, il repose sur la négation des causes structurelles du chômage, comme les crises dans le secteur industriel ou l'environnement socio-économique. D'autres préjugés suggèrent que les personnes assistées sociales auraient une tendance à la fraude. Ces idées préconçues peuvent avoir pour conséquence la mise en doute généralisée de leur bonne foi, et conduisent à l'accroissement des contrôles administratifs. Enfin, au niveau des rapports familiaux, les préjugés selon lesquels les hommes seraient responsables économiquement des femmes et les parents des enfants sont à la base de la détermination de certains barèmes des prestations d'aide sociale et peuvent avoir pour conséquence la dépendance et la domination (Deniger, 1992). En effet, dans les cas d'hébergement familial ou d'union conjugale, le chèque d'aide sociale est, soit coupé, soit diminué⁴, pouvant ainsi entraîner la dépendance économique.

Par ailleurs, les préjugés peuvent aussi avoir une influence significative du point de vue de l'identité individuelle. En effet, une de leurs conséquences possibles réside dans la perte du statut social, de la dignité et de l'estime de soi (Deniger, 1992). Selon De Gaulejac, il existerait un lien entre la pauvreté et le sentiment de honte et de culpabilité (De Gaulejac, 1989). Après avoir effectué plusieurs entrevues auprès de jeunes personnes pauvres en France dans le cadre de son travail d'éducateur de rue, De Gaulejac en vient à déterminer certains liens entre la pauvreté et la honte, ainsi

⁴Voir Les barèmes d'aide sociale et les conditions.en annexe 2 : <http://www.mess.gouv.qc.ca/securite-du-revenu/programmes-mesures/assistance-emploi/prestation-de-base.asp>

que des conséquences possibles sur la construction de leur identité. Au niveau des relations familiales, les compétences parentales sont parfois remises en question par les enfants des personnes à l'aide sociale et l'assimilation des préjugés par ceux-ci peut les conduire à projeter la responsabilité de leur condition sur leurs parents. Ils peuvent aller jusqu'à reprocher leur condition à leurs parents, et ces derniers ressentent davantage de honte vis-à-vis de cette attitude de rejet. Dans certains cas, l'effet des préjugés peut également entraîner des propos qui expriment le rejet de la part des membres de la famille élargie, ce qui aurait, selon De Gaulejac, une influence néfaste sur l'identité et l'équilibre affectif des personnes. En ce qui concerne l'amitié, les liens tendraient à se défaire progressivement lors de l'arrivée à l'aide sociale. Deniger explique que ce phénomène peut être expliqué par des raisons de type économique, car en accédant à l'aide sociale, une personne pourra éprouver de la difficulté à suivre le train de vie de ses amis, ou encore par des raisons de type relationnel, en ce sens qu'une personne pourrait éprouver un sentiment de honte vis-à-vis des autres compte tenu de sa situation. Enfin, une personne qui est tout d'abord victime des préjugés peut les intérioriser par la suite et cela peut entraîner une dévalorisation de la représentation qu'elle se fait d'elle-même (Deniger, 1992).

1.2 La pauvreté : une question de rapports sociaux ?

La pauvreté peut être pensée en termes de rapports sociaux. En effet, Simmel définit les processus de catégorisation du groupe des pauvres comme étant en lien avec la société, en se basant sur les conceptions de la représentation et des rapports sociaux :

« Les pauvres, en tant que catégorie sociale, ne sont pas ceux qui souffrent de manques et de privations spécifiques, mais ceux qui reçoivent assistance ou devraient la recevoir selon les normes sociales. Par conséquent, la pauvreté ne peut, dans ce sens, être définie comme un état quantitatif en elle-même, mais seulement par rapport à la réaction sociale qui résulte d'une situation spécifique » (Simmel 1858-1918, 1998 : 39).

Contrairement aux approches qui tentent de déterminer des indicateurs du seuil de pauvreté basés sur des critères quantifiables tels que le revenu ou les coûts quotidiens, Simmel apporte des pistes de réflexion sur l'aspect multifactoriel de la condition d'être pauvre. Ainsi, la pauvreté résulterait d'un ensemble d'indicateurs collectivement admis comme étant associés à cette condition et reconnus comme tel. Par la reconnaissance collective du statut d'allocataire d'aide sociale, la pauvreté est, dans un sens, reconnue institutionnellement. Selon Simmel, cette catégorie devrait être considérée sous l'angle du rapport et non sous celui de l'état. Dans le même ordre d'idées, Castel aborde le concept de la désaffiliation comme point central des analogies entre différentes situations de précarité. Selon lui, le point commun réside dans la dissolution progressive du lien social. Il définit la pauvreté en ces termes :

« La pauvreté apparaît ainsi comme la résultante d'une série de ruptures d'appartenances et d'échecs à constituer du lien qui, finalement, projettent le sujet en état de flottaison, dans une sorte de no man's land social ». (Castel, 1991 : 138)

Ainsi, selon l'approche de Castel, l'aide sociale passe à côté des enjeux liés à la pauvreté et à l'insertion, qui se situent davantage au niveau de la reconstruction du lien social qu'uniquement au niveau des ressources de base. De la même façon, dans le cadre de l'étude sur la réinsertion des personnes bénéficiaires du revenu minimum d'insertion (R.M.I.) en France (équivalent français de l'aide sociale), Autes complète cette perspective en suggérant que l'insertion peut se construire dans les rapports à autrui et démontre que la pauvreté peut être envisagée également selon l'angle des rapports sociaux :

« L'insertion, c'est avant tout une série d'actes minuscules qui repositionnent peu à peu la personne dans son rapport aux autres, ce qui parfois nécessite un travail de reconstruction de sa propre identité ». (Autes, 2000 : 118)

1.3 Objectifs, questions de départ et orientation empirique

L'objet de ce mémoire s'inscrit dans le cadre du projet de recherche : « Multidiscrimination à l'aide sociale et risque d'itinérance » effectué au C.R.E.M.I.S. C.A.U.- C.S.S.S. Jeanne Mance et dirigé par Christopher McAll. Une étude antérieure du centre de recherche suggère que l'appauvrissement et la dégradation des conditions de vie pourraient être renforcés par les discriminations et la stigmatisation vécues dans les rapports sociaux par certaines personnes vivant de l'aide sociale au Québec. En cas d'absence d'interventions ou d'aides diverses permettant d'inverser cette dégradation, elles peuvent entrer dans un cercle de reproduction des inégalités. En effet, les moyens qui leur sont remis sous forme d'aide à la réinsertion sont insuffisants pour subvenir à leurs besoins de base. Non seulement les programmes gouvernementaux ne rempliraient pas leur rôle de réinsertion, mais ils engageraient les allocataires de l'aide sociale dans un processus de quête de ressources diverses nécessaires à la survie. Parallèlement aux organismes communautaires, les réseaux peuvent représenter une de ces ressources, car ils peuvent diffuser de l'information, octroyer de la nourriture ou un hébergement. Le projet de recherche dans lequel s'inscrit le mémoire a pour objectif de comprendre les effets de la stigmatisation et des discriminations sur les trajectoires des personnes inscrites à l'aide sociale, à savoir éventuellement le renforcement de l'appauvrissement, la dégradation des conditions de vie et possiblement, la précarisation résidentielle. Les personnes qui entrent dans ce cercle de reproduction des inégalités présentent le risque de se retrouver dans une trajectoire sociale descendante pouvant aboutir à la rue (McAll et al., 2001).

Parmi d'autres moyens, l'intervention sur les réseaux pourrait représenter un moyen d'action sur la précarité résidentielle. En effet, certaines études ont permis de démontrer que les réseaux sociaux composés de liens faibles (tel que des connaissances) permettent d'accéder à un emploi ou de sortir de l'aide sociale (Granovetter, 1973 ; Lévesque, 2000). Elles suggèrent, notamment que l'accès à un poste dépend de la diffusion de l'information concernant des offres d'emplois variées,

au travers de la présence de connaissances dans le réseau. Nous pouvons également nous demander comment les réseaux sociaux peuvent avoir une influence similaire sur la stabilité résidentielle ou l'accès à un logement en essayant de comprendre comment sont mobilisées certaines ressources dans les trajectoires de vie des personnes assistées sociales et comment elles peuvent faire partie de stratégies destinées à surmonter certains obstacles à l'intégration sociale, tels que l'accès à un logement. En effet, selon Lin (2002), le capital social peut être pensé comme un ensemble de ressources imbriqué dans les réseaux sociaux, ensemble de ressources qui sont accessibles et utilisées par les membres du réseau pour leurs actions. Cette conception permet de prendre en compte l'importance de la présence de liens familiaux dans le réseau puisqu'ils diffusent également des ressources.

René et al. (1999), dans une étude sur l'intégration des personnes assistées sociales au Québec, semblent démontrer l'importance des liens familiaux pour des personnes vivant des situations de pauvreté. Ils ont notamment relevé des effets modérateurs de ces liens sur la pauvreté économique des personnes, ainsi que le type de soutien qu'ils apportent, qu'il soit matériel ou affectif. Les auteurs mentionnent que les amis sont généralement inexistantes ou peu sollicités pour surmonter des difficultés. Cependant, ils précisent que le recours aux réseaux d'amis pourrait représenter un indicateur d'un meilleur capital social et culturel ou d'une plus grande volonté à s'en sortir. Ainsi, l'hypothèse de la recherche présentée dans ce mémoire repose sur l'importance des liens familiaux et amicaux dans le maintien des personnes assistées sociales hors de la rue. De ce fait, les questions primordiales qui alimentent la réflexion sont : comment les personnes en situation de précarité et d'instabilité résidentielle mobilisent-elles leurs réseaux afin de stabiliser leur situation et de ne pas se retrouver en situation d'itinérance ? Comment les personnes en situation d'itinérance mobilisent-elles leurs réseaux dans le but de sortir de la rue ?

Afin de tenter de répondre à ces questions, nous avons procédé à des analyses qualitatives d'entrevues semi-dirigées portant sur les trajectoires de vie d'un groupe de personnes allocataires de l'aide sociale ayant un logement et d'un autre groupe également allocataire de l'aide sociale, mais vivant en situation d'itinérance.

L'analyse qualitative des trajectoires de vie constitue un outil de recherche pertinent dans ce domaine, car elle permet de mettre en évidence les expériences de vie, les processus et les stratégies de mobilité diverses dissimulés derrière l'homogénéité apparente des catégories administratives. Les analyses qualitatives sur le thème de la pauvreté ont permis de mettre en évidence ce que Chopart (1992) définit comme les écarts entre la vision administrative et le point de vue des personnes concernées par cette réalité sociale. En effet, il a été constaté que les situations des personnes assistées sociales étaient plurielles. Par ailleurs, en permettant la prise de conscience de l'existence de différences de rapports à la pauvreté, l'analyse qualitative est utile à l'action, car elle influence la construction d'interventions tant au niveau de la prévention que de l'accompagnement dans l'organisation d'un retour à l'emploi (Aldeghi, Clarac et Charraud, 1992) ou, dans notre cas, d'une stabilisation résidentielle. L'approche que nous souhaitons utiliser dans l'exploration des conditions de vie de personnes à l'aide sociale au Québec est celle qui consiste à étudier leurs réseaux. Nous souhaitons tenter de représenter les réseaux des personnes à l'aide sociale et leur influence dans les phases transitionnelles de leurs vies, lorsque celles-ci doivent réorganiser leurs vies, stabiliser leur sécurité financière, affective et physique. Cependant, l'utilisation d'entrevues qualitatives dans une perspective d'analyse de réseaux sociaux présente un défi méthodologique, qui consiste à découvrir si ce type de matériau permettrait d'identifier et de cartographier des réseaux émanant du discours afin d'envisager une analyse multidimensionnelle. Ce mémoire a donc pour objectif de tenter d'élaborer un modèle d'analyse des réseaux qui permettrait de rendre compte de la dynamique des rapports sociaux

L'orientation des problématiques de recherche relatives à la pauvreté devrait, selon Groulx (1997), s'axer sur les conditions qui sont à l'origine de la situation de pauvreté, sur les ressources utilisées et sur l'influence des institutions dans la trajectoire de vie de la personne. Ainsi, nous allons organiser la présentation du contexte théorique selon trois thématiques, à savoir la situation relative à l'aide sociale au Québec, les théories et perspectives des réseaux sociaux, les théories relatives aux trajectoires de vie.

Chapitre 2. Contexte, population, réformes de l'aide sociale et enjeux

Afin de tenter de comprendre les conditions de vie de personnes qui vivent de l'aide sociale au Québec, il nous faut prendre connaissance du fonctionnement du système qui régit leurs statuts et prestations. Ainsi, pour les personnes qui bénéficient de l'aide sociale au 1^{er} janvier 2007, la *Loi sur l'aide sociale aux personnes et aux familles*⁵ établit deux programmes d'aide financière de derniers recours, qui remplacent le programme de solidarité sociale mis en place en 1969. Plus précisément, depuis le 1^{er} janvier 2005, la *Loi sur l'aide aux personnes et aux familles*⁶ remplace la *Loi sur le soutien du revenu et favorisant l'emploi et la solidarité sociale* mise en place en 1996. La nouvelle loi prévoit quatre programmes : le Programme d'aide sociale pour les personnes sans contraintes ou ayant des contraintes temporaires à l'emploi, le Programme de solidarité sociale pour les personnes considérées comme ayant des contraintes sévères à l'emploi, le Programme alternative jeunesse pour les 18-25 ans, les Programmes spécifiques permettant au ministre de créer autant de programmes qu'il y a de clientèles spécifiques. Les deux premiers programmes divisent les bénéficiaires de l'aide sociale selon des critères de contraintes à l'emploi. Le programme d'aide sociale permet aux personnes qui ne présentent pas de contraintes à l'emploi de bénéficier d'une prestation de 548 \$ par mois pour subvenir à leurs besoins, avec une possibilité d'obtenir 116 \$ supplémentaires en cas de contrainte temporaire à l'emploi. Le programme de solidarité sociale permet aux personnes ayant des contraintes sévères à l'emploi (problèmes de santé mentale ou physique) de bénéficier d'une prestation de 828 \$ par mois⁷. Ces programmes et barèmes ont été établis dans le but de subvenir aux besoins de base des allocataires et de permettre leur réinsertion. Afin de mieux concevoir la situation relative à l'aide sociale au Québec, il nous faut exposer successivement dans

⁵ L.R.Q., chapitre A-13.1.1 Conformément à l'article 9 de la Loi sur la refonte des lois et des règlements (chapitre R-3), le chapitre 15 des lois de 2005, tel qu'en vigueur le 1^{er} janvier 2007, à l'exception des articles 174, 176 et 200, est abrogé à compter de l'entrée en vigueur du chapitre A-13.1.1 des Lois refondues.

⁶ L.R.Q., chapitre A-13.1.1 Conformément à l'article 9 de la Loi sur la refonte des lois et des règlements (chapitre R-3), le chapitre 15 des lois de 2005, tel qu'en vigueur le 1^{er} janvier 2007, à l'exception des articles 174, 176 et 200, est abrogé à compter de l'entrée en vigueur du chapitre A-13.1.1 des Lois refondues.

⁷ Montant de base pour un adulte, voir les différents cas possibles en annexe 3 : *les montants de prestation-adultes de l'assistance-emploi, selon votre situation en vigueur au 1^{er} janvier 2007*, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale.

ce chapitre le portrait de cette population dressé par le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec, l'historique du système de l'aide sociale et de ses réformes, ainsi que les enjeux et les débats suscités par ces politiques.

2.1 Profil des personnes ayant recours à l'aide sociale

Selon les données du Ministère de l'Emploi, de la Solidarité Sociale et de la famille (M.E.S.S.) au mois de janvier 2007, 495 715 hommes, femmes et enfants (119 819) ont eu recours à l'aide sociale pour subvenir à leurs besoins. En cumulant les deux programmes de base de sécurité du revenu, le taux d'assistance sociale au Québec représentait 7,6 % en janvier 2007 et l'aide moyenne mensuelle versée par ménage s'élevait à 688,51 \$. Depuis les vingt dernières années, le pourcentage de personnes assistées sociales a progressé, atteignant un maximum de 11,2 % en 1996. De 1996 à 1997, il y a eu une légère baisse de 0,3 %, qui va s'accroître de 1997 à 2001 avec une baisse de 3 %, pour ensuite ralentir de 2001 à 2007, avec une baisse de 1 %. À ce propos, le Québec semblerait suivre une tendance à la baisse semblable au reste du Canada, bien que subsistent certaines différences. Le pourcentage de personnes assistées sociales au Québec est supérieur à celui du reste du Canada d'environ 2 % depuis 1997. En effet, le pourcentage de personnes assistées sociales dans le reste du Canada a progressé jusqu'à un maximum de 10,2 % en 1995 avec une baisse plus importante que le Québec de 4,4 % (contre 3,3 %) de 1995 à 2001, pour enfin connaître le même ralentissement de 2001 à 2007 (Statistiques Canada, 2007).

Parmi l'ensemble des prestataires, 70 % sont admis au Programme d'aide sociale et 30 % au Programme de solidarité sociale. Les personnes seules représentent 75 % des ménages, 14 % sont des familles monoparentales et 6 % vivent en couple sans enfant. En ce qui concerne le logement, 58 % des ménages vivent en habitations à loyer modique (H.L.M.), 35 % en chambre et pension, 0,6 % sont temporairement sans adresse et 1 % en hébergement. Les motifs des nouvelles admissions sont dus à l'insuffisance, l'arrêt ou la non-attribution des prestations d'assurance-emploi (chômage) pour 43 % des ménages. En comparant les ménages des deux

programmes, nous pouvons constater certaines différences : les prestataires présentant des contraintes sévères à l'emploi vivent davantage seuls (87,8 % pour 67,1 % chez les bénéficiaires de l'aide sociale) et les familles monoparentales sont davantage représentées dans le programme d'aide sociale (19,8 % pour 3,5 % dans le programme de solidarité sociale). En ce qui concerne les types de résidence des prestataires, davantage de ménages du programme d'aide sociale vivent en H.L.M. (63,3 % pour 49,8 %) alors que les ménages du programme de solidarité résident plutôt dans les chambres et pensions (41,8 % contre 31 %) (Statistiques Canada, 2007).

Il existe des caractéristiques concernant les contraintes à l'emploi définies par le Ministère propres à chaque programme et qu'il convient de préciser. Parmi les adultes bénéficiaires du programme d'aide sociale, 62,2 % ne présentent aucune contrainte à l'emploi contre 37,8 % qui présentent des contraintes temporaires à l'emploi, reconnues pour des raisons de santé, d'âge, de charge d'enfant de moins de 5 ans ou de grossesse. Les deux dernières raisons pourraient expliquer le fait que les femmes soient plus nombreuses chez les adultes ayant des contraintes temporaires à l'emploi (64,8 % contre 39,4 % chez ceux qui ne présentent aucune contrainte à l'emploi). Dans la composition des prestataires adultes, 12,4 % sont âgés de moins de 25 ans et parmi eux, 32,5 % évoquent des contraintes à l'emploi dues, principalement, à la présence d'enfants de moins de 5 ans ou à une grossesse (dans 84,8 % des cas contre 14,4 % qui évoquent des raisons de santé). Les chef(fe)s de familles monoparentales représentent 17,5 % des adultes et, parmi eux, 52 % évoquent des contraintes à l'emploi dues, principalement, à la présence d'enfants de moins de 5 ans ou à une grossesse (dans 77,5 % des cas). En ce qui concerne les immigrants, ils représentent 25,7 % des adultes prestataires et parmi eux, les nouveaux arrivants représentent 30,5 %. Parmi les adultes prestataires du programme de solidarité sociale (129 224), 93,2 % présentent des contraintes sévères à l'emploi contre 6,8 % qui sont admis au programme du fait de la situation de leur conjoint. Les personnes seules représentent 80,8 % des personnes adultes prestataires du programme de solidarité sociale, 49,2 % sont des femmes, 65,5 % sont âgés de 45 ans

et plus, et 5,2 % ont moins de 25 ans. Les principaux types de diagnostic médical pour les adultes qui présentent des contraintes sévères à l'emploi regroupent, pour 37,2 % des cas de problèmes liés à la santé mentale, dans 32,5 % des cas de problèmes physiques, auditifs, visuels, dans 18,4 % des cas de problèmes au niveau intellectuel et de l'apprentissage, et dans 3,4 % des cas de diagnostics divers (Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, gouvernement du Québec. (M.E.S.S, 2007).

2.2. Le système de l'aide sociale au Québec

Le programme d'aide financière se divise en deux programmes distincts, destinés à des populations caractérisées principalement par leurs capacités mentales et physiques à accéder à l'emploi. Il correspond aux orientations ministérielles adoptées depuis la réforme de 1989, qui classe les personnes assistées sociales selon qu'elles soient aptes ou inaptes au travail. Cette manière de concevoir la problématique de l'aide sociale se place dans une volonté de réinsertion sur le marché du travail et se définit en termes d'« employabilité » (Ministère de la Sécurité du revenu, gouvernement du Québec (M.S.R., 1996). Afin de bien comprendre comment le gouvernement du Québec conçoit ses objectifs relatifs à l'aide sociale, il convient de faire un récapitulatif des différentes politiques, mesures et orientations mises en places à l'égard des personnes assistées sociales ainsi que des enjeux que ces politiques suscitent au niveau social.

Avant 1969, la famille et l'Église étaient responsables de l'aide accordée aux personnes les plus pauvres. Avec la Révolution tranquille, le Québec passe d'un type de régime fondé sur la compassion à un système fondé sur le droit en adoptant la *Loi sur l'aide sociale* en 1969 (F.C.P.A.S.Q., 2005). Ainsi, le comité Boucher suggère de mettre l'accent sur une « justice sociale » plutôt que sur la notion « inadmissible » de charité publique (Rapport Boucher, 1963 : 118). Il propose ainsi de transformer l'arbitraire de la distribution de l'aide sociale en droit fondamental : « tout individu dans le besoin a droit à une assistance de la part de l'État, quelle que soit la cause

immédiate ou éloignée de ce besoin » (Rapport Boucher, 1963 : 118). Cependant, les amendements qui ont été apportés à la loi de l'aide sociale en 1973 ont abouti à la décision « de plafonner les prestations de l'aide sociale à un niveau inférieur au salaire minimum afin de maintenir l'incitation au travail » (Ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu, gouvernement du Québec (M.M.S.R., 1987 : 8). Avec cette loi, l'idée de la « satisfaction des besoins fondamentaux » (Rapport Boucher, 1963 : 118) considérée comme un droit réel s'est dotée de la mise en place de mécanismes destinés à inciter les personnes « aptes » au travail à réintégrer le marché de l'emploi (Ulysse et Lesemann, 2004). Cependant, l'ensemble de la politique sociale québécoise dans les années 1970 à 1980 semble se baser essentiellement sur des principes d'accessibilité universelle des services de santé, des services sociaux et du programme de l'aide sociale (Fortin, 1988).

2.2.1 La réforme de 1989 : développer l'employabilité pour contrer la dépendance

Dès le début des années 1980, la politique sociale s'est retrouvée confrontée à une série de récessions et de crises économiques, notamment celle de 1982, qui a réduit au chômage et à la pauvreté beaucoup de personnes aptes à travailler (particulièrement les jeunes). Cette période de crise économique a été déclenchée par le bouleversement monétaire de 1972 et a été amplifiée par la première augmentation des prix du pétrole. Les cycles de récessions et de brèves reprises économiques qui se succèdent à partir de 1982 entraînent la fermeture de nombreuses usines, augmentant le chômage et créant ainsi de l'inflation et de l'insécurité pour aboutir à un accroissement de la pauvreté (Fortin, 1982). Cette succession de crises a provoqué une importante augmentation des demandes d'aide publique. Le programme d'aide sociale, conçu comme une aide de dernier recours, a commencé à représenter une source de revenus permanente pour des personnes aptes à l'emploi. En effet, le contexte économique des années 1980 a eu pour conséquence une mutation du marché du travail et plusieurs individus ont été dépassés par les nouvelles exigences professionnelles (Ulysse et Lesemann, 2004).

Dans ce contexte de crise, de mutation du marché du travail et de remise en question de l'État-providence, le gouvernement du Québec va expérimenter des mesures de développement de l'employabilité (« Workfare ») chez les jeunes de 18-30 ans dans les années 1984-1985. Les programmes mis en place pour les jeunes sont caractérisés par les options DÉCLICS, qui consistent à participer au rattrapage scolaire, à des stages en milieu de travail ou à des expériences de travail. Ils constitueront les signes avant-coureurs d'une réforme approfondie du programme de l'aide sociale et d'une remise en question du droit à l'aide sociale mis en place jusque-là (Fortin, 1988). En effet, en 1987, le gouvernement décide d'adopter une politique de la sécurité du revenu (Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, gouvernement du Québec (M.E.S.S, 1987). La politique vise à mettre en place des mesures destinées aux personnes en emploi et d'autres ciblant plus précisément les prestataires de l'aide sociale. Le projet de loi 37 apparaît en 1988 et ses objectifs sont de l'ordre de l'ajustement de l'aide aux besoins des personnes et de l'incitation au travail pour les personnes aptes à l'emploi, en ciblant davantage les jeunes de moins de 30 ans. Cette réforme, centrée sur l'employabilité, nécessite que l'aide soit à la fois temporaire et minimale (Ulysse et Lesemann, 2004). Afin de répondre à ses nouveaux objectifs, la loi 37 a instauré trois programmes dont la structure principale repose sur une distinction entre les personnes aptes au travail et les personnes inaptes au travail. L'ensemble de la politique sociale québécoise abandonne les principes d'accessibilité universelle votés en 1970 et passe du « droit à l'aide sociale » (Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, gouvernement du Québec (M.E.S.S, 1987 : 8) à une aide conditionnelle liée à la participation à des mesures d'employabilité pour les personnes aptes au travail.

L'objectif principal de la loi 37 et de ses programmes consiste à permettre que le travail au salaire minimum soit plus rémunérateur que l'aide sociale, afin d'inciter les personnes à effectuer un retour à l'emploi. Ainsi, le gouvernement a voulu modifier son système d'aide sociale afin de réduire la dépendance à long terme et de lutter contre la pauvreté en instaurant trois programmes. Tout d'abord, le programme de soutien financier (SOFI) est destiné aux personnes ayant des incapacités physiques ou

mentales ne leur permettant pas l'accès à un emploi. Ensuite, le programme d'actions positives pour le travail et l'emploi (APTE) consiste à fournir une aide financière aux personnes ne présentant pas de contraintes à l'emploi en contrepartie de leur participation à des programmes de formation et à de la recherche active d'emploi. Pour terminer, le programme d'aide aux parents pour leurs revenus de travail (APPORT) soutient les familles à faible revenu avec enfants afin de les maintenir sur le marché du travail ou de leur en permettre l'accès (Ulysse et Lesemann, 2004).

Le programme APTE (M.E.S.S, 1988), visant la réintégration des prestataires aptes à l'emploi, distingue quatre catégories de personnes selon des critères de disponibilité à travailler et de participation aux mesures de développement de l'employabilité. La première catégorie regroupe les personnes « aptes disponibles » qui veulent participer aux mesures de développement d'employabilité et qui sont disponibles. La catégorie « apte non disponible » regroupe les personnes ayant des contraintes temporaires à l'emploi et les personnes de 55 ans et plus qui veulent participer aux mesures. La catégorie « apte participant » regroupe les prestataires qui participent à une mesure de développement de l'employabilité. Enfin, la catégorie d'« apte non-participant » désigne les personnes qui refusent de participer et qui seront rémunérées au barème le plus bas. Les mesures de développement de l'employabilité que le gouvernement propose sont le rattrapage scolaire, le retour aux études pour les chefs de famille monoparentale, la reconnaissance des activités de développement de l'employabilité (RADE), l'expérience de travail (EXTRA), les stages en milieu de travail (SMT), les services externes de main-d'œuvre (SEMO), le programme d'aide à l'intégration en emploi (PAIE) ou emplois subventionnés, et la corporation intermédiaire de travail (CIT) ou emplois bénévoles. Ainsi, les composantes du programme APTE visent à augmenter l'employabilité des prestataires de l'aide sociale tant sur le plan éducatif et communautaire (le bénévolat qui permet de mettre à la disposition de la communauté leurs compétences tout en développant leur employabilité) qu'en leur permettant un accès aux entreprises (stages en entreprise, subventions à l'emploi) (M.M.S.R cité dans Fortin, 1988).

Ces mesures ont d'abord été expérimentées en 1984 avec les options prévues pour les jeunes de 18 à 30 ans et avaient pour but de permettre aux bénéficiaires de l'aide sociale de se réinsérer sur le marché du travail et d'accéder à l'autonomie financière. Elles ont été institutionnalisées dans le cadre de la réforme de 1989, devenant alors des « instruments permanents » rattachés « de façon définitive au système de sécurité du revenu comme autant d'outils conçus pour aider les bénéficiaires à trouver et à garder un emploi » (gouvernement du Québec, cité dans Ulysse et Lesemann, 2004). Ulysse et Lesemann (2004) nous expliquent qu'à cette époque, le terme d'« employabilité » était omniprésent dans les discours politiques, universitaires et populaires. Le développement de l'employabilité était présenté comme le meilleur moyen pour inciter les individus à acquérir des compétences nécessaires à leur intégration à un marché du travail incertain et en mutation. Aussi, comme ce discours sur l'employabilité mettait en évidence des enjeux relatifs à la dépendance à l'aide sociale et à l'autonomie financière des personnes, les mesures sont présentées comme de nouvelles stratégies d'intégration économique et sociale qui revaloriseraient la citoyenneté (M.E.S.S., 1987).

2.2.2 La réforme de 1996 : agir sur les parcours de vie pour favoriser l'insertion, la formation et l'emploi

Après la réforme de 1989, la gestion des services publics d'emplois, alors assumée par le Ministère de la Main-d'œuvre, de la Sécurité du revenu et de la formation professionnelle, a connu d'importants changements. La formation professionnelle dépend depuis 1993 de la Société québécoise de développement de la main-d'œuvre (SQMD). Ces changements d'orientation et de conception de l'assistance publique se sont réalisés dans un contexte de récession économique aggravée entre 1993 et 1996, mais aussi à l'issue de la mise en place de certaines solutions ponctuelles aux problèmes économiques de la province, significatives pour les personnes assistées sociales. En effet, c'est à cette époque que le gouvernement du Québec a augmenté les contrôles des agents de vérification (connus sous le nom des « boubous-macoutes »). Ces agents effectuent des visites à l'improviste au domicile

des prestataires afin de démasquer d'éventuels fraudeurs. Parallèlement, dans le cadre du programme APTE, le gouvernement a décidé de réduire les prestations pour tous les nouveaux prestataires ayant un statut de « non-participant », mais étend cette restriction à l'ensemble des personnes « non disponibles ». Il octroie néanmoins un délai d'un an d'application de cette restriction pour les allocataires bénéficiant déjà de l'aide sociale. En 1994, le gouvernement met en place un autre moyen de contrôle des fraudes en demandant aux prestataires aptes à l'emploi de se présenter aux bureaux de l'aide sociale afin de récupérer leur chèque en personne. Il décide que les nouveaux allocataires ne pourront plus bénéficier des mesures de développement de l'employabilité durant les six premiers mois d'arrivée à l'aide sociale. Il réduit également le nombre de places au rattrapage scolaire, le rendant difficilement accessible avec des périodes d'attente qui se prolongent. En 1996, le gouvernement opère un autre changement radical pour les bénéficiaires de l'aide sociale. Le barème de disponibilité est aboli et remplacé, devenant plus sévère (de 100-150 \$ de coupures sur des prestations d'environ 548 \$ par mois) pour les prestataires « aptes » qui ne cherchent pas un emploi ou qui refusent ou abandonnent un emploi sans raison valable et acceptable par l'aide sociale. Un prestataire qui s'inscrit à un programme professionnel n'est plus rémunéré par l'aide sociale, mais doit souscrire au programme d'aide financière aux étudiants (prêts et bourses). Enfin, le programme EXTRA (expérience de travail) est aboli, entraînant également une baisse des prestations de près de 150 \$ pour les personnes qui participent à un programme d'apprentissage (Ulysse et Lesemann, 2004).

Le bilan de la réforme de 1989 montre qu'elle n'a pas réussi à produire les effets attendus. En effet, selon Statistique Canada (2007), le nombre de prestataires de l'aide sociale n'a pas cessé d'augmenter pendant les années 1980 et 1990, atteignant un maximum d'environ 11.2 % en 1996. De plus, cette augmentation continue des demandes d'aide sociale, ajoutée aux problèmes de récession économique et à la crise des finances publiques à l'origine de nombreuses coupures dans les programmes et prestations de l'aide sociale, amène le Ministère de la Sécurité du revenu à remettre en question le système. Le gouvernement propose ainsi une nouvelle réforme basée

sur la redéfinition des obligations de la collectivité. Il entend faire de la participation à l'emploi une responsabilité à la fois collective et individuelle, incluant ainsi les secteurs privés, publics et communautaires dans le processus de réintégration au marché du travail des prestataires de l'aide sociale. En 1994, le Ministère a été renommé Ministère de la Sécurité du revenu et devient responsable non seulement de l'aide financière de dernier recours, mais également des mesures de développement de l'employabilité et d'intégration en emploi. Par ces changements, le gouvernement souhaite centraliser les actions publiques et pallier aux problèmes d'admissibilité aux prestations afin de les axer davantage sur les besoins des personnes. En effet, dans son livre vert sur la réforme, le Ministère de la Sécurité du revenu reconnaît la nécessité « d'aller au-delà de l'employabilité » (M.S.R., 1996 cité dans Ulysse et Lesemann, 1999 : 31). Selon lui, le fait de distinguer les personnes selon leur admissibilité aux prestations de la sécurité du revenu plutôt qu'en fonction de leurs besoins, ne permettent aux mesures d'être offertes qu'à 15 % de personnes et n'ont que des « retombées modestes » (M.S.R., 1996 cité dans Ulysse et Lesemann, 1999 : 31). C'est à partir de ce constat que la question de la pauvreté et de l'exclusion du marché du travail deviennent centrales pour le gouvernement qui les met au cœur de ses orientations, avec la question du parcours vers l'insertion, la formation et l'emploi. Il entend favoriser l'insertion professionnelle, mais aussi sociale, qui est son objectif final (M.S.R., 1996 cité dans Ulysse et Lesemann, 1999). Ainsi, en décembre 1996, le livre vert déposé s'intitule *Un parcours vers l'insertion, la formation et l'emploi*. En 1999, la *Loi sur la sécurité du revenu* est remplacée par la *Loi sur le soutien au revenu* et veut favoriser l'emploi et la solidarité sociale. Avec la Loi 186, l'aide sociale disparaît pour les personnes aptes au travail, laissant place au programme d'assistance-emploi qui prévoit davantage d'obligations en termes d'emploi et une obligation de participer à des parcours pour les 18-24 ans. Ainsi, ce programme octroie une allocation supplémentaire de 30 \$ par mois pour toutes les personnes qui effectuent des activités dans le cadre d'un « parcours individualisé » (M.S.R., 1996 cité dans Ulysse et Lesemann, 1999 : 31). Plusieurs bonifications ont été apportées avec cette loi, qui concerne principalement les familles, les familles monoparentales et les personnes souffrant de contraintes sévères à l'emploi.

L'intérêt de cette réforme est de voir comment l'État veut agir sur les parcours individuels afin de favoriser l'insertion, la formation et l'emploi pour les personnes aptes à travailler. Ce sera au niveau des Centres locaux d'emplois (C.L.E.) que s'effectuera le travail de dépistage des personnes qui présentent le risque de connaître un chômage de longue durée afin de définir avec eux des priorités d'action et de leur proposer des mesures qui seraient les plus adaptées à leurs besoins. En effet, selon le gouvernement, « le ciblage de la clientèle, est un facteur déterminant de l'efficacité de la mesure de formation, une condition essentielle à son utilité » (Emploi-Québec, 1998 cité dans Ulysse et Lesemann, 1999 : 41). Par cette réforme, les mesures, services et programmes d'Emploi-Québec se veulent davantage axés sur les individus. En effet, les mesures de formation permettent d'offrir aux bénéficiaires du soutien à la recherche d'emploi, des activités de recherche d'emploi ou même des mesures d'insertion en emploi plus ciblées. Les projets d'insertion en emploi consistent à proposer des mesures de subventions salariales et des suppléments en cas de retour à l'emploi. Emploi-Québec propose également des mesures de soutien aux travailleurs autonomes et au développement des entreprises pour les prestataires de l'aide sociale ou de l'assurance-emploi. Enfin, en ce qui concerne l'insertion sociale pour des personnes exclues du marché du travail depuis longtemps, Emploi-Québec propose des mesures qui leur permettraient d'acquérir progressivement les attitudes, compétences et habiletés nécessaires à leur réintégration au marché du travail. De plus, ces mesures devraient leur permettre de rétablir des contacts et des liens avec leur milieu de vie dans des espaces de resocialisation (Emploi-Québec, 1998). Ces mesures très similaires à celles déjà mises en place lors de la réforme de 1989, permettent de constater « une relation de continuité » entre ces deux réformes (Ulysse et Lesemann, 1999 : 74). Cependant, la réforme de 1996 semble s'axer sur la confirmation et la concrétisation des orientations déjà prises en 1989 tout en ciblant précisément l'encadrement et le suivi des prestataires au niveau local.

2.3 Enjeux, débats autour des réformes

Avec la réforme de 1989, le Québec est passé d'un système comprenant des mesures principalement orientées vers l'aide au revenu à un système qui privilégie les mesures axées sur l'engagement des prestataires vers l'intégration au marché du travail (Levesque, 2001). Concernant ce projet de réforme, les économistes Rose et Aubry ont publié un rapport en 1988 dans lequel ils expliquent certaines de ses incohérences fiscales. Selon eux, la réforme de l'aide sociale fait suite à une réforme fiscale majeure amorcée en 1985 et qui s'est mise en place sans consultation de la population. À la suite du document d'orientation du Ministre de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu déposé en 1987, une commission parlementaire a effectué des consultations sur la réforme de l'aide sociale. Sur l'ensemble des mémoires présentés lors de cette commission, la quasi-totalité sont défavorables ou émettent des réserves relatives à la réforme. Néanmoins, le ministre décide de déposer le projet de Loi. Rose et Aubry (1988) insistent sur le fait que le projet de loi accablerait davantage les personnes, qui dans un contexte économique difficile, sont non seulement déjà victimes du chômage et de la précarité, mais qui en deviennent responsables par cette réforme. En proposant deux programmes d'aide sociale (aptes/inaptes) pour lesquels le gouvernement n'aurait publié aucune évaluation pertinente, le ministre va mettre en place des programmes dont il a été démontré qu'ils n'avaient pas d'impact durable sur la réinsertion (Brouillette et al, 1988 cité dans René et al., 1999). Par ailleurs, non seulement les programmes proposés par le ministre ne déboucheraient pas sur des emplois stables, à temps plein avec un salaire décent, mais ils concéderaient aux bénéficiaires de l'aide sociale une réputation d'incompétence et d'instabilité (Rose et Aubry, 1988). De plus, la réforme a eu pour conséquence de permettre à certains employeurs d'éliminer des emplois stables et d'éviter d'en créer afin de profiter de cette main-d'œuvre accessible dans le cadre des programmes d'aide sociale.

Selon Rose et Aubry, par la réforme de 1989, le gouvernement a évité de prendre pleinement ses responsabilités en s'attaquant aux problèmes économiques

fondamentaux. Tout comme d'autres pays (l'Autriche, la Norvège et la Suède) qui ont réussi, malgré un contexte de crise, à conserver un taux de chômage faible, le Canada et le Québec auraient dû opter pour une stratégie de plein emploi. Au niveau fiscal, en réduisant les impôts des contribuables à moyens et faibles revenus, le Québec aurait pu redynamiser la consommation et, de ce fait, la création d'emplois. Au lieu de cela, en augmentant les impôts pour ces personnes et en créant des abris fiscaux pour les compagnies et les personnes ayant des revenus élevés, l'épargne a été encouragée au détriment de la stimulation du marché de l'emploi. Rose et Aubry suggèrent d'autres stratégies qui auraient dû être mises en place pour pallier à la crise, telles que l'action sur les taux hypothécaires afin de stimuler l'achat immobilier et de ce fait, la création d'emplois dans la construction (domaine très fragilisé par les crises) et l'aide aux entreprises pour la maîtrise des changements technologiques. Pour ces auteurs, la réforme illustre une volonté de la part du gouvernement de rendre les personnes assistées sociales responsables de leur situation. En effet, contrairement au préjugé ambiant qui présupposerait que les personnes assistées sociales se complaisent dans la dépendance au système, Fortin (1988) explique qu'une vie de privations ne peut représenter le rêve de ces personnes. De plus, l'accès à un emploi précaire, mal rémunéré et dévalorisant ne peut être une stimulation suffisante. Enfin, à cette époque, autant les membres du Conseil du patronat qu'un organisme de défense des droits des personnes assistées sociales (F.C.P.A.S.Q.) s'entendent sur la difficulté à réintégrer le marché du travail et émettent des réserves quant à la réforme.

La réforme de 1996 semble être une continuité de la loi adoptée lors de la réforme de 1989 avec des changements qui s'apparenteraient à un régime de « workfare ». Concrètement, elle implique davantage d'obligations pour les prestataires de l'assistance sociale en ce qui concerne la participation aux mesures de retour à l'emploi (Desgagnés pour le F.C.P.A.S.Q., 1999). Standing explique que même si l'association à un régime de « workfare » dans le discours semble encore vague, dans les faits elle s'en apparente relativement, car en ce qui concerne la réforme : « la notion fondamentale est que les individus peuvent bénéficier de transferts de revenus de la part de l'État à la condition impérative qu'ils se conforment à des obligations

précises en matière de travail que leur fixent des organismes publics ou leurs représentants » sous peine de sanctions telles que la réduction ou la perte de leur prestation (Standing cité dans Desgagnés pour le F.C.P.A.S.Q., 1999 : 18). Aussi, cette réforme sous-tend la possibilité de laisser davantage de latitude aux agents d'aide à l'emploi afin qu'ils répondent adéquatement et individuellement aux besoins des personnes en matière d'intégration au marché de l'emploi. L'approche semble appropriée puisqu'elle propose un accompagnement individualisé des parcours des personnes, mais elle augmente les possibilités de décisions arbitraires, notamment par rapport aux sanctions. Dans cette perspective, non seulement la garantie de la subvention aux besoins de bases ne semble pas effective, mais la réforme ajoute des risques de nouvelles sanctions pouvant être basées sur des jugements arbitraires dont aucune possibilité d'appel les concernant n'est prévue par Emploi-Québec (Desgagnés pour le F.C.P.A.S.Q., 1999).

Par ailleurs, la question du renforcement des contrôles et de l'augmentation des visites à domicile est au cœur des discussions relatives aux deux réformes. En effet, le gouvernement met la question de la pauvreté et de l'exclusion du marché du travail au centre de ses préoccupations en voulant agir sur le parcours des personnes à l'aide sociale afin de faire de l'insertion sociale et professionnelle son objectif final (M.S.R., 1996) qui va prendre forme dans la réforme de 1996. Paradoxalement, l'augmentation des contrôles produit un effet stigmatisant sur ces populations. Selon Gow, Noël et Villeneuve (1993) l'opération des visites à domicile vise à démontrer la rigueur du gouvernement en ce qui concerne le contrôle de l'accès à l'aide sociale. Les opposants aux visites à domicile ont mis l'accent sur les droits des assistés sociaux, mais les auteurs mettent davantage l'accent sur l'inefficacité de ce type de contrôle. En effet, selon eux, le contrôle est nécessaire, mais pas de manière stigmatisante et abusive. Les visites à domicile ne constituent pas un exemple de bonne gestion des fonds publics. Non seulement la politique n'a jamais été évaluée, mais les résultats escomptés des visites à domicile font état d'une faible économie compte tenu des coûts de l'opération. De plus, l'opération ne démontre pas des effets de dissuasion réelle. Les résultats des études du Groupe de recherche et d'étude sur

les transformations sociales et économiques dirigées par Gow, Noël et Villeneuve effectuées à cette époque démontrent qu'une plus grande rigueur dans l'administration des dossiers des bénéficiaires aurait été plus efficace que les visites à domicile. Enfin, des études sur la fiscalité et l'aide sociale (Alm, Jackson et McKee, cité dans Gow et al., 1993) suggèrent que les individus respectent plus les règles qu'ils perçoivent comme légitimes et justes. Aussi, selon Etzioni (1989), il y aurait davantage à économiser en simplifiant et en clarifiant les principes d'administration de l'aide sociale afin de les rendre moins complexes et plus transparentes. En effet, d'après le Conseil national du bien-être social du Canada (1992 : 18), le nouveau système du Québec est « peut être le plus complexe de tous les régimes de bien-être social provinciaux et territoriaux ».

La réforme de 2007 basée sur le projet de loi 57 a remplacé la *Loi sur le soutien du revenu et favorisant l'emploi et la solidarité sociale* mise en place en 1996 par la *Loi sur l'aide aux personnes et aux familles*⁸. Cette réforme vise à « mettre en oeuvre des mesures, des programmes et des services afin de favoriser l'autonomie économique et sociale des personnes et des familles » (M.E.S.S, 2004). Elle prévoit quatre programmes qui remplacent le programme d'assistance-emploi initial : le Programme d'aide sociale et le Programme de solidarité sociale. Le Programme alternative jeunesse pour les 18-25 ans et les Programmes spécifiques permettent le versement de l'aide financière selon des conditions déterminées par le Ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Avec les Programmes spécifiques, le Ministre a la possibilité de créer autant de programmes qu'il y a de situations particulières. Ces programmes sont principalement gérés en partenariat avec les entreprises privées et les organismes communautaires et ne laissent aucun recours aux personnes qui y participent (Desgagnés pour le F.C.P.A.S.Q., 2005). Concrètement, le ministère a prévu un ensemble de programmes destinés aux personnes « aptes » au travail. La participation à ces programmes permet aux personnes de se voir octroyer une allocation de 130 \$ par mois intitulée « prime à la participation » (M.E.S.S, 2004). En

⁸ L.R.Q., chapitre A-13.1.1 Conformément à l'article 9 de la Loi sur la refonte des lois et des règlements (chapitre R-3), le chapitre 15 des lois de 2005, tel qu'en vigueur le 1^{er} janvier 2007, à l'exception des articles 174, 176 et 200, est abrogé à compter de l'entrée en vigueur du chapitre A-13.1.1 des Lois refondues.

d'autres termes, la nouvelle division des programmes de la réforme de 2007 tend à instaurer un régime d'aide basée sur le mérite pouvant avoir pour conséquences de renforcer les décisions arbitraires au détriment des droits des personnes, notamment avec les Programmes spécifiques. Avec une catégorisation encore plus minutieuse, elle risque d'accentuer la division entre pauvre « méritant » et « non-méritant » et de créer de « nouvelles zones de non-droit », notamment avec le Programme Alternative Jeunesse et les Programmes spécifiques (F.C.P.A.S.Q., 2004 : 15, 22).

Conclusion

John Stuart Mill (cité dans Bernard Fortin, 1998 : 5) décrivait le caractère fondamental de la lutte à la pauvreté en ces termes : « Comment accorder une aide généreuse aux plus démunis, tout en minimisant l'incitation à la dépendance ». Par ces propos, il mettait déjà en évidence l'enjeu auquel est confrontée toute politique de sécurité du revenu, à savoir, concilier l'équité et l'efficacité (Fortin, 1998). Ainsi, en accordant une aide minimale afin de couvrir les besoins de base d'une personne et en développant son employabilité, le gouvernement du Québec voudrait agir sur les parcours des personnes afin de contrer leur dépendance au système et de favoriser leur insertion. De ce fait, l'analyse des expériences vécues dans le cadre de ce mémoire pourrait faire émerger des éléments complémentaires. En effet, après avoir recensé la perception politique de la condition de personnes à l'aide sociale, nous pourrions recenser celle des personnes qui vivent quotidiennement dans cette condition. Si l'aide sociale est insuffisante pour couvrir les besoins de base, l'analyse des réseaux sociaux pourrait nous renseigner sur une des stratégies auxquelles pourraient avoir recours ces personnes pour sortir de l'aide sociale. De même, la compréhension de l'impact de la discrimination et de la stigmatisation dans le quotidien de ces personnes du fait de leur condition d'assistés sociaux ne devrait pas s'effectuer sans considérer les rapports sociaux dans lesquels elles sont impliquées. La revue de littérature sur les réseaux sociaux dans le chapitre suivant nous permettra de saisir dans quelle mesure cette méthode d'analyse peut permettre d'identifier des indicateurs de ces rapports.

Chapitre 3. Les réseaux sociaux

Dans ce chapitre, nous allons tenter de mettre en place des éléments de définition d'un outil d'analyse utilisé dans le cadre de la recherche, à savoir, les réseaux sociaux. En effet, l'analyse de réseaux peut se révéler être un outil pertinent permettant de mettre en évidence l'insertion d'une personne dans un réseau de relations. Ce chapitre va permettre d'exposer les concepts reliés à cet outil afin de comprendre dans quelle mesure il pourrait permettre d'identifier certains indicateurs relatifs aux dynamiques des rapports sociaux.

Tout d'abord, il convient de rappeler certains éléments théoriques posés dans le chapitre de présentation, à savoir que la pauvreté peut être pensée en termes de rapports sociaux. Simmel (1858-1918, 1998) nous a permis de comprendre que la pauvreté résulte d'un ensemble d'indicateurs collectivement admis comme étant associés à cette condition et reconnus comme tel. Ainsi, par la reconnaissance collective du statut de prestataire d'aide sociale, la pauvreté est, dans un premier temps, reconnue institutionnellement et, dans un second temps, considérée comme un rapport et non comme un état. Par ailleurs, Castel (1991) complète cette idée en abordant le concept de la désaffiliation. Pour lui, il s'agit du point d'explication qui relie les différentes situations de précarité, en ce sens qu'elles sont interdépendantes de la dissociation progressive du lien social. Cependant, il est nécessaire d'examiner dans quelle mesure l'analyse de réseaux permettrait de saisir les rapports sociaux. Les définitions et éléments théoriques de l'analyse de réseaux ainsi que l'application de la notion de capital social dans une perspective de compréhension des inégalités sociales que nous détaillerons ensuite pourront nous permettre de progresser dans notre réflexion.

3.1 Les réseaux sociaux permettent-ils de saisir les rapports sociaux ?

Simmel (1858-1918, 1999) apporte des éléments de réflexion à ce sujet. Dans son analyse théorique sur les croisements des cercles sociaux, l'auteur postule que les

groupes d'individus se forment selon la même logique que les constructions sociales, c'est-à-dire que le contexte social et historique influence le processus de regroupement. Il expose la transition qui s'est opérée au niveau des constructions sociales pendant la Renaissance, où les critères de regroupement des individus reposant sur l'aspect économique et moral ont laissé la place aux réunions selon les intérêts intellectuels. Comme pour les représentations sociales, le contenu qui se constituait dans le recoupement des groupes de nature différente est déterminé par les « cercles » liés par l'intérêt intellectuel. De ce fait, l'individu peut appartenir à plusieurs cercles selon ses intérêts et cette identification permet de cerner la caractéristique subjective de la culture et de la société. Cette composition permet à l'individu d'endosser des rôles et des statuts différents selon le cercle. Ainsi, il ne reste plus cantonné à une *place* hiérarchique fixe. Il peut réguler ses rapports de domination et la concurrence qu'il subit dans un cercle en l'opposant indirectement à sa position dans un autre cercle. Cette théorie s'inscrit dans la tradition de l'interactionnisme symbolique, où les individus sont certes produits de leur environnement, mais peuvent également agir sur celui-ci.

Par ailleurs, Hutubise, Vatz Laaroussi et Dubuc (2000) nous invitent à porter attention au fait que le réseau se différencie de la relation ou du rapport. En effet, le réseau permet de prendre de la distance et les interactions représenteraient des indices des dynamiques de réseau. Pizarro (1999) nous éclaire sur le sujet en mettant en évidence le statut épistémologique du concept d'individu et des rapports sociaux qu'il considère comme des liens interindividuels. Il remet en question les pratiques actuelles d'analyse de réseaux qui, selon lui, sont principalement axées sur le développement d'outils mathématiques et dénouées de signification théorique. Cette lacune réside dans le fait que le concept de relation sociale utilisé en analyse de réseau relève surtout les logiques binaires des rapports d'interaction entre des individus conscients. L'auteur regrette le manque de considération des processus sociaux qui sont des changements s'opérant dans le temps et de ce fait, le manque de considération de la dimension temporelle des rapports sociaux. Pizarro (1999 : 146) insiste sur la nécessité de considérer les rapports sociaux comme « des faits

idéologico-institutionnels, non pas ontologiquement, mais dans la mesure où nous les prenons comme des données ». Il justifie cette hypothèse par le fait que selon lui, une personne dans une société est définie juridiquement, notamment par le droit civil. En donnant un nom à une personne, la société lui confère un ensemble de droits et d'obligations et la famille, de ce fait, devient une personne juridique. Les personnes imbriquées dans des familles prennent alors une dimension institutionnelle en ce sens que leur implication dans une famille détermine d'une certaine manière l'ensemble de leurs relations futures. Cependant, Pizarro nous indique la nécessité de conserver l'hypothèse idéologique relative aux capacités et aux choix individuels des personnes poursuivant leurs propres objectifs. Afin de résoudre ces questions épistémologiques relatives aux rapports sociaux dans l'analyse de réseaux, il postule le concept de place. La place d'un individu est, selon lui, caractérisée par un « nœud de relations entre institutions unifié par l'individu » (Pizarro, 1999 : 149). Ainsi, d'après Pizarro, les rapports sociaux représentent « des régularités observées des places occupées par les sujets dans la reproduction sociale des processus de production » (Pizarro, 1999 : 157).

3.2 Définitions et éléments théoriques de l'analyse de réseaux sociaux

3.2.1 Réseaux et capital social

Lemieux définit l'analyse de réseaux en ces termes :

« Les réseaux sociaux sont faits de liens, généralement positifs, forts ou faibles, tels qu'il y a une connexion directe ou indirecte de chacun des participants à chacun des autres, permettant la mise en commun des ressources dans le milieu interne » (Lemieux, 2000 : 18)

Les liens positifs représentent l'identification ou le sentiment d'appartenance (Simmel, 1955) alors que les liens négatifs réfèrent à l'indifférence. Les liens forts ou faibles sont déterminés par Granovetter (1973) selon des critères relatifs au temps consacré à la relation, à l'intensité des émotions et au degré d'intimité. « *La mise en commun* » signifie que les informations, les règles, les biens et les services sont

communs aux membres du réseau. Cet ensemble de ressources constitue le capital social. Coleman (1988) le définit de cette manière et complète en expliquant que le capital social d'un individu représente une ressource dans laquelle il a un intérêt et qu'il utilise afin d'atteindre un but. Même si cette définition peut paraître uniforme, cette notion du capital social mérite néanmoins d'être approfondie, car la littérature nous rapporte une pluralité de définitions relatives à cette notion. Que le capital social soit en lien avec des valeurs et se transmette par la socialisation passant par la scolarité pour Bouglé (1922), il relève principalement de la confiance et est considéré comme étant une aptitude pour Fukuyama (1995). Que la définition du capital social soit en lien avec l'environnement social d'un individu selon « l'habitus » de Bourdieu (1980) ou au niveau des bénéfices qu'il apporte à l'individu selon Snijders (1999), la problématique de la définition du capital social se situe au niveau du point de vue selon qu'il soit micro ou macrosociologique. En effet, certains auteurs adoptent le point de vue macrosociologique et désignent par la notion de capital social la structure des ressources partagées par les membres d'un groupe ou d'une société, régulée par un ensemble de valeurs et de normes (Coleman, 1990; Fukuyama, 1995; Putnam, 1995; Tocqueville, 1981). Cependant, cette conception du capital social présente le défaut de ne pas se distinguer du concept de culture. D'autres auteurs adoptent le point de vue microsociologique et considèrent le capital social comme un ensemble de ressources qui relève des caractéristiques individuelles relatives aux capacités relationnelles. Pour ces auteurs, le capital social est un ensemble regroupant les relations d'une personne. Au niveau du point de vue mésosociologique, on retrouve des auteurs comme Burt (1995) et Granovetter (1982) qui définissent le capital social du point de vue de l'individu, mais vont rechercher dans la structure des mécanismes d'explication des liens et de la production des normes.

3.2.2 Critique et constat théorique

Ces différentes approches, qui proposent une application structurelle du capital social sont critiquées par Lévesque (2000) selon trois principes. Premièrement, il est selon lui, difficile de comprendre le capital social sans le contextualiser dans un

espace social. Il donne l'exemple des gangs de rue qui possèdent la même structure que la famille au regard de la définition des réseaux, mais qui ne présentent pas les mêmes effets. En effet, les deux groupes sont caractérisés par des liens forts (Granovetter, 1973) mais leur homogénéité est différente. En analyse de réseau, l'homogénéité relationnelle relève d'une forte corrélation entre les statuts des contacts alors que l'hétérogénéité relève, au contraire de sa diversité (Degenne et Forsé, 2004). Les relations homogènes produisent du capital social qui unit, ou « bonding social capital » alors que les relations hétérogènes produisent du capital social qui relie, ou « bridging social capital » (Putnam, 2000⁹ ; Gittel et Vidal, 1998 : 8). Dans l'exemple des gangs de rue il est possible de se représenter que le groupe puisse produire du capital social qui unit étant donné l'apparente homogénéité des statuts. En ce qui concerne l'exemple de la famille, il est plus difficile de déterminer quel type de capital social elle peut engendrer. En effet, elle peut autant produire du « bonding social capital » de la même façon que les gangs de rue en raison des liens forts qui la composent, mais également du « bridging social capital » en raison d'une éventuelle hétérogénéité des statuts de ses membres.

Deuxièmement, Lévesque critique la conception du capital social de Coleman, qui identifie ses formes en fonction des normes, de la confiance et de l'engagement civique. Selon Lévesque, la confiance ne peut être la composante du capital social puisqu'elle est sa résultante. Enfin, Lévesque met en évidence le fait que le capital social est souvent défini par ses fonctions et non en tant que notion. Nan Lin (1995) apporte des éléments qui permettent de clarifier le concept en y insérant sa théorie des ressources sociales. Dans cette théorie, il met en évidence la place de l'acteur dans un contexte structural. Ce concept applique les caractères relationnels et interactionnels dans l'analyse afin de ne pas se limiter aux positions symboliques de l'individu ou de la structure. Il postule l'idée d'une structure hiérarchisée et implique la notion d'action des individus. Bourdieu (1980), en déconstruisant le capital social, insiste sur le fait qu'il se compose de relations individuelles qui viennent enrichir les ressources des réseaux sociaux.

⁹ Putnam a popularisé cette distinction mais la création en revient à Ross Gittel et Avis Vidal (1998 : 8)

Néanmoins, Lin (1995) illustre le fait que les ressources sociales représentent un élément essentiel du capital social en ce sens qu'il fait l'articulation entre le groupe et la structure. En effet, les propriétés de la structure sociale sont relatives à une hiérarchisation selon le statut, la richesse et le pouvoir impliquant l'effet d'accumulation des avantages pour ceux qui montent dans la structure. En ce qui concerne la microstructure, ses propriétés rendent compte d'un effet d'affinité et d'équivalence hiérarchique dans les interactions et de deux formes d'actions individuelles rationnelles qui permettent l'entretien des relations d'équivalence ou la quête de relations hétérogènes prodiguant la mobilité sociale. L'auteur nous présente également les notions de force des liens en rapport avec les deux configurations d'actions individuelles. Les liens sont forts dans des interactions homogènes et faibles dans les contextes de relations hétérogènes. Cependant, ce sont les liens faibles qui enrichissent les acteurs sociaux et leur donnent accès à des informations différentes, facteurs de mobilité sociale. De plus, les ressources personnelles de la personne lui sont attribuables, mais l'accès au réseau social par le biais de ses contacts nécessite un choix rationnel relatif à ses objectifs, le positionnant au rang d'acteur. De plus, ce sont les ressources sociales qui accentuent principalement l'effet d'extension du réseau. Ainsi, la pérennité et la morphologie d'un réseau dépendent des choix rationnels des individus et de leur capacité à entretenir des relations personnelles.

3.3 Le capital social et les inégalités

3.3.1 Influence du capital humain sur le capital social

Un autre aspect théorique du capital social qui permet d'établir des liens pertinents par rapport à la population impliquée dans la recherche est celui proposé par Burt (1995). En effet, il nous apporte un autre point relatif à la notion de capital social et de sa rentabilisation. L'intérêt pour la recherche se situe au niveau des notions de capital humain et de capital social, ainsi que sur la possibilité d'enrichir le capital humain par le capital social. Le capital humain constitue les qualités

individuelles d'une personne alors que le capital social se crée dans l'interaction sociale (Burt, 1995). Cette notion soulève l'idée des inégalités relatives aux différentes caractéristiques individuelles pour le capital humain et celles relatives aux différents contextes socioculturels ou « habitus » de Bourdieu pour le capital social. Les influences sur le capital social dépendent de la taille, de la densité et de la hiérarchie du réseau. La taille du réseau découle du nombre de personnes et des liens entre ces personnes, la contrainte et l'homogénéité étant plus fortes dans les petits réseaux en raison d'un apport moindre d'informations diverses permettant de les mettre en concurrence. La densité influence également la contrainte en ce sens que plus un réseau est dense, plus la contrainte est forte. En ce qui concerne la hiérarchie du réseau, elle est définie par trois facteurs tels que la contrainte, l'intermédiarité d'une personne et les liens indirects de celui qui a la position hiérarchique la plus haute avec les autres membres du réseau. La forte hiérarchie d'un réseau augmente sa contrainte. Ainsi, les perspectives théoriques que proposent Lin (1995) et Burt (1995) nous permettent de déterminer comment les réseaux sociaux peuvent, eux aussi, être actifs dans la reproduction des inégalités. Dans le cas de la théorie de Lin (1995), nous remarquons que la position sociale des membres du réseau associée aux capacités des individus à utiliser les ressources du réseau va être déterminante dans la vie et la position sociale d'une personne. Burt (1995) ajoute que ce sont les positions de ces mêmes contacts qui vont avoir une influence déterminante dans l'enrichissement du capital humain de l'individu.

La plupart des auteurs remarquent l'existence des effets pervers du capital social, mais celui-ci est tout de même généralement utilisé dans une perspective de développement. Ces effets pervers relèvent de l'exclusion sociale et se révèlent lorsque les groupes sont homogènes avec des liens forts et fermés sur eux-mêmes. Lévesque (2000) nous met également en garde lorsqu'il démontre qu'il n'est pas possible de comprendre le capital social sans identifier l'espace social dans lequel cette réalité se produit. L'amalgame possible du point de vue structurel entre un réseau familial et celui du gang de rue nous permet de comprendre que la présence de capital social ou de réseaux denses ne signifie pas nécessairement le type d'insertion

selon les normes et les valeurs de la société. Par ailleurs, la présence ou non de contacts ayant une position « élevée » dans la hiérarchie sociale d'un individu selon le schème de Lin (1995) représente un facteur de reproduction des conditions sociales et de ce fait, des inégalités. Au regard de ces théories, l'influence des réseaux peut être définie selon des dimensions individuelles et structurelles. Malgré tout, pour être active effectivement cette influence nécessite la réunion de ces deux dimensions (Lin, 1995). Cependant, la structure du réseau étant à la base déterminée par l'environnement socio-économique de départ d'un individu, celle-ci peut changer selon les possibilités et les choix d'un individu. La transformation d'un réseau s'opère dans une dynamique complexe et multidimensionnelle qu'il faudrait rechercher empiriquement, mais il est néanmoins possible de poser quelques bases concernant le fonctionnement des relations sociales.

Aussi, Carpentier et Ducharme (2005) exposent la façon dont l'approche des réseaux sociaux a connu deux grands changements concernant ses perspectives méthodologiques. Le premier changement est relatif à l'intérêt pour l'analyse de l'émergence des réseaux et leur évolution. Le deuxième virement paradigmatique, dans lequel se retrouvent des auteurs comme Lin (1995), concerne une prise en compte croissante du rôle des individus - inscrits dans un contexte social - dans la construction de leurs relations. Ces auteurs ont démontré que l'analyse des réseaux sociaux représente un cadre propice afin de mettre en évidence des éléments relatifs à la structure, le contenu et les fonctions de manière à permettre la compréhension de l'évolution des processus de soutien (Carpentier et Ducharme, 2003). Dans leur étude sur les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et du rôle des proches aidants, ils ont tenté de combiner l'approche des réseaux sociaux à l'analyse qualitative afin de mettre en place une méthode qui permette d'inclure la dimension temporelle et de rendre compte de l'évolution des rapports entre les individus (Carpentier et Ducharme, 2005). Ils proposent une méthode novatrice élaborée dans le cadre d'une étude longitudinale basée sur la technique de l'entretien semi-dirigé qui propose de recenser les contacts, la qualité ainsi que la fréquence des rencontres, mais également les événements permettant de comprendre les transformations du réseau.

3.3.2 La spécificité de notre population : les études sur le sujet.

Dans une étude relative à l'intégration des personnes assistées sociales au Québec, René, Lefebvre, Provost et Panet-Raymond (1999) démontrent l'importance des liens familiaux pour des personnes vivant des situations de pauvreté. En effet, leur premier constat réside dans le fait que l'aide sociale est corrélée à une pauvreté économique, mais que cette situation est en quelque sorte modérée par la conservation de liens familiaux. Les réseaux familiaux présentés dans l'étude sont en général composés de frères, de soeurs et de parents proches qui leur apportent un soutien matériel et parfois un soutien affectif. En ce qui concerne les amis, ils sont soit inexistantes, soit peu sollicités en cas de difficultés. Les auteurs nous indiquent que les personnes qui ont généralement recours aux réseaux d'amis sont pourvues d'un meilleur capital social et culturel ou d'une plus grande motivation à s'en sortir. Les liens et l'entraide avec le voisinage sont rares en milieu urbain et sont plutôt d'usage pour les personnes vivant en campagne. Enfin, les ressources communautaires n'engendrent pas les liens escomptés, sauf dans les cas de bénévolat et de demande de services temporaires. Les personnes ayant un réseau moins présent sont généralement des hommes qui vivent de l'aide sociale et ne parviennent plus à retourner sur le marché du travail pour des raisons telles que l'âge, le niveau de scolarité ou encore, le contexte économique. Du fait de leur situation, ces hommes semblent s'être progressivement désaffiliés de leur réseau. D'autres personnes ont espacé les contacts avec leur famille et leurs amis faute de pouvoir participer aux activités et d'entretenir une réciprocité dans les rapports. Aussi, une étude effectuée par Hurtubise, Vatz Laaroussi, et Dubuc relative à l'itinérance chez les jeunes de Sherbrooke (2000) nous éclaire sur le rôle particulier de la famille dans les réseaux des personnes qui vivent des situations précaires. Du fait de leur particularité d'adolescents, les jeunes de Sherbrooke ont souvent un discours négatif sur la famille. Néanmoins, elle garde un rôle positif dans le réseau par le maintien du support matériel et affectif demandé et donné. Les frères et sœurs protègent, interviennent et feraient office de médiateurs avec les parents.

Afin de bien comprendre le fonctionnement des relations sociales, il convient de se référer à Godbout (1994). L'auteur expose des éléments relatifs aux relations sociales en mettant au centre de son explication le phénomène du don. La particularité de son analyse réside dans le fait qu'il met en évidence l'existence actuelle du don et en décrit ses formes dans le cadre d'une dynamique de relations sociales. En ce qui concerne les relations amicales plus ou moins fortes, la réciprocité du don dans un plus ou moins long terme est au cœur du fonctionnement de ce type de relation. En effet, accepter un don d'une connaissance signifie aussi accepter une relation plus profonde avec lui puisqu'il entraîne celui qui l'accepte dans un processus de réciprocité. Florence Weber (citée dans Godbout, 1994) ajoute que la réciprocité n'est pas immédiate, qu'elle implique la personne dans une continuité de la réciprocité du don, qui favorise donc le lien, et qu'elle implique dans cette relation, au-delà de l'individu, l'ensemble de son réseau social. De plus, le capital social est qualifié, comme nous l'avons vu, selon les trois composantes de la contrainte d'une personne dans son réseau que sont la taille, la densité et la hiérarchie. Selon ce point de vue, nous comprenons que les réseaux peuvent aussi reproduire les inégalités et nous pouvons nous interroger dans ce contexte sur le choix des possibilités effectives des individus.

En effet, plus le réseau d'une personne est grand, plus il offre un choix important d'informations provenant de sources variées. Mais, pour que les informations soient nouvelles et intéressantes pour permettre à une personne de les utiliser afin d'atteindre un but (trouver un logement ou un emploi), le réseau ne doit pas être trop dense (composé exclusivement de liens forts). Enfin, l'hétérogénéité des contacts et la hiérarchisation variée de ceux-ci pourraient permettre une mobilité sociale qui améliorerait les conditions de vie. Si, à l'inverse, le réseau d'une personne est petit et dense, sa contrainte augmente et affecte sa capacité d'action. Par ailleurs, si les ressources d'une personne lui sont assignées par son environnement socio-économique et sa socialisation, l'accès au réseau social nécessite quant à lui des choix rationnels relatifs à des objectifs. Ainsi, la composition et l'utilité d'un réseau dépendraient des choix des individus et de leur capacité à entretenir des relations

personnelles. Dans cette perspective, les dimensions individuelles et structurelles doivent être réunies dans l'analyse, comme le souligne Lin (1995). Ainsi, même si la structure du réseau est déterminée par l'environnement socio-économique de départ, les possibilités et les choix d'un individu permettraient le changement. Mais quelles sont les capacités relationnelles d'une personne vivant dans la pauvreté ? Peut-elle vraiment entretenir ses relations quand nous savons qu'une des causes de la désaffiliation est due à l'incapacité financière de suivre les membres de la famille et les amis dans leurs loisirs et sorties (René et al., 1999) ? Peut-elle simplement entretenir la réciprocité des cadeaux, des dons et, de ce fait, la relation (Godbout, 1994) lorsque ses revenus suffisent à peine à couvrir ses besoins de base ?

Conclusion

Ce mémoire a pour objectif la tentative d'élaborer un modèle d'analyse des réseaux qui permette de rendre compte de la dynamique des rapports sociaux. Aussi, tenter de comprendre les dynamiques complexes des rapports sociaux en utilisant la méthode d'analyse de réseaux sociaux semblerait possible nous abordions cette technique dans une optique davantage qualitative (Pizarro, 1999 ; Carpentier et Ducharme). Ce constat théorique suggère de porter attention, lors de l'élaboration du guide d'entrevue, à une possibilité effective de faire émerger des réseaux sociaux des discours qualitatifs. Les perspectives théoriques en matière d'analyse de réseau concernant l'influence des formes de relations dans la production d'un type de capital social qui unit ou qui relie (Degenne et Forsé, 2004 ; Putnam, 2000¹⁰ ; Gittel et Vidal, 1998 : 8) utilisée dans l'élaboration d'un modèle d'analyse qualitative des réseaux nous invite à prendre en considération les possibilités d'action offertes par les différents contacts. Par ailleurs, les constats effectués par Granovetter (1973) concernant l'influence de la force des liens dans la réinsertion professionnelle en lien avec l'objectif du mémoire nous incite à relever dans les entrevues les termes et les qualifications employés par les répondants pour décrire un contact. En effet, les liens sont forts lorsque les interactions sont homogènes (telle que la famille proche par

¹⁰ Putnam a popularisé cette distinction mais la création en revient à Ross Gittel et Avis Vidal (1998 : 8)

exemple, car la famille éloignée peut être hétérogène) et faible dans les contextes de relations hétérogènes (tels que les amis, mais surtout les connaissances, car les amis peuvent devenir homogènes). Les liens faibles sont facteurs de mobilité sociale, car ils donnent accès, entre autres, à des informations nouvelles. Ainsi, il peut être pertinent de conserver les termes employés par les répondants lors de l'identification des contacts et de trouver une méthode qui permette de rendre compte de la manière dont la personne évalue ses liens. Enfin, les résultats de l'étude relative à l'intégration des personnes assistées sociales au Québec de René et al. (1999) concernant les différents types d'aide apportés en fonction des catégories de contacts - telles que la famille, les amis ou connaissances et les organismes - peut apporter des pistes de réflexion concernant l'intérêt d'organiser les contacts selon ces catégories au moment de l'élaboration méthodologique.

Les travaux de Lévesque (2000) et de Lin (1995) nous éclairent sur le fait que le capital social peut reproduire des inégalités sociales et qu'il pourrait donc être pertinent de le contextualiser pour pouvoir davantage identifier si ses effets sont positifs ou négatifs. De plus, la prise en compte de la dimension temporelle semble indispensable à la compréhension de l'inscription des personnes dans des rapports sociaux (Pizarro, 1999 ; Carpentier et Ducharme 2005). Aussi, les perspectives de désaffiliation progressive du lien social relative à notre population décrite par Castel (1991) et suggérée par René et al. (1999) confirme l'intérêt de mettre en évidence les transformations temporelles, notamment les changements qui peuvent s'opérer dans les configurations des réseaux au fil des expériences. Ainsi, l'analyse de réseaux sociaux combinée à celle des expériences de vie pourrait être une piste d'analyse qualitative des réseaux sociaux si elle nous permet d'identifier les actions des personnes dans un contexte structural qui pourrait être les réseaux sociaux (Lin, 1995). Afin de cerner si cette approche d'analyse, dans le cas de l'étude des conditions de vie de personnes vivant de l'aide sociale, pouvait relever des éléments de compréhension intéressants à ce sujet, nous recenserons dans le chapitre suivant des éléments théoriques et des définitions relatives aux différentes méthodes de recherche qui permettent de considérer les expériences vécues.

Chapitre 4. Les expériences de vie dans l'approche biographique, les trajectoires de vie ou les parcours de vie ?

Il existe différentes techniques permettant de rendre compte des expériences vécues. En effet, elles peuvent être décrites par des pratiques aussi variées que le récit de vie, la biographie et même l'autobiographie. Ces pratiques peuvent autant prendre la forme qualitative (récit de vie, autobiographie) que quantitative (études longitudinales, études statistiques). Enfin, elles appartiennent à différentes conceptions théoriques telles que celle de l'approche biographique, l'étude des trajectoires de vie ou celle des parcours de vie. Afin de mieux comprendre cette pluralité, ce chapitre va exposer le contexte d'apparition de ces méthodes et intérêts de recherche mettant l'accent sur les expériences vécues, ainsi que leurs enjeux épistémologiques et méthodologiques.

4.1 Histoire et pertinence des méthodes centrées sur l'expérience des individus

Selon Catani (1982), la perspective de l'approche biographique serait une marque de l'épanouissement de la notion d'individu dans les sociétés occidentales, car : « ce dernier s'y exprime, tant au plan psychologique qu'au plan social, par la valorisation revendiquée de la subjectivité, expression de notre système de valeurs » (Catani, 1982 : 17-18). Effectivement, la biographie apparaît au 16^e siècle, en corrélation avec la reconnaissance progressive d'entités individuelles dans une société. Descartes, en proposant une théorie du sujet au 17^e siècle, met en place des conditions intellectuelles adéquates à la construction théorique de la biographie (Lainé, 1996). Avec la conception de la démocratie américaine au 19^e siècle apparaissent les autobiographies (Niewiadomski, 2000). Ainsi, plus la notion d'individualisme se conceptualise, plus l'approche biographique peut être perçue comme révélatrice des marques individuelles, sociales et historiques dans le récit d'une seule personne. L'individu déterminé par l'histoire est alors également considéré comme agissant sur elle. Selon Bertaux (1989), la différence entre les sociétés traditionnelles et les sociétés modernes réside dans la transformation du rapport à soi. Les sociétés

traditionnelles se caractérisent par un rapport à soi détourné où l'action des individus sur leurs vies passe par la communauté alors que les sociétés modernes permettent de relier leurs actions directement aux conséquences sur leurs vies. En ce qui concerne les méthodes de recherches en sciences humaines, le 19^e siècle est marqué par l'engouement des ethnologues pour la pratique du récit de vie (Niewiadomski, 2000). L'approche biographique permettant la transmission orale des savoirs (Poirier et al., 1983), il n'est pas étonnant qu'elle intéressait à ce point les ethnologues qui étudiaient des sociétés en voie de disparition.

Mais quelles sont les différentes perspectives et approches méthodologiques qui rendent compte des expériences vécues des personnes ?

4.2 L'approche biographique ou histoire de vie : technique ou approche ?

En sociologie, l'approche biographique connaît un engouement au début du 20^e siècle. Ses pionniers, Thomas et Znaniecki (1996) se sont basés sur des autobiographies pour étudier l'expérience de vie des paysans polonais immigrants en Europe et aux États-Unis. Selon eux, « le document personnel, aussi complet que possible, représente le type de données le plus parfait sur lequel les sociologies puissent jamais espérer travailler » (cité par Chevalier 1979 : 84). Ils ont notamment apporté à la sociologie l'importance de prendre en considération les motivations des acteurs associés aux faits sociaux afin de permettre la compréhension et l'explication. Avec l'apparition des théories fonctionnalistes et le perfectionnement des méthodes quantitatives, l'approche biographique connaît une baisse de popularité après la Deuxième Guerre mondiale qui va se régénérer dans les années 1970 (Queloz, 1987). Le contexte d'alors est marqué par une remise en question des méthodologies positivistes effectuées successivement par l'interactionnisme symbolique (1950), et l'ethnométhodologie (1960). Ces courants rejettent la perspective déterministe qui postule que l'individu serait construit par son environnement constitué de structures sociales et qui calque son analyse des phénomènes sociaux sur les méthodes des sciences de la nature afin d'en assurer l'objectivité. Ils préconisent plutôt la

conception atomistique qui considère les individus comme des membres agissants dans la société au travers de leurs interactions dans leur vie quotidienne (Queloz, 1987). Ce débat épistémologique associé à la conceptualisation de l'individualisme grandissant confirme le nouvel engouement pour les approches biographiques. Cependant, la particularité du contexte historique d'après-guerre accentue la nécessité de conserver les témoignages des personnes imprégnés de connaissances traditionnelles culturelles et historiques (Poirier, Clapier & Raybaut 1983). Aussi, le développement des médias encourage l'utilisation d'histoires, de témoignages et des faits de la vie des personnes (Balandier, 1983). En résumé, Ferrarotti (1983) nous explique que l'avènement de l'approche biographique résulte d'une remise en question des outils d'analyse en sciences sociales, indispensable à la compréhension d'un contexte social en mutation.

4.2.1 Définitions

Niewiadomski (2000) nous explique que ces méthodes ont été regroupées sous l'expression « histoire de vie » par Pineau (1993) et ont été définies comme étant la quête et « la construction de sens à partir de faits temporels personnels ». Le Grand (1993), quant à lui, définit l'histoire de vie comme une formule spécifique qui désigne une personne racontant sa vie ou une partie de sa vie à un ou plusieurs narrateurs donnant possiblement lieu à une production de différente nature. L'histoire de vie représente selon Pineau et Le Grand (1993), non pas une méthode, mais une véritable approche, car elle met en place une révolution paradigmatique et renvoie à des problématiques de recherche plus vastes. En effet, l'approche des histoires de vie reconnaît la connaissance de sens commun comme étant une forme de connaissance parmi d'autres (Houle, 1987) et admet qu'une personne, quelle qu'elle soit, puisse avoir des aptitudes à la critique, l'initiative et l'action (Niewiadomski, 2000). Deslauriers, quant à lui, définit l'histoire de vie comme étant :

« Une technique de recherche dans laquelle le chercheur cherche à comprendre le milieu social, les processus sociaux à partir des

expériences d'une personne, mais aussi d'un groupe ou d'une organisation. » (Deslauriers, 1991 : 101).

Selon cette définition, la technique des histoires de vie inclut quelques critères tel le fait de considérer une entrevue comme étant un récit de vie dès lors que la personne interrogée expose à l'interviewer un moment de son expérience vécue. Aussi, Bertaux explique la nécessité pour le chercheur de distinguer l'histoire réelle du récit que la personne en fait. Le récit de la personne est porteur de représentations sociales de la situation. La définition de Bertaux (1980 : 200) permet de préciser que l'histoire de vie est une étude de cas portant sur une personne donnée et comprenant les récits de vie associés à des documents secondaires comme les dossiers administratifs et autres témoignages. Ces définitions permettent de rendre compte de la diversité des approches associées aux histoires de vie et mettent en évidence des enjeux épistémologiques et méthodologiques dans la constitution et la définition des pratiques de description des expériences individuelles.

4.2.2 Approche ou technique : problème de terminologie ou de niveau de réalité ?

Les différentes méthodes permettant de rendre compte des expériences vécues sont dues à une pluralité de courants de pensée et d'objets d'études en sociologie nous indique Queloz (1987). Kellershals, Lazega et Troutot donnent une explication originale basée sur les niveaux de réalité pouvant être atteints grâce aux récits de vie. Ils déterminent cinq niveaux, nécessitant chacun des méthodes différentes (Queloz, 1987). Le premier niveau est celui étudié par Thomas et Znaniecki concernant la définition de « *la personnalité sociale d'un individu* » en fonction de ses attitudes et de ses valeurs. Le deuxième niveau est illustré par l'étude d'une monographie par Crettaz et concerne la volonté pour le chercheur, à la manière de l'ethnologue, d'« accéder à une information spécifique privilégiée sur une époque, un groupe, un espace ». Le troisième niveau revient à « disposer d'un mode original de compréhension du social, ou l'intervention de l'acteur ». Le quatrième niveau veut, à la manière des ethnométhodologues, « définir les procédés subjectifs de reconstruction du temps et de l'espace ». Enfin, le cinquième niveau, expliqué par

Goffman va mettre l'accent « sur la manière dont le sujet se construit une identité pour autrui, comme il se met en scène dans le drame de la conversation » (cité dans Queloz, 1987 : 251).

Catani (1982) recense sept méthodes permettant d'atteindre un ou plusieurs de ces niveaux de réalité. Les *récits pratiques* décrivent généralement des pratiques professionnelles. Les *séquences biographiques* sont ce qu'il définit comme étant des récits relatant des moments précis de la vie de la personne. Les *entretiens biographiques*, regroupant plusieurs moments de la vie de la personne, peuvent compléter un récit de vie intégral. Les *mini-histoires de vie* et les *autoprésentations* sont une composante de *l'histoire de vie sociale* et nécessitent plusieurs entretiens. *L'histoire de vie sociale* est le récit analysé par une personne de son expérience dans un but de transmettre des connaissances jugées utiles du fait de l'importance de leur impact dans sa vie. Les *reconstructions biographiques* sont réalisées par le chercheur soit lorsqu'il a à faire à des *mini-histoires de vie* qu'il veut assembler ou lorsqu'il veut effectuer des études de cas. Enfin, les récits biographiques sont mentionnés par Catani (1982), mais il les nomme *les auto-bio-graphiques* car elles ont la particularité d'être écrites par le chercheur, selon sa demande et non selon celle de la personne interrogée. En effet, il convient de distinguer ici l'autobiographie, qui relève d'une décision personnelle de récit ou d'écriture (aussi appelé autobiographie indirecte) effectuée à la demande du chercheur, et le produit d'une co-construction dans un contexte d'entrevue interactionnelle (Queloz, 1987).

4.3 Les trajectoires de vie : Construction d'une définition qui traverse plusieurs courants de pensée.

4.3.1 Apports de la psychosociologie

La psychosociologie apporte des éléments de définition pertinents en ce qui concerne les trajectoires de vie. Cousineau (2005) explique que le terme de trajectoire est davantage utilisé dans des perspectives psychosociales ou de psychologie

développementale dans des études quantitatives. Selon elle, de plus en plus d'études qualitatives utilisent le terme de trajectoire. Ce type d'étude s'avère pertinent pour mettre en évidence des événements marquant la vie d'une personne ainsi que l'évolution de son comportement dans le temps. De plus, il permet de relever le sens que la personne accorde à ces événements ainsi qu'aux sentiments qu'ils suscitent. En effet, l'évolution de l'impact des événements dans la vie d'une personne est davantage associée à la construction de sa personnalité. Or, de plus en plus, les chercheurs la mettent en relation avec le contexte psychosocial de l'évolution du comportement. Cependant, Cousineau (2005) précise que même si certaines études longitudinales relèvent le contexte psychosocial, cela sera fait de manière quantitative et limitée, négligeant les perceptions des individus. Il est certes nécessaire de procéder à cette étape descriptive des trajectoires par l'évolution des comportements, mais la démarche de compréhension des phénomènes implique la considération des sentiments et du sens associé par les personnes à ces comportements (Lewin, 1967; De Gaulejac, 1997). Enfin, un dernier élément à prendre en considération lorsque l'on s'intéresse aux comportements humains, selon Blumer (1969) et Cormier (1993), réside dans l'importance de l'interaction entre les dimensions individuelles et contextuelles.

À ce sujet, il convient de rappeler ici le concept de « carrière » défini par Goffman. Il emploie ce terme « pour qualifier le contexte social dans lequel se déroule la vie de tout individu. » (Goffman, 1969 : 179). En effet, s'étant intéressé à la carrière des personnes atteintes d'une maladie mentale, il a été attentif à l'influence de la carrière sur la personnalité ainsi qu'aux changements des représentations actives dans la conception de soi et des autres dans les rapports sociaux. Dans le même ordre d'idées, les travaux de Faupel (1991) et de Castel (1994), ont pour particularité de considérer les personnes en tant qu'acteurs sociaux. Non seulement, ils tentent de comprendre la vie des personnes situées dans leur contexte, en relevant l'évolution de leurs comportements, mais ils adoptent une perspective « interactionniste » (Blumer, 1969) en prenant en compte le rapport à autrui. Cette conception permet de rendre compte de la variation possible lorsque nous étudions des trajectoires de vie. Ainsi, la

trajectoire se définit comme une perspective de recherche qui permet de « caractériser l'identité de l'individu et son évolution au regard de son statut, de ses conduites, de sa position sociale, de ses relations » (Bellot, 2005 : 73). Concrètement, il s'agit de reconstituer des éléments de la trajectoire de vie des personnes selon ses différentes dimensions : réseau familial, éducation, santé, expériences de travail, conditions socioéconomiques.

4.3.2 Les applications des trajectoires de vie

Les trajectoires de vie ont été utilisées autant dans des cadres théoriques de type structuraliste qu'interactionniste (Dubar, 1998). En effet, Bellot (2005) nous expose ces utilisations en les discernant par les caractères objectifs et subjectifs des trajectoires. Les trajectoires objectives selon Dubar (1998), de tradition théorique structuraliste, ont pour visée de relever les conditions dans lesquelles se produisent les phénomènes sociaux. Selon cette perspective, la trajectoire est définie comme un angle d'analyse qui regroupe les facteurs déterminant la vie des individus et qui retrace la dynamique de son environnement socio-économique d'appartenance. Du point de vue de l'individu, la notion de trajectoire objective accorde une place à l'individu agissant sur sa trajectoire de vie à l'intérieur des structures qui la déterminent. Selon Bourdieu (1986), la conceptualisation des trajectoires de vie des personnes déterminées à l'intérieur des structures qu'elles fréquentent permet de contrôler le biais subjectif de ce qu'il appelle « l'illusion biographique ». Cependant, cette conception présente la limite de ne pas considérer le sens que les personnes accordent à leurs actions. La trajectoire en construction des interactionnistes permet de compléter ce concept.

Bellot (2005) illustre le fait que cet angle d'analyse est utilisé en criminologie pour expliquer l'apparition chez une personne de conduites déviantes et délinquantes (Le Blanc et Loeber, 1998). Si nous considérons la définition des trajectoires du point de vue structurel, une recherche peut se donner pour objectif de déterminer les facteurs de risque de comportements déviants représentés par le dérèglement social,

familial ou individuel. L'analyse des trajectoires permet de mettre en évidence les défaillances de l'environnement socio-économique dans la socialisation de l'individu. Whitbeck et Hoyt (1999) ont utilisé ce type d'analyse et ont démontré que pour les jeunes de la rue il y a un risque de fragilisation dans la trajectoire sociale dû à la reproduction intergénérationnelle de l'impact des conditions de pauvreté. La perspective structurelle ne signifie pas que l'analyse des trajectoires soit linéaire et statique. Au contraire, Sampson et Laub (1993) ont utilisé ce concept et ont pu démontrer l'influence des expériences sur les trajectoires de vie. Aussi, Lanctot (1999) insiste sur la nécessité de relever les effets socialisants ou désocialisants que peut avoir cette influence des expériences. Ainsi, pour Dubar (1998) l'analyse des trajectoires subjectives est indispensable à une lecture approfondie des trajectoires de vie.

En effet, selon Bellot (2005), l'analyse de la trajectoire subjective permet de rendre compte de l'action de l'individu dans la construction de son identité ainsi que dans les changements qu'il opère. Les interactionnistes suggèrent le rôle interdépendant de la société et de l'individu (Queiroz et Ziolkovski, 1994 : 17). Ainsi, l'approche biographique prend tout son sens ici puisqu'elle permet à l'individu de conceptualiser sa trajectoire de vie et peut révéler la dynamique interactionniste de la société et de l'individu. L'auteure expose cette interdépendance puisqu'elle offre les possibilités de comprendre les changements chez l'individu au travers de ses interactions et de ses rapports aux autres (Bellot, 2005). Enfin, Giddens (1987) suggère la perspective de structuration qui réunit les deux conceptions de l'analyse des trajectoires. Ce concept de la trajectoire dans une analyse de la structuration permet de comprendre que l'expérience est construite et non linéaire et que ce sont les rencontres ou les absences de rencontres avec d'autres acteurs, institutions ou systèmes qui la dévoilent (Dubet, 1994; Maffessoli, 1994). Effectivement, les trajectoires des acteurs se construisent dans les rapports sociaux, elles sont construites par les personnes en interaction en fonction de leur appartenance multidimensionnelle. L'étude des événements significatifs pour les personnes ne prend que davantage d'importance (Leclerc-Olive, 1998), en ce sens qu'ils sont reliés

à l'expérience. En ce qui concerne notre objet d'étude, analyser une trajectoire revient, entre autres choses, à retracer l'itinéraire parcouru tant dans l'espace physique que social que peuvent représenter, pour les personnes assistées sociales, les ressources, la famille, les amis, les emplois, ou la rue. La trajectoire permet alors d'interpréter la relation entre l'individu et la structure, incluant la contrainte et l'action, la continuité et le changement dans une perspective de « parcours de vie » (Bellot, 2005).

4.4 Parcours de vie

4.4.1 Définitions

Lalive D'Épinay et al. (à paraître) définissent le parcours de vie comme étant une étude interdisciplinaire du déroulement de la vie des individus. Il s'agit d'analyser autant les processus biologiques et psychologiques que le contexte sociohistorique ou les trajectoires des personnes dans une perspective d'interaction et d'interdépendance des différents aspects de la définition du parcours de vie. En ce qui concerne l'étude du contexte sociohistorique, les auteurs nous spécifient qu'il faut autant considérer les processus dynamiques qui se mettent en place et peuvent avoir un effet sur lui que les conséquences des institutions dans les interactions. De plus, les trajectoires individuelles sont considérées en fonction des ressources propres à chaque individu, de sa réflexivité et de la construction de son identité dans le cadre des contraintes et des possibilités définies par les processus biologiques, psychologiques et le contexte sociohistorique dans lesquels il a évolué.

Elder (1998, 2003) définit cinq principes propres à l'étude des parcours de vie. Le premier est celui qu'il appelle « *Life long process* », qui indique que le développement des individus est un processus qui se poursuit tout au long de la vie. Le deuxième « *Time and place* » signifie que le parcours de vie des personnes est encadré dans le temps et l'espace d'un contexte historique. Le troisième principe mentionné par Elder est le « *Human agency* ». Il indique que les individus agissent

sur leur parcours de vie et, de ce fait, le construisent dans un contexte qui définit les contraintes et les possibilités. Le quatrième principe concerne le « *timing* » ou « *life stage principle* », car il s'agit d'une dimension propre à chaque parcours, en ce sens que les effets des transitions et des événements diffèrent selon le moment où ils surgissent dans la vie de la personne. Enfin, le cinquième principe appelé « *Linked lives* » indique que les vies des individus sont interdépendantes de celles de l'entourage et que la trajectoire d'une personne est influencée par celles de ses proches (Elder, 1998, 2003; Ryder, 1965).

Selon les définitions exposées dans cette partie, il convient de préciser trois notions du changement indispensables à la compréhension théorique des parcours de vie, à savoir les transitions, les événements et les événements-clés. Tout d'abord, les « transitions » représentent des changements d'état caractérisés par un changement de rôle social endossé par une personne (Elder, 1998). Bruckner et Mayer (2004) précisent que les transitions dans les parcours de vie peuvent s'effectuer par la « (de) institutionnalisation » qui se réfère à des règles définies par les processus légaux ou organisationnels tels que le mariage, la scolarisation ou la retraite. Elles peuvent également s'effectuer par effet de « (de) standardisation », c'est-à-dire que les étapes de vie sont franchies en référence à l'uniformisation d'un groupe de personnes. Il existe d'autres variances concernant les définitions des modes d'application des transitions, mais pour ne citer que les plus significatives pour cette étude, il convient de préciser enfin l'« individualisation ». Ce terme est généralement utilisé pour relever et interpréter les changements selon l'angle des actions individuelles et permet de considérer théoriquement la variété des trajectoires de vie possibles (Bruckner et Mayer, 2004). Ensuite, les changements dans la vie des personnes s'effectuent également selon des « événements » qui marquent des changements relativement brutaux dans le cours de l'existence d'une personne. Enfin, les « événements-clés » représentent des circonstances particulièrement marquantes qui vont réorienter de manière significative le cours de l'existence d'une personne (Elder, 1998).

4.4.2 Application : Le parcours de vie ou des trajectoires de vie en interaction

L'analyse des parcours de vie est généralement utilisée pour expliquer les dynamiques intergénérationnelles. En effet, le modèle ternaire des temps de la vie (formation, activité professionnelle, retraite) est jusqu'alors utilisé pour expliquer les phénomènes relatifs aux parcours de vie. Il convient de rappeler ici l'apparition de la conception de parcours de vie issue notamment de la théorisation de l'âge et des cycles de vie. Lénel (2003) a expliqué comment Erickson avait contribué à cette théorisation en mettant en place une façon de concevoir l'influence de l'interaction avec l'environnement social dans les changements que peut effectuer une personne au niveau individuel. Le chercheur nous explique comment l'augmentation de la longévité, les mutations démographiques, les changements dans la société industrielle nécessitent une conceptualisation centrée sur les catégories socioprofessionnelles, les appartenances ethniques, mais aussi en fonction de la stratification des classes d'âge ou « *Age stratification theory* ». À partir des années 1960, l'engouement pour cette théorie est à l'origine des premières grandes études longitudinales sur le vieillissement. Ces études se basent sur les principes théoriques qui régissent la comparaison de cohortes¹¹ successives. La notion de parcours de vie émerge lors de sa conceptualisation sociologique et représente alors les modèles socioculturels et historiques dans lesquels s'organisent les trajectoires individuelles. Kohli (1985) définit le parcours de vie comme étant un « ensemble de règles qui organise les dimensions fondamentales de la vie sociale de l'individu ». Quatre étapes composent le parcours de vie et chacune de ces étapes se définit comme un statut auquel se combine un ensemble de rôles sociaux. Chaque statut occupé par une personne au moment de l'étape de la vie dans laquelle elle se trouve détermine ses choix et actions selon certaines contraintes et opportunités propres à sa position. Lénel (2003) nous précise enfin qu'il est nécessaire de « distinguer la notion de parcours de vie de celle de trajectoire de vie (ou biographie) effectivement suivie par les individus ou un ensemble d'individus (groupes sociaux, cohortes) ».

¹¹ « La notion de cohorte procède d'un découpage arbitraire d'une population ; celle d'ensemble générationnel renvoie à un modèle de socialisation, une communauté culturelle, un stock d'expériences historiques partagées », note cité in Lénel, 2003 *Parcours de vie, Constats et analyses sociologiques*, Conseil d'orientation des retraites, Séance plénière du 13 février 2003, « Parcours de vie : problématique générale ».

Des études actuelles sur les parcours de vie et les trajectoires nous éclairent sur les liens que nous pouvons effectuer entre ces deux notions. Hormis le fait que le parcours de vie englobe dans une certaine mesure la trajectoire, Sapin, Spini et Widmer (2007) ont précisé que des trajectoires en interaction formeraient le parcours de vie. Ils nous donnent des compléments d'information sur la dynamique interactionniste qui lie les trajectoires identitaires et cognitives, professionnelles et physiques, ainsi que les trajectoires de réseaux sociaux, notamment familiaux. Les auteurs soulèvent deux effets de cette dynamique, à savoir les effets cumulatifs et les effets compensatoires. Ils s'appuient sur les suggestions de Merton (1973) concernant le fait que lorsque des inégalités surviennent dans les différents types de trajectoires (santé, revenu, réseau social, formation, professionnelle ou cognitive), et que celles-ci s'accumulent et deviennent interdépendantes, l'effet cumulatif produit sur la dynamique des interactions des trajectoires un renforcement de l'effet des inégalités dans chacun des types de trajectoire. Dans une perspective de parcours de vie, le renforcement des inégalités dans le temps de vie d'une personne produit des trajectoires de plus en plus hétérogènes rendant la compréhension d'un aspect des trajectoires impossible de manière indépendante des autres aspects des trajectoires. Les transitions de vie sont les plus propices à accentuer les inégalités ainsi que la diversité des situations à prendre en considération dans une démarche compréhensive. Le second effet de l'interaction des trajectoires relevé par les auteurs modère les effets cumulatifs; il s'agit des effets compensatoires. Ces effets se retrouvent durant les périodes de transition et dépendent des stratégies (mobiliser les ressources, changer d'objectif) auxquelles aura recours l'individu pour se sortir d'une situation. Tout au long du parcours de vie, les personnes doivent s'adapter aux changements, mais tous ne sont pas égaux en termes de ressources. En effet, Sapin, Spini et Widmer (2007 : 4) précisent que si « certains individus s'en sortent mieux que d'autres, ce n'est pas par un pur effet de la volonté, mais bien par la mobilisation de ressources diverses, à l'intersection de processus psychologiques et sociaux ».

Conclusion

La revue de littérature sur les approches et les techniques d'analyse des expériences de vie permettent d'alimenter la réflexion sur une possibilité d'identifier et de cartographier des réseaux émanant du discours qualitatif afin de tenter d'élaborer un modèle d'analyse qui permettrait de mettre en évidence les dynamiques des rapports sociaux dans lesquels sont impliquées les personnes vivant d'aide sociale. Parmi les différentes définitions, techniques et niveaux d'analyse dans l'approche biographique, il nous semble adéquat d'opter pour l'approche du récit de vie afin de reconstituer une partie de la trajectoire de vie de la personne axée sur les réseaux sociaux. En effet, les méthodes centrées sur l'expérience des individus permettent de révéler des empreintes individuelles, sociales et historiques et sont caractéristiques des sociétés modernes qui permettent de relier les actions des personnes directement aux conséquences sur leurs vies (Catani, 1982 ; Bertaux, 1989). Elles permettent également de considérer les motivations des personnes ainsi que le sens qu'elles donnent aux événements personnels situés temporellement afin de permettre une certaine compréhension sociologique (Thomas et Znaniecki, 1996 ; Niewiadomski, 2000).

Ainsi, le récit de vie nous permet de prendre en considération qu'il s'agit de l'interprétation et de l'appropriation de son histoire par la personne, qu'elle est porteuse de connaissances et de représentations sociales et qu'elle peut également avoir des aptitudes à la critique, l'initiative et l'action (Bertaux, 1980 ; Houle, 1987 ; Niewiadomski, 2000). L'objet du mémoire est l'élaboration d'un cadre méthodologique permettant l'identification des réseaux sociaux à partir d'entrevues qualitatives. Il ne prétend pas pouvoir mettre en évidence l'ensemble des éléments d'explication et de compréhension pouvant émaner de ce type de matériau, mais le choix de la technique des récits de vie reste néanmoins le plus approprié en ce sens qu'elle permet d'accéder aux qualifications et à l'évaluation de la personne concernant ses relations. Enfin, il s'agit de prendre en compte un critère relatif à cette technique, à savoir que la personne interrogée expose un moment de son expérience

vécue dont il faudra définir les termes au moment d'effectuer les choix méthodologiques relatifs à l'enquête de terrain.

Les théories sur les parcours de vie nous éclairent sur les effets des transitions, événements, et « événements-clés » qui représenteraient une source de changement dans le parcours d'une personne. Ces effets semblent être propres à chaque parcours, en ce sens qu'ils diffèrent selon le moment où ils apparaissent dans la vie de la personne (Elder, 1998 ; Bruckner et Mayer, 2004). En ce sens, il semble important de proposer un cadre d'analyse qui permette de représenter les trajectoires des personnes tout en restant proche des récits afin de tenter de respecter la variété des expériences de vie possibles. La perspective des parcours de vie admet également l'interdépendance des vies des individus à celles de l'entourage et l'influence de la trajectoire d'une personne par celles de ses proches (Elder, 1998, 2003; Ryder, 1965). En considérant que les changements dans la vie des personnes peuvent s'effectuer en fonction de certains types d'« événements » ou d'« événements-clés » (Elder, 1998), il s'agira de porter attention à la possibilité de repérer ces transitions et de les mettre en évidence au moment de l'élaboration du cadre d'analyse qualitative des réseaux.

Un parcours de vie englobe, dans une certaine mesure, plusieurs types de trajectoires, dont celle des réseaux sociaux (Sapin, Spini et Widmer, 2007). Selon les théories des trajectoires de vie, il s'agit de comprendre un individu dans son contexte social, de tenter de comprendre la dynamique de ses réseaux sociaux et le sens qu'il accorde aux événements marquant sa vie (Bellot, 2005 ; Cousineau, 2005). Les trajectoires se construisent dans les rapports sociaux puisqu'elles permettent de comprendre les changements chez l'individu au travers de ses interactions et de ses rapports aux autres. Étant donné que l'analyse d'une trajectoire revient, entre autres choses, à retracer l'itinéraire parcouru dans l'espace physique et social (Bellot, 2005), il s'agira de tenter de construire une méthode d'analyse qui permette de représenter les réseaux émanant des discours en tenant compte de ces continuités et de ces changements.

Chapitre 5. Questions de recherche et méthodologie

Dans ce chapitre nous aborderons dans un premier temps les questions d'ordre épistémologique et méthodologique qui ordonnent la préparation de l'enquête de terrain, ainsi que le déroulement pratique de celle-ci, tout en mettant en évidence, dans un deuxième temps, les questionnements méthodologiques qu'elles suscitent. En effet, les inégalités sociales sont, en général, perçues de manière quantitative. En recherche sociale, le thème de la pauvreté n'échappe pas à ce type d'analyse et Groulx précise, à ce sujet que : « La recherche sociale tend à réifier ces catégories statistiques et les traiter comme des catégories sociales réelles » (Groulx, 1997 : 80). Durant les années 1980, l'engouement pour les analyses qualitatives sur le thème de la pauvreté a permis de mettre en évidence ce que Chopart (1992) décrit comme les distances entre le point de vue administratif et celui des personnes concernées par cette condition. En effet, il semble exister une pluralité de situations relatives à la pauvreté. Ainsi, l'analyse qualitative constituerait un outil de recherche complémentaire dans ce domaine, car elle permettrait de démontrer que derrière l'homogénéité apparente des catégories administratives se trouvent des trajectoires et expériences de vie, des processus et des stratégies de mobilité diverses. De plus, l'orientation des problématiques de recherche relatives à la pauvreté devrait s'axer, selon Groulx, sur les conditions à l'origine de la situation de pauvreté, sur les ressources utilisées et sur l'influence des institutions dans la trajectoire de vie de la personne. L'objet de cette recherche étant de tenter d'élaborer un modèle d'analyse des réseaux sociaux qui permettrait de mettre en évidence les dynamiques des rapports sociaux dans lesquels sont impliquées les personnes vivant d'aide sociale, l'analyse qualitative semble représenter l'outil le plus approprié pour aborder cette problématique. De manière plus précise, comme nous l'avons soulevé dans le chapitre précédent, les histoires de vie pourraient constituer un matériau adéquat à la bonne démarche d'analyse relative au sujet qui nous concerne.

5.1 Orientations méthodologiques et épistémologiques préalables à l'enquête de terrain

5.1.1 Caractéristiques de l'objet d'étude et orientations méthodologiques

Afin de mettre en évidence les orientations méthodologiques pertinentes dans le cadre de ce mémoire, il convient de rappeler l'articulation entre la question et l'objet de cette recherche. En effet, le but de ce mémoire est de trouver une méthode qui pourrait mettre en évidence les rapports sociaux qui se mettent en place et influencent les trajectoires de vie des personnes qui vivent de l'aide sociale. L'aspect principal qui nous intéresse porte sur les formes des réseaux de personnes bénéficiaires de l'aide sociale et sur leur interaction dans leurs étapes de vie. Ainsi, nous essaierons de découvrir s'il est possible, dans un premier temps, de faire émerger des réseaux à partir d'un matériau tel que l'entretien qualitatif. Le modèle d'analyse qualitatif des réseaux sociaux que nous souhaitons élaborer dans le cadre de la thématique de ce mémoire a pour intention de nous aider à comprendre : comment les personnes en situation de précarité et d'instabilité résidentielle mobilisent-elles leurs réseaux afin de stabiliser leur situation et de ne pas se retrouver en situation d'itinérance ? Comment les personnes en situation d'itinérance mobilisent-elles leurs réseaux dans le but de sortir de la rue ?

Ce mémoire s'inscrit dans un projet de recherche effectué au C.R.E.M.I.S., dirigé par Christopher McAll et qui porte sur la « *multidiscrimination à l'aide sociale et les risques d'itinérance* ». L'équipe de recherche se compose de personnes venant de disciplines différentes et inclut trois intervenants du C.S.S.S. Jeanne Mance. Le C.R.E.M.I.S. se situe dans les locaux du Centre local des services sociaux (C.L.S.C.) des Faubourgs. Les intervenants qui participent à la recherche font partie de l'équipe « itinérance » du C.L.S.C. et passent la majeure partie de leur temps de travail en contact avec la population itinérante. Les intervenants du C.L.S.C., qui participent activement à la recherche tant du point de vue de la réflexion que de l'analyse, apportent un aspect concret des réalités vécues lors des interventions.

Le phénomène qui nous intéresse ne peut se comprendre que du point de vue des personnes concernées. En effet, tenter de comprendre comment une personne mobilise ses réseaux à différents moments de sa vie revient à suivre les buts de l'entrevue semi-dirigée décrits par Lorraine Savoie-Zajc (2003), à savoir, comprendre, expliciter le monde de la personne et co-construire le savoir en apprenant de son expérience tout en structurant sa pensée dans le cadre d'une analyse. Nous nous intéressons également au sens que donnent les personnes vivant d'aide sociale à leurs actes, leur quotidien et la construction de la réalité sociale. La recherche qualitative présente les conditions adéquates à l'élaboration du type de cadre méthodologique dont ce mémoire fait l'objet, puisqu'elle privilégie l'analyse du processus et du sens (Deslauriers, 1991).

La première étape de la recherche consistait à effectuer une recension d'écrits sur le sujet. Cette étape a permis de constater qu'il existe de nombreux ouvrages sur la méthode d'analyse de réseaux sociaux, mais il en existe peu sur la thématique des personnes vivant d'aide sociale et leurs réseaux. Cependant, ces lectures ont contribué à la réflexion, mais l'enquête de terrain reste néanmoins déterminante quant à la construction progressive du cadre d'analyse qualitative des réseaux sociaux. Ainsi, la démarche de recherche ethnosociologique que décrit Bertaux (2005) a été privilégiée afin de permettre une étude exploratoire des conditions de vie de personnes vivant d'aide sociale au Québec dans le but de tenter de dégager un cadre d'analyse qui reste proche des trajectoires des personnes. Cette démarche d'enquête consiste à effectuer des recherches sur un terrain qui nous est inconnu ou, disons mieux, dont nous n'avons qu'une connaissance de l'ordre du sens commun et l'intérêt de ce type de recherche réside dans le fait « de dégager puis d'apporter dans l'espace public des éléments de connaissance objective et critique fondés sur l'observation concrète » (Bertaux, 2005 : 57). Il ne s'agit pas là de vérifier des hypothèses posées en préalable, mais de tenter de saisir la dynamique complexe de l'objet de l'intérieur. Les hypothèses ne sont cependant pas écartées, mais évoluent au fur et à mesure que la recherche progresse. De plus, l'interviewé prend part à la recherche d'une manière

plus active, puisqu'il se voit conférer un rôle d'informateur et que son expérience est utile et valorisée en tant que connaissance acquise dans un contexte social particulier (Beaud, 1996). Un des objets d'étude en ethnosociologie est ce que Bertaux appelle « les catégories de situation » qu'il définit de cette manière :

« C'est la situation elle-même qui leur est commune. Cette situation est sociale dans la mesure où elle engendre des contraintes et des logiques d'action qui présentent bien des points communs, où elle est perçue à travers des schèmes collectifs, où elle est éventuellement traitée par une même institution » (Bertaux, 2005 : 38)

Ainsi, cette catégorie correspondrait à la situation des personnes assistées sociales qui font l'objet de notre étude et l'utilisation des récits de vie serait particulièrement pertinente, puisqu'ils permettent de mettre en évidence la manière dont les personnes se retrouvent dans une situation donnée, la manière dont ils vivent cette situation et déploient ou non des stratégies pour en sortir.

Les questions qui ont alimenté la réflexion lors de la recension d'écrits nous ont amenés à envisager une collecte de données qualitatives. Cependant, tenter de répondre à ces questions nécessiterait au préalable qu'il soit possible de faire émerger des réseaux sociaux à partir d'entrevues basées sur la méthode du récit de vie. Aussi, la question qui organise la recherche, à ce stade du mémoire est : jusqu'à quel point des entrevues basées sur la méthode du récit de vie — qui font parler les personnes sur des segments de leur trajectoire de vie en lien avec l'aide sociale et le fait d'être en logement ou sans logement — permettent-elles d'identifier pour chaque individu des réseaux sociaux contribuant au déroulement de leur trajectoire de manière positive ou négative selon l'évaluation de la personne ? Cette question nous laisse présumer que l'étude des réseaux de personnes assistées sociales ne peut se faire sans considérer le contexte dans lequel ceux-ci agissent et, de par ce fait, ne peut se faire sans considérer l'histoire de la personne. Lorsque l'on souhaite aborder des questions relatives à la stigmatisation ou aux conditions de vie, les analyses causales peuvent être utiles en recherche qualitative pour dégager l'opérationnalisation structurelle d'un système (Pirès, 1989). Dans cette mesure, nous utilisons les récits de vie afin

d'articuler le micro et le macrosocial. Nous considérons l'histoire de vie comme étant « une technique de recherche dans laquelle le chercheur cherche à comprendre le milieu social, les processus sociaux à partir des expériences d'une personne, mais aussi d'un groupe ou d'une organisation » (Deslauriers, 1991 : 101). La technique des histoires de vie inclut quelques critères, tels que le fait de considérer une entrevue comme un récit de vie porteur de représentations sociales dès lors que la personne interrogée expose à l'interviewer un moment de son expérience vécue (Bertaux, 2005). Ainsi, l'analyse de différents récits de personnes ayant vécu une même situation sociale – dans notre cas, les personnes assistées sociales – permettra de construire une représentation sociologique de la situation. Enfin, le critère important qui a été considéré lors de l'élaboration de la grille d'entrevue est en lien avec les limites d'un récit d'une trajectoire de vie. En effet, la trajectoire de vie suppose une suite d'événements linéaires alors que celle-ci est, au contraire, discontinue. Ainsi, l'utilisation de la technique du récit de vie suppose la prise de conscience du chercheur d'avoir affaire à un processus de reconstruction cohérente de cette trajectoire que Bertaux (2005) nomme « idéologie biographique ».

5.1.2 Enjeux épistémologiques

Exposons brièvement les enjeux épistémologiques que suggèrent ces choix méthodologiques, à savoir l'enjeu de la validité du sens commun dans la connaissance objective et, plus précisément, ce qui concerne le rapport entre subjectivité et objectivité. Après avoir disqualifié le sens commun pour pouvoir prétendre au statut de science, les histoires de vie obligent le chercheur à porter un autre regard sur sa discipline. En effet, à l'exclamation de Touraine considérant le retour de l'acteur, Houle (1997) répond qu'il n'est jamais parti.

« C'est le retour non pas du sujet, mais du refoulé; le sujet est là, il parle et il sait bien parler aussi bien de lui-même que de la société au sein de laquelle il vit. Peut-être faut-il rappeler par delà les chiffres et les lettres que la vie en société est l'objet premier et dernier de la sociologie, qu'il n'y a pas de société et de vie en société qu'à partir du moment où cela fait sens, que ce sens enfin est au principe du processus de constitution de

toute société; le disqualifier ne revient à rien d'autre que de disqualifier l'objet même de la discipline » (Houle, 1997 : 156).

Comme l'explique Santos, « la construction scientifique de la réalité implique nécessairement une distorsion de la réalité, mais cela ne signifie pas automatiquement une distorsion de la vérité » (cité dans Pires, 1997 : 282). Il faut donc considérer que l'objet scientifique est construit sans pour autant être qualifié de subjectif. Cela vaut également pour les enquêtes quantitatives, qui construisent elles aussi leur objet et leurs questions, dont les réponses dépendent de la subjectivité des personnes interrogées, pour les transformer ensuite en statistiques dites objectives. De même, la démarche ethnosociologique qui part du micro pour aller au macro, par la découverte de récurrences d'un récit à l'autre, permet de déceler les modes de fonctionnement des rapports sociaux, les processus de reproduction et de changement.

5.1.3 Échantillons

Avant d'aborder la partie empirique de la recherche, il convient de déterminer l'échantillon propice au dégagement d'informations pertinentes afin d'obtenir un portrait des différentes situations relatives aux conditions de vie de personnes vivant d'aide sociale au Québec. En effet, en recherche qualitative et plus précisément en analyse de récits de vie, l'échantillonnage obéit à des règles de représentativité différente de celles des échantillons statistiques. Dans ce cadre, nous utilisons le « *theoretical sampling* » de Glaser et Strauss (1967 : 45) qui consiste à élaborer progressivement l'échantillon sur la base de la diversité des positions. L'échantillon doit aborder les différents cas de figure et situations de la question et se doit d'être réajusté en cours d'enquête en fonction des découvertes liées au champ empirique. Il faut prendre également en compte les différences de perception. Aussi, ce qu'il convient de faire en ce qui concerne l'échantillonnage dans la démarche ethnosociologique est de couvrir au maximum des possibilités les différentes situations (Bertaux, 2005). La perspective ethnosociologique étant de mettre en place différentes hypothèses en lien avec les singularités empiriques, il ne peut mettre en place un cadre théorique ou méthodologique stable qu'après avoir épuisé tous les cas

de figure. Afin de s'approcher de cette perspective, Deslauriers (1991 : 127) avance que :

« L'échantillonnage consisterait à prélever un nombre de cas suffisant pour nous informer sur l'ensemble. L'important dans la technique de l'échantillonnage, est de faire jouer le hasard au maximum, de façon à ce que chaque unité ait une chance égale d'être choisie ».

À la lumière de l'objectif global du projet dans lequel s'inscrit ce mémoire, nous avons constitué dans un premier temps deux échantillons. Le premier échantillon regroupe des personnes qui vivent de l'aide sociale et qui ont un logement et le deuxième est constitué des personnes ayant comme point commun le fait de vivre dans la rue. Le nombre de personnes a été estimé selon des limites de temps de la recherche et des ressources disponibles et a été arrêté à 20 pour chaque catégorie. Néanmoins, nous nous laissons une marge de modification en fonction des aspects jugés pertinents au fur et à mesure que la démarche empirique avançait. Nos réunions mensuelles nous permettent de remettre régulièrement en question le déroulement de la recherche. Dans un second temps, au moment de l'étape de l'élaboration du cadre méthodologique d'analyse qualitative des réseaux sociaux, nous avons effectué une sélection parmi les entrevues selon la même méthode d'échantillonnage afin de permettre l'identification d'une typologie et de respecter la diversité des positions. Nous avons ainsi sélectionné pour cette étape 5 entrevues parmi les 20 personnes de la population de la catégorie « en logement » et 5 entrevues parmi les 20 personnes de la population de la catégorie « itinérance ».

En ce qui concerne le recrutement pour les personnes de la catégorie « en logement », nous avons décidé de passer par des organismes de défense des droits et d'aide en ce qui a trait aux ressources alimentaires et vestimentaires pour joindre les personnes. Des rencontres préalables avec des responsables de ces organismes nous ont permis d'établir une collaboration et de cerner la diversité des situations des personnes vivant de l'aide sociale. Nous avons alors subdivisé le nombre d'entrevues possibles par organisme selon la localité, le type de service offert et la diversité des positions.

En ce qui concerne la catégorie « itinérance », nous avons effectué les entrevues principalement au C.S.S.S. Jeanne Mance. Environ quinze entrevues ont été faites en lien avec l'équipe « Itinérance » du C.S.S.S. Les cinq autres ont été réalisées dans le cadre d'un organisme communautaire de Montréal qui intervient auprès de cette population.

5.2 Déroulement de la recherche

5.2.1 Élaboration du guide d'entrevue

L'élaboration du guide d'entrevue est une étape primordiale dans la collecte de données. En effet, le guide doit nous permettre d'accéder aux informations relatives à la trajectoire de vie, aux représentations sociales et aux conditions de vie de la personne interrogée afin de nous permettre une meilleure compréhension des différentes situations. Afin d'aborder la recherche par les récits de vie, il nous faut prendre en compte la distinction à faire entre l'histoire réelle et le récit que la personne en fait. Le guide doit permettre de mettre en évidence les représentations sociales présentes dans les discours en donnant la possibilité de comparer les singularités des récits (Bertaux, 2005). Le guide d'entrevue¹² a été élaboré selon le principe que la condition d'assisté social modifie les espaces côtoyés par la personne au quotidien et de par ce fait, les rapports qu'elle entretient avec les autres. Ainsi, afin de permettre une flexibilité de la grille d'entrevue en fonction de la singularité de l'expérience de la personne, nous avons opté pour trois séries de questions de départ qui permettent d'accéder à des thématiques en lien avec la vie de la personne interrogée pour une période de cinq ans (2001 à 2006). Cette période a été déterminée suite à une analyse statistique par genre de la fréquentation du C.L.S.C. par les usagers de la clientèle itinérante en comparaison avec l'ensemble des usagers. Cette étape a permis de cerner l'importance de cibler 2001 à 2006, années qui correspondent également aux années de recensement et qui constituent une autre base

¹² Voir en annexe 4

de données relative au sujet. Cependant, nous avons envisagé d'élargir la période de récit en fonction des éléments importants du récit de la personne. En effet, il pouvait arriver qu'un élément déclencheur d'un changement de situation se déroule avant la période couverte par le guide d'entrevue.

Concrètement, nous commençons l'entrevue par la question relative aux différents logements occupés depuis 2001, afin de mettre en évidence des articulations du récit, mais aussi d'activer la mémoire par des événements marquants tels que des déménagements. « Parlez-moi de votre expérience de logement depuis 2001 : des logements que vous avez occupés, de vos déménagements, etc. Racontez-moi votre expérience de logement ». En effet, comme l'indiquent Desmarais et Grell (1986), l'inconvénient principal de l'entretien biographique réside dans la capacité à se rappeler des événements passés, car ceux-ci sont emprunts du présent. C'est ainsi que la question du logement, accompagnée d'un ensemble de sous-questions destinées à aider le répondant à se rappeler de son expérience de logement, permet d'aborder l'objet de la recherche par des éléments concrets qui interpellent le répondant sur son quotidien. Elle permet également de faire émerger des rapports et des espaces sociaux à approfondir dans la suite de l'entrevue. Les deux parties subséquentes de l'entrevue permettent de situer la personne dans un contexte actuel (fréquentation des ressources, insertion dans des réseaux, conditions matérielles de vie) en lui demandant de raconter la journée et la semaine qui viennent de se dérouler. Ces trois séries de questions permettent d'aborder des thématiques (l'emploi ou mesures d'aide à l'emploi, réseaux sociaux, fréquentation des organismes communautaires et des institutions publiques et privées, loisirs, ressources financières) destinées à approfondir les informations relatives à la trajectoire de vie. En ce qui concerne les questions relatives aux réseaux sociaux, elles sont présentes à travers les différentes parties de l'entrevue. Elles ont été élaborées selon l'hypothèse que les rapports sociaux sont présents dans tous les espaces de la vie d'une personne et donc qu'ils peuvent émerger lorsque la personne fait référence à des événements tels que les déménagements, l'accès à un emploi ou à un logement, les difficultés financières. Ainsi, les questions en lien avec les réseaux sont sous-jacentes aux

questions relatives aux espaces sociaux. Le guide d'entrevue se compose comme suit : trois questions sous forme de consignes de départ et un ensemble de sous-questions qui constituent l'aide-mémoire de l'intervieweur, destinées à faire émerger des thématiques. Selon les réponses aux premières questions et aux thèmes notés par l'intervieweur, ces thématiques sont abordées dans la suite de l'entrevue. Cette approche permet une plus grande adaptabilité aux discours et aux singularités des récits de vie, mais demande une grande présence d'écoute de la part de l'intervieweur. Des doutes concernant le choix de la première question, le vocabulaire, la flexibilité relative à la période de récit ou à la façon d'aborder les thématiques ont été revus après une série d'entrevues tests, qui ont permis la mise à jour et l'homogénéité des pratiques des différents intervieweurs.

5.3 Les entrevues

5.3.1 Expérimenter le guide d'entrevue

Avant de commencer l'enquête de terrain comme telle, nous avons expérimenté le guide d'entrevue. Chaque intervieweur devait faire une entrevue dans son terrain de recherche assigné, c'est-à-dire qu'il devait faire l'entrevue dans les contextes réels envisagés. Les terrains se désignaient comme suit. Pour la catégorie « en logement », un organisme communautaire à Montréal ainsi que plusieurs petits organismes communautaires à Québec et pour la catégorie « itinérance », dans le cadre des interventions du C.S.S.S. Jeanne Mance. Quatre entrevues tests ont été effectuées au mois d'avril 2006. Elles ont été retranscrites et ont fait l'objet de discussions durant le mois de mai 2006. Ces entrevues ont permis de mettre en place un protocole d'entrevues commun à tous les intervieweurs. Les différentes étapes précédant l'entrevue en tant que telle ont été déterminées en commençant par prendre contact avec la personne, par lui présenter la recherche et lui faire signer le formulaire de consentement, lui garantir la confidentialité et lui remettre l'allocation de dédommagement de 20 \$. Elles ont également permis de constater la diversité des situations et le type d'informations que l'entrevue permettait de mettre en évidence.

Cette expérimentation du guide d'entrevues nous a permis de valider l'enchaînement et la compréhension homogène des questions, de décider d'enclencher concrètement l'enquête de terrain et de déterminer le calendrier de cette étape ainsi que le mode de recrutement final.

5.3.2 *Le recrutement*

Durant le mois d'avril 2006, nous avons enclenché la phase recrutement avec les organismes partenaires de la recherche pour la catégorie « en logement ». Un outil de recrutement a été élaboré afin de standardiser le mode de recrutement entre les différents organismes. Nos partenaires avaient pour consigne de ne pas choisir les personnes, mais de proposer la participation à la recherche aux personnes fréquentant le service. Ainsi, la participation des partenaires consistait à nous fournir une banque de volontaires dans laquelle nous pourrions tirer au hasard les répondants. Cette méthode a fonctionné pour les organismes partenaires qui étaient situés à Québec. Mais il en fut autrement dans l'organisme de Montréal. En effet, compte tenu de la grande fréquentation des locaux, du manque de moyens de communication des personnes (la plupart donnaient le numéro de téléphone de l'organisme pour être contactés) et des services offerts par l'organisme, les entrevues tests ont permis de définir une autre façon de procéder. Cet organisme étant un centre d'aide alimentaire, qui en même temps présentait les caractéristiques d'un espace de socialisation, les gens s'y présentaient tous au moment de l'ouverture et il était difficile de mettre en application la procédure prévue. Il a donc été convenu avec la directrice de l'organisme que nous viendrions sur place, les jours de grande fréquentation (mercredi et jeudi). Par ailleurs, elle nous signalait que les jours suivants le 15 du mois étaient plus propices à une augmentation de la fréquentation et donc, donneraient accès à plus de répondants – étant donné l'épuisement des ressources d'aide sociale à ce moment du mois. Elle a réussi à recruter des personnes avec lesquelles nous effectuions les entrevues et lorsque nous venions – en général par deux – sans rendez-vous pour faire les entrevues, nous procédions au recrutement de la manière suivante : nous attendions que tout le monde entre dans les locaux et nous

faisons un bref descriptif du thème de la recherche en demandant la participation de personnes volontaires. Nous ne donnions l'information concernant l'allocation de 20 \$ qu'une fois que la personne avait accepté de nous accorder une entrevue, afin de ne pas influencer la participation par la rémunération. Cette même consigne concernant l'allocation avait été donnée aux organismes qui procédaient au recrutement eux-mêmes.

En ce qui concerne la catégorie « itinérance », le recrutement s'est effectué parmi les personnes qui ont fait appel au service de l'équipe itinérance du C.S.S.S pour 15 entrevues sur 20. Les personnes étaient choisies au hasard, sur la liste d'attente pour les soins. Le critère de sélection principal résidait dans le fait que la personne devait être, au moment de l'entrevue, non délirante, non intoxiquée et capable de s'entretenir pendant environ 1 h 30 min avec cohérence. Afin d'éviter que les personnes soient choisies par les intervenants, l'entrevue était proposée à une personne sur cinq inscrites, soit sur la liste de l'infirmière ou du travailleur social de l'équipe itinérance du C.S.S.S. Si la personne acceptait de participer à la recherche, elle pouvait rencontrer son intervenant en premier afin d'être libre plus rapidement pour l'entrevue. S'il s'agissait d'un homme qui dormait dans un refuge, un lit lui était réservé afin de lui permettre de ne pas être inquiété pendant l'entrevue. En effet, comme il faut se présenter tôt dans les refuges pour obtenir une place, cette contrainte aurait pu entraver le déroulement de l'entrevue.

5.3.3 *Le déroulement des entrevues*

La période de collecte de données a commencé en mai 2006 par la catégorie « en logement », qui s'est achevée en août 2006, pour se poursuivre avec la catégorie « itinérance » de septembre 2006 à décembre 2006. Les entrevues ont une durée approximative de 1 h 30 min par répondant. Le but de l'entrevue n'étant pas de l'évaluer, mais bien de l'écouter, il faut transmettre cette dimension à la personne, qui est habituée à avoir un rapport aux institutions basé sur l'évaluation. L'objet d'étude est présenté selon ces termes : « Mieux connaître l'impact des conditions de vie à

l'aide sociale sur l'accès ou non à un logement, à différents services publics et privés et les liens avec la famille, les amis et le voisinage¹³ ». Lors de la lecture du formulaire de consentement, nous expliquions à la personne que nous souhaitions reconstituer son parcours en relation avec ses conditions de logement de 2001 à 2006 ainsi qu'au travers de ses relations sociales. Le lieu de l'entrevue dépend du terrain, mais en général celles-ci se déroulaient dans une pièce isolée des locaux des organismes communautaires pour la catégorie « en logement ». Il est cependant arrivé d'effectuer deux ou trois entrevues chez les répondants en ce qui à trait aux entrevues en région, compte tenu de l'agencement des locaux de l'organisme communautaire partenaire. Pour les entrevues de la catégorie « itinérance », 15 sur 20 ont été effectuées dans les locaux du C.S.S.S. Jeanne Mance.

La question d'amorce relative à l'expérience de logement demande à la personne de se remémorer les différentes étapes de logement qu'elle a eues, mais en général chaque individu s'en rappelle assez bien, car les déménagements sont généralement associés à d'autres événements marquants pour l'interviewé. Au fil du discours, des éléments changent ou se rajoutent, car nous sommes effectivement en présence d'un discours de reconstitution. Il arrive parfois que la personne ne se souvienne pas; il ne faut pas trop insister et laisser l'histoire de vie se raconter selon les perceptions de la personne interrogée. Ce processus de confiance se mettait en place petit à petit lors des entrevues et lorsque celui-ci était partiellement atteint, il permettait de dévoiler des éléments intimes déterminants dans le parcours de vie du répondant, de son point de vue. La conclusion générale des participants à la recherche est positive; ils semblent contents de partager leurs expériences qui, pour une fois, ne sont pas considérées comme problématiques, évaluées et remises en question. Les remarques qui revenaient le plus souvent après les entrevues étaient : « c'est tout ?!, c'était très sympathique »; « on ne se sent pas jugée avec vous »; « ça fait du bien de parler sans être jugé ». Aucune personne ne s'est retirée volontairement de l'entrevue avant la fin.

¹³ Voir formulaire de consentement en Annexe 5

5.4 Questions méthodologiques soulevées par le terrain

5.4.1 *Autres terrains*

L'organisme communautaire où nous faisons les entrevues à Montréal pour la catégorie « en logement » devait également représenter un terrain d'entrevues pour la catégorie « itinérance ». Cependant, le calendrier d'entrevues ne se prêtait pas à rencontrer un nombre suffisant de cinq interviewés pendant l'été. En effet, deux personnes ont pu être recrutées selon la procédure de recrutement par la directrice, mais une seule s'est présentée au rendez-vous. Par ailleurs, l'homme qui s'est présenté n'était pas itinérant selon notre définition, c'est-à-dire vivant dans la rue. Son cas était néanmoins intéressant, puisqu'il se trouvait entre les deux états. Il vivait de l'aide sociale, avait un logement dont il pouvait être expulsé d'un moment à un autre et dormait parfois dans des refuges du fait qu'il n'avait pas assez d'argent pour payer le transport jusqu'à chez lui. L'entrevue a été effectuée. Par ailleurs, le jour de l'entrevue nous avons été mis en contact avec un autre organisme qui présentait la particularité d'être un centre de désintoxication et qui s'occupait principalement des personnes itinérantes. Il nous a fallu réfléchir à la pertinence de ce terrain étant donné que la toxicomanie représente un objet de recherche particulier, mais nous avons opté pour la possibilité de faire trois entrevues de ce type. Cependant, il a fallu prendre en compte le fait que l'allocation de 20 \$ pouvait être un obstacle à la désintoxication, car l'accès à cet argent pouvait leur faire rompre leur programme. Ainsi, il a été décidé, en accord avec les responsables du centre, de faire garder l'argent dans une enveloppe dans leur casier, enveloppe à laquelle ils auront accès une fois le programme terminé. Là encore, il a été important de considérer la volonté de participer à l'entrevue et l'intérêt pour les participants.

Conclusion

La revue de littérature nous a éclairés sur la pertinence de tenter de développer un outil d'analyse des réseaux sociaux davantage qualitatif en combinant cette méthode à celle des trajectoires de vie. Le récit de vie a été choisi comme outil de cueillette de données et la question de recherche a davantage émergé au moment de l'élaboration méthodologique du terrain. En effet, la conception des éléments de recherche empirique s'est effectuée en suivant des étapes guidées par la réflexion théorique et des essais sur le terrain qui ont permis d'affiner le guide d'entrevues ainsi que le protocole de cueillette de données. L'enquête de terrain et le respect de la représentativité nous ont amenés à découvrir un autre lieu de recrutement et de découvrir une autre facette de la population. Par ailleurs, en suivant la démarche ethnosociologique que décrit Bertaux (2005) et en tentant de comprendre la dynamique des rapports sociaux des personnes assistées sociales, nous avons résolu un problème davantage méthodologique en ce qui concerne l'analyse des entrevues. Nous nous sommes inspirés de certains aspects de la méthodologie d'analyse des réseaux combinée à une analyse de type qualitative proposée par Carpentier et Ducharme (2005) dans le cadre de l'étude longitudinale sur les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, notamment en ce qui concerne la prise en compte de la temporalité dans laquelle s'opèrent des transformations dans les réseaux sociaux. Cependant, le matériel dont nous disposons et la population que nous étudions suggèrent l'élaboration d'un modèle d'analyse spécifique dans le cadre de ce mémoire selon la perspective des trajectoires de vie combinée à l'analyse de réseaux sociaux. Nous exposons ce modèle dans le chapitre suivant.

Chapitre 6. Les étapes de l'élaboration d'un modèle d'analyse qualitative des réseaux sociaux : du discours aux types de réseaux ?

Nous avons à notre disposition 40 entretiens, dont 20 ont été effectués avec des personnes vivant d'aide sociale en logement et 20 avec des personnes vivant d'aide sociale sans logement. Afin de procéder à l'analyse qualitative des entretiens et tenter d'identifier des réseaux autour de la personne qui participe à sa trajectoire, il faut se demander si effectivement le matériau permet d'identifier des réseaux participant à la trajectoire et s'il est possible d'identifier des types de réseaux à partir, entre autres, de l'évaluation de la personne.

Ce chapitre vise à présenter les étapes de l'élaboration du modèle d'analyse qualitative des réseaux sociaux permis par le traitement des informations contenues dans les entretiens. Ces étapes sont la synthétisation du matériau, la création des matrices et réseaux d'ensemble à l'origine de l'analyse exploratoire, l'analyse de discours à l'origine de l'élaboration des fiches « événements-réseau » et la comparaison et la création d'une typologie à opérationnaliser.

6.1 Synthétisation du matériau

6.1.1 Résumés

Afin de procéder à l'analyse des entretiens sous l'angle des réseaux, il a fallu passer tout d'abord par une phase descriptive des matériaux, nécessaire et préalable à l'analyse qualitative. Ainsi, afin de faciliter l'analyse et la sélection des personnes selon les différents angles d'analyse, nous avons réalisé un résumé (chronologique, lorsque les détails du discours de la personne le permettaient) de la trajectoire de vie de la personne pour chaque entretien à l'aide des transcriptions. Cette étape permet

une prise de connaissance des différents cas et de découvrir les détails significatifs des situations des personnes. Aussi fallait-il rester le plus proche possible du discours de la personne. Cependant, la reconstitution chronologique impliquait la nécessité d'établir des liens entre les enchaînements lorsque ceux-ci étaient possibles, tout en ne dénaturant pas le récit.

6.1.2 Fiches signalétiques

À partir de ces résumés et en effectuant un retour sur les transcriptions, nous avons réalisé des fiches signalétiques générales relatant l'expérience de logement de la personne interrogée et son expérience d'emploi, de non-emploi, d'aide sociale et autres sources de revenus. Ces fiches rappellent les données socio-économiques auxquelles nous avons eu accès au cours de l'entrevue et comportent des informations relatives aux différents types d'hébergement décrits dans le récit. Nous avons recensé certaines informations concernant la durée d'occupation, le montant du loyer ainsi que certaines caractéristiques des conditions d'habitation lorsque celles-ci étaient disponibles. Aussi, nous avons recherché dans les transcriptions d'entrevues et avons synthétisé des éléments d'explication concernant les raisons des changements d'un type d'hébergement à un autre.

En ce qui concerne les éléments des fiches relatives aux expériences d'emploi, de non-emploi, d'aide sociale et autres sources de revenus, nous avons procédé de la même manière. Ainsi, à partir des informations contenues dans les entrevues, nous avons identifié les périodes d'emplois et de non-emploi et, lorsque les informations le permettaient, nous avons indiqué des données relatives au type d'emploi, la durée, le salaire et toute autre information pertinente émanant du discours. Nous avons également recherché dans les transcriptions d'entrevues les éléments pouvant expliquer les changements d'état.

Nous avons ensuite effectué un découpage thématique selon les différents angles d'analyse. Pour ma part, il s'agissait de compiler, pour chaque entrevue, une fiche signalétique des « réseaux ». Lors de l'élaboration de ces fiches, certaines difficultés ont émergé. Il s'agissait de rendre compte, comme pour les autres fiches, de types d'états ainsi que de l'enchaînement de ceux-ci, tout en recherchant des éléments d'explication des changements dans les transcriptions. Or, cette synthétisation était possible pour les autres types d'expériences (logement et emploi), mais pour celle des réseaux cela me semblait plus complexe. Ainsi, afin de faciliter la lecture de ces fiches, qui avaient pour objectif de synthétiser les expériences et de rendre accessibles les informations générales, elles ont finalement été réalisées selon les différents contacts identifiés dans le récit de la personne : amis, famille, organismes. Il a ensuite fallu repérer dans les transcriptions d'entrevues les éléments relatifs aux transformations chronologiques d'état, à l'intérieur de chaque regroupement de contacts. Cette étape a permis de comprendre que chaque catégorie de contacts fonctionne selon une dynamique complexe, difficile à répertorier en termes de critères.

6.1.3 Première tentative d'analyse et constat

Afin de tenter de comprendre comment préparer le matériau pour une analyse qui tienne compte à la fois des types de contacts qu'une personne peut avoir, de la qualité des liens ainsi que de la dimension temporelle, j'ai tenté une première lecture de l'entrevue de Céline¹⁴ en portant attention aux rapports qu'elle entretient avec ses contacts. Cette lecture sous l'angle des relations a permis de relever des points d'articulation dans la trajectoire en lien avec les personnes entourant Céline durant la période du récit. En effet, le décès de son ex-conjoint a des répercussions émotionnelles et financières. Elle va se retrouver trois mois dans la rue après un passage en H.L.M. où elle se sent jugée et démunie.

¹⁴ Nom fictif à l'instar de tous les noms de répondants utilisés dans ce texte.

« Bien, quand il est décédé, mon ex-mari, j'étais déjà au bien-être social, mais j'avais plus les moyens pareil. Mais depuis que je ne suis plus avec lui, bien ça a comme rapetissé, les problèmes grossissent, grossissent »

À ce moment de sa vie, elle obtient beaucoup de soutien de sa famille. Un parent éloigné lui indique la possibilité de se loger en H.L.M. compte tenu de sa situation financière et sa mère lui est d'un grand réconfort.

« Mais comme ma mère, elle aussi, elle m'a beaucoup supportée pour les logements; elle aussi elle disait : si tu n'es plus capable de rester dans ton HLM, sors de là »

Ensuite, durant son passage dans la rue, Céline va vivre une période marquée par un bouleversement de ses références relationnelles. En effet, elle n'aura pas de contact avec sa famille pendant cette période, ni avec ses amis habituels, et se trouve dans le Centre-ville de Montréal. Elle raconte avoir été forcée de prendre de la drogue et elle décrit les relations avec les autres de façon négative.

« C'est ça. C'est des personnes de la rue, ça fait que ces personnes-là sont capables de t'influencer dans n'importe quoi, ça peut être la drogue, ça peut être côté vol ou d'autres choses qui sont négatives, tandis que moi ça ne m'intéressait pas. Je suis une personne qui a quand même été solitaire. J'ai comme voulu reprendre une partie de moi que j'ai perdue »

Après son passage dans la rue, elle reçoit de l'aide d'une amie. Son amie l'a hébergé pendant à peu près deux ans, soit le temps qu'elle trouve un logement. Elle semble être sa confidente et son support moral. Elle raconte que la cohabitation s'est bien passée, et que même si son amie lui avait proposé de l'héberger quelques mois, elle y est restée deux ans (2003 à 2005) sans que leur relation en pâtisse, puisqu'elle nous explique qu'elle continue d'avoir des bons contacts avec elle, mais qu'elles ne se voient pas trop, car son amie a un travail et que son emploi du temps est différent. Cependant, elles se parlent régulièrement au téléphone.

« Bien je la vois encore, c'est une bonne, c'est une très bonne amie. T'sais, elle me l'a dit encore : si j'ai besoin d'aide, de lui parler. Je me confie beaucoup à elle »

Enfin, elle revient vivre à Montréal et elle trouve son logement actuel grâce à un contact dans une maison de chambres. Cette personne est en réalité son conjoint actuel. Il l'aurait mise en contact avec le propriétaire et elle lui montre sa détermination à s'en sortir afin d'obtenir la chambre. C'est à partir de ce moment qu'elle renoue contact avec sa famille et qu'elle en parle de manière plus détaillée. Son frère et sa mère habitent Montréal et vivent tous les deux de l'aide sociale. Elle parle de bons rapports avec sa famille; ils sont là les uns pour les autres - elle a besoin d'eux et ils ont besoin d'elle. Les contacts avec la famille sont décrits comme étant réguliers (1 ou 2 fois par semaine avec son frère et 4 fois avec sa mère) et elle fait part d'un fort sentiment de protection mutuelle. Cependant, elle mentionne que, pendant cette période, elle a subi des actes de violence verbale et physique de la part de son conjoint. Ces événements ont eu un impact sur la fréquence des rapports avec sa famille. En effet, elle veut les préserver de la souffrance de cette situation et elle ne sait pas comment leur en parler.

« Bien c'est plutôt par rapport qu'ils avaient besoin de me voir, parce que je ne les vois pas beaucoup ces temps-ci, à cause de mon problème de couple puis tout... Ils voyaient que j'avais quelque chose à cacher, mais comme je l'ai dit à ma famille, j'ai dit : regarde, je ne suis pas prête à en parler encore, mais donnez-moi juste du temps, t'sais... C'est sûr que je ne sais pas comment en parler à ma mère, parce que comme je te disais, c'est une fille... c'est une femme qui est très sensible, ça fait que je ne suis pas encore prête...[...]. Mon frère, lui, il le prend très mal, parce que c'est une personne qui tient beaucoup à sa sœur [...], ce serait quelqu'un qui irait se venger pour moi, mais moi je ne veux pas qu'il fasse ça, ça fait que c'est pour ça que je n'ose pas en parler à personne. Parce que je tiens à eux autres, t'sais »

Cette première lecture permet de comprendre la complexité de saisir la dynamique des relations qui se transforment au fil des situations, des lieux et des conditions économiques et sociales d'une personne. L'enjeu de ce mémoire réside dans l'élaboration possible d'un outil d'analyse de ces dynamiques, mais encore faut-

il effectuer une analyse exploratoire d'autres entrevues permettant de voir si ces transformations sont aussi significatives pour d'autres cas et trouver un moyen de comprendre les rapports sociaux tout en restant le plus près des matériaux et des situations des personnes.

6.2 Création des matrices et réseaux d'ensemble et première analyse exploratoire

6.2.1 Création des matrices et réseaux d'ensemble

Ainsi, dans cette partie, nous avons procédé à une analyse globale faite à partir de 11 entrevues sélectionnées parmi les 20 entrevues de la population « en logement ». Afin de préparer le matériau à l'analyse sous l'angle des réseaux sociaux, il a fallu passer par une phase descriptive des contacts émergeant dans les récits des personnes. En lisant attentivement chaque entrevue et en relevant tous les contacts qui apparaissent dans le discours, nous avons constitué, à l'aide d'un logiciel, des matrices pour chacun des 11 récits des répondants. Les matrices sont des bases de données qui permettent de regrouper les contacts ainsi que les liens que les contacts peuvent avoir entre eux. Cette étape consistait à relier à la personne tous les contacts qu'elle disait avoir rencontrés directement et, lorsque les informations étaient disponibles, nous pouvions faire des liens entre les contacts. Parfois, le répondant dit avoir rencontré une personne par le biais d'une autre ou d'un organisme; dans ce cas nous relierons cette personne au contact intermédiaire. Afin de faciliter la visualisation, il a été décidé de relier entre eux les membres de la famille en cas d'absence d'informations détaillées. En effet, la famille serait, selon Granovetter (1973), un groupe composé de liens forts, homogènes, et il est généralement identifié dans ce type de graphique comme étant une « clique » (un groupe dont tous les contacts sont reliés entre eux). Ce mode de visualisation comporte peu de risque de biaiser l'analyse. En ce qui concerne la dénomination des contacts dans les matrices, elle respecte les mots utilisés par les personnes dans les entrevues. Par cette stratégie de

préparation du matériau à une analyse de discours concernant la qualification des liens par le répondant, nous souhaitons nous appuyer sur les théories de la production du capital social afin de tenter de repérer la force, la nature des liens qu'ils soient homogènes ou hétérogènes tout en mettant l'accent sur l'évaluation que la personne effectue par rapport à ses liens dans sa trajectoire (Granovetter, 1973 ; Gittel et Vidal, 1998 ; Putnam, 2000 ; Degenne et Forsé, 2004 ; Carpentier et Ducharme, 2005). Dans le même ordre d'idée, nous nous sommes inspirés des résultats de la recherche de René et al. concernant (1999) les différentes aides nécessaires à l'intégration des personnes assistées sociales au Québec, afin d'opter pour un mode de visualisation qui regroupe dans un premier temps les contacts selon des catégories plus globales comme la famille, les amis, ou les organismes.

Les deux graphiques suivants représentent les réseaux de deux répondants, le premier étant celui de Céline (la personne à partir de laquelle la première analyse a été présentée précédemment) et le deuxième étant celui de Raymond. Ces graphiques représentent tous les contacts mentionnés par le répondant au cours de l'entrevue ainsi que des liens possibles entre eux. Ils représentent également des contacts mentionnés en lien avec le « logement » ou l'« emploi ». En effet, lorsque le répondant nomme les personnes qu'il rencontre par le biais de l'intermédiaire d'un emploi ou du fait de la localisation de son logement, elles sont représentées sous cette thématique. Sinon, elles sont représentées selon les nominations données par les répondants. Par exemple, dans le réseau de Céline, il est fait mention d'un organisme¹⁵. Mais Céline est en lien avec des personnes à travers cet organisme. Bien que les informations ne soient pas assez détaillées pour préciser qui elle côtoie exactement dans cet organisme, voici comment elle en parle :

« Oui. Parce que c'est des personnes, quand même, qui ont un bon [?] avec les nôtres, c'est des personnes qui nous comprennent, c'est des personnes qui comprennent les personnes qui sont... comment on dirait ça... qui comprennent les pauvres, qui comprennent les personnes qui sont faibles, qui... T'sais, ils ne te pointent pas du doigt, c'est des personnes... »
Céline, 28 ans, catégorie « en logement ».

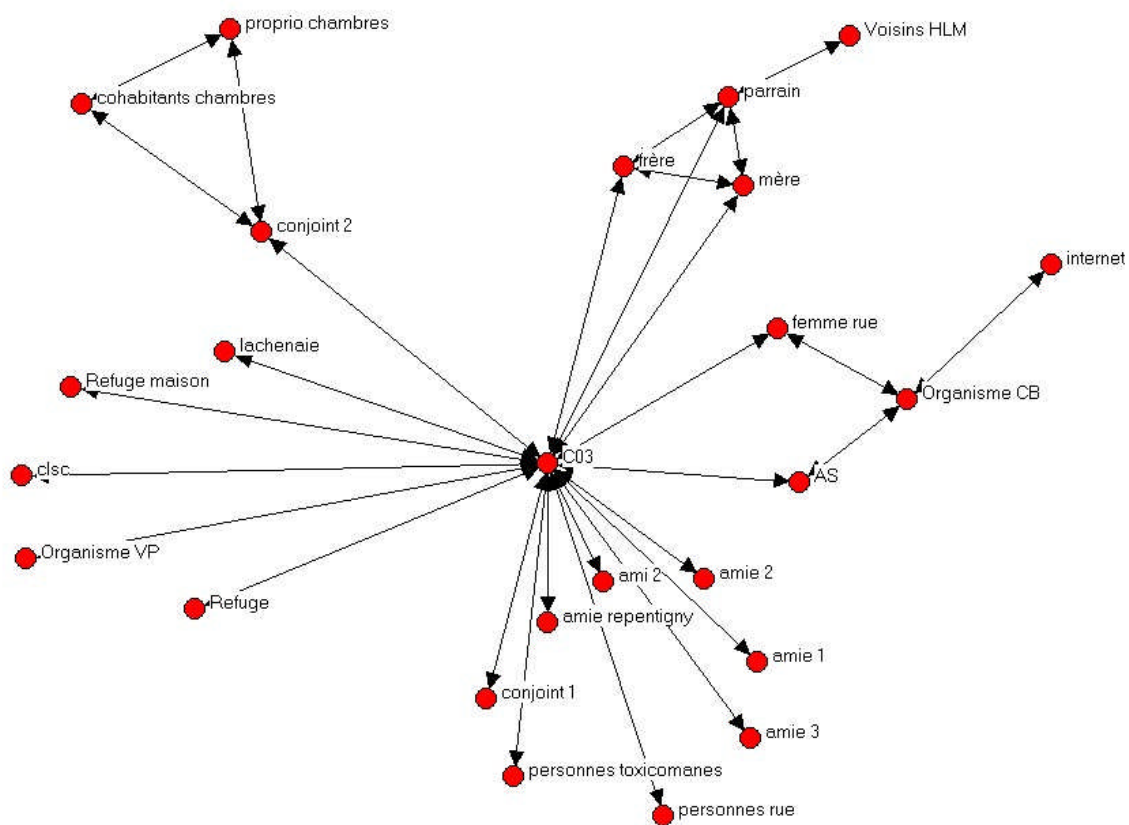
¹⁵ Pour des raisons de confidentialité nous ne pouvons donner le nom de l'organisme.

Par ailleurs, en ce qui concerne l'exemple de Raymond, lorsqu'il vient s'installer dans un logement dans un nouveau quartier, il rencontre « *le quêteux du Jean-Coutu* ». Dans le réseau, il est représenté un lien allant de Raymond vers le logement et du logement vers « *le quêteux du Jean-Coutu* » puisque c'est le déménagement dans ce nouveau logement qui entraîne cette prise de contact :

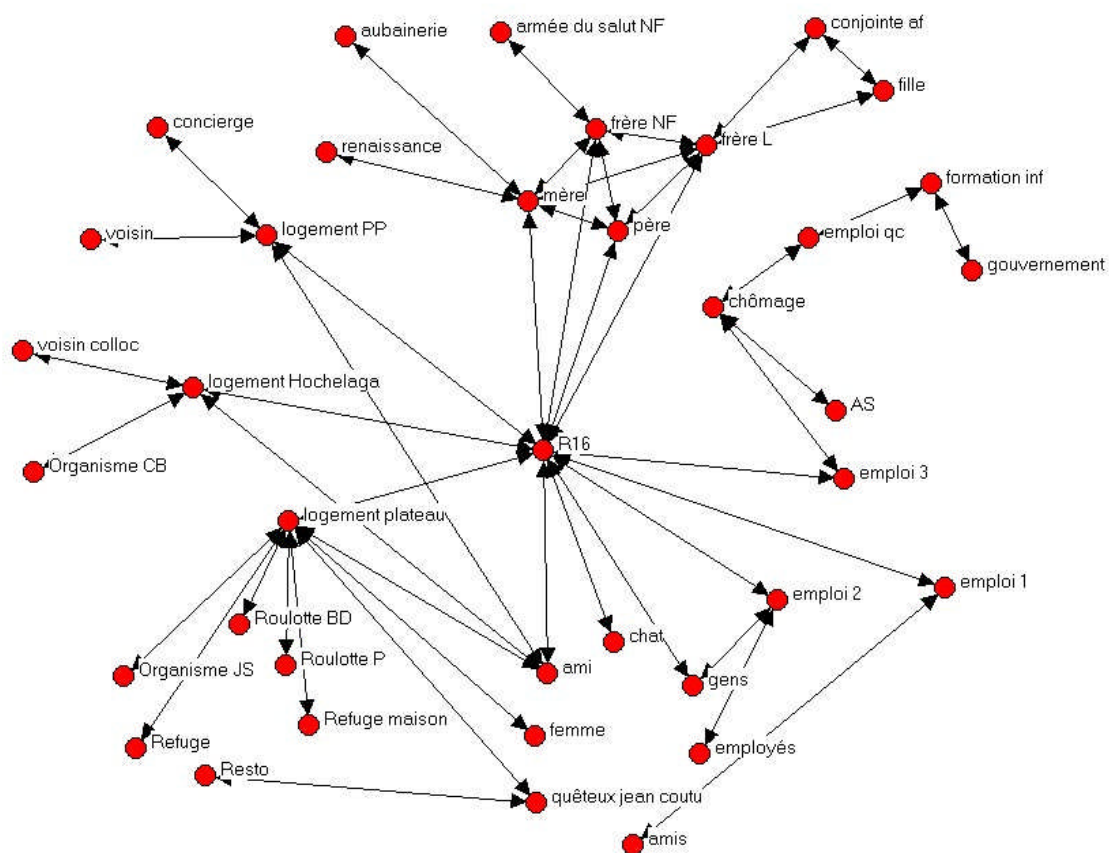
« Tu ne connais personne. Après une couple de jours, tout seul dans la maison à regarder la télé. Regarde, il faut que je sorte je ne vais pas rester dans la maison tout le temps. Bien-là tu sors, tu vas prendre une marche, mais tu ne connais personne. Ah, il y a beaucoup de monde qui passent, mais c'est toutes des inconnus. Ça pas parce que tu es avec plein de monde, que tu es avec plein de monde. Tu es tout seul avec plein de monde. Alors la première personne qui m'a parlé, c'est au Jean-Coutu, le quêteux en avant de la porte. Il me dit : Ça fait plusieurs fois que je te vois, tu restes-tu dans le coin. J'ai dit oui. J'étais content, quelqu'un qui m'a parlé » *Raymond, 41 ans, catégorie « en logement ».*

Les réseaux suivants représentent les contacts ainsi que les liens entre eux identifiés selon les discours de Céline et Raymond basés sur les transcriptions d'entrevues. Les répondants sont indiqués dans les graphiques par leur initiale et le numéro d'entrevue, par exemple pour Céline il s'agit de C03 et pour Raymond R16.

Graphique 1 : Réseau d'ensemble de Céline représenté à partir des contacts ayant pu être identifiés dans le récit.



Graphique 2 : Réseau d'ensemble de Raymond représenté à partir des contacts ayant pu être identifiés dans le récit.



6.2.2 Analyse exploratoire et constats généraux :

L'étape de création des matrices et des réseaux d'ensemble a servi de base afin de procéder à une analyse exploratoire des 11 entrevues de la catégorie « en logement »¹⁶. Selon l'angle d'analyse des réseaux, cette étape exploratoire a permis de détecter une certaine corrélation dans le discours entre des événements significatifs dans la vie de la personne et les changements dans son réseau, déjà relevés précédemment dans la première tentative d'analyse du récit de Céline. En ce qui concerne l'exemple de Mario, la perte d'un emploi semble avoir changé ses relations.

« Ma vie antérieure n'existe plus [...]. Oui, à ce point-là. Et je pense que pour ce qui est des anciens amis, ça pouvait pas être des amis, de ne pas

¹⁶ Les entrevues 01, 03, 04, 05, 06, 08, 09, 16, 19, 21, 22.

m'avoir aidé, de m'avoir vraiment laissé descendre jusque-là » *Mario, 45 ans, catégorie « en logement ».*

L'analyse exploratoire des 11 entrevues a permis de voir se profiler une certaine implication des personnes ou des organismes en lien avec des événements précis dans les trajectoires des personnes interrogées. Nous pouvons remarquer comment un événement majeur ou plusieurs événements successifs peuvent provoquer une instabilité financière, résidentielle ou physique (santé) dans laquelle interviennent des personnes qui joueront un rôle « aidant » ou au contraire « négatif ». C'est-à-dire que lorsque survient un événement traumatisant ou déstabilisant la vie de la personne, celle-ci rencontre des personnes ou a à faire à des organismes qui vont jouer un rôle influant dans la suite de sa trajectoire, que ce soit pour trouver un logement ou pour tendre vers la rue. Nous avons pu également recenser certains « événements-clés » (Elder, 1998) qui ont pour conséquence le changement dans la morphologie du réseau de la personne : le *burn-out* et la rupture professionnelle, les décalages en matière de formation et accès au marché du travail, la perte du conjoint, la perte de la garde d'un enfant et les problèmes de santé représentent des facteurs de fragilisation de la personne et peuvent avoir un effet « descendant » dans la trajectoire de vie d'une personne. L'état de santé peut avoir pour effet de changer le statut et le rapport à la famille, mais aussi de changer la forme du réseau.

« Oui. Parce que la première chose qu'ils me demandaient avant c'était : Puis, tu t'es-tu trouvé une job? (rire) C'était ça. Tu t'imagines-tu comment le gars se sent? Là ça a été au moins ça : puis, comment va la santé? Voistu, ça, c'est déjà ça de bon » *Mario, 45 ans, catégorie « en logement ».*

En ce qui concerne les liens, certains peuvent apparaître lorsque surviennent certaines situations difficiles ou de besoin. Certains répondants disent trouver des informations relatives aux ressources par le biais de personnes rencontrées dans des situations de crise, qui vivent le même type de problèmes, ou par d'autres organismes (tel que le C.L.S.C.). Certains liens forts, notamment ceux avec la famille, sont généralement mentionnés comme étant présents en arrière fond. Ils jouent un rôle actif à certains moments dans la trajectoire, que ce soit en tant que soutien moral, soutien financier ou d'hébergement. Ils sont rarement utilisés pour trouver un

logement (sauf pour Huguette, catégorie « en logement »). Lorsque surviennent, dans la trajectoire de la personne, des épisodes de consommation de drogue ou d'alcool, les liens familiaux, toujours présents, semblent devenir passifs. Nous ne pouvons affirmer si cet état est dû à un éloignement volontaire de la personne ou s'il s'agit à l'inverse d'un rejet familial (ou si les deux cas se combinent). Parfois, nous avons des bribes de réponse à ce sujet.

« Bien, c'est plutôt ma toxicomanie que j'ai eu des petits problèmes familiaux, mais à part... côté argent, non » *Céline, 28 ans, catégorie « en logement »*.

« La dernière année, si tu veux, j'ai eu des problèmes de dépression, puis des gros problèmes avec l'alcool » *Roland, 26 ans, catégorie « en logement »*.

« Ma mère, je lui ai pas parlé pendant un an, pendant un bout, même [si] j'étais dans l'Ouest, je lui ai pas parlé, puis là aujourd'hui, on se parle pratiquement une fois par jour, c'en est fatigant – c'est ma mère, je l'aime » *Roland, 26 ans, catégorie « en logement »*.

Par ailleurs, nous avons pu identifier pour certains répondants l'existence de liens qui permettent de trouver un logement. Les amis semblent véhiculer des informations relatives au logement en offrant des contacts avec des propriétaires de maisons de chambres. Le plus souvent, cela nécessite des liens homophiles, c'est-à-dire que les personnes vivent les mêmes types de situations. Dans les maisons de chambres, les principes semblent différents que dans des logements classiques par rapport au signataire du bail ou par rapport à la durée et certaines personnes font mention de pratiques illégales d'augmentation de loyer. D'autres amis peuvent donner des informations sur des logements à louer, parfois même dans leur immeuble, ils peuvent ainsi jouer un rôle plus actif dans la sortie de la rue ou dans l'instabilité résidentielle en hébergeant ou en partageant leur logement dans une optique de colocation

« Les refuges, tout ça, [on] était dans la rue (...) j'étais accueilli chez des copains puis ça a reviré qu'on tombait colocataires » *Roland, 26 ans, catégorie « en logement »*.

D'autres liens sembleraient jouer un rôle « négatif » et accentueraient les risques d'itinérance. Les répondants parlent, par exemple, de certaines personnes rencontrées durant les expériences de toxicomanie, que ce soit avant, pendant ou après le passage dans la rue et qui influencent ou maintiennent leur situation. Ils font également mention d'une pression subie par des collègues dans un milieu professionnel exigeant ou de voisins qui jugent. Dans le cas de Sonia, la direction de la protection de la jeunesse (D.P.J.) lui fait vivre une instabilité résidentielle, dans une certaine mesure, puisqu'elle va dans des maisons d'hébergement, foyer de groupe où elle rencontre des intervenants qui veulent placer son enfant dans une famille d'accueil.

Les constats qui émanent de cette analyse exploratoire ont permis de souligner les limites de notre modèle d'analyse basé sur les réseaux d'ensemble. En effet, ils permettent de recenser les contacts énoncés dans le discours, mais pas de visualiser les évolutions et les transformations des réseaux en fonction des événements relatés dans les récits. De plus, il semblerait que nous puissions nous inspirer du modèle théorique basé sur les effets pervers du capital social et la reproduction des inégalités relevée par Lin (1995) dans sa théorie de la mobilisation des ressources. En effet, l'analyse exploratoire montre l'existence de liens qui contribueraient au déroulement de la trajectoire de manière « positive » ou « négative ». Enfin, les répondants nomment leurs contacts de manière particulière et il va falloir porter une attention sur le vocabulaire utilisé pour certains contacts. L'étape suivante consiste à raffiner le modèle d'analyse en tenant compte des lacunes relevées dans l'analyse exploratoire.

6.3 Analyse de discours et fiches de visualisation

6.3.1 Fiches de visualisation

Les discussions au sein du groupe de recherche qui ont suivi l'analyse exploratoire ont enrichi la réflexion concernant la manière d'aborder ce type de matériau et de traiter les informations qui ont pu émaner des récits. En effet, la constatation des changements dans le récit de vie nous a amenés à vouloir permettre

une visualisation des trajectoires en fonction des articulations. Les discussions autour de la notion de bien-être et de la subjectivité des critères selon les personnes et les situations ont représenté un angle d'analyse commun aux différentes thématiques d'analyse du groupe de recherche (réseaux sociaux, compétences, santé mentale, rapports de genre). Nous avons ainsi réalisé des fiches de visualisation générale, pour chacune des 40 entretiens qui mettent en évidence les états qui émergent des discours des personnes, leur durée, ainsi que des indicateurs relatifs au bien-être pour chaque état. La réalisation de ces fiches s'effectuait à partir d'un découpage chronologique des entretiens et était utile à la compréhension de l'enchaînement des événements dans le segment de vie contenu dans l'entretien. De plus, chaque état, durée ou indicateur recensé sur les fiches de visualisation est illustré par des extraits d'entretien. Cette étape consistait à permettre une visualisation de la trajectoire par le discours.

En ce qui concerne l'angle d'analyse des réseaux sociaux, il s'agissait d'effectuer la même tentative de visualisation de la trajectoire par le discours tout en mettant en évidence la complexité des dynamiques des réseaux sociaux dans une trajectoire. Afin de trouver la manière la plus fidèle de représenter les transformations des réseaux en fonction des événements tout en considérant les contributions « positives » ou « négatives » des contacts dans les trajectoires, il a été effectué un découpage thématique des entretiens. Ainsi, dans un premier temps, il s'agissait de recenser dans les transcriptions d'entretiens tous les passages où il était fait mention de contacts et de les classer selon la chronologie des événements, mais également selon des indicateurs de perception de bien-être de la situation par rapport à la situation précédente et suivante. Les indicateurs de perception du bien-être pouvaient être, par exemple : « *c'est que je me sens plus en sécurité que je l'étais avant* » (Chantale); « *c'était quand même stable à ce niveau-là* » (Roland); « *là j'avais un bel appartement* » (Sylvain); « *j'ai bien aimé ça* » (Stéphane); « *là, j'ai eu une belle job* » (Rémi). Les indicateurs de mal-être pouvant être : « *j'ai fait une dépression* » (Roland); « *j'ai crashé totalement* » (Louis); « *J'ai fait une tentative de suicide* » (Chantale); « *j'ai perdu le moral un peu* » (Rémi); « *je veux dire, ça devient fatigant.*

Parce que t'as plus de vraie vie, une vraie vie privée » (Sylvain); « *c'est vrai que le moral tombe complètement* » (Marc); « *on rentre, j'étais tanné* » (Louis). Cette recension a permis d'avancer dans la réflexion et de repérer les événements et les perceptions de bien-être de la personne durant ces événements. De plus, j'ai pu remarquer qu'une même personne pouvait être nommée de différentes manières, par exemple, à un moment donné lorsque la situation annonce un projet positif, le répondant nomme ce contact « *mon associé, bien mon copain* » (Roland) et lorsque la situation se dégrade avec ce contact, le répondant le nomme « *mon associé* » (Roland). Dans l'étape suivante de l'élaboration des fiches de visualisation sous l'angle d'analyse des réseaux, j'ai décidé de tenter un découpage des entrevues selon les événements repérés à ce stade de la réflexion et en portant encore davantage d'attention sur le vocabulaire utilisé afin de pouvoir peut-être détecter dans l'analyse des indicateurs de la qualité des relations.

6.3.2 Fiches « événements-réseau »

La constitution des fiches de visualisation « *événements-réseau* » a nécessité au préalable la réalisation de résumés d'entrevues mettant en évidence les différentes situations des trajectoires issues des récits de vie. Nous avons tâché d'identifier les personnes qui semblaient avoir joué un rôle dans ces différentes situations, soit parce que la personne les nommait en lien avec ces événements, soit parce qu'elles sont apparues par l'intermédiaire des sous-questions du guide d'entrevues. En ce qui concerne le vocabulaire employé pour dénommer les contacts, il semble qu'en ce qui concerne la famille, les répondants emploient les termes classiques liés à la parenté et à la fratrie : « *père* », « *mère* », « *frères* », « *sœurs* » et qualifient explicitement les relations qu'ils entretiennent avec eux, par exemple « *comme mon père, là, on s'est pris une bisbille* » (Roland); « *j'étais bien plus isolée que ça, je ne voyais même pas ma famille* » (Chantale); « *j'ai coupé les ponts avec ma famille* » (Rosalie). En ce qui concerne les organismes, ils sont également nommés par leurs titres ou par des termes généraux tels que « *les ressources* », « *les refuges* », « *dépannage alimentaire* » ou « *cuisines collectives* ». La qualification de l'aide des organismes varie entre l'aide

technique qu'ils sont censés apporter, « *je reviens à 4 heures pour manger* » (Raymond) ou le support moral en plus, « *c'est à ces personnes-là que je vais me confier* » (Céline). Par contre, en ce qui concerne les relations amicales, nous pouvons déceler une démarcation dans le vocabulaire entre ceux qui peuvent jouer un rôle « positif » ou « négatif ». En effet, les termes généralement utilisés pour parler des « amis » de manière qualifiée peuvent être, par exemple, pour la connotation « positive » : « *amie* », « *ami* », « *meilleur chum* », « *personnes honnêtes* », « *personnes généreuses* », « *personnes de confiance* », « *vrais amis* », « *amis du (nom de l'organisme)* », « *copains* ». Les termes généralement utilisés pour parler des « amis » de manière qualifiée pour la connotation « négative » peuvent être, par exemple : « *personnes de la rue* », « *personnes toxicomanes* », « *chums de consommation* », « *personnes pas fréquentables* », « *personnes malhonnêtes* », « *personnes du centre-ville* », « *mauvaises influences* », « *personnes des refuges* », « *ennemis de la rue* », « *crosseur* », « *pourris* », « *drogués* ». Ainsi, comme le dit si bien Roland :

« Puis des amis, justement... comment je pourrais dire... c'est là que tu te rends compte aussi que t'as des amis, puis... t'sais, t'as des meilleurs amis, des amis, puis des connaissances. Des connaissances, disons, je me rendais compte à chaque fois que j'en avais beaucoup, puis des amis pas tant que ça » Roland, 26 ans, catégorie « en logement ».

Ces exemples représentent ce que nous appelons des indicateurs de la qualité des relations selon les perceptions des répondants et nous permettent d'avoir des indices relatifs aux types de rapports sociaux dans lesquels ils peuvent s'inscrire. En les repérant, nous pouvons identifier des contacts dans les réseaux des personnes qui peuvent contribuer au déroulement de la trajectoire de manière « positive », « négative » ou « neutre ».

Dans un deuxième temps, nous avons constitué les matrices correspondant à ce que nous avons appelé un « événement-réseau ». C'est-à-dire que lorsque dans la phase précédente nous avons pu identifier des situations ainsi que des points d'articulation qui marquaient un changement d'état, et parfois un changement dans la

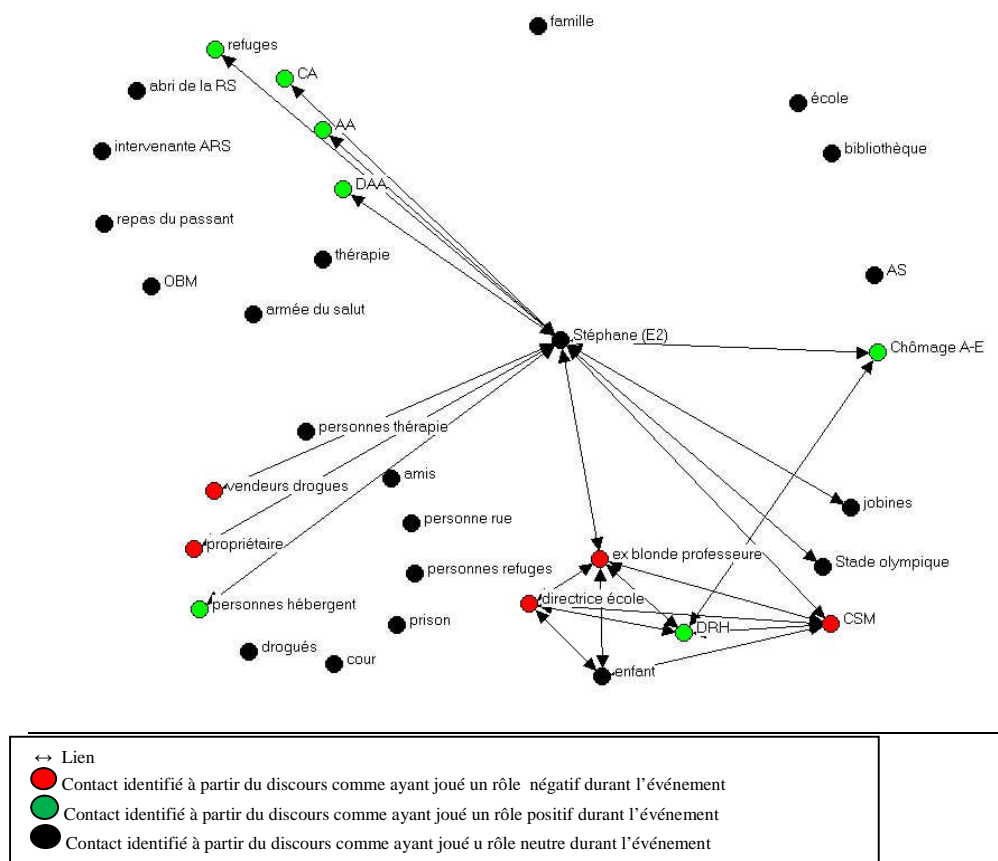
nature de certaines relations, il a fallu constituer les réseaux pour chaque situation pour pouvoir reconstituer pour chaque répondant sa trajectoire en lien avec les différents « événements-réseaux ». D'après les récits des personnes, nous avons pu représenter graphiquement entre 2 et 5 réseaux pour chaque entrevue, c'est-à-dire pour chaque trajectoire.

Le graphique qui suit représente l'exemple du réseau qui émerge du discours de Stéphane, en lien avec l'événement de sa rupture avec sa conjointe. Nous avons représenté en vert les contacts qui ont été identifiés comme ayant joué un rôle « positif » et en rouge ceux qui ont été identifiés comme ayant joué un rôle « négatif », les contacts en noir étant neutres. Par exemple, en ce qui concerne le contact « *personnes hébergeant* » du graphique, nous l'avons mis en vert, car voici ce que nous dit Stéphane à ce sujet.

« J'ai eu une dépression, j'ai baissé les bras »
« J'ai eu des logements, mais t'sais, j'ai eu comme une chambre à Sherbrooke, je me suis... il y a du monde qui m'ont hébergé, moi je payais une chambre, mais c'était tout le temps à la dernière minute »
Stéphane, 26 ans, catégorie « itinérance ».

En ce qui concerne le « *propriétaire* », il a été mis en rouge, car Stéphane en dit, notamment : « *il m'a câlissé dehors, le propriétaire* ».

Graphique 3 : Réseau de Stéphane constitué à partir des contacts qui émergent dans le récit en lien avec l'événement de sa rupture avec sa conjointe.



Enfin, la dernière étape de l'élaboration des fiches de visualisation « événements-réseau » consistait à situer les réseaux ainsi que la qualification des contacts ayant participé à l'événement de manière « positive » ou « négative » dans les contextes qui donnent également des indications sur la nature et l'évolution des relations. Afin de faciliter une comparaison ultérieure, il a été décidé de regrouper les contacts par catégorie : organismes, famille, amis, emploi et de les placer à peu près aux mêmes endroits sur les graphiques des réseaux (exemple : les contacts familiaux toujours en haut sur le graphique). Dans l'exemple de Stéphane, la fiche « événements-réseau » ayant pu être constituée à partir de la lecture de la transcription d'entrevue nous informe sur les événements qui ont pu avoir pour effet de transformer ses relations¹⁷.

¹⁷ Voir fiche « événement-réseaux » de Stéphane en annexe 13.

Dans le segment de sa vie représenté visuellement à partir de son récit, nous voyons le premier réseau qui correspond aux éléments relatifs à ses relations avant 2001, soit durant sa jeunesse et de sa rencontre avec sa conjointe jusqu'à la rupture qui constitue « l'événement-clé » de sa trajectoire puisque celui-ci va radicalement changer ses conditions de vie.

« J'ai eu une peine d'amour qui m'a amené à tomber dans la drogue; j'ai pris de la drogue, j'ai pris de la cocaïne, du crack, j'ai pris de l'alcool, je me suis enivré beaucoup, jusqu'à complètement... en tout cas, t'sais, j'étais comme désespéré, j'avais perdu espoir, j'avais perdu ma blonde, ma job... en tout cas, tout ce qui est venu avec, le char, les cartes de crédit, j'ai perdu mon crédit, tout ce que j'avais essayé de bâtir depuis un bout de temps, depuis que j'étais assez jeune, bien tout s'est effondré, je me suis comme laissé aller là-dedans, j'ai eu une dépression, j'ai baissé les bras. Puis à partir de là, c'est à peu près en 2001, 2002 que j'ai perdu mon appartement. Parce que mes rapports d'impôt correspondent à peu près à 2003, les derniers, parce que je me rappelle que c'était dans cet appartement-là. Ça fait qu'à peu près autour de 2003, j'ai perdu mon appartement » *Stéphane, 26 ans, catégorie « itinérance ».*

De plus, en ce qui concerne ses relations, il y a un changement qui accompagne cet événement et qui correspond au deuxième réseau, notamment par rapport à certains contacts qui étaient « positifs » et qui deviennent « négatifs » du fait des conflits générés par la situation, comme ses liens avec son ex-conjointe ou son entourage de travail.

« Bien, mon ex était prof, puis j'étais pas capable de la voir, de vivre avec... j'étais écœuré, t'sais, j'ai dit : moi, recommencer tout le temps à neuf, j'en ai plein le cul... Je me suis pogné avec une directrice d'école parce qu'elle avait pogné un enfant, elle l'avait pitché sur une chaise, je l'ai engueulé, je l'ai envoyée chier, j'ai dit : moi je suis pas capable de voir des cochonneries de même... il y a une prof... il y a une bonne femme... en tout cas, j'ai eu des petits conflits avec... » *Stéphane, 26 ans, catégorie « itinérance ».*

De 2001 à 2003, s'enchaîne pour Stéphane un cycle de dépendance à l'alcool et à la drogue. Il fait une dépression et perd son logement en 2003.

« j'ai perdu mon appartement, puis à un moment donné j'ai comme été bien de plus avoir aucune responsabilité. J'avais un chèque qui rentrait,

j'avais une paie, puis je pognais des jobines ici et là, puis je me suis dit, bien, c'est une belle vie, ça, c'est pas désagréable pantoute, une fois qu'on a cassé... » *Stéphane, 26 ans, catégorie « itinérance ».*

Cet événement correspond à un autre changement dans son réseau de relations émanant de son discours. En effet, depuis 2003, Stéphane fréquente les refuges ou vit dans la rue et nous voyons apparaître dans son réseau des contacts dont il ne faisait pas mention avant, tel que des ressources supplémentaires, mais également « *la Cour* », ou « *le juge* » :

« J'ai été là-bas, j'ai rencontré quelqu'un (la fille), puis là après ça, le soir, il m'a dit de revenir pour cinq heures moins le quart, je me suis présenté, j'ai pu avoir une place où dormir, ils m'ont fait une carte, là j'ai 20 jours sur deux mois où ce que je vais pouvoir utiliser ça »

« Demain je m'en vais en Cour, ça fait que là ça me permet de dormir un peu plus, prendre une douche, être plus présentable devant le juge, me raser, ainsi de suite, ça fait que ça, ça m'ouvre une porte de plus. »

« J'ai été me reposer dans le parc, j'ai été à un endroit qui s'appelle Le Repas du passant »

« Old Brewery c'est de telle heure à telle heure. Puis à c't'heure, j'ai décidé de coucher dehors souvent. Parce que dans les refuges, le monde t'écœure »

Stéphane, 26 ans, catégorie « itinérance ».

L'élaboration des fiches « *événements-réseau* » permettrait de davantage rendre compte des événements émanant des récits des répondants en lien avec l'évolution de leurs relations. Cet outil permet de mieux visualiser les transformations des morphologies des réseaux situées dans un contexte social déterminé par les informations relatives aux situations que vivent les personnes. Ces fiches nous permettent de recenser des éléments du discours en rapport avec les contextes évoqués par les répondants relatifs aux ruptures et aux reconstructions des liens sociaux afin de relever, lorsque cela est possible, des indices des rapports sociaux de rejet, de retrait, de discrimination, de stigmatisation ou de honte. Ainsi, nous pouvons traduire les récits sous la forme de fiches « *événements-réseau* » afin de permettre

une comparaison possible et, de ce fait, une analyse possible des différentes situations sous l'angle des réseaux sociaux. Par ce mode de visualisation, nous souhaitons pouvoir mettre en évidence les dynamiques des rapports sociaux. En effet, en élaborant une méthode qui permette la visualisation des régularités et des changements dans les compositions des relations, nous cherchons, dans une certaine mesure, à rendre compte de l'influence des places, rôles et statuts des contacts dans la trajectoire du répondant, mais également de la manière dont un individu régule ses rapports de domination en ne restant pas cantonné dans une place hiérarchique fixe (Simmel, 1858-1918, 1999 ; Pizarro, 1999 ; Bellot, 2005)

6.4 Comparaison et possibilité de créer une typologie

Dans cette étape de l'analyse, nous avons effectué une sélection des entrevues à analyser sous l'angle des réseaux en respectant la méthode d'échantillonnage de la démarche ethnosociologique qui est de couvrir au maximum les possibilités offertes pour les différentes situations possibles (Bertaux, 2005). Par la suite, nous avons élaboré un échantillon sur la base de la « *theoretical sampling* » de Glaser et Strauss (1967 : 45) respectant ainsi la diversité des positions. Nous avons ainsi sélectionné pour cette analyse 5 entrevues parmi les 20 personnes de la population de la catégorie « en logement » et 5 autres parmi les 20 personnes de la population de la catégorie « itinérance ». Pour ces 10 personnes sélectionnées, nous avons repéré les points d'articulation dans leur trajectoire de vie selon les événements significatifs, en ce sens qu'ils apportaient un changement dans le bien-être de la personne. Nous nous sommes basés sur le récit de la personne et sur ses impressions pour évaluer l'amélioration, la dégradation ou le maintien de sa situation. Parallèlement, nous avons repéré les contacts présents dans le discours aux différents moments et avons représenté les réseaux graphiquement. Nous avons également tenté de repérer lorsque cela était possible, ce que nous avons appelé des « *événements-clés* » apportant un changement majeur dans la trajectoire.

À partir de ces informations, nous avons réalisé des fiches de visualisation de la trajectoire de vie de la personne, en mettant en évidence les contacts présents dans le réseau lors des différents événements mentionnés par la personne. Ces fiches « événements-réseau » ont permis de comparer les différentes situations auxquelles ont été confrontés les répondants et de dégager des ressemblances et des divergences utiles à l'analyse détaillée. Afin de mettre en évidence la qualité du réseau en terme d'aide prodiguée, nous avons, dans un premier temps défini chaque contact selon le vocabulaire employé par le répondant (chaque réseau respectant les termes utilisés par le répondant) et, dans un second temps, nous avons tenté de repérer les contacts ayant contribué au déroulement de la trajectoire de manière « positive » ou « négative », selon les faits décrits et les impressions de la personne.

Dans un contexte de vie à l'aide sociale, certaines personnes se retrouvent engagées dans un processus de recherche de diverses ressources nécessaires à la survie. Les organismes communautaires proposent certaines de ces ressources, mais les réseaux peuvent également prodiguer de l'aide. En effet, selon certains résultats proposés dans les recherches sur le sujet, la famille et les amis apporteraient un soutien matériel et parfois affectif. Aussi, les réseaux composés de liens faibles (amis, connaissances) donneraient accès à des informations nouvelles permettant la mobilité sociale (Granovetter, 1973 ; René et al. 1999 ; Hurtubise et al. 2000). Cependant, lorsque des « événements-clés » - comme le *burn-out* et la rupture professionnelle, les décalages en matière de formation et accès au marché du travail, la perte du conjoint, la perte de la garde d'un enfant et les problèmes de santé - surgissent dans la trajectoire d'une personne, ils peuvent représenter des facteurs de fragilisation, avoir un effet « descendant » et changer la morphologie de son réseau. Dans ce contexte, il semble que la famille et les amis pourraient jouer un rôle dans le maintien des personnes hors de la rue. Cependant, si des événements majeurs seraient propices à transformer la morphologie du réseau, il nous faut nous pencher sur cette configuration et sur la qualification des liens selon l'évaluation du répondant pour pouvoir tenter de comprendre la nature des rapports avec la famille et les amis durant

ces événements et l'importance de leurs rôles dans le maintien des personnes assistées sociales hors de la rue.

Nous avons ainsi effectué une comparaison qui consistait à tenter de découvrir des similitudes et des différences dans les événements et les effets possibles sur les réseaux de ceux-ci. En nous inspirant de certaines études qui semblaient démontrer une différence entre les catégories de contacts et les types d'aide prodigués (Granovetter, 1973 ; René et al. 1999 ; Hurtubise et al. 2000), mais également afin de simplifier le mode de visualisation des trajectoires, nous avons regroupé les contacts des répondants selon des catégories plus globales. Par ailleurs, en portant attention à tous les graphiques « *événements-réseau* » indépendamment de leur contexte, nous avons pu remarquer des similitudes dans les combinaisons de catégories qu'ils pouvaient prendre. Par exemple, sur les 38 graphiques dits « *événements-réseau* », 14 se composaient essentiellement des grandes catégories que sont la famille, les organismes et l'aide sociale. Suite à cette observation, nous avons procédé à un codage de chaque graphique dit « *événement-réseau* » en fonction des grandes catégories dans lesquelles il était possible de regrouper la majeure partie des contacts, à savoir : famille, aide sociale, organismes, amis, connaissance, et fréquentations pour les principaux. Certains contacts ne pouvaient être classés du fait du manque de détail les concernant. Afin de respecter la démarche de recherche ethnosociologique (Bertaux, 2005) qui présuppose le fait de dégager des cadres de connaissances théoriques à partir des observations empiriques, nous avons tenté de dresser une typologie inductive des réseaux sociaux identifiés selon les contacts mentionnés par les répondants en lien avec des événements donnés.

6.5 Les types de réseaux : description et analyse

Après avoir effectué des fiches « *événements-réseau* »¹⁸ qui détaillent les réseaux en fonction des événements significatifs dans la trajectoire de vie des 5 personnes de la catégorie « en logement » et des 5 personnes de la catégorie « itinérance », nous

¹⁸ Voir Annexes 6 à 15

allons décrire les différents types de réseaux qui se profilent. En effet, ces fiches « événements-réseau » comptent en tout 38 graphiques dits « événements-réseau ». Nous avons tenté de repérer les « événements-clés » et autres événements significatifs, les différents contacts que la personne énonce en lien avec l'événement et le rôle « positif » ou « négatif » que le contact a joué selon le point de vue du répondant. Avec ces informations, nous avons pu regrouper les contacts en catégories (organismes, famille, amis) et identifier des indices dans le discours concernant la contribution « positive » (contacts en verts sur les graphiques), « négative » (contacts en rouge) ou « neutre » (contacts en noir) des contacts afin de tenter de qualifier l'état du réseau dans les différentes situations mentionnées. Lors de la comparaison des « événements-réseau », j'ai pu observer des similitudes dans les formes que peuvent prendre les réseaux identifiés selon les propos recueillis par les personnes. Ainsi, j'ai tenté de les regrouper selon ces similitudes et de dégager une typologie inductive possible. Cette partie a pour objectif de présenter cette typologie.

6.5.1 *Les types de réseaux familiaux*

6.5.1.1 Le type de réseau familial

Parmi les réseaux qui ont pu être identifiés à partir des informations transmises par les répondants, certains, en lien avec des événements, semblent prendre la forme suivante : des contacts majoritairement familiaux et aucune mention d'amis. D'après les indices repérés dans les discours concernant la qualité des liens familiaux, il semblerait que les répondants attribuent une contribution davantage « négative » à ces contacts durant la période représentée par les « événements-réseau ». Nous retrouvons cette forme de réseau dans le cas de Rémi, en lien avec le moment où il décide de quitter l'armée (réseau ci-dessous). Rémi est itinérant depuis 2001. L'événement qui correspond à cette forme de réseau semble être la déception qu'il a subie lorsqu'une formation qu'il voulait suivre a été supprimée, alors qu'il s'était expressément engagé dans l'armée dans le but de faire cet apprentissage. Il décide de quitter l'armée et cet événement vient achever une série de déceptions. Ses parents

étaient alcooliques et il avait été placé chez les sœurs. Cependant, après avoir quitté l'armée, il a obtenu de l'aide de ses parents et a été hébergé chez eux temporairement :

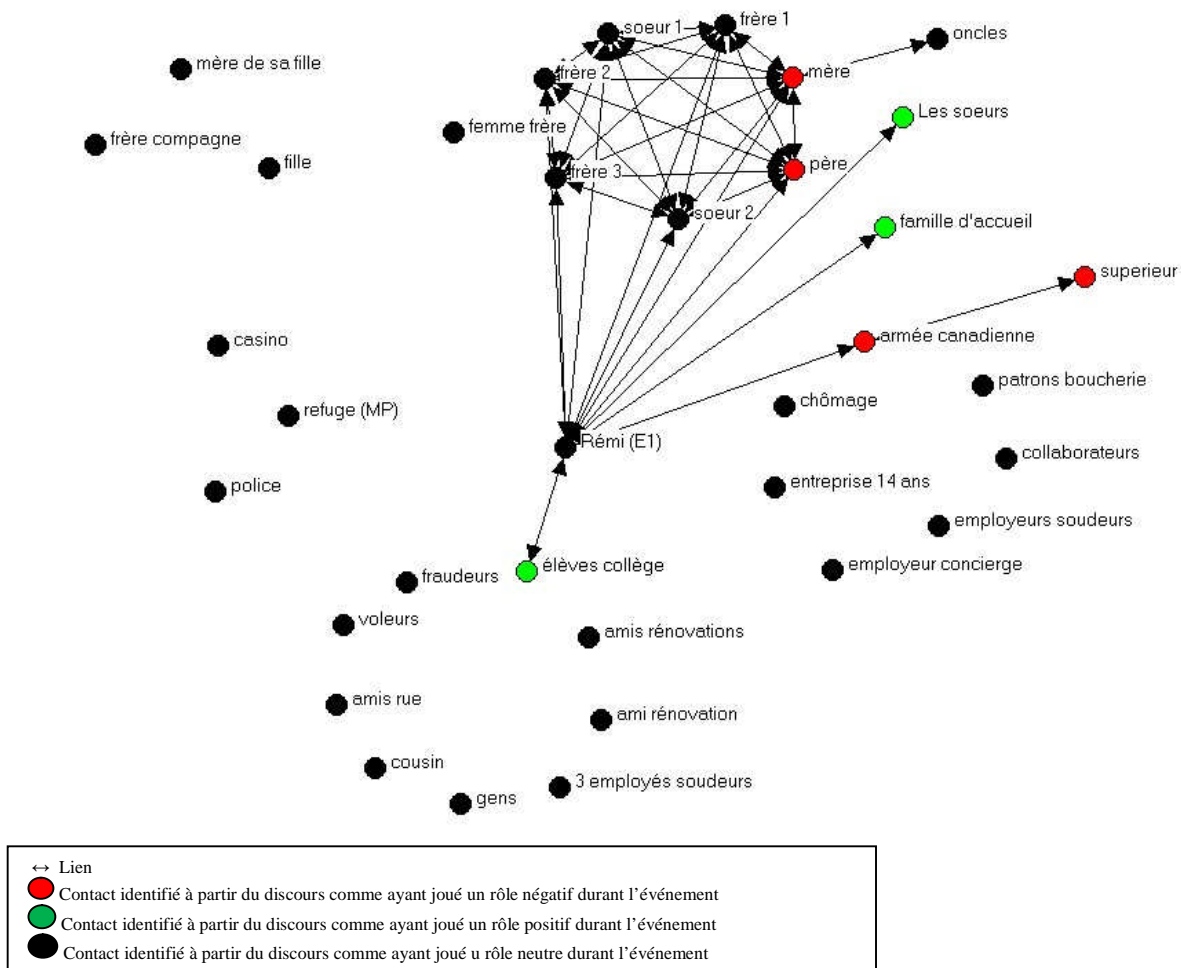
« Puis aussitôt que j'ai eu fini ces journées-là, bien je suis tombé civil, ça fait que je suis revenu chez mes parents à ce moment-là. Puis là ils m'ont posé la question : soit je continuais, j'allais au cégep, ou je me mettais à travailler. Finalement bien je me suis mis à travailler à la place. J'ai fini par quitter la maison [...] » *Rémi, âge inconnu, catégorie « itinérance ».*

Cette configuration de réseau se retrouve à un autre moment pour la même personne. Notons que l'aide sociale n'est pas présente dans le réseau, car elle n'a pas été sollicitée dans le premier cas et est en attente dans le deuxième. Ces deux événements correspondent à des situations qui impliquent un changement dans la vie de la personne. Dans le deuxième cas, la personne est plus âgée et vit une épreuve qui vient faire basculer son équilibre, à savoir la perte de son emploi, de son permis de conduire suivi du départ de sa femme¹⁹.

Ces deux exemples peuvent correspondre à ce que nous appelons le type de réseau *familial* et le graphique qui suit l'illustre. Même si nous remarquons la présence de contacts divers en plus de la famille, il y aurait une prédominance de liens avec des contacts faisant partie de la catégorie « famille » au moment de l'événement représenté.

¹⁹ Voir Annexe 11

Graphique 4 : Réseau de Rémi constitué à partir des contacts qui émergent dans le récit en lien avec l'événement de son départ de l'armée (type familial)



6.5.1.2 Le type de réseau *familial et aide sociale*

Par ailleurs, nous avons relevé d'autres formes de réseaux composés de contacts familiaux et de l'aide sociale et les répondants ne mentionnent pas explicitement la présence d'amis à ces moments-là. L'aide sociale est représentée dans les graphiques par le mot : « AS ». D'après les indices repérés dans les discours concernant la qualité des liens familiaux, il semblerait que les répondants y attribuent une contribution davantage « positive » par rapport aux exemples précédents. Cette

configuration de réseau a été identifiée selon le récit de Chantale²⁰ au moment de l'événement relatif aux agressions sexuelles dont elle a été victime à l'âge de 5 ans. Depuis cet événement, et ce jusqu'en 1997, Chantale a suivi un cours en massothérapie et est devenue prostituée. Elle a vécu dans un quartier où elle ne se sentait pas en sécurité, car selon elle, il s'agissait d'un ghetto. Durant cette période, Chantale dit avoir été davantage soutenue par son père, car sa mère a toujours nié la gravité de la situation.

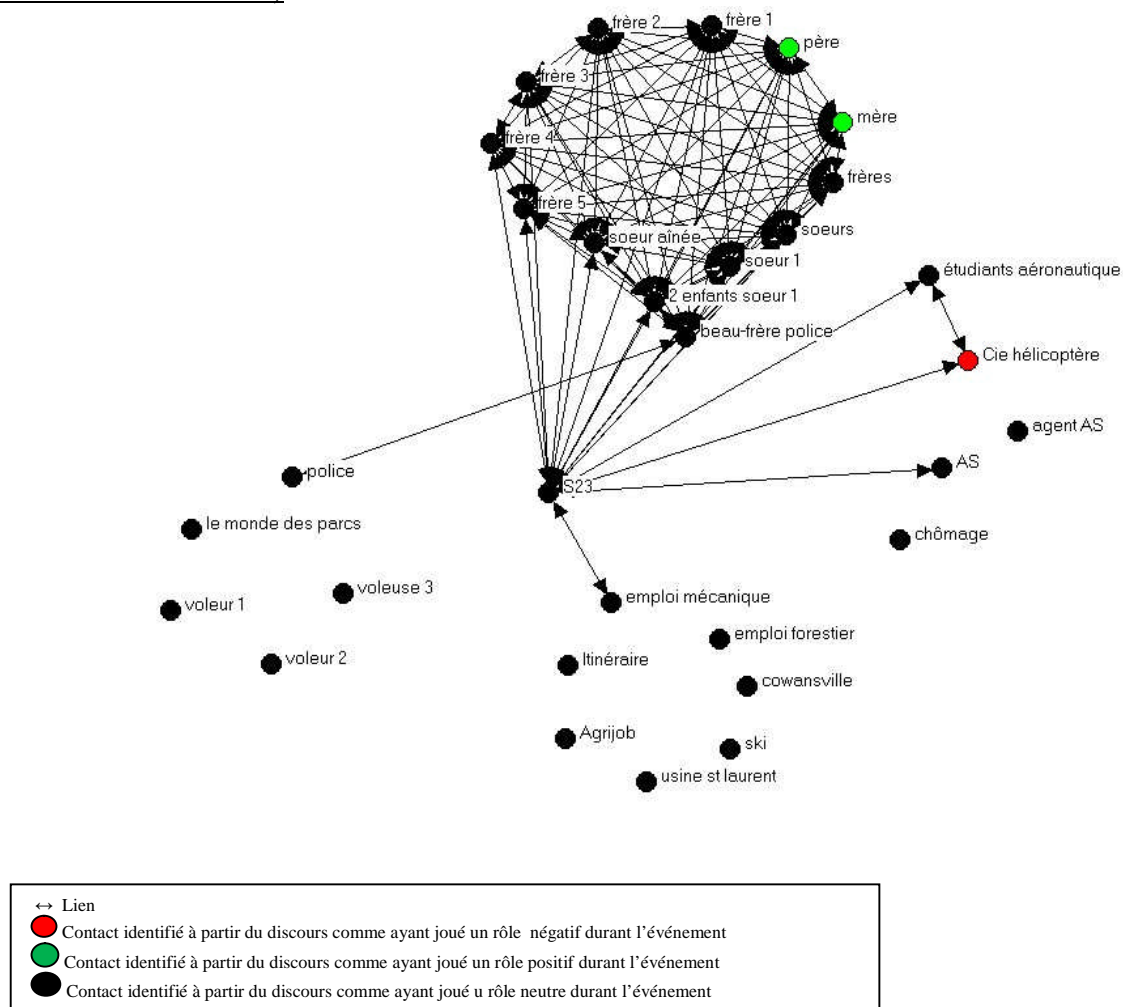
« Ma mère c'est plutôt le genre à (couvrir?) un événement. Après se mettre la tête dans le sable. Ma mère, comme mon agression sexuelle, je ne peux pas en parler avec ma mère. Si je parle de mon agression sexuelle que j'ai eu à l'âge de 4-5 ans, puis elle va me dire : bien non! » *Chantale, 41 ans, catégorie « en logement ».*

Un autre réseau ressemblant à celui de Chantale correspond à celui de Sylvain au moment de sa déception liée à une formation qui n'aboutit pas à l'emploi souhaité (réseau ci-dessous). Sylvain a 47 ans au moment de l'entrevue et l'événement correspond au moment où, suite à des emplois en mécanique, il se retrouve à l'aide sociale et tente un retour aux études en aéronautique, qui s'est soldé par une déception en raison du fait que l'entrepreneur n'embauchait alors que des diplômés universitaires. Même s'il semble avoir une grande famille, il exprime des relations familiales plutôt « négatives », à l'exception de ses parents, avec qui il a de bons contacts, même si son père est aujourd'hui décédé.

Ces deux exemples peuvent correspondre à ce que nous appellerons le type de réseau *familial et aide sociale* et le graphique qui suit l'illustre. Même si nous remarquons la présence de contacts divers en plus de la famille et l'aide sociale, il y aurait une prédominance de ces liens au moment de l'événement représenté.

²⁰ Voir Annexe 9

Graphique 5 : Réseau de Sylvain constitué à partir des contacts qui émergent dans le récit en lien avec l'événement du changement d'orientation professionnelle (type familial et aide sociale)



6.5.1.3 Le type de réseau *familial et connaissances et amis d'emplois*

Enfin, une autre forme de réseau en lien avec des événements ayant pu être identifiée à partir des informations contenues dans les entretiens se retrouve dans plusieurs « événements-réseau ». Il s'agit de la composition suivante : des contacts familiaux et des connaissances et amis rencontrés dans le cadre d'un emploi. La perception de la qualité des relations familiales est plutôt « négative ». Cette configuration de réseau se trouve pour Rémi dans deux moments différents de sa vie et pour Louis en lien avec la période où il est en formation (réseau ci-dessous). En ce qui concerne Rémi, il aura cumulé différents emplois principalement en rénovation et

en tant que concierge pendant une longue période de sa vie. Suite à sa déception concernant la formation qui ne se donnait plus à l'armée, Rémi suit plusieurs autres formations qui ne lui conviennent pas jusqu'au moment où il rencontre un ami qui va lui permettre de travailler dans la rénovation pendant 26 ans. Cette période est marquée par l'amélioration de sa situation et la qualité de son réseau familial est perçue de manière plutôt « négative ». Durant cet événement, son réseau²¹ semble être aidant dans l'ensemble.

« J'ai commencé à pogner mon logement, j'ai continué à travailler... C'était pas des grosses jobs dans ce temps-là. Mais le côté rénovation m'a toujours bien [aidé] » Rémi, âge inconnu, catégorie « itinérance ».

Par la suite, Rémi est en conflit avec un ami de la rénovation avec qui il a collaboré pendant 26 ans et le quitte. C'est à cette époque qu'il va rencontrer sa compagne qui va devenir la mère de sa fille avec qui il va rester 11 ans en logement. La forme de son réseau telle qu'identifiée à ce moment du récit demeure semblable, mais la contribution des liens familiaux au déroulement de la situation semble s'améliorer un peu alors que celle de l'ensemble des autres contacts est perçue de manière davantage « négative ». Une autre forme de réseau ressemblant aux deux précédents émane du discours de Louis au moment de sa formation. Les relations qu'il évoque principalement sont des contacts familiaux et des amis et connaissances de travail. Il ne donne pas beaucoup de détails sur les relations qu'il entretient avec eux. Son récit insiste davantage sur sa relation avec « Mr et Mme A. » qui occupent une position particulière dans la vie de Louis. Ils l'ont hébergé et beaucoup aidé lorsqu'il a fini sa formation en restauration et a commencé à travailler dans un restaurant italien.

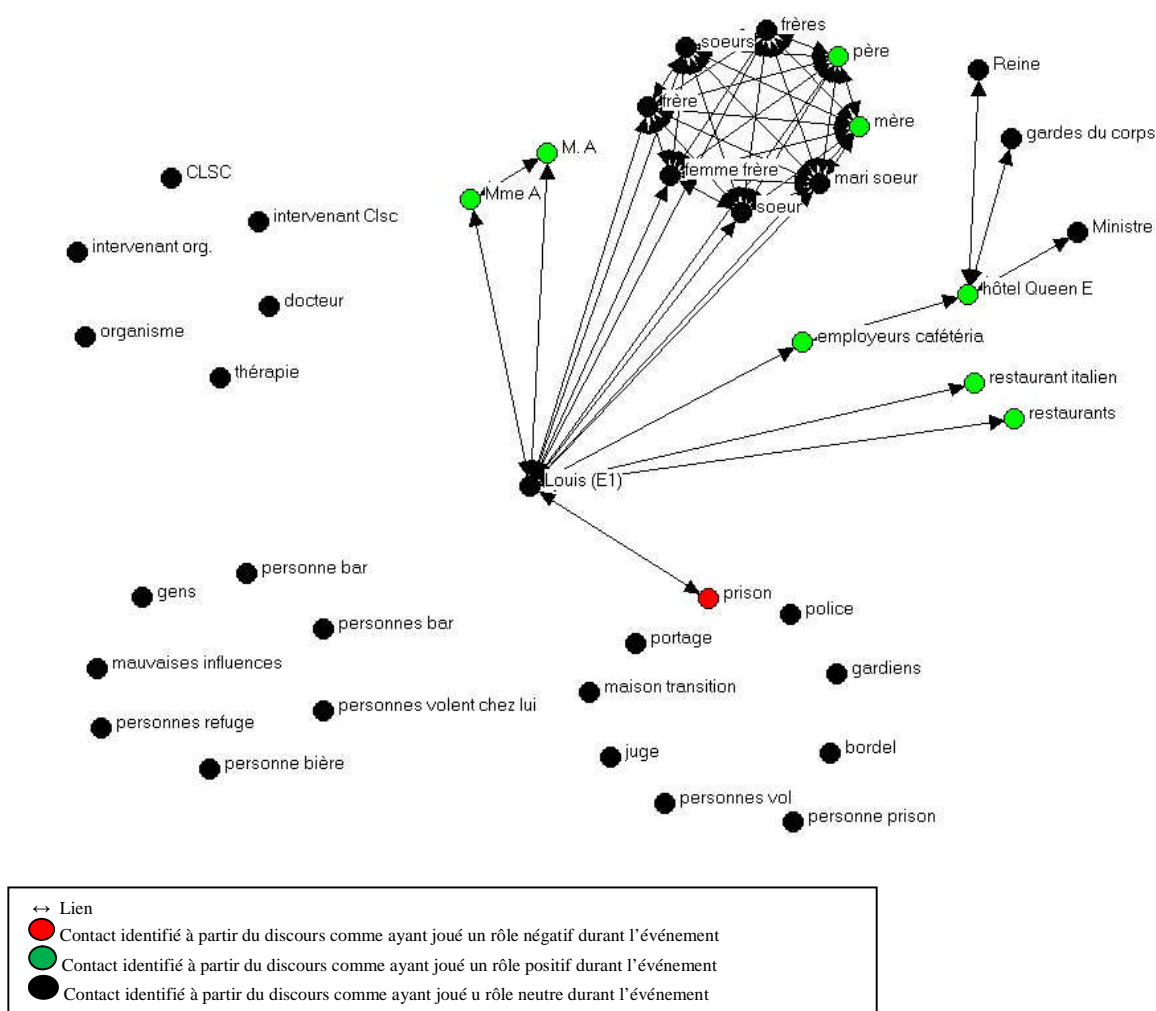
« Mme A. où je restais, elle avait 71 ans, puis son mari en avait 80. Et je restais avec eux autres, moi. Pour eux autres, moi, j'étais leur garçon. Mais j'étais pas son garçon, j'étais un pur étranger » Louis, 60 ans, catégorie « itinérance ».

Cette période est marquée par l'amélioration de sa situation et la perception de qualité de son réseau familial et global semble progresser.

²¹ Voir Annexe 11

Ces exemples sont à l'origine de ce que nous appellerons le type de réseau *familial et connaissances et amis d'emplois*. Le graphique qui suit, identifié dans le récit de Louis, permet de le représenter. Même si nous remarquons la présence d'autres contacts en plus de la famille et les connaissances et amis d'emploi, il y aurait une prédominance de ces liens au moment de l'événement représenté.

Graphique 6 : Réseau de Louis constitué à partir des contacts qui émergent dans le récit en lien avec l'événement du changement d'orientation professionnelle (type familial et connaissances et amis d'emploi)



6.5.2 Les types de réseaux d'organismes

6.5.2.1 Le type de réseau *famille, organismes, aide sociale*

Parmi les réseaux en lien avec des événements (« événements-réseau ») qui ont pu être représentés à partir des récits des personnes, certains semblent prendre une forme principalement composée des contacts appartenant à la catégorie *organisme et famille*. Et nous constatons que ces deux composantes sont accompagnées de l'aide sociale dans chacun des cas. Les perceptions par rapport à la qualité des liens familiaux varient et peuvent autant indiquer que ces contacts peuvent jouer un rôle « positif » ou « négatif » au moment de l'événement représenté. Nous pouvons déjà remarquer un certain effet de la composition du réseau sur la qualité des liens familiaux. En effet, lorsque le réseau est exclusivement familial la présence de contacts familiaux « positifs » semble faible, tandis que lorsque le réseau se compose également de l'aide sociale, leur présence augmente un peu pour enfin devenir davantage représentée lorsque nous retrouvons dans le réseau la composition : famille, aide sociale, organismes. Dans notre analyse composée de 38 « événements-réseau », nous en recensons 14 qui ressemblent à cette configuration (famille, aide sociale, organismes), répartis selon les répondants de la manière suivante : 4 personnes dans la catégorie « en logement » et 4 personnes dans la catégorie « itinérance ».

En commençant par la population « en logement », cette configuration du réseau revient à 2 reprises dans la trajectoire de Céline²². Au début (réseau ci-dessous), lorsque son conjoint décède et qu'elle se retrouve dans une situation difficile financièrement (avant ses 3 mois d'itinérance) et émotionnellement (thérapie et avant sa période de toxicomanie) et ensuite, lorsqu'après 3 ans elle rencontre celui qui est son conjoint actuel, mais qui lui fait vivre de la violence conjugale et qu'elle envisage de quitter au moment de l'entrevue. À ces deux moments, les liens familiaux semblent être perçus de manière « positive ».

²² Voir Annexe 6

Roland²³ se retrouve dans cette configuration de réseau lorsqu'il fait une dépression suite à l'échec de son projet d'entreprise avec son associé et connaît une période d'alcoolisme et d'itinérance. Il retrouve finalement un logement en colocation avec une amie, il fait une thérapie, mais rechute dans l'alcoolisme. S'ensuit une série de conflits avec sa colocataire et la perte de son logement. Pour lui aussi, ces deux moments correspondent à une perception des liens familiaux « positive ».

Sonia²⁴ représente un cas particulier. Sa trajectoire est marquée par une période où de nombreux organismes sont présents autour de son enfant et cela, jusqu'à son placement dans une famille d'accueil. Cependant, les deux événements qui correspondent aux configurations de réseau *famille, organisme, aide sociale* propres à elle et non en lien avec son fils sont les moments où elle vit un décrochage scolaire et se retrouve à l'aide sociale. Elle veut retourner chez ses parents, mais comme elle est en conflit avec son frère, elle se retrouve dans un centre. Elle tente un retour aux études, mais éprouve des difficultés en raison de son statut d'assistée sociale et de l'adhésion au programme de prêts et bourses. Après sa grossesse, elle ne semble plus être au centre de son réseau, car il est davantage orienté vers son fils. Lorsque son enfant est placé, elle semble redevenir centrale. C'est-à-dire qu'à cette période, les organismes ne sont plus centrés sur son enfant, mais sur elle et que cela correspond au moment où elle a un logement à Montréal et qu'elle subit plusieurs agressions de la part de ses colocataires.

Après avoir été agressée au couteau, Chantale²⁵ ne se souvient plus de rien jusqu'au moment où elle voit son agresseur dans les journaux et le reconnaît. À partir de ce moment, le réseau qui émerge du discours de Chantale a une configuration *famille, organismes, aide sociale*. En effet, c'est à partir de ce moment qu'elle commence une psychothérapie qui, selon elle, va contribuer à développer sa maladie. Parallèlement à cela et pendant sa thérapie, Chantale va recevoir la visite d'un agent

²³ Voir Annexe 7

²⁴ Voir Annexe 8

²⁵ Voir Annexe 9

de l'aide sociale qui va lui faire signer une reconnaissance de fraude, étant donné ses activités de prostitution. Cette situation a pour effet d'aggraver sa situation. Le réseau suivant du même type correspond à la période où elle vit des difficultés financières, cumule trois emplois pour s'en sortir et qui se solde par une tentative de suicide. Finalement, en octobre 2005, s'ensuit l'événement qui correspond à la perte de son logement lorsque son état de santé s'aggrave. Depuis, elle vit dans le sous-sol de ses parents et se sent davantage en sécurité. Pendant les deux premiers événements, Chantale mentionne que son seul soutien était son père et n'évoque pas d'autres membres de la famille que ses deux parents. Mais à partir du moment où elle vit chez ses parents, elle mentionne des relations avec plus de personnes dans la famille, par exemple, son frère ou une de ses belles-sœurs.

En ce qui concerne la population de la catégorie « itinérance », Rémi²⁶ a un réseau de cette configuration lorsqu'il devient itinérant en 2001 après avoir été hébergé quelques mois chez son frère suite à la perte d'un emploi qu'il a eu pendant 11 ans, à la séparation d'avec sa conjointe et à la perte de son permis de conduire. Il travaille néanmoins au noir et réussit régulièrement à se trouver un logement en colocation. Cependant, il finit toujours par le perdre par la faute de ses colocataires qui ne paient pas leur part. Sa situation se dégrade lorsque l'aide sociale lui coupe son chèque pour fraude et qu'il se casse la jambe, l'empêchant ainsi de travailler. À ce moment-là, il semble qualifier ses liens familiaux de manière relativement « positive ».

Sylvain²⁷ a également ce type de configuration de réseau lorsqu'il devient itinérant en 2001. Sylvain a 47 ans au moment de l'entrevue et son histoire est particulière, car il a toujours travaillé dans des emplois saisonniers. Sa trajectoire descendante pourrait être due au contexte du marché du travail et à la baisse d'offre dans les domaines de la foresterie. Le moment où nous identifions un changement dans le réseau qui émerge du discours de Sylvain correspond au moment où il ne trouve plus assez d'emplois pour pouvoir sortir de l'aide sociale. Ainsi, lorsqu'il

²⁶ Voir Annexe 11

²⁷ Voir Annexe 12.

travaille dans ses emplois saisonniers, il vit en chambre et lorsqu'il vit de l'aide sociale, il dort dans les refuges. Il semble avoir une grande famille, mais n'obtient de l'aide que d'un de ses frères. Et dans « *l'événement-réseau* » suivant (réseau ci-dessous), il ne travaille plus assez pour sortir de l'aide sociale et alterne les refuges et la rue. Il semble qualifier ses relations familiales de manière « négative ».

Le réseau identifié à partir des informations recueillies auprès de Marc²⁸ ressemble également à cette configuration lorsqu'il a eu un accident du travail qui le rend invalide à vie. Il a perdu l'usage de ses doigts alors qu'il travaillait dans un métier de la construction. Marc a 28 ans et un logement au moment de l'entrevue, mais il pense qu'il va bientôt le perdre, car il a perdu ses papiers d'identité et ne peut plus accéder à son compte en banque. Aussi, alors qu'il s'ennuyait beaucoup et était découragé après son accident, il a entrepris des modifications dans son logement et fait des dégâts d'eau, ce pour quoi le propriétaire menace de l'expulser.

« Là avec la lettre de la Régie, effectivement il aimerait ça me voir dehors, c'est sûr. Mais là, les parties, on est lié par un bail de 16 mois. Parce que s'il me met dehors, moi je ne lui dois plus d'argent » *Marc, 28 ans, catégorie « itinérance ».*

Marc n'est pas bénéficiaire de l'aide sociale, car il a fait une demande qui lui a été refusée et est en attente du chômage ou de l'aide sociale pour s'en sortir, car il n'a aucun revenu et risque de se retrouver à la rue. De plus, Marc semble qualifier ses relations familiales de manière complètement « négative ». Marc est en risque d'itinérance au moment de l'entrevue.

Louis²⁹ entre également dans ce type de configuration de réseau lorsqu'il se retrouve dans l'itinérance en 2001 après de nombreuses années de formation en restauration et d'emplois. Louis vivait chez Mr et Mme A. qui l'ont aidé et traité comme un fils. Cependant, Louis nous dit que lorsqu'ils ont commencé à être malades, sa vie a commencé à aller mal; il a été en prison et a connu l'itinérance.

²⁸ Voir Annexe 14

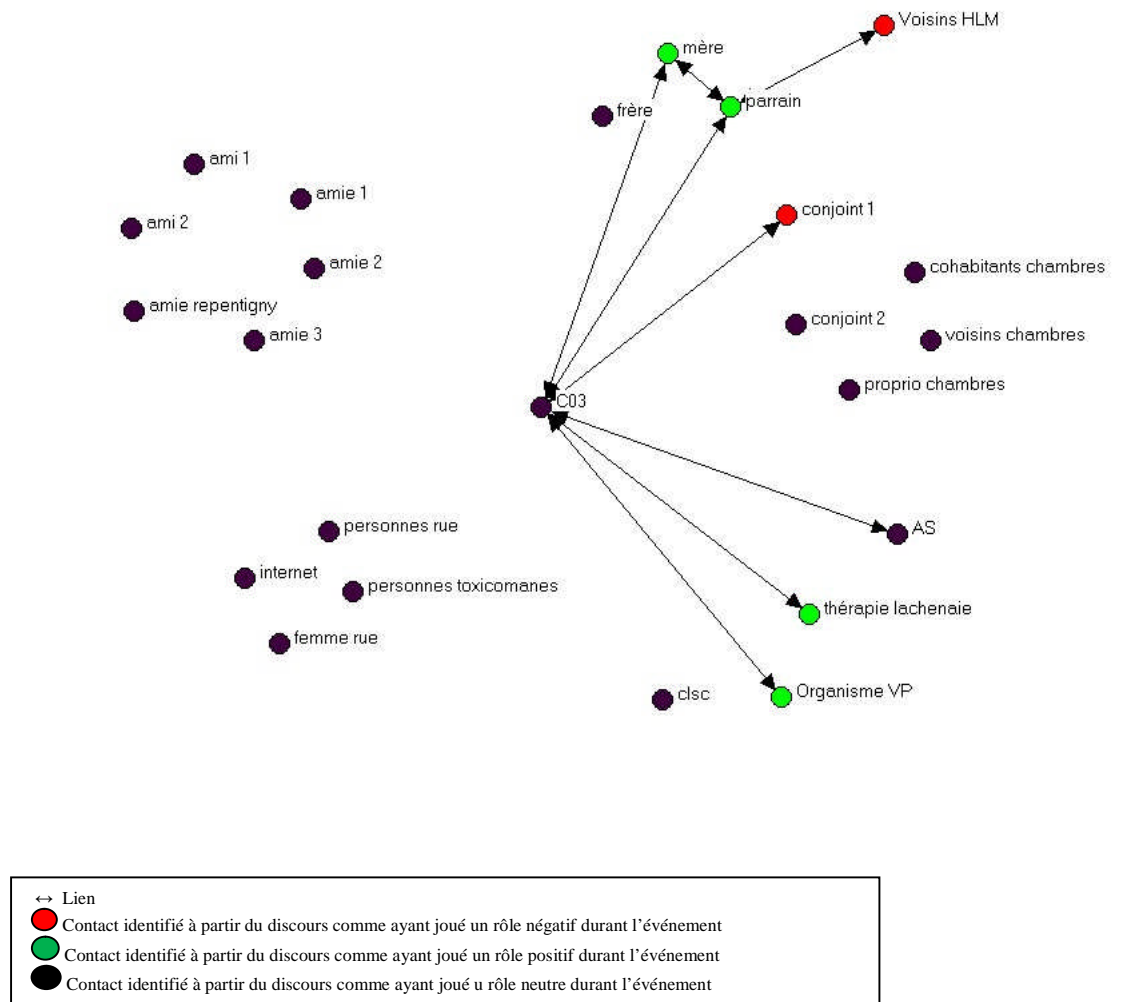
²⁹ Voir Annexe 15

« Et c'est là que ça a commencé, quand elle est venue, Mme A... qu'eux autres ils commençaient à être malades, qu'ils commençaient à vouloir s'en aller à mourir, c'est là que tout a dérapé. Après je les ai perdus »
Louis, 60 ans, catégorie « itinérance ».

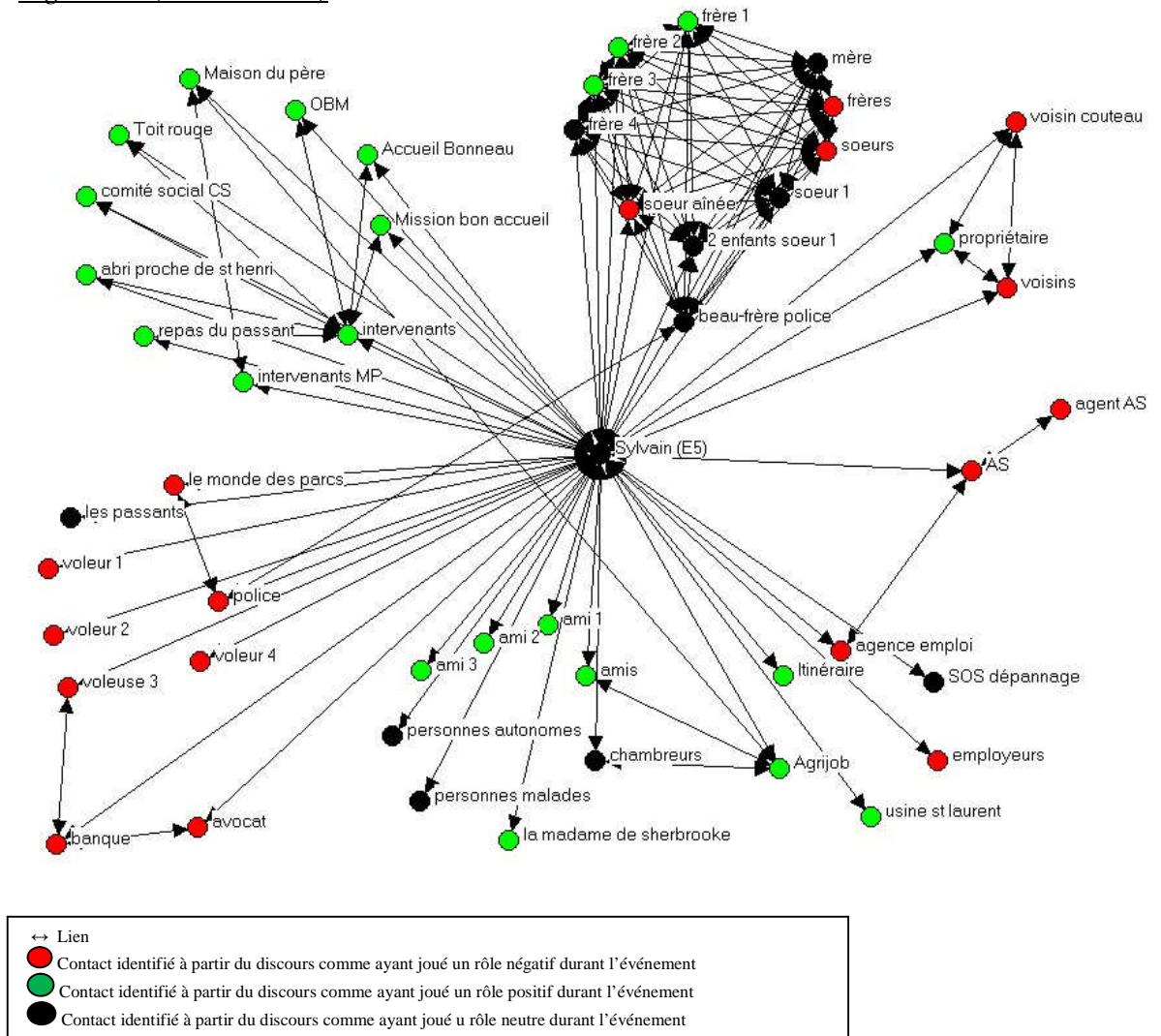
Il a retrouvé des logements qu'il perdait, selon lui, à cause des fréquentations. Mais l'événement majeur correspond au décès de Mr et Mme A. Étant incarcéré au moment de leur décès, il n'a pas pu aller à l'enterrement puisqu'ils n'étaient pas réellement membres de sa famille. Depuis ce moment, il a commencé à avoir des problèmes de santé. Il semble qualifier ses liens familiaux plutôt négativement.

Ces exemples représentent ce que nous appelons le type de réseau *famille, organismes, aide sociale*. Les graphiques qui suivent - identifiés à partir des informations recueillies dans le récit de Céline (catégorie « en logement ») et de Sylvain (catégorie « itinérance ») - permettent de l'illustrer. Même s'il semble avoir d'autres contacts en plus de la famille, les organismes et l'aide sociale, il y aurait une prédominance de ces liens au moment de l'événement représenté.

Graphique 7 : Réseau de Céline constitué à partir des contacts qui émergent dans le récit en lien avec l'événement du décès de son conjoint (type famille, organismes, aide sociale)



Graphique 8 : Réseau de Sylvain constitué à partir des contacts qui émergent dans le récit en lien avec l'événement de la non sortie de l'aide sociale (type famille, organismes, aide sociale)



6.5.2.2 Le type de réseaux *organismes, aide sociale*

La deuxième série de réseaux identifiés à partir des entrevues et dont l'une des composantes sont des organismes est celle dont les formes sont les suivantes : des organismes, ainsi que l'aide sociale, mais la famille est inexistante. Deux cas de figure peuvent correspondre à ce type de configuration de réseau, il s'agit de Céline³⁰ de la catégorie « en logement » qui, après avoir vécu des difficultés financières et

³⁰ Voir Annexe 6

émotionnelles suite au décès de son conjoint, se retrouve pendant trois mois dans la rue. Cette période est également marquée par la toxicomanie et la rupture avec sa famille.

Stéphane de la catégorie « itinérance » a vécu une situation similaire et son réseau adopte la même configuration que celui de Céline à ce moment. En effet, dans « *l'événement-réseau* » ci-dessous, les contacts mentionnés par Stéphane prennent la forme *organismes, aide sociale* avec la particularité que la famille est absente. Cette période correspond au moment où suite à une rupture amoureuse, il fait une dépression, consomme de l'alcool et de la drogue et entre dans une situation d'itinérance et de dépendance dont il n'est pas sorti au moment de l'entrevue. Même si Stéphane n'a évoqué aucun lien avec sa famille tout au long de son récit, il est intéressant de voir que Céline, qui évoque généralement des liens avec sa famille, entre dans le même type de configuration de réseau au moment de sa période d'itinérance et de toxicomanie.

les organismes. En effet, pour Roland³¹ de la catégorie « en logement », l'événement associé à cette configuration de réseau représente le moment où il vit de l'itinérance qui s'achève grâce à la planification de son projet d'entreprise avec son associé. Il n'a plus de contacts avec sa famille en raison de nombreuses disputes et de l'éparpillement géographique de celle-ci. Par contre, pour Stéphane de la catégorie « itinérance » il s'agit de la période transitoire juste après sa rupture et avant l'itinérance (réseau ci-dessous). À ce moment, Stéphane dit être dépressif et consomme de l'alcool et de la drogue. Il ne mentionne pas sa famille. L'aide sociale n'est pas encore perçue et il se fait héberger par des personnes, mais cela ne semble pas empêcher son arrivée à l'itinérance.

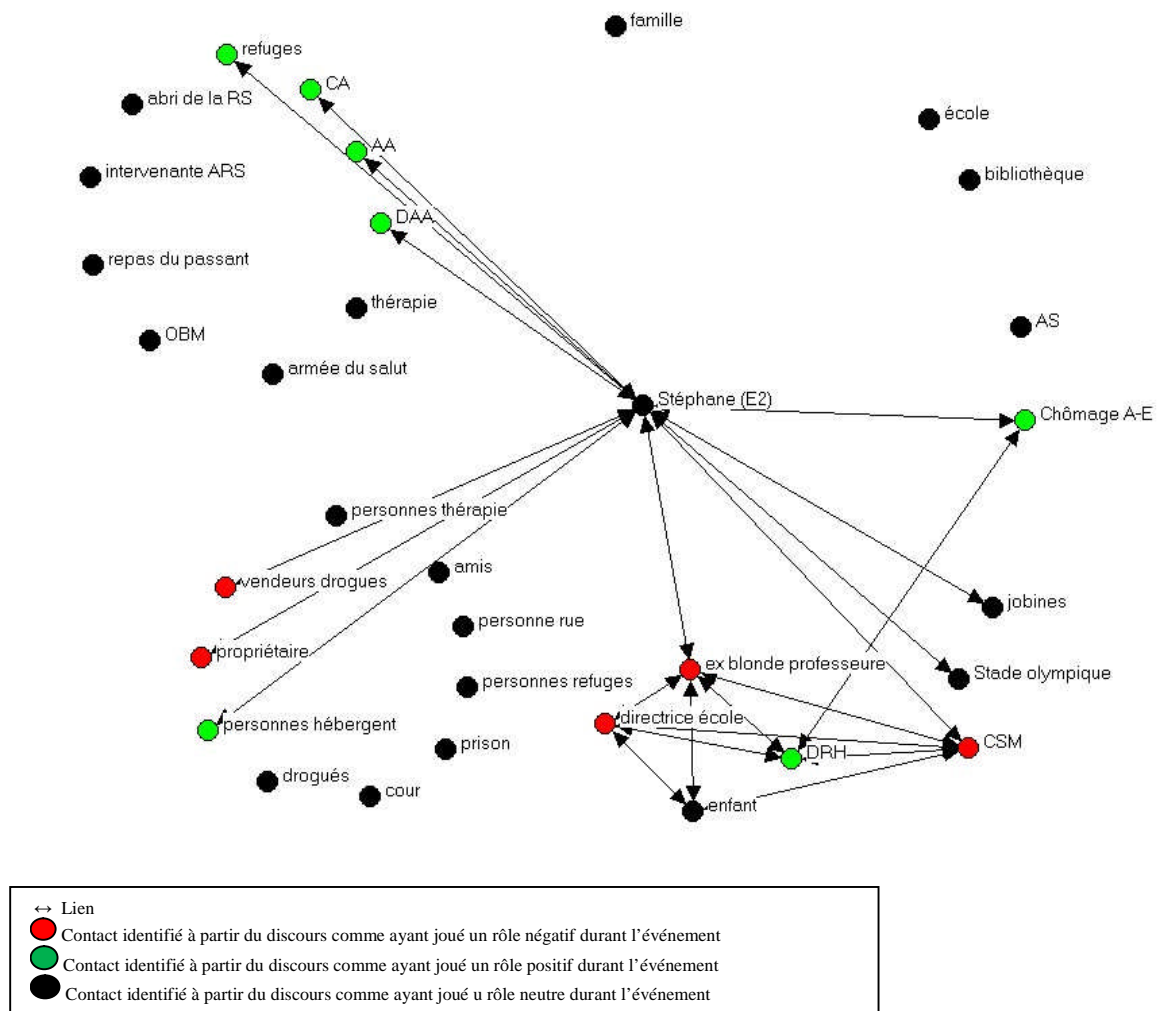
Il est intéressant de constater comment ce qui semble être la même forme de réseau a pu avoir des effets contraires pour deux personnes. Cette observation nous indique la nécessité de prendre en considération un « événement-réseau » dans le contexte de la trajectoire. Il semble alors important, lors de l'analyse de porter attention aux « événements-réseau » dans une lecture qui suit la logique de l'enchaînement des types de réseaux, mais également à la qualification des liens selon l'évaluation de la personne. Par exemple, nous avons repéré dans le récit de Roland davantage de contacts qualifiés de manière « positive » que dans celui de Stéphane. La présence de dépression et celle de consommation peuvent être des facteurs à ne pas négliger qui pourraient expliquer cette différence. Cependant, si nous regardons la suite du parcours de Robert, nous constatons qu'il est lui aussi passé par une période de dépression et de consommation et qu'il a vécu une période d'itinérance qui s'est achevée, car il a par la suite renoué contact avec sa mère, qui l'a hébergé, et il a ensuite emménagé avec une colocataire. Ainsi, il est important de chercher dans la configuration du réseau ce qui sous-tend les différences. Dans ces cas-ci, les amis jouent un rôle non négligeable. En effet, pour Roland, la relation avec son associé et le projet d'entreprise lui ont permis de sortir de l'itinérance, dans laquelle il se trouvait de manière transitoire puisqu'il se faisait héberger par des « amis » et allait

³¹ Voir Annexe 7

parfois au refuge. Stéphane s'est également fait héberger, mais par ce qu'il appelle « des personnes ».

Ces exemples peuvent représenter ce que nous appelons le type de réseau *organismes, amis-connaissances*. Le graphique identifié à partir des informations recueillies dans le récit de Stéphane va permettre de l'illustrer. Même s'il semble avoir d'autres contacts en plus des organismes et des amis-connaissances, ces liens semblent prédominer au moment de l'événement représenté.

Graphique 10 : Réseau de Stéphane constitué à partir des contacts qui émergent dans le récit en lien avec l'événement de sa rupture (type organismes, amis-connaissances)



6.5.3 Les types de réseaux amicaux

6.5.3.1 Le type de réseau *complet* : famille organismes, aide sociale, amis

Le premier cas de figure est celui qui a été appelé le réseau complet, car il contient des contacts familiaux, amicaux, l'aide sociale et des organismes. Nous distinguons néanmoins deux aspects de ce réseau complet, à savoir le réseau complet classique et celui avec mention de contacts en psychiatrie. Le réseau complet classique est celui qui peut être identifié à partir des récits de Céline (réseau ci-dessous), Rémi³² et Sylvain³³ au dernier « événement-réseau » de son récit, c'est-à-dire au moment de l'entrevue. Dans le récit de Sonia,³⁴ nous avons pu identifier un réseau de ce type à deux moments qui correspondent aux événements avant et après la présence de son fils dans sa vie.

En comparant les différents événements associés à ce que nous avons identifié comme étant des réseaux complets, nous remarquons qu'ils semblent tous correspondre à des événements significatifs qui fragilisent l'équilibre émotionnel de la personne et semblent créer parfois de l'instabilité résidentielle. Par exemple, pour les personnes de la catégorie « en logement », ce réseau coïncide pour Céline avec la violence conjugale dont elle est victime au moment de l'entrevue. Pour Sonia, il s'agit du moment où elle décroche de l'école et ne peut retourner chez ses parents en raison des conflits qu'elle a eus avec son frère et qui se sont soldés par de la violence. Le deuxième moment pour Sonia correspond à sa situation actuelle. Son fils est placé dans une famille d'accueil, elle voulait le récupérer, mais n'a pas les moyens d'avoir un logement décent. Elle prend alors des colocataires et se fait agresser par eux. Pour les personnes de la catégorie « itinérance », ce réseau correspond au moment où Rémi, déjà itinérant depuis la perte de son emploi (qu'il avait eu très longtemps) et la rupture avec la mère de sa fille (relation de 11 ans), se casse la jambe, se privant ainsi des quelques emplois qu'il trouvait pour s'en sortir. Rémi effectuait un cycle

³² Voir Annexe 11

³³ Voir Annexe 12

³⁴ Voir Annexe 8

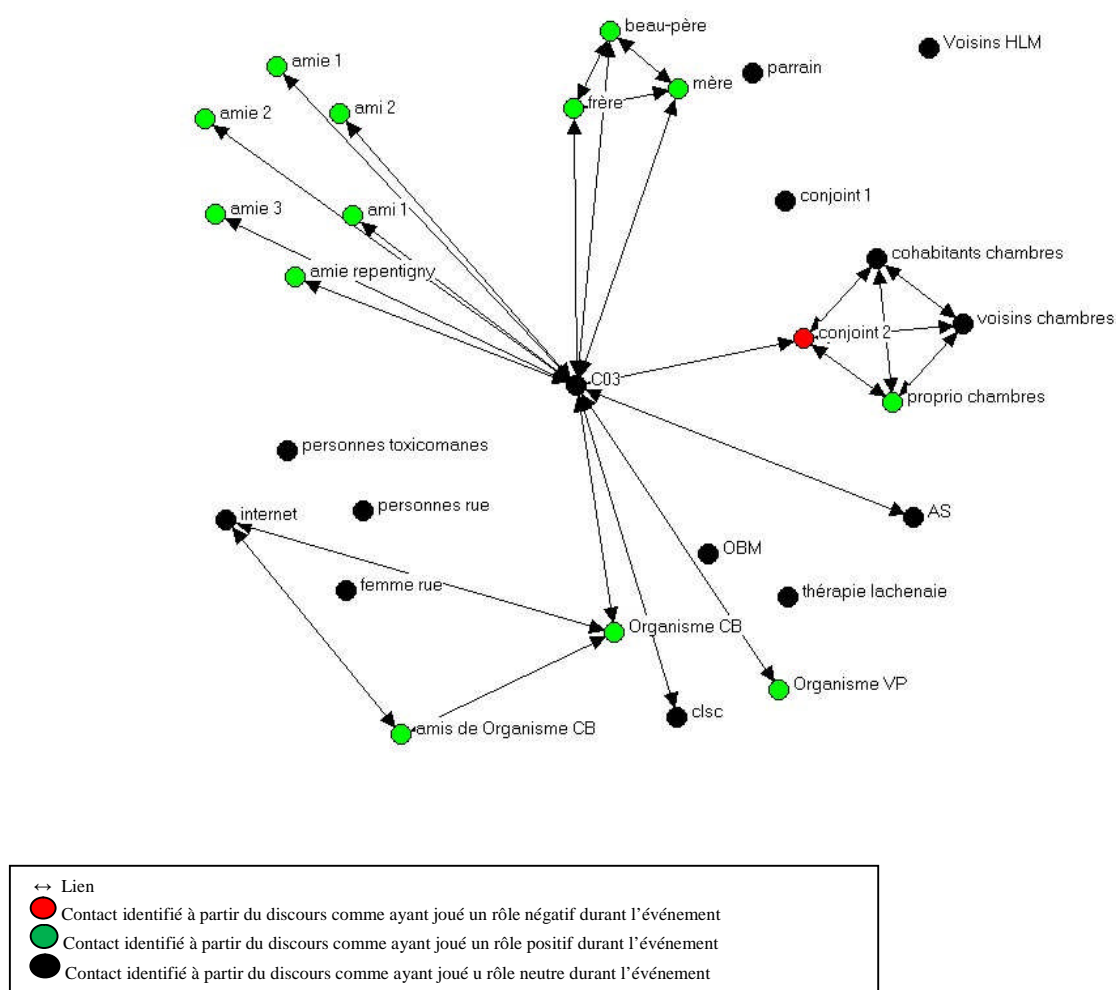
logement-rue. Il perdait ses logements le plus souvent à cause de mauvaises fréquentations. Enfin, Sylvain qui travaillait dans la foresterie et a toujours suivi un cycle emplois-chômage jusqu'au moment où l'offre d'emplois commence à baisser et qu'il entame un cycle chômage-aide sociale s'accompagnant du cycle chambre-rue. Au moment de cet « événement-réseau », il est dans un cycle refuge-rue, car il nous indique qu'il ne travaille plus assez pour sortir de l'aide sociale.

Ce que nous pouvons constater en comparant les différentes situations entre elles, c'est qu'elles semblent représenter un moment transitoire entre deux situations plus ou moins stables pour chacune des personnes, mais elles semblent également représenter des situations de plus en plus précaires les unes par rapport aux autres en termes de logement. À ces moments, Céline et Sonia ont encore leur logement, mais sont dans une situation critique, Rémi est itinérant, mais réussit à trouver des logements jusqu'à ce jour alors que Sylvain ne sort de la rue que pour aller dans les refuges. Si nous comparons les manières dont sont qualifiés les liens par les répondants en ce qui concerne leur contribution « positive », « négative » ou « neutre » lors des événements, nous pouvons peut-être avoir des éléments d'éclaircissement. Nous pouvons voir que pour Céline et Sonia (avant d'être enceinte), les liens sont globalement perçus positivement. Ensuite, pour le réseau actuel (au moment de l'entrevue) de Sonia, nous voyons apparaître quelques contacts qualifiés de « négatifs ». Pour Rémi, itinérant, mais parfois en logement, il semble y avoir davantage de contacts perçus négativement. Enfin, pour Sylvain, qui n'arrive plus à travailler suffisamment pour sortir de l'aide sociale et se trouver un logement, le réseau semble être davantage perçu négativement. Cette constatation peut être intéressante si elle nous permet d'avancer dans notre réflexion. Cependant, dans un premier temps, elle nous incite à reporter dans une analyse ultérieure les événements associés aux types de réseaux que nous avons pu identifier.

Néanmoins, ces exemples permettent d'illustrer ce que nous avons appelé le type de réseau *complet* : *famille organismes, aide sociale, amis*. Le graphique qui suit a été identifié à partir des informations recueillies dans le récit de Céline et permet de

représenter la configuration de réseau complet qui semble prédominer au moment de l'événement représenté.

Graphique 11 : Réseau de Céline constitué à partir des contacts qui émergent dans le récit en lien avec l'événement de la violence conjugale (type complet : famille organismes, aide sociale, amis)



6.5.3.2 Le type de réseau *complet avec des contacts en psychiatrie*

Examinons à présent le type de réseau *complet avec contacts en psychiatrie*, qui a pu être identifié en comparant les différents « événements-réseau ». Il s'agirait d'un réseau dont la forme se compose de contacts de la famille, d'organismes, de l'aide

sociale, d'amis et de personnes attachées au milieu psychiatrique. Dans la catégorie « en logement », nous avons relevé cette configuration d'après les contacts émergent du récit de Roland³⁵ au moment où il est en dépression et a des problèmes d'alcoolisme suite à l'échec de son entreprise de restauration de voiliers avec son associé. Il contacte le C.L.S.C. afin de chercher de l'aide pour régler ses problèmes et rencontre, par le biais du C.L.S.C., des psychologues et des psychiatres. Il continue à avoir ce type de réseau, car il suit une thérapie, mais fait une rechute, ce qui entraîne des problèmes avec sa colocataire et la perte de son logement. Cependant, son réseau ne change pas et il trouve un logement (par un ami de sa sœur) où il emménage seul et compte retourner en thérapie.

Dans le récit de Chantale³⁶, cette configuration de réseau a pu être identifiée d'après les contacts qui émergent au moment où elle a subi plusieurs agressions et a développé une psychose lorsqu'elle a reconnu son agresseur et que sa mémoire est revenue sur ces faits. Elle a eu la visite d'un agent de l'aide sociale à l'hôpital, qui lui a fait signer une reconnaissance de fraude en raison de ses activités de prostitution. Elle se retrouve en grande difficulté financière et cumule trois emplois pour s'en sortir. Elle a tenté de se suicider. Une amie à qui il est arrivé la même chose avec l'aide sociale lui donne des conseils. Dans « *l'événement-réseau* » (réseau ci-dessous) où elle perd son logement et retourne vivre chez ses parents, elle est prise en charge par un éducateur et fréquente des organismes où elle rencontre des personnes qu'elle appelle ses « *amies* ». Le réseau identifié à partir des informations recueillies auprès de Rosalie³⁷ ressemble également à cette configuration de type complète, avec des contacts en psychiatrie au moment où elle est dépressive et épuisée. Elle prend soin de son mari qui a une maladie dégénérative du cerveau depuis 10 ans et a dû quitter son emploi pour devenir aidante naturelle. Son fils aîné quitte la maison; elle a des idées suicidaires. Enfin, les éléments du récit de Marc³⁸ concernant ses contacts nous permettent d'identifier cette même configuration du réseau complet lorsqu'il est victime d'un accident du travail qui va le rendre invalide. Il risque de perdre son

³⁵ Voir Annexe 7

³⁶ Voir Annexe 9

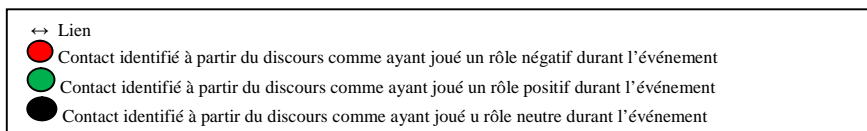
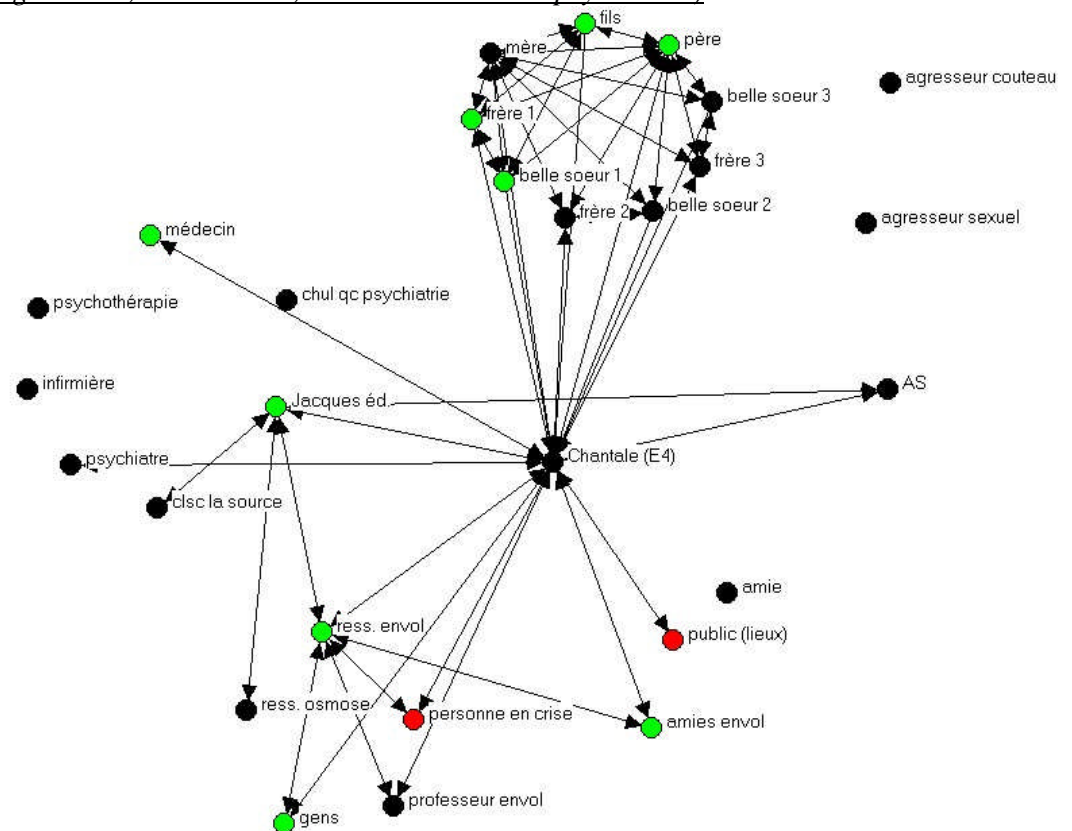
³⁷ Voir Annexe 10

³⁸ Voir Annexe 14

logement, car il n'a plus aucun revenu et l'aide sociale lui est refusée. Marc a commencé à fréquenter les services psychiatriques lorsque sa grand-mère et sa cousine sont décédées. Il était très dépressif, mais n'avait pas d'amis en tant que tels, tandis qu'à présent il mentionne de « vrais amis ».

Ces exemples peuvent représenter ce que nous avons appelé le type de réseau *complet avec des contacts en psychiatrie*. Le graphique qui suit a été identifié à partir des informations recueillies dans le récit de Chantale et permet d'illustrer le type de réseau qui semble prédominer au moment de l'événement représenté.

Graphique 12 : Réseau de Chantale constitué à partir des contacts qui émergent dans le récit en lien avec l'événement de la perte du logement (type complet : famille organismes, aide sociale, amis et contacts en psychiatrie)



6.5.3.3 Le type de réseau *amical*

Parmi l'ensemble des « événements-réseau » reconstitués selon les informations présentes dans les entrevues, nous avons pu remarquer que certains réseaux se composaient d'amis avec ou sans présence de la famille, des organismes et de l'aide sociale. Nous avons appelé ce type de réseau un réseau *amical* et il semble être présent dans 10 événements sur les 38 « événements-réseau » que comptent les différentes situations de notre population. Dans presque tous les cas, cette configuration de réseau correspond à un moment de stabilité dans la trajectoire de vie du répondant. Pour la catégorie « en logement », cette configuration a pu être identifiée dans le récit de Céline³⁹ au moment de sa sortie de l'itinérance lorsqu'elle a été hébergée pendant deux ans chez une amie. Nous avons pu relever ce réseau à deux reprises dans le récit de Roland⁴⁰. La première fois lorsqu'il part dans l'Ouest avec un ami pour travailler jusqu'au moment où il revient et va se retrouver en situation d'itinérance. Il est hébergé chez des amis avec lesquels il va faire de la colocation. Le réseau de ce type de configuration correspond ensuite à sa sortie de l'instabilité résidentielle et à la mise en place de son projet d'entreprise avec son associé. Dans ce cas, la période n'est pas marquée explicitement par de la stabilité, mais par l'accomplissement d'un projet qui va la lui apporter.

Dans la catégorie « itinérance », ce réseau amical a pu être identifié à partir du récit de Rémi⁴¹ aux deux moments de sa trajectoire où il vit de la stabilité. Le premier moment étant celui où à l'issue de ses essais en formation il trouve finalement sa voie en rénovation et va y travailler 26 ans. Le deuxième moment est celui où il quitte son ami de la rénovation avec qui il était en conflit, travaille en tant que concierge et rencontre sa conjointe avec qui il reste 11 ans et a une fille. En ce qui concerne Sylvain, l'évocation des amis dans son réseau correspond au moment où il est employé forestier pendant 12 ans. Bien qu'il alterne le chômage et l'emploi, il vit une période stable. Son deuxième moment coïncide avec la période de stabilité après la

³⁹ Voir Annexe 6

⁴⁰ Voir Annexe 7

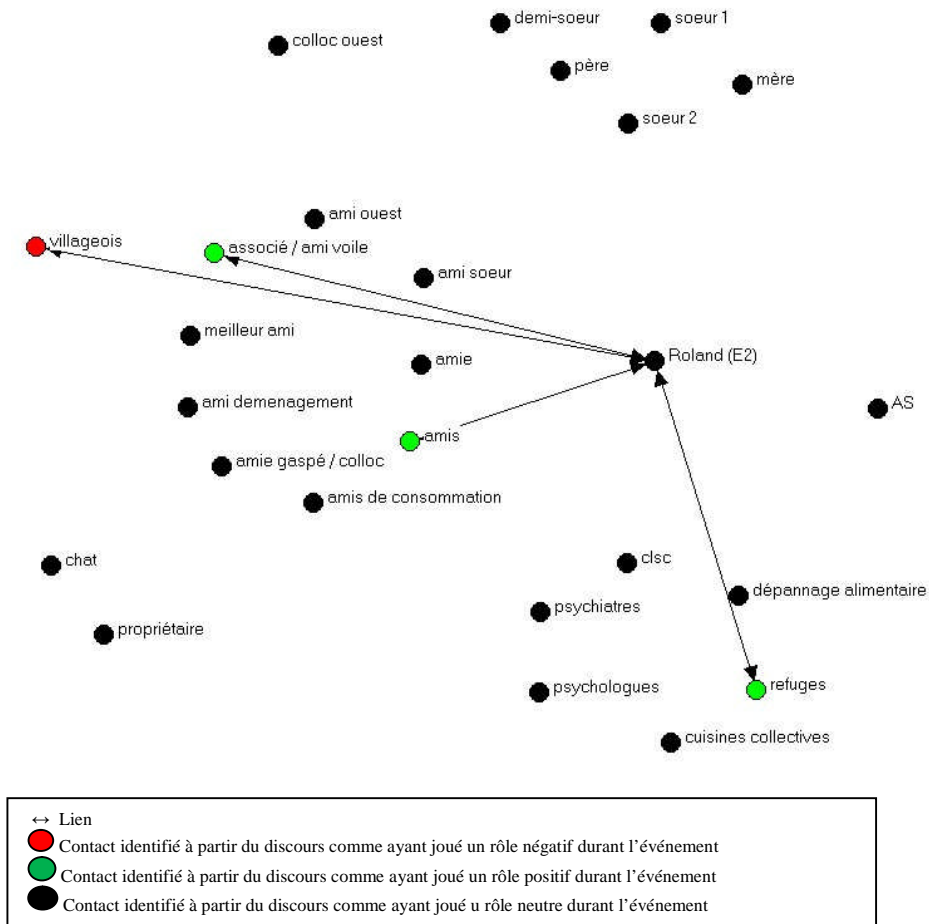
⁴¹ Voir Annexe 11

baisse des offres d'emplois, période où il alterne le chômage et l'aide sociale, mais vit une période stable. Pour Stéphane, ce réseau marque également une période de stabilité lorsqu'il rencontre sa conjointe et cumule deux emplois et un bon salaire.

Pour Sonia, de la catégorie « en logement », la situation est particulière en raison du suivi de son enfant par la D.P.J. et des démarches qui l'entourent pour le faire placer. Cependant, dans le récit de Sonia, nous pouvons relever cette configuration à deux reprises, notamment lorsqu'elle réussit à garder son enfant en acceptant d'aller dans des foyers de groupe avec lui afin de trouver de l'aide, mais qu'elle s'aperçoit rapidement que l'enfant risque d'être tout de même placé. La deuxième fois correspond au moment où l'enfant est placé en famille d'accueil et que s'opère une désaffiliation progressive vis-à-vis de l'enfant. Par exemple, la famille d'accueil interdit à l'enfant d'accepter des choses venant de sa mère lors des visites. Sonia vit mal cette situation. Au fil de ces deux événements, les amis prennent de plus en plus de place dans sa vie et elle se tourne davantage vers eux avec un contact au premier moment et plusieurs au deuxième moment. Elle va même les rejoindre pendant deux ans et demi. De plus, si nous comparons la qualification des liens amicaux entre ces deux moments, nous remarquons une amélioration avec une tendance à trouver davantage de contacts « positifs ».

Ces exemples représentent ce que nous avons appelé le type de réseau *amical* qui illustre le graphique. Il a été constitué à partir des informations recueillies dans le récit de Roland et permet de représenter visuellement le type de réseau qui semble prédominer au moment de l'événement représenté

Graphique 13 : Réseau de Roland constitué à partir des contacts qui émergent dans le récit en lien avec l'événement du retour de l'Ouest associé à de l'itinérance (type amical)



6.5.3.4 Le type de réseau de fréquentations

Une autre configuration de contacts a pu être identifiée à partir des relations qui émergent des récits des répondants. Ce cas de figure a été nommé : le réseau de *fréquentations*. Il s'agit d'un réseau où les répondants utilisent les termes de connaissances, de fréquentations ou parlent de lieux, mais en évoquant également les personnes qu'ils y ont rencontrées. Ce type de réseau peut inclure ou pas les organismes, la famille, l'aide sociale. À première vue, nous remarquons que ce type de réseau peut davantage être identifié pour les personnes de la catégorie

« itinérance ». Il émerge cependant dans le récit de Céline⁴² (de la catégorie « en logement »), au moment où justement elle se retrouve pendant 3 mois en situation d'itinérance et de toxicomanie, suite au décès de son conjoint. Le cas de Sonia⁴³ est particulier, puisque les relations qu'elle mentionne se transforment au moment de la naissance de son enfant et les efforts de la D.P.J. pour le placer en famille d'accueil. En ce qui la concerne, les contacts qui émergent de son discours peuvent être identifiés comme étant un réseau de fréquentations lorsqu'elle fait l'objet d'un signalement à la D.P.J.

Les autres réseaux de fréquentations repérés dans l'analyse ont principalement émergé des discours des personnes de la catégorie « itinérance ». Nous le retrouvons pour Rémi et Sylvain, qui ont la particularité d'avoir vécu une situation similaire. En effet, ils sont tous deux déçus par une formation qu'ils voulaient faire et un métier sur lequel cela allait déboucher. Cependant, Rémi⁴⁴ est davantage déçu et découragé par le fait qu'il s'est engagé à l'armée dans le but de suivre une formation qui a finalement été enlevée alors qu'il avait déjà effectué deux ans d'armée et que la prochaine étape était la formation. Sylvain⁴⁵, quant à lui, a suivi la formation en aéronautique, car il avait un grand espoir de trouver un emploi et quand il eut fini, l'entreprise a privilégié l'embauche d'étudiants universitaires. En ce qui concerne Stéphane⁴⁶, nous avons pu repérer que les contacts qu'il mentionne prennent la forme d'un réseau de fréquentations à deux reprises, lorsqu'il vit sa peine d'amour suivie d'une période de toxicomanie, d'alcoolisme et d'itinérance, et lorsqu'il suit une thérapie pour s'en sortir alors qu'il est toujours itinérant (réseau ci-dessous).

Enfin, les deux derniers cas pour lesquels nous avons identifié des réseaux de fréquentations s'opposent du point de vue de la situation par rapport au logement. Pour Marc⁴⁷ il s'agit d'un moment où il est en emploi et en logement, mais vit avec

⁴² Voir Annexe 6

⁴³ Voir Annexe 8

⁴⁴ Voir Annexe 11

⁴⁵ Voir Annexe 12

⁴⁶ Voir Annexe 13

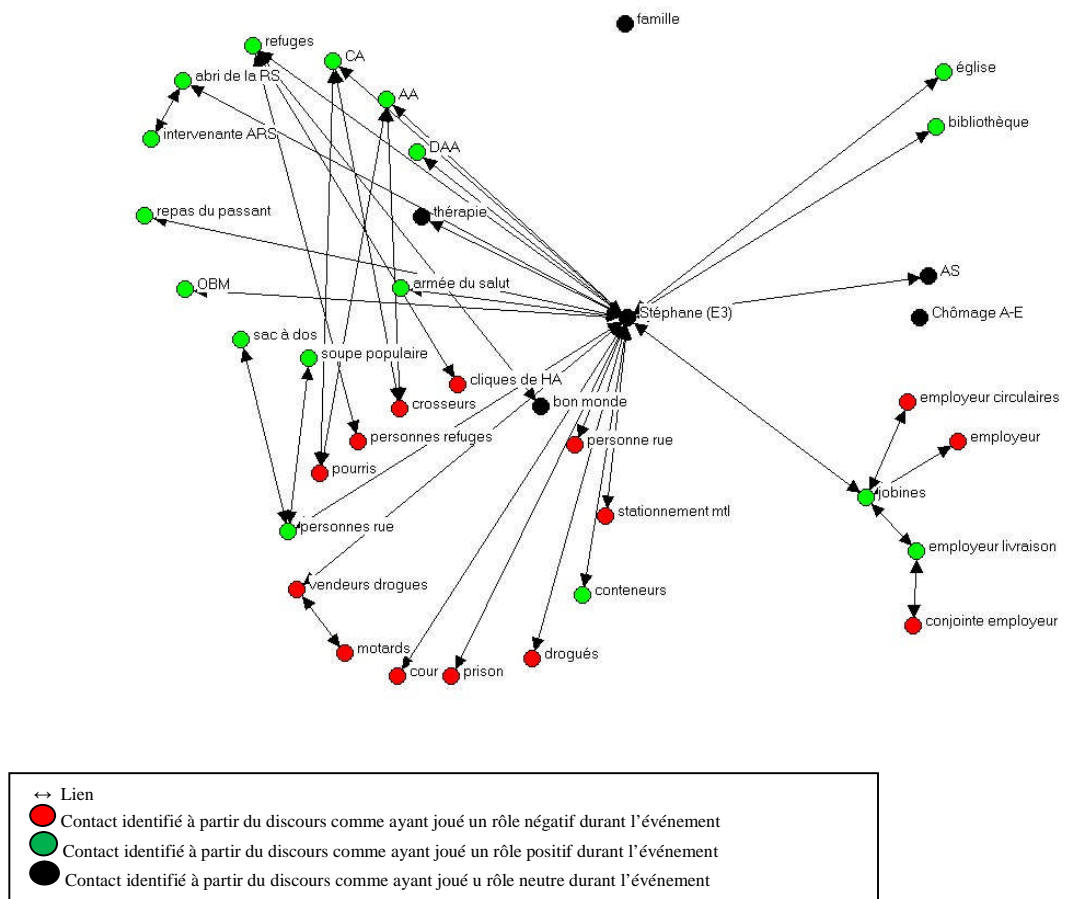
⁴⁷ Voir Annexe 14

un colocataire et ne mentionne pas s'il est un ami, alors que pour Louis⁴⁸, il s'agit d'un moment critique dans sa vie puisqu'il sort de prison, Mr et Mme A. sont décédés (ce qui lui cause beaucoup de souffrance) et ce sont ses fréquentations qui lui font perdre les différents logements qu'il a. Il faut tout de même préciser que pour Marc, cette période est une période d'amélioration qui fait suite à une période difficile due aux décès de sa grand-mère et de sa cousine et qu'il a, à ce moment, des contacts avec des psychiatres. Ces réseaux correspondent dans l'ensemble à des périodes marquées par l'instabilité résidentielle, l'itinérance ou, dans le cas de Marc, de l'instabilité psychiatrique, car il est dans une période où il restabilise ses émotions par rapport aux traumatismes qu'il a vécus précédemment. En effet, le logement et l'emploi étant stables, il se concentre sur cet aspect.

Ces « événements-réseau » caractérisent ce que nous avons appelé le type de réseau de *fréquentations* et le graphique qui suit en est un exemple. Il a été constitué à partir des informations recueillies dans le récit de Stéphane. Les autres contacts peuvent varier, cependant les fréquentations représentent des liens qui semblent prédominer au moment de l'événement représenté.

⁴⁸ Voir Annexe 15

Graphique 14 : Réseau de Stéphane constitué à partir des contacts qui émergent dans le récit en lien avec l'événement de sa thérapie (type de fréquentations)



6.5.3.5 Le type de réseau de non-amis, non-fréquentation

Parmi l'ensemble des réseaux qui ont pu être identifiés à partir des informations recueillies dans les entrevues, certaines constructions de réseaux en lien avec des événements semblent prendre parfois une configuration où il y a inexistence de liens amicaux et de fréquentation. Les autres composants de cette configuration de réseau sont mixtes. Nous constatons que la majorité des configurations de ce réseau peut être associée à « l'événement-clé » dans la trajectoire de vie de 5 personnes de notre échantillon (10 au total). « L'événement-clé » étant une situation particulièrement marquante qui peut réorienter de manière significative la trajectoire de vie d'une

personne (Elder, 1998). La plupart de ces « *événements-clés* » ont été repérés lorsque les informations le permettaient dans la phase de réalisation des fiches de visualisation des trajectoires de vie. Par exemple, il s'agit du moment où dans la vie de Céline⁴⁹ son conjoint décède. Cette situation va entraîner un déséquilibre de sa vie et elle va passer par une période d'itinérance et de toxicomanie. Pour Chantale⁵⁰, il s'agit des moments où, étant petite, elle subit des agressions sexuelles et, étant adulte, elle se fait agresser au couteau. Ces deux moments sont déterminants dans sa trajectoire de vie. Cette configuration de réseau se retrouve également chez Rosalie⁵¹, qui traverse le moment où les médecins détectent une maladie dégénérative chez son mari et qu'elle doit arrêter de travailler pour devenir aidante naturelle. L'autre moment significatif pour elle est en lien avec le logement, puisqu'elle sera dans l'attente d'un logement adapté au fauteuil de son mari pendant environ 10 ans et que pendant cette attente, elle est angoissée par la peur de perdre son logement subventionné. Cette période marque directement Rosalie par le fait que la phase qui va suivre annonce un découragement et une fatigue caractérisée par une dépression et des idées suicidaires. De la même manière, pour les personnes de la catégorie « itinérance », les configurations de réseaux sans ami ni fréquentation peuvent être associées aux « *événements-clés* » qui transforment significativement la trajectoire de vie. Pour Rémi⁵², c'est le moment où, après des dizaines d'années d'emploi (26 ans en rénovation et environ 12 ans dans une entreprise) et un vécu de couple stable depuis 11 ans, il bascule dans l'itinérance. Pour Marc⁵³, cette configuration de réseau apparaît lorsqu'il fait une dépression suite au décès de sa grand-mère et de sa cousine, qu'il quitte son emploi et vit dans les refuges.

Ces exemples illustrent ce que nous avons appelé le type de réseau de *non-amis non-fréquentation*. Nous avons constitué le graphique suivant à partir des informations recueillies dans le récit de Marc. Il permet de représenter visuellement le type de réseau qui semble prédominer au moment de l'événement représenté

⁴⁹ Voir Annexe 6

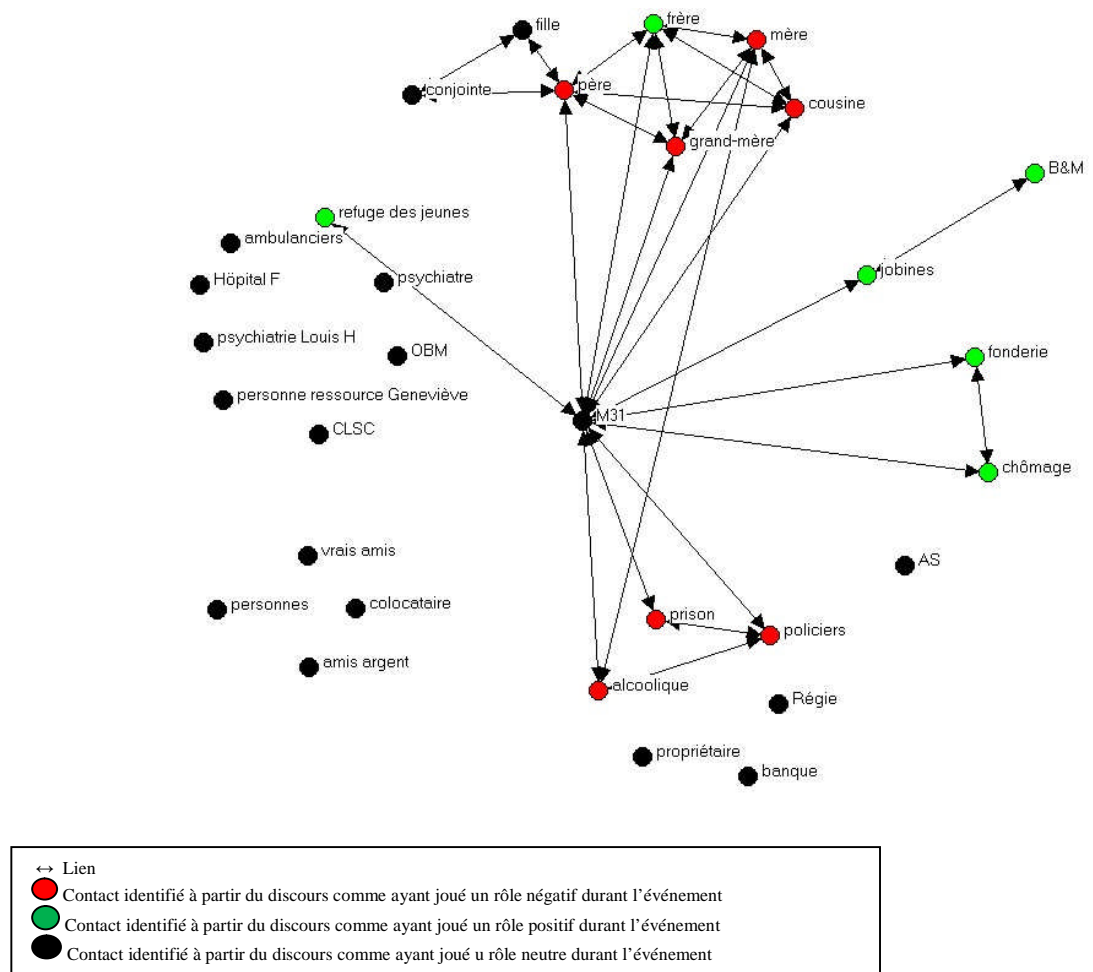
⁵⁰ Voir Annexe 9

⁵¹ Voir Annexe 10

⁵² Voir Annexe 11

⁵³ Voir Annexe 14

Graphique 15 : Réseau de Marc constitué à partir des contacts qui émergent dans le récit en lien avec l'événement des décès dans sa famille (type non-amis non-fréquentation)



Conclusion

L'identification de ces types de réseaux permet une certaine contextualisation qualitative des configurations des réseaux en ce sens qu'ils ont été identifiés à partir des éléments émergeant du discours et mises en lien avec les différentes situations auxquelles sont confrontées les personnes de notre échantillon. À ce niveau-là, cette typologie peut être utile en tant que base de comparaisons entre les différents « événements-réseau », mais il reste à savoir si elle permet d'aider à comprendre les dynamiques des trajectoires de vie des personnes. L'objet principal de ce mémoire consistait à tenter de relever des réseaux émergeant des entretiens basés sur la méthode du récit de vie qui participent à la trajectoire des personnes. L'identification des réseaux provenant des discours nous a permis d'aboutir à l'élaboration d'une typologie - à partir, entre autres, de l'évaluation de la personne - qui constitue la partie centrale de ce mémoire. Or, l'élaboration de l'outil d'analyse qualitative des réseaux suggère de considérer l'importance de l'enchaînement de ces « événements-réseau » dans l'ensemble de la trajectoire. Aussi, dans le chapitre suivant nous allons tenter d'opérationnaliser cette typologie afin de pouvoir évaluer sa pertinence en tant qu'outil d'analyse de l'évolution des rapports sociaux dans lesquels s'inscrivent des personnes vivant d'aide sociale.

Chapitre 7 L'utilisation de l'analyse des réseaux sociaux dans les trajectoires de vie : tentative d'opérationnalisation, constats et pistes de réflexion

Dans ce chapitre, nous nous interrogeons sur l'intérêt d'avoir identifié des types de réseaux sociaux pour la compréhension des trajectoires de vie des personnes sélectionnées. Nous allons nous baser sur la typologie des réseaux que nous avons relevée dans le cadre de ce mémoire, afin de revenir sur les trajectoires de vie des personnes telles qu'elles nous les ont confiées et d'analyser les passages d'un type de réseau lié à un événement à un autre. L'analyse des entrevues sous l'angle des réseaux sociaux nécessitait une méthode combinant les inspirations théoriques et méthodologiques des trajectoires de vie et des réseaux sociaux. Afin de dégager la pertinence de ce type d'étude, il convient de recenser les constats, les éléments de réponse ainsi que des pistes de réflexion concernant l'élaboration de ce type d'analyse. Dans cette partie, nous souhaitons présenter ce que l'élaboration de ce type d'analyse permet de comprendre des dynamiques des trajectoires de vie de ces personnes, de la place des réseaux sociaux dans l'analyse de trajectoire de vie selon les limites de la méthode. Autrement dit, est-ce que la production éventuelle d'une telle typologie appliquée pourrait permettre de mieux comprendre les dynamiques des trajectoires de vie ?

7.1 Analyses des enchaînements des types de réseaux dans les trajectoires

Préalablement à l'analyse qui suit, nous avons effectué une lecture descriptive de chaque trajectoire en portant attention au passage d'un type de réseau à un autre en lien avec les événements significatifs. Nous avons effectué un résumé qui décrit chaque trajectoire telle qu'elle a pu être relevée à partir des récits des personnes sélectionnées. Nous avons décrit l'enchaînement des différents types de réseaux qui ont pu émerger en lien avec les événements. Nous avons également relevé l'évaluation de la qualité des réseaux par la personne lors des événements en lien avec ces types de réseaux. À cet effet, nous nous sommes basés sur la distinction entre les contacts « positifs » qui réfèrent à une identification ou un sentiment

d'appartenance et les contacts « négatifs » qui renvoient à l'indifférence selon Simmel (1955), notamment en fonction de l'appréciation du répondant les concernant et selon le rôle qu'ils endossent durant l'événement mentionné. La lecture de l'enchaînement des types de réseaux sociaux émergents des discours qualitatifs dans une perspective de trajectoire de vie peut nous permettre de porter attention, dans une certaine mesure, aux effets « positifs » et « négatifs » du capital social en ce sens que nous pouvons nous faire une représentation de l'évolution des trajectoires des répondants. Le capital social se créant dans l'interaction sociale (Burt, 1995), cette qualification des contacts effectuée selon les perceptions des répondants en lien avec des événements significatifs dans les trajectoires nous permet de distinguer, dans une certaine limite, les effets des ressources du réseau qui peuvent être déterminantes dans la vie et la position sociale d'une personne (Lin, 1995), notamment par le maintien ou non de personnes assistées sociales hors de la rue. En effet, les effets « négatifs » du capital social peuvent être identifiés par la tendance « descendante » qu'ils enclenchent dans la trajectoire et se dévoilent dans des groupes dont les liens sont forts, homogènes et fermés sur eux-mêmes (Lévesque, 2000). Par ailleurs, l'identification de l'« événement-clé » dans chaque trajectoire lorsqu'elle était possible a permis d'apporter des éléments de compréhension complémentaires concernant les dynamiques des trajectoires de vie. La partie qui suit expose un exemple de lecture descriptive d'une trajectoire sur laquelle nous nous sommes notamment basés pour dégager, ce que nous présenterons ensuite comme étant certains éléments d'analyse des enchaînements des types de réseaux dans les trajectoires.

7.1.1 Lecture descriptive d'une trajectoire : l'exemple de Roland :

La trajectoire de Roland (entrevue 04) comporte quatre événements-réseaux⁵⁴. Elle commence par un réseau de type *amical*. Cette première période commence par le divorce de ses parents en 1991 et correspond à une période de désaffiliation dans sa famille due aux disputes et aux éloignements. Elle se solde par un départ dans l'ouest

⁵⁴ Cf. Tableau événement-réseaux 04

de 2000-2003 avec un ami qui correspond à une période de stabilité. L'événement qui correspond au retour de Roland de l'ouest a pour effet de transformer le réseau de Roland de type *amical* en réseau de deux types de configurations : *amical* mais également de type *organismes, amis, connaissances*. En effet, cette période correspond à une période d'itinérance, mais combinée à la mise en place d'un projet d'entreprise avec un ami, associé. Curieusement, cette période d'itinérance est associée autant à une perception des contacts qui ont joué un rôle aidant que « négatif ». L'itinérance permet d'avoir recours à l'aide des refuges, mais dans le cas de Roland, le réseau d'amis dont il dispose lui apporte également de l'aide. Les difficultés à établir l'entreprise et les problèmes relationnels qui vont commencer avec son associé représentent le deuxième événement qui va transformer son réseau, mais représente également « l'événement-clé » de cette trajectoire. La période de dépression et d'alcoolisme qui va suivre pour Roland s'accompagne d'un réseau de type *complet avec présence de contacts en psychiatrie*. La perception de la qualité de son réseau semble s'améliorer dans l'ensemble. À ce moment, Roland décide de régler ses problèmes, en 2005 il reprend contact avec sa mère, cherche de l'aide auprès du C.L.S.C. et demande l'aide sociale. Il va trouver un logement en colocation, mais la perte de ce logement due à des problèmes avec sa colocataire en 2006 va représenter le quatrième événement de sa trajectoire. Cependant, cet événement ne va pas transformer le type du réseau de Roland, mais améliorer encore la perception de la qualité de ses relations. Dans ce cas nous pouvons observer que la reprise de contact de Roland avec sa mère lui a permis de renouer contact avec sa sœur, qui va être centrale dans le fait qu'il trouve un logement en janvier 2005. En effet, il emménage alors seul dans un domicile trouvé par un ami de sa sœur.

7.1.2 *Éléments d'analyse de l'enchaînement des types de réseaux dans les trajectoires*

Dans la catégorie « en logement », la lecture de la trajectoire de Céline nous permet d'identifier un réseau de type *famille, organisme, aide sociale* combiné à un réseau de type *sans amis ni fréquentations*. Elle doit faire face au décès de son

conjoint. Malgré une présence de la famille, le réseau ne semble pas suffisamment aidant pour lui permettre de faire face à un « *événement-clé* » difficile, dans ce cas, le décès du conjoint qui vient fragiliser son état émotionnel et sa situation déjà précaire, surtout lorsque le réseau ne comporte pas d'amis. La période qui suit « *l'événement-clé* » se traduit par de l'itinérance et de la toxicomanie. À ce moment, la famille n'est plus mentionnée comme faisant partie du réseau, mais des fréquentations de consommation sont évoquées. Ce deuxième « *événement-réseau* » dans la trajectoire de Céline correspond à la perte de son logement du fait de sa toxicomanie et de son incapacité à payer son loyer. Le discours de Céline nous indique que cette situation semble être au cœur de ses rapports avec ses voisins qui se traduisent par des jugements et du rejet. Cette période est également marquée par une rupture familiale qui vient expliquer le changement de type de réseau. Pour Céline, la qualité des liens de son réseau est identifiée de manière davantage « négative ». Nous remarquons que plus les liens avec la famille diminuent, plus les liens avec les organismes ainsi que les connaissances et amis semblent augmenter. En effet, la sortie de l'itinérance, la stabilité que Céline vit ensuite coïncideraient avec la transformation de son réseau en type de réseau *amical*. Avec la disparition du réseau *de fréquentations*, nous observons la disparition des contacts perçus comme étant « négatifs ».

Le réseau de type *amical* apparaît après la période de trois mois d'itinérance. Il semble que celui-ci lui a permis de sortir de la rue puisque Céline a été hébergée ensuite pendant à peu près deux ans chez une amie. Céline déclare avoir fait appel à cette amie pour lui demander de l'aide, mais celle-ci n'a pas été citée dans les descriptions des événements antérieurs — cela ne signifiant pas qu'elle ne connaissait pas cette amie, mais plutôt que celle-ci n'a joué de rôle significatif pour Céline qu'au moment de la sortie de l'itinérance. À partir de la période d'itinérance, la qualité des liens des réseaux suivants semble s'améliorer. Dans la dernière période, le réseau est *complet* et les organismes jouent un rôle différent. Auparavant, elle y cherchait de l'aide alimentaire, mais depuis qu'elle subit de la violence conjugale et que son réseau est de type *complet*, elle fait appel aux personnes de l'organisme pour se confier et chercher le soutien qu'elle ne peut trouver dans sa famille du fait de la

délicatesse du sujet qu'elle préfère éviter afin de les préserver. L'enchaînement des réseaux nous indique la présence de la famille dès le départ, mais une disparition des liens avec celle-ci au moment de l'épisode de toxicomanie. Nous remarquons aussi que le réseau *amical* vient compléter cet enchaînement pour arriver à la formation d'un réseau *complet*.

Contrairement à Céline, dont la lecture de la trajectoire nous indique un début composé d'un réseau de type *sans amis, ni fréquentations*, l'enchaînement de la trajectoire de Roland nous présente le réseau de type *amical* dès le départ. Malgré peu de contacts désignés comme ayant joué un rôle « positif », le réseau semble ne présenter aucun caractère « négatif ». La famille est citée, mais il n'entretient aucun contact avec celle-ci et son réseau peut être identifié comme étant de type *amical*. Ce réseau semble utile lorsque Roland revient de l'Ouest et se retrouve dans une période d'itinérance, puisqu'il va prendre le temps de renouer les contacts avec ses amis de Montréal pour trouver de l'aide et de l'hébergement temporaire. Cependant, dans l'étape suivante, Roland déclare sortir de l'itinérance grâce à la construction d'un projet d'entreprise avec une personne qu'il appelle « ami ». Lorsqu'il devient clair pour Roland que ce projet ne fonctionnera pas et qu'il commence à avoir des difficultés relationnelles avec cette personne qui devient alors son « associé », Roland sombre dans la dépression et l'alcoolisme. C'est alors que la déception amicale paraît transformer son réseau en un type de *réseau complet avec contacts en psychiatrie*. Ainsi, Roland a renoué contact avec sa mère et grâce à l'apparition du réseau familial dans sa trajectoire, Roland trouve un logement par le biais d'un ami de sa sœur. Pendant sa période d'itinérance, la qualité des liens du réseau semble être désignée par Roland comme étant la plus « négative » de la trajectoire, mais elle tend à s'améliorer par la suite. Dans la même tendance, il semble il y avoir davantage de contacts identifiés comme contribuant de manière « positive ». La particularité de l'enchaînement des réseaux de Roland réside dans le fait qu'il commence par le réseau *amical* — qui présente une certaine utilité pour trouver de l'hébergement dans les situations d'instabilité résidentielle — et que son réseau devient *complet* au moment de la dépression, lui permettant de trouver un logement stable par le biais

d'un réseau de type *amical* généré par la famille. Une autre particularité de la trajectoire de Roland réside dans la façon dont un contact désigné comme ayant joué un rôle « positif » et qui finit par être perçu comme étant un contact « négatif » disparaît dans « *l'événement-réseau* » suivant. Enfin, en ce qui concerne les rapports avec sa famille, il est intéressant de constater comment après une période de rupture, Roland reprend contact avec sa mère au moment où son réseau devient de type *réseau complet avec contacts en psychiatrie*. Cette situation nous rappelle l'exemple de Mario (cité dans l'analyse exploratoire) qui se trouvait dans des rapports basés sur un sentiment de honte de la part de sa famille vis-à-vis de sa condition d'assisté social, qui se sont transformés lors de son changement de statut dû à des contraintes sévères à l'emploi. Dans le cas de Roland, il nous est difficile de conclure que ses rapports avec sa famille suivent la même tendance que celle de Mario. En effet, nous ne pouvons déduire de notre modèle d'analyse si la rupture avec sa famille est due à un retrait de celle-ci ou à un rejet de la part de Roland ou même à une combinaison de ces deux raisons. Cependant, cette ressemblance nous permet de nous questionner sur les limites de notre modèle afin de le faire évoluer.

Une dynamique différente d'enchaînement des types de réseaux peut être relevée à la lecture de la trajectoire de Sonia notamment par le fait que la présence de son fils produit un certain effet dans ses réseaux. Le réseau de départ est de type *complet*, ce qui pourrait laisser présager un réseau relativement solide si nous nous fions aux autres personnes de l'échantillon. Cependant, la qualité des liens de ses réseaux semble toujours perçue de manière « négative » dans l'ensemble, même si la famille est présente pour Sonia, elle est majoritairement composée de contacts désignés comme ayant joué un rôle « négatif » ou « neutre ». Cet « *événement-réseau* » est précédé par une violente dispute avec son frère qui va déclencher une rupture familiale pour Sonia. Lorsqu'elle apprend qu'elle est enceinte, le père de l'enfant la quitte et au moment de la naissance de l'enfant, son réseau se compose de deux contacts centraux. Au lieu de ne provenir qu'exclusivement d'elle, les contacts de son réseau semblent provenir également de son fils. À ce moment, le réseau garde le même type de configuration, mais les amis ne sont plus mentionnés et laissent la

place aux fréquentations. La qualité des liens de son réseau semble se détériorer jusqu'au moment où elle entre en foyer de groupe pour chercher de l'aide pour s'occuper de son fils. Son réseau redevient alors *complet avec des contacts en psychiatrie*. Une fois l'enfant placé, les contacts en psychiatrie ne sont plus évoqués et il semble y avoir davantage de contacts perçus par Sonia comme ayant joué un rôle « positif ». Son réseau redevient du même type qu'avant la présence de son enfant. Cet enchaînement de réseau dans la trajectoire est particulier, mais ce qui peut nous apporter des pistes de compréhension réside dans le fait que la qualité des liens de ses réseaux est perçue de manière « négative » lorsque son fils est lié à elle. En effet, son réseau était *complet* au départ, ce qui devrait laisser présager le recours à différents types d'aide sauf que dans le cas de Sonia, « *l'événement-clé* » auquel elle devait faire face ne nécessitait pas seulement l'hébergement (qu'elle a obtenu de son réseau d'amis lorsqu'elle était enceinte et seule), mais peut être le soutien de sa famille également, majoritairement perçue de manière « négative » ou « neutre ». Aussi, les organismes jouent un rôle « positif » vis-à-vis de Sonia durant le premier et le dernier « *événement-réseau* », mais lorsque son fils est présent dans son réseau, les organismes présents semblent jouer un rôle « négatif ». En effet, ces organismes sont pour la plupart liés au signalement à la D.P.J. dont elle fait l'objet après la naissance de son fils. Sonia se retrouve alors dans des rapports avec les intervenants qui semblent basés sur le contrôle, mais également sur la peur de perdre son enfant. La D.P.J. recommande le placement de son enfant, car les conditions de son logement ne seraient pas adéquates à l'éducation d'un enfant. Elle cherche de l'aide en foyer de groupe en 1999 selon les recommandations des intervenants, mais cette période va se solder par le placement de son fils en 2000. La trajectoire de Sonia illustre un autre aspect des rapports sociaux que peut vivre une femme vivant d'aide sociale qui est basé sur la violence, notamment dans un contexte de dépendance économique à autrui (de manière similaire à Céline). En effet, ayant des difficultés à payer seule son loyer, Sonia vit en colocation et a fait face depuis 2003 à plusieurs agressions sexuelles de la part d'un de ses colocataires. Ces événements ont eu pour effet de la rendre méfiante, car elle explique qu'elle ne fait plus confiance à personne et qu'elle s'est

complètement détachée de sa famille (dont la première rupture a été déclenchée par un épisode de violence avec son frère).

Contrairement à Sonia dont la trajectoire débute avec un type de réseau *complet*, la lecture de la trajectoire de Chantale nous indique qu'elle est composée de réseaux qui tendent progressivement vers le réseau de type *complet avec contacts en psychiatrie*. En effet, elle commence avec un réseau de type *familial et aide sociale*, combiné à un réseau de type *sans amis ni fréquentations*. Ce type de réseau correspond à « l'événement-clé » de sa trajectoire caractérisé par des agressions sexuelles lorsqu'elle avait 5 ans. Lors de la deuxième agression, qui survient bien plus tard, son réseau s'est doté d'organismes en plus. À ce moment, elle est autonome et ne vit plus chez ses parents. Son réseau se diversifie, mais les amis ne sont toujours pas présents. De plus, la particularité de cette trajectoire réside dans le fait que la qualité des liens des réseaux est davantage perçue de manière « négative » dans les deux premiers « événements-réseau ». Suite à ses agressions étant enfant, Chantale explique que sa mère ne voulait pas admettre que ces événements aient eu lieu, elle niait la situation et Chantale ne trouvait du réconfort qu'auprès de son père. Nous ne savons pas exactement comment Chantale a été prise en charge suite à ces traumatismes, mais elle se trouve à ce moment précis dans une dynamique de rapports où la communication avec sa mère sur ce sujet semble impossible. Par la suite, Chantale suit une formation de massothérapeute et se prostitue à partir de l'âge de 15-16 ans. À l'âge adulte, elle se fait agressée au couteau dans son quartier, mais le traumatisme est tel que sa mémoire se bloque sur les faits. Lorsque plus tard, elle reconnaît son agresseur dans les journaux, elle décide de suivre une psychothérapie et nous pouvons remarquer la présence d'organismes, absents jusqu'alors. En étant prise en charge dans une institution psychiatrique, Chantale semble entrer dans des rapports de contrôle (de manière relativement similaire à la trajectoire de Sonia) avec l'aide sociale. Un agent de l'aide sociale lui rend effectivement visite dans l'institution afin de lui faire signer des aveux de fraude concernant ses activités de prostitutions. Cet événement a pour effet de précariser encore davantage la situation de Chantale puisque va suivre pour elle une période où elle va cumuler trois emplois

pour pouvoir s'en sortir qui va se solder par un épuisement physique et émotionnel et une tentative de suicide. La qualité des liens dans sa trajectoire était perçue par Chantale de manière globalement « négative » jusqu'au moment où elle est prise en charge par un éducateur après sa tentative de suicide. À partir de ce moment, elle commence à côtoyer également les autres membres de sa famille, hormis son père avec lequel elle a toujours eu de bons rapports, du fait qu'elle habite dans la maison de ses parents. Chantale a développé une psychose depuis toutes ces années et cela pourrait expliquer sa méfiance et la non-présence d'amis dans ses réseaux. En effet, par la suite, ses deux réseaux deviennent de type *complet avec contacts en psychiatrie* et nous notons la présence d'amis mentionnés par Chantale. Les amis sont générés par les organismes et apparaissent pour la première fois. Depuis ce moment, la qualité des liens du réseau semble s'améliorer. Dans cette trajectoire, les amis n'ont pas semblé indispensables dans le maintien de la répondante hors de la rue, mais la présence de la famille dans le réseau lui a permis, en quelque sorte, de stabiliser sa situation. Cependant, en ce qui concerne l'évolution des rapports familiaux de Chantale, il est intéressant de constater (de la même manière que dans les trajectoires de Mario et de Roland) une rupture partielle, au moment des agressions, et pendant sa période de prostitution suivie d'une reconstruction après sa prise en charge psychiatrique. Cette fois encore le modèle d'analyse ne nous permet pas de cerner avec précision la nature des rapports en jeu tel que la honte, le rejet ou le retrait, mais nous indique une piste possible d'analyse de discours à exploiter qui le permettrait.

En ce qui concerne la lecture de la trajectoire de Rosalie, elle révèle, de la même manière que celle de Sonia, une certaine influence de la présence d'un autre contact dans son réseau, en l'occurrence celle de son mari depuis la déclaration de sa maladie. Dans la trajectoire de Rosalie, nous avons identifié un réseau de type *famille, organisme, aide sociale* qui se cumule avec un réseau de type *sans amis ni fréquentations*. À ce moment, son mari semble être le deuxième contact central dans le réseau de Rosalie. Cet « événement-réseau » correspond à « l'évènement-clé » de la trajectoire de Rosalie c'est-à-dire le moment où la maladie dégénérative du cerveau de son mari se déclare progressivement. Le deuxième réseau qui émerge du discours

de Rosalie est de même type et correspond au moment où le diagnostic de la maladie du mari est confirmé, Rosalie a arrêté de travailler pour devenir aidante naturelle et a accumulé des dettes durant la période précédente (baisse des revenus soudaine). Certains contacts du réseau de Rosalie sont générés par son mari, dans ce cas-ci il s'agit de l'aide sociale. Le statut d'aidante naturelle de Rosalie étant lié à l'état de santé de son mari, et l'aide sociale lui étant uniquement versée selon ces critères de contraintes sévères à l'emploi, cette situation suggère un rapport de dépendance pour Rosalie vis-à-vis de la condition de son mari. Par ailleurs, cette période (2000-2003) est également marquée par les mesures d'adaptation nécessaires aux conditions physiques du mari. Ils sont donc dans l'attente d'un logement adapté à son fauteuil roulant. Rosalie habite dans un logement subventionné et elle se retrouve dans des rapports de dépendance et d'incertitude avec six propriétaires qui se sont succédé et dont elle craint qu'ils ne reconduisent pas la subvention pour le logement qu'elle occupe avec son mari. Cette période se termine par un événement qui touche directement Rosalie et qui transforme son réseau. En 2003 elle entre dans une période d'usure physique et mentale, et son réseau se recentralise sur elle au moment où elle devient dépressive et a des idées suicidaires en 2006. Au moment de « *l'événement-clé* », Rosalie a un réseau de type *famille, organisme, aide sociale* et même si elle n'a ni amis ni fréquentations, la composition de son réseau lui permet de trouver du soutien pour l'aider à affronter cette situation, notamment dans la famille. Cependant, la famille contribuerait de manière plus « négative » à la trajectoire. Son réseau global semble être relativement aidant. Dans « *l'événement-réseau* » suivant, elle coupe les contacts avec sa famille, du fait de leur incompréhension face au comportement difficile de son mari du à sa maladie et ne mentionne toujours pas d'amis ni de fréquentations pour trouver du réconfort. Cette rupture a pour effet de rendre son mari davantage central. Cette situation semble coïncider avec l'usure physique et psychologique qu'elle mentionne par la suite. Enfin, son réseau paraît se recentraliser sur elle et devient *complet avec contacts en psychiatrie*.

Dans la catégorie « itinérance », la lecture de la trajectoire de Rémi nous a permis d'identifier un réseau de type *familial et de fréquentations*. La qualité des liens du

réseau semble être perçue de manière « négative » dans l'ensemble. Cette période correspond à une grande déception pour Rémi de ne pouvoir accéder à la formation qu'il souhaitait. En ce qui concerne ses rapports familiaux, ils sont basés notamment sur de la violence de la part de son père et d'une certaine indifférence de la part de sa mère qui ne viendra pas souvent le voir à l'internat. L'analyse de la trajectoire de Rémi n'indique pas de rupture avec la famille, mais il est possible de déceler une certaine fragilité des liens, en ce sens qu'ils sont perçus de manière plutôt « négative » ou « neutre » à ce moment-là. Malgré cela, le réseau deviendrait, par la suite, de plus en plus aidant du fait qu'il trouve un emploi en rénovation dans lequel il va être pendant 26 ans. Après cette longue période d'entente et de collaboration avec son ami, Rémi se trouve en conflit avec lui du fait qu'il a privilégié son cousin récemment embauché pour des responsabilités que Rémi devait initialement occuper. Le réseau suivant est de type *amical* combiné à un réseau *familial et connaissances et amis d'emploi*. La qualité des liens de ce réseau est désignée comme jouant un rôle relativement « positif », ce qui lui permet de faire face au conflit avec son ami et de se retrouver une autre stabilité, cette fois amoureuse pendant 11 ans. Apparemment, le maintien des liens familiaux dans la trajectoire semble l'avoir également aidé durant cet événement puisque son père gérait la location de duplex et Rémi a pu s'occuper avec lui des visites et des locations. Il trouve également un autre emploi qu'il exerce pendant 14 ans. Le réseau est toujours du même type, mais la qualité des liens du réseau semble se détériorer. Le réseau est fragilisé et ne semble pas suffisamment aidant pour l'aider à faire face à « l'événement-clé » de sa trajectoire, caractérisé par la perte de son emploi, la rupture d'avec sa conjointe et la perte de son permis de conduire. Au moment de « l'événement-clé », son réseau est de type *familial* cumulé avec un réseau de type *sans amis ni fréquentations*. Rémi se trouve dans une période marquée par l'alcoolisme, l'instabilité résidentielle et l'itinérance. Il trouve de l'aide dans sa famille auprès de son frère, mais comme il ne rembourse pas l'argent que celui-ci lui a avancé lorsqu'il attendait ses prestations de chômage, il n'obtient plus cette aide et se retrouve dans la rue. Depuis Rémi est en situation d'itinérance, il a entamé un cycle logement-rue depuis 2003. Il perd ses logements notamment à cause de ses colocataires (qui dérange les voisins, ou ne paye pas leur

part du loyer). Son réseau est de type *complet* et la qualité des liens de son réseau semble être perçue de manière plutôt « positive ». La particularité de cette trajectoire réside dans le fait que n'ayant ni amis ni fréquentations au moment de son « événement-clé », le dernier recours de Rémi a été un des membres de sa famille. Il s'est trouvé dans une période marquée par l'alcoolisme, la dépression et l'instabilité résidentielle et le fait de n'avoir pas remboursé son frère lui a fait perdre le recours à cette aide de maintien hors de la rue.

Suivant la même tendance que Rémi, mais de manière plus régulière la lecture de la trajectoire de Sylvain, nous fait remarquer que son réseau devient de plus en plus *complet*. Elle commence par un réseau *familial avec l'aide sociale* puis, lorsqu'il travaille, son réseau devient *amical*. Après avoir travaillé 8 ans en mécanique, Sylvain se retrouve à l'aide sociale et veut reprendre ses études. Il fait une formation de niveau secondaire en aéronautique, mais l'entreprise qui embauche alors recrute des employés de niveau universitaire. Cette déception représente « l'évènement-clé » de la trajectoire de Sylvain et transforme son réseau une première fois. Il devient ensuite employé forestier pendant 12 ans et commence un cycle où il alterne les périodes d'emplois et de chômage. À ce moment, ce sont les conditions du marché du travail qui vont créer un évènement qui va avoir un effet sur le réseau de Sylvain. En effet, la baisse d'offres d'emplois en foresterie va le contraindre à cumuler des emplois saisonniers et à entrer dans un cycle où il alterne le chômage et l'aide sociale de 1994 à 2001. Même si son réseau demeure de type *amical*, on voit apparaître davantage de contacts désignés par le répondant comme ayant joué un rôle « négatif ». Le réseau de Sylvain change lorsque les offres d'emplois saisonniers diminuent à leur tout, qu'il se blesse la jambe et qu'il décide d'aller voir son frère en Colombie-Britannique pour trouver de l'emploi en 2001. Lors de son retour à Montréal, Sylvain entre dans un nouveau cycle où il alterne l'hébergement en chambre durant ses emplois saisonniers et les refuges lorsqu'il vit de l'aide sociale. Son réseau prend la forme du type *famille, organisme, aide sociale*. Le dernier réseau de la trajectoire de Sylvain est de type *complet* et correspond à une période où sa situation se précarise davantage. En effet, il ne travaille plus assez pour pouvoir

quitter l'aide sociale et entre désormais dans un cycle de l'itinérance où il alterne les refuges et la rue. La qualité de ses liens est désignée par le répondant de manière autant « négative » que « positive ». La particularité de l'enchaînement de cette trajectoire réside dans le fait que la qualité des liens du réseau semble toujours s'améliorer. Par contre, il ne nous fait mention d'aucun contact désigné comme ayant joué un rôle « négatif », sauf dans les moments où il change de cycle (aux événements 1, 3 et 5). Un autre constat intéressant réside dans le fait que plus sa situation se précarise, plus son réseau devient *complet*. L'enchaînement de cette trajectoire est régulier et pourrait représenter, dans une certaine mesure, la précarisation due à des causes structurelles du marché du travail. En effet, malgré l'aide de sa famille et de ses amis dans son maintien hors de la rue, Sylvain semble tout de même se retrouver dans une trajectoire « *descendante* » dont l'aboutissement est la rue.

Par ailleurs, le cas de Stéphane présente certaines particularités. La lecture de sa trajectoire nous a permis d'identifier un type de réseau unique (c'est-à-dire particulier à sa situation et non répertorié dans les autres cas de figure) composé de *contacts d'emploi, d'amis et d'une conjointe*. La particularité de la qualité de ce réseau réside dans le fait qu'il semble y avoir environ autant de contacts perçus comme ayant joué un rôle « positif » que « négatif ». À ce moment, Stéphane prend de la cocaïne avec ses amis. La différence avec les autres trajectoires où la présence de toxicomanie est généralement associée au réseau de type de *fréquentations* est que Stéphane découvre la drogue avec ses amis et que ce n'est pas la drogue qui serait à l'origine de son réseau. Il travaille dans des petits emplois et les quitte lorsqu'il ne se sent pas respecté. Durant cette période, Stéphane semble avoir des difficultés dans ses rapports avec ses employeurs. Il prend de la distance avec ses amis et lorsqu'il rencontre sa conjointe, il va cumuler deux emplois stables, dont un sur son lieu de travail, puisqu'elle est enseignante. Durant cet « *événement-réseau* », ses relations semblent à la fois aidantes et désignées de manière « négative », ce qui rend le réseau plutôt insuffisant en ce qui concerne l'aide nécessaire à Stéphane pour faire face à son « *événement-clé* », à savoir la rupture avec sa conjointe. À partir de moment,

Stéphane est en dépression, il consomme de la drogue et de l'alcool et entre dans une phase d'itinérance. Le réseau ayant été identifié est de type *organismes, amis, connaissances*, mais cumulé avec un réseau de *fréquentations* généré à ce moment par une consommation de drogue probablement liée à sa dépendance passée et à la difficulté produite par « *l'événement-clé* ». Au moment de la thérapie, l'aide sociale apparaît alors que les amis ne sont plus mentionnés. Stéphane vit dans l'itinérance, mais la qualité des liens de son réseau semble être la plus aidante de sa trajectoire. Les amis apparaissent comme étant un élément important pour comprendre la contribution des contacts de son réseau dans sa trajectoire puisque leur disparition ne permet pas à Stéphane de sortir de l'itinérance, mais semble améliorer sa perception de la qualité de son réseau. Stéphane ne mentionne aucun lien avec sa famille durant sa trajectoire.

Contrairement à Stéphane dont les « *événements-réseau* » sont davantage composés de contacts amicaux, ceux de Marc semblent s'articuler autour de la famille. À la lecture de sa trajectoire, nous avons pu identifier un premier réseau qui correspond à son « *événement-clé* », à savoir un réseau de type *familial, organismes* combiné à un réseau de type *sans amis ni fréquentations*. Cette période couvre 1997 à 2001 et commence par le divorce de ses parents, Marc habite avec son frère dépressif. La qualité des liens de son réseau lui paraît faiblement « positive », nous comprenons ainsi la difficulté qu'il peut avoir à faire face au décès de sa grand-mère et de sa cousine. Dans le deuxième « *événement-réseau* », ses relations avec sa famille s'améliorent. Il a des fréquentations dues à sa consommation, mais son suivi en psychiatrie l'aide. Il se rétablit, trouve un emploi par le biais de son père et un logement. Les liens de son réseau semblent comporter autant de contacts désignés comme ayant joué un rôle « positif » que « négatif ». Ces conditions n'apparaissent pas suffisamment aidantes pour le soutenir dans l'accident du travail qui va suivre. Même si son réseau devient alors *complet, avec des contacts en psychiatrie*, Marc est, au moment de l'entrevue, en risque d'itinérance. Il est devenu invalide et risque l'itinérance, car il a perdu ses papiers, il n'a plus accès à son compte en banque et est menacé d'expulsion par son propriétaire. La relation avec son père semble difficile,

car il le soupçonne d'avoir délibérément détruit ses cartes d'identité, ce qui l'empêche de résoudre sa situation. Aussi, le père de Marc lui offre son aide en lui apportant, par exemple, du savon au lieu de le soutenir dans sa volonté de réintégrer son entreprise, Marc trouve cela humiliant. Marc souhaite reprendre une activité. La menace d'expulsion de son propriétaire est certes due au non-paiement des loyers, mais également au fait que Marc a entrepris des travaux non autorisés dans le logement afin d'occuper ses journées. La qualité des liens de son réseau semble se détériorer dans l'ensemble et Marc se trouve dans des rapports familiaux basés sur la honte vis-à-vis de sa condition, mais également de sa santé mentale qui semble fragilisée.

Enfin, la lecture de la trajectoire de Louis nous permet d'identifier au début un réseau *familial, connaissances et amis d'emploi*, mais son réseau n'apparaît pas suffisamment aidant. Lorsque les personnes qui l'ont soutenu et qui comptent le plus pour Louis décèdent, il est anéanti et cet « événement-clé » transforme son réseau en une configuration de type *famille, organisme, aide sociale* cumulé à un réseau de *fréquentations*. La qualité des liens de son réseau semble se détériorer davantage. En effet, Louis a été chef cuisinier. Il a suivi une formation à l'hôtel Queen Élisabeth il y a 10 ans de cela, il a commencé lorsqu'il avait 30 ans et a obtenu son diplôme pour ses 45 ans. Lorsqu'il a réussi son cours, il a travaillé dans d'autres restaurants, notamment dans un restaurant italien pendant un an. Pendant cette période, il vivait chez Mme A. et son mari (71 et 80 ans) qui l'avaient hébergé et le traitaient comme un fils, ils disaient vouloir l'aider. Par la suite, Louis dit avoir tranquillement dérapé depuis que M et Mme A. ont commencé à être malades. Lorsqu'ils sont décédés, Louis était incarcéré, et n'a pas obtenu l'autorisation d'assister à l'enterrement, puisqu'ils n'étaient pas ses parents. À partir de 2001, Louis a commencé un cycle d'itinérance où il trouvait des logements qu'il perdait à cause de ses relations (de manière similaire à la trajectoire de Rémi). La particularité de l'enchaînement de ses réseaux réside dans le fait qu'il passe d'un réseau où les amis sont présents lorsqu'il a un emploi et deviennent des fréquentations dans sa situation à l'aide sociale. Aussi, Louis décrit les relations de la rue comme étant intéressées. Il explique que lorsque tout va bien et qu'il vit en logement, il y a toujours quelqu'un qu'il rencontre qui va

essayer de lui emprunter de l'argent ou s'il l'invite chez lui à manger pour l'aider il va se faire voler ou risquer de perdre son logement et se retrouver dehors à demander de l'aide qui ne viendra pas. Il explique la difficulté de garder un logement, qui d'une part représente la sécurité, mais fait l'objet des convoitises.

Louis trouve les rapports avec les personnes de la rue très difficiles, car d'un côté, il a du mal à être en sécurité lorsqu'il est seul et d'un autre côté il sait qu'il doit s'éloigner de ce réseau. Cependant, Louis a conscience que si les gens deviennent des ennemis ils deviennent dangereux. Par ailleurs, ses rapports familiaux semblent également difficiles parce qu'ils semblent notamment basés sur la honte par rapport au fait que Louis soit un des plus âgés et qu'il nécessite parfois de l'aide. Par exemple, en 2003 Louis tombe malade et, est opéré pour un problème de cœur. De ce fait, il a perdu son logement et a dû aller habiter dans sa famille qui ne percevait pas d'un bon œil le fait d'héberger un handicapé. Il a eu beaucoup de peine et cela lui a provoqué une crise. Les membres de sa famille semblent croire que s'ils l'aident il va boire alors qu'il ne boit pas beaucoup et que s'ils lui donnaient un peu d'argent il mangerait plutôt, mais ils ne le croient pas. Lorsqu'il est admis à l'hôpital, il rencontre un docteur qui lui conseille de s'éloigner de sa famille. Louis ne peut pas se fier à sa famille et a donc suivi le conseil du médecin. Dans le cas de Louis, comme dans celui de Rosalie, nous pouvons relever avec notre modèle d'analyse que la rupture familiale peut être mise en relation avec des rapports familiaux basés sur la honte d'une situation ou d'un comportement et que le retrait relève, dans ces deux cas de la volonté du répondant suite à des attitudes de rejet de la famille. Ainsi, le cadre d'analyse présenté dans le cadre de ce mémoire permettrait de rendre compte de certains aspects des rapports sociaux relatifs aux ruptures et aux reconstructions dans les liens familiaux. Cependant, il nécessite des ajustements, notamment par un approfondissement en ce qui concerne l'analyse du discours selon la thématique des ruptures et reconstructions dans les rapports familiaux, mais également dans la prise en compte de cette même thématique dans l'élaboration de la grille d'entrevue.

7.2 Analyses et comparaisons des tendances des trajectoires

Chaque trajectoire est particulière à la situation de la personne, mais nous dénotons tout de même certaines tendances. Tout d'abord, concernant la qualité des liens des réseaux, nous pouvons relever le fait que le ou les réseaux qui précèdent « *l'événement-clé* » semblent se présenter comme étant des réseaux insuffisamment aidants. En effet, ils ont la particularité d'être principalement composés de contacts perçus comme ayant joué un rôle « négatif » ou « neutre ». Sur l'ensemble de l'échantillon de 10 personnes, seulement 3 semblent avoir un réseau suffisamment aidant à un moment donné dans leur trajectoire, il s'agit de Céline, Roland et Rosalie. Dans la population de la catégorie « itinérance », aucune personne ne semble avoir à un moment donné un réseau suffisamment aidant. Les deux personnes de la catégorie « en logement » qui semblent avoir des réseaux peu aidants sont pour une part, dans une situation où il y a un risque de faire placer son enfant et d'autre part, dans une situation où des agressions sexuelles dans l'enfance continuent à avoir un impact sur leur vie future. Dans la première situation, Sonia ne fait pas appel à son réseau pour l'aider, soit parce que celui-ci est insuffisamment aidant, soit parce qu'elle n'y a pas recours. De plus, pendant les trois moments où elle a encore la garde de son enfant, les contacts (organismes, intervenants, D.P.J., etc.) agissent dans le sens du placement de celui-ci et font augmenter la présence de contacts désignés par le répondant comme étant « négatifs ». Cependant, il est difficile de déterminer avec ce cadre d'analyse si le réseau peut être perçu comme étant insuffisamment aidant du fait d'une rupture de la part de certains membres du réseau ou s'ils font l'objet d'un rejet de la part du répondant ou les deux. Parfois, certains éléments dans les discours nous permettent de connaître les raisons de l'état de la relation familiale ou amicale, mais pas de manière systématique ni suffisamment précise.

Par ailleurs, lorsque la trajectoire présente des expériences de toxicomanie et d'itinérance, il semblerait que la présence de contacts désignés par les répondants comme jouant un rôle « négatif » tend à augmenter durant les « *événements-réseau* » correspondants. La toxicomanie pourrait être davantage à l'origine de cet effet

puisqu'il semble y avoir une plus grande présence des « *fréquentations de consommation* ». L'arrivée à l'itinérance semble avoir un effet sur la qualité des liens du réseau, puisqu'elle est associée à une augmentation de contacts perçus comme étant « négatifs ». De la même manière, « *l'événement-clé* » est généralement associé au réseau dont la qualité des relations semble désignée comme étant la plus « négative » de la trajectoire. Après « *l'événement-clé* », la qualité des relations tend à s'améliorer progressivement. En ce qui concerne la présence des contacts désignés par les répondants comme ayant joué un rôle « négatif », elle suit la même logique pour seulement quatre personnes de l'échantillon, en augmentant jusqu'à « *l'événement-clé* » et en redescendant ensuite. Pour les autres personnes, les trajectoires qui ne suivent pas cette tendance sont généralement associées à un épisode de toxicomanie ou à un bref passage à l'itinérance ou les deux simultanément (Céline et Roland). L'autre processus qui sous-tend les trajectoires qui ne suivent pas la tendance de l'effet de « *l'événement-clé* » réside dans le fait que pour les trois personnes concernées, la trajectoire du point de vue de la qualité des liens semble suivre une tendance en dents de scie liée aux événements qui viennent déstabiliser la personne. Pour Rémi, cela correspond à une période d'instabilité entre deux périodes stables. La situation de Sylvain est similaire en ce sens que cela correspond aux passages d'un cycle à un autre de plus en plus précaire et pour Marc, cela est associé à ce qu'il vit au moment de l'entrevue — c'est-à-dire qu'il est en risque de se retrouver dans l'itinérance.

En ce qui concerne l'enchaînement des réseaux, nous avons également relevé certaines tendances. S'il n'est pas déjà présent avant l'épisode d'itinérance, le réseau de type *amical* est identifié après le passage dans la rue et c'est généralement ce type de réseau qui aide une personne à sortir de la rue. Si le réseau amical est présent avant dans la trajectoire, celui-ci n'empêcherait pas l'épisode d'itinérance, mais permettrait de trouver de l'hébergement temporaire. Même si la famille est mentionnée, le réseau de type *amical* vient généralement avant le réseau *complet*. Dans le même ordre d'idées, lors de « *l'événement-clé* », la famille est généralement déjà présente, mais est combinée à un réseau de type *sans amis ni fréquentations* ou un réseau de

fréquentations. L'exception étant le cas de Roland, qui a commencé sa trajectoire avec un réseau de type *amical*, mais la particularité de son cas réside dans le fait que ses rapports avec sa famille apparaissent comme étant perçus de manière principalement « négative ».

En observant les autres trajectoires à la lumière de cette information, nous remarquons que dans la majorité des cas, lorsque la famille comporte davantage de contacts désignés par les répondants comme ayant joué un rôle plutôt « négatif » qu'aidant, les contacts amicaux semblent être davantage présents. Cependant, même si les amis demeurent indispensables pour se sortir de l'itinérance et trouver un hébergement temporaire, la présence de la famille dans le réseau peut permettre de stabiliser la situation (Roland, Chantale). De plus, les fréquentations représentent un obstacle à la stabilisation de l'hébergement. D'un autre côté, même si les amis peuvent apporter du soutien, la famille semble rester indispensable dans certains cas de figure, comme la maladie, la grossesse, les ruptures, les décès, etc. Effectivement, dans ces cas de figure, le manque de la famille ou la composition des contacts majoritairement perçus de manière « négative » viendrait fragiliser davantage le réseau. Aussi, « *l'événement-clé* » tend à être accompagné d'un réseau de type *fréquentations* ou de type *sans amis ni fréquentations* et cela indépendamment de la composition des réseaux précédents ou suivants. En effet, il peut y avoir un réseau d'amis précédemment qui n'est pas mentionné à ce moment; la famille peut être présente, mais l'influence de celle-ci sur la suite de la trajectoire dépend notamment de la qualité des liens familiaux. L'exception étant le cas de Roland dont « *l'événement-clé* » serait associé à un réseau *amical*, mais si nous observons sa trajectoire, au niveau de sa diversité relationnelle, il s'agit de son réseau minimal. Enfin, les contacts en psychiatrie apparaissent généralement lorsque le réseau est *complet* (famille, organisme, aide sociale, amis). Pour ceux qui n'avaient pas eu présence d'amis précédemment, ce type de réseau marque la première mention de relations amicales. Pour Sonia, ce type de réseau marque le retour des amis dans le réseau après « *l'événement-clé* ».

7.3 Les constats relatifs à la compréhension des dynamiques des trajectoires de vie

La présentation analytique de personnes bénéficiaires d'aide sociale qui ont participé à notre étude nous a permis de mieux comprendre leur quotidien et de déceler certaines difficultés auxquelles ces personnes peuvent être confrontées. L'analyse des entrevues a permis de relever des contacts présents dans le réseau de la personne qui ont joué un rôle significatif lors d'un événement relaté. En effet, la méthode d'analyse d'entrevue semi-dirigée dans une perspective d'analyse de réseaux sociaux ne laisse pas entrevoir le réseau complet du répondant, comme certaines techniques d'analyse de réseaux le permettraient, mais elle a l'avantage de présenter les acteurs significatifs liés aux événements. Cette analyse du récit de vie laisse supposer un certain lien entre un événement relaté et la présence de contacts. La conservation du vocabulaire employé par le répondant pour désigner ses contacts, effectuée au moment de la reconstitution des différents réseaux, a permis de cerner la classification implicite des types de contacts selon qu'ils contribuent à la trajectoire de manière « positive », « négative », ou « neutre ».

7.3.1 Les contributions « positives » à la trajectoire

Lorsque le répondant nomme ses relations en utilisant généralement les termes « amis », « connaissances », le réseau semble comporter une majorité de contacts amicaux désignés comme ayant joué un rôle « positif » dans la trajectoire. La présence de liens aidants de type amicaux contribuerait positivement dans la trajectoire de vie du fait qu'ils permettent l'accès à un hébergement. En effet, ce type de lien permettrait la sortie de l'itinérance, l'accès à des informations relatives à des chambres ou à un logement à louer, l'hébergement temporaire ou l'accès à des possibilités d'emploi. La contribution « positive » des amis et des connaissances dans la trajectoire de vie peut être interprétée notamment par la qualité des liens dans le réseau. Le caractère « positif » de ce type de contact est généralement évoqué par le

répondant dans « *l'événement-réseau* » qui suit l'épisode de « *l'événement-clé* » et permettrait la stabilisation de la situation de la personne.

La contribution « positive » des liens familiaux semble être généralement associée au soutien moral, à l'aide en présence de problèmes de santé mentale, à l'aide en présence de dépression, à l'hébergement de longue durée ou même à l'accès à l'emploi. Dans le cas de Louis, il ne s'agit pas réellement de sa famille, mais il utilise ce terme pour désigner les personnes qui lui ont apporté de l'aide et un hébergement de longue durée. Les liens aidants de type familiaux semblent jouer un rôle dans la trajectoire de la personne dans les cas de présence de santé mentale ou de dépression, car ils permettent généralement une stabilisation de la situation.

La présence de liens avec des organismes dans un réseau est généralement aidant, sauf dans le cas particulier de Sonia au moment où les organismes se mobilisent dans son réseau autour de son enfant. La contribution « positive » des liens d'organismes semble répondre à des besoins variés tels que l'hébergement, l'alimentation, l'emploi, l'aide en présence de problèmes de santé mentale, l'aide en présence de dépression, et le soutien moral en présence d'un problème de dépendance. Concrètement, la présence d'organismes viendrait combler certains manques et plus la situation de la personne apparaît comme étant précaire, plus le nombre de contacts dans la catégorie organismes semble augmenter. Nous avons dénoté ce phénomène pour 6 cas, mais l'exemple de Sylvain le représente assez bien, puisque sa précarisation s'est faite de manière progressive, en corrélation avec la baisse d'offres d'emploi dans son domaine sur le marché du travail. Enfin, la présence d'organismes peut avoir une certaine influence sur la perception « positive » des contacts de l'ensemble du réseau, puisque celle-ci semble s'améliorer, notamment dans les cas de présence de dépression.

7.3.2 Les contributions « négatives » à la trajectoire

Le réseau semble comporter une majorité de contacts amicaux désignés par les répondants comme ayant joué un rôle « négatif » dans les réseaux de type *fréquentations*. La présence de ces liens de type *fréquentations* contribuerait négativement à la trajectoire de vie du fait qu'elle accentuerait les effets de « l'événement-clé » pour 6 cas parmi les personnes sélectionnées pour l'analyse. En effet, la présence de fréquentations dans le réseau pendant ou après « l'événement-clé » semble détériorer la perception de la qualité des relations dans l'ensemble du réseau. De plus, leur contribution dans la trajectoire de vie surviendrait lors d'épisodes de toxicomanie, d'isolement du fait d'une grossesse menée à terme sans le père et le risque du placement de l'enfant, d'une déception professionnelle ou d'une dépression. La toxicomanie est un cas qui nécessiterait davantage d'analyse, mais nous remarquons que, dans le cas de Céline, la famille n'est pas présente dans son réseau pendant son épisode de toxicomanie alors que dans le cas de Stéphane, la famille n'est présente à aucun moment de sa trajectoire. Par ailleurs, nous avons identifié le soutien moral ou matériel et le soutien en cas de dépression comme un des domaines de la contribution « positive » de la famille, mais nous remarquons que dans chacun des cas cités plus haut, la famille est soit absente, soit majoritairement « neutre ».

Les liens familiaux semblent principalement définis comme étant « neutres » lorsque la personne nous mentionne la présence de la toxicomanie, une période d'itinérance, une grossesse jusqu'au placement de l'enfant ou une agression sexuelle. Les liens semblent davantage perçus de manière « négative » lorsque la rupture avec la famille mentionne de la violence entre les membres de la famille, que la maladie du mari provoque l'incompréhension ou lors de la présence d'alcoolisme, d'itinérance, de risque d'itinérance ou de la prison. La contribution « négative » de la famille dans la trajectoire peut être interprétée dans la mesure où elle pourrait fragiliser davantage une situation, surtout si celle-ci nécessite une aide prodiguée habituellement par la

famille, telle que le soutien moral, le soutien dans les cas de dépression et de problèmes de santé mentale.

7.3.3 *Les influences de la configuration du réseau*

La perspective d'analyse de trajectoire de vie combinée à l'analyse de réseau permet d'identifier l'enchaînement et l'évolution du réseau d'une personne en lien avec des événements significatifs. Cependant, nous ne possédons pas l'information concernant le réseau complet et certains contacts peuvent avoir été présents tout au long de la trajectoire réelle de la personne, mais pas dans le récit de la trajectoire de la personne. Nous avons conscience que nous analysons le récit et cette méthode permet de mettre l'emphase sur l'aspect qualitatif des liens et leur représentation pour la personne. Après avoir déterminé des types de réseaux selon leur composition (famille, amis, connaissances, organismes, aide sociale, etc.), nous avons tenté de comprendre la dynamique de l'influence des réseaux dans la trajectoire des personnes sélectionnées.

Les analyses et comparaisons des tendances des trajectoires nous ont permis de constater que pour l'ensemble des personnes sélectionnées, le ou les réseaux qui précèdent « *l'événement-clé* » semblent insuffisamment aidants. Cette information permet de supposer une certaine influence de la qualité des liens — imbriquée dans un ensemble de facteurs — sur la capacité de la personne à faire face à des événements qui semblent marquer significativement sa trajectoire. Cependant, la configuration et la qualité du réseau au moment de « *l'événement-clé* », en relation avec le type d'événement, apparaissent également comme étant significatifs dans la capacité de la personne à affronter certains obstacles. En effet, en comparant les configurations, c'est-à-dire les types de réseaux précédents ou durant « *l'événement-clé* », ainsi que la qualité des liens (aidants, négatifs ou neutres) dans les composantes du réseau, nous avons accès à une information plus détaillée de l'impact des réseaux dans la trajectoire au moment de « *l'événement-clé* ».

Nous avons constaté lors de l'analyse, le rôle que peut endosser chacune des composantes, c'est-à-dire que la famille semble sollicitée, présente ou du moins nécessaire lors d'événements qui pourraient requérir du soutien (dépression, santé mentale, mais parfois pour un hébergement de longue durée ou l'accès à un emploi). Les amis semblent, quant à eux, davantage sollicités, présents ou du moins nécessaires lors d'événements qui pourraient requérir un hébergement temporaire. Certaines des personnes sélectionnées lors de l'analyse ont vécu des « *événements-clés* » qui nécessitaient du soutien et de l'hébergement, mais dont le réseau était aidant uniquement dans la composante familiale. Aussi, certaines personnes ont vécu des « *événements-clés* » qui nécessitaient du soutien, de l'hébergement, mais dont le réseau était aidant uniquement dans la composante amicale. Enfin, certaines personnes interrogées ont vécu des « *événements-clés* » qui nécessitaient du soutien, de l'hébergement ou l'un des deux, mais dont le réseau n'était aidant dans aucune de ces composantes principales.

7.3.4 Les influences dans l'enchaînement des configurations du réseau

Hormis la composition et la qualité du réseau au moment de « *l'événement-clé* », la logique d'enchaînement des types de réseaux dans les trajectoires des personnes interrogées pourrait nous informer sur la contribution des réseaux identifiés. En effet, nous avons constaté, lors de l'analyse, une certaine association entre « *l'événement-clé* » et le type de réseau combiné à la qualité des liens. Ainsi, « *l'événement-clé* » s'accompagnerait généralement d'un réseau de type *fréquentations* ou de type *sans amis ni fréquentations* indépendamment des autres compositions de la trajectoire. « *L'événement-clé* » semble également associé au réseau dont la qualité des liens apparaît comme étant la plus « négative » de la trajectoire. Durant, « *l'événement-clé* » la tendance pour certaines des personnes sélectionnées serait à l'isolement vis-à-vis de la composante amicale du réseau. La famille semble présente, mais la qualité des liens apparaît comme étant majoritairement « neutre », « négative », ou la combinaison des deux aspects.

« *L'événement-clé* » peut être suivi par un réseau où la composante *amicale* réapparaît si elle avait déjà été présente dans la trajectoire, apparaît pour la première fois en certaine corrélation avec la présence *de contact en psychiatrie* ou apparaît de manière progressive en passant par la composante *fréquentations* avant ou se présente uniquement sous la forme *fréquentations*. D'une manière générale, « *l'événement-clé* » serait associé à une fragilisation du réseau, soit par rapport à des manques dans sa composition, soit par rapport à une qualité des liens la plus faible de la trajectoire. Cependant, les réseaux qui succèdent « *l'événement-clé* » suivent une tendance à la reconstruction dans ses composantes et dans la qualité des liens. La contribution des réseaux identifiés dans l'enchaînement par rapport à « *l'événement-clé* » peut être interprétée dans certains cas par rapport à une motivation personnelle de la personne à solliciter ses réseaux et à reprendre contact avec sa famille, ses amis ou encore par les deux cas de figure. La contribution peut aussi être perçue pour d'autres cas par rapport à l'événement, en ce sens que l'événement caractérisé par des cas de maladie ou de dépression générerait une reconstruction du réseau familial ou amical par le biais de la présence des contacts en psychiatrie dans le réseau. Enfin, la contribution des réseaux identifiés dans l'analyse peut aussi être générée par les effets de « *l'événement-clé* » à moyen et à long terme.

D'une manière plus globale, la contribution des réseaux identifiés dans l'enchaînement des types de réseaux peut se ressentir en combinant ces constats avec le type d'aide nécessaire au moment des « *événements-clés* » et la qualité des liens des différentes composantes. De ce point de vue, nous remarquons que le fait de nécessiter du soutien suggère la présence d'un réseau familial aidant. Même si le réseau amical semble aidant, la famille reste indispensable pour ce type d'aide. Aussi, le fait de nécessiter un hébergement temporaire suggère la présence d'un réseau amical aidant, mais la famille garde encore un rôle indispensable puisque son support permettrait la stabilisation de la situation. L'ensemble des personnes sélectionnées pour l'analyse présente un réseau familial dont les relations apparaissent comme étant conflictuelles ou fragilisées. Parfois, les relations conflictuelles avec la famille remontent à l'enfance et à un milieu familial où résident la violence et/ou

l'alcoolisme et/ou la toxicomanie. Dans d'autres cas, la rupture avec la famille peut résulter d'une déception, d'un événement ou de la présence de la toxicomanie. Enfin, pour certains, l'itinérance peut être associée à une rupture ou à des conflits familiaux. Ainsi, même si les amis pouvaient permettre, dans une certaine mesure, la sortie de l'itinérance, leur présence dans la trajectoire ne permet pas toujours d'éviter la chute suite à un « événement-clé ». La famille semble indispensable à l'équilibre de la personne et à la stabilisation de sa situation, mais de nombreuses raisons expliquent la rupture familiale dans les moments les plus difficiles : les problèmes avec la famille et la honte de la situation de pauvreté, la volonté de préserver les membres de sa famille, l'incompréhension, ou l'épuisement des possibilités de demander de l'aide à sa famille.

La contribution des réseaux identifiés dans l'analyse dans les trajectoires de vie de personnes à l'aide sociale de notre échantillon peut prendre différentes formes. En effet, cette influence peut être associée aux événements et au type d'aide nécessaire pour stabiliser une situation. Elle peut également être générée par la personne de manière stratégique afin de résoudre un problème. L'influence du réseau peut s'étendre sur les configurations des réseaux suivants et la capacité de résoudre une situation problématique en fonction de sa capacité à prodiguer de l'aide, de l'obstacle ou de l'indifférence. Que l'influence des réseaux sociaux soit structurelle ou générée par la personne, ceci implique qu'elle est corrélée, dans une certaine mesure, avec le statut de bénéficiaires de l'aide sociale. En effet, nous avons pu constater une certaine fragilité des capacités aidantes des réseaux sociaux ainsi que certaines conséquences dans la trajectoire de vie de la personne d'un événement qui peut avoir des effets significatifs. Nous avons également constaté le processus de reconstruction et de transformation du réseau qui succède « l'événement-clé », mais dans la limite de la condition de la personne puisque nous avons repéré que pour les personnes de la population « itinérante » la qualité des liens du réseau global semble moins aidante que pour les personnes de la catégorie « en logement ».

7.4 La place de l'analyse de réseaux dans la compréhension des trajectoires de vie

7.4.1 La stigmatisation et la discrimination dans les rapports sociaux

L'analyse de réseau dans les trajectoires de vie pourrait rendre compte des indices des rapports sociaux du fait de la prise en compte de la temporalité. En effet, certains auteurs dénotent que les réseaux sociaux se distinguent de la relation ou du rapport, car ils permettent de mettre de la distance et que les interactions représenteraient des indices des dynamiques de réseaux (Hurtubise et al., 2000). De plus, selon Pizarro (1999), les pratiques d'analyses de réseaux sociaux seraient principalement axées sur le développement d'outils mathématiques et la conceptualisation des relations sociales sur des logiques binaires de rapports d'interaction. Or, des processus sociaux tels que les rapports pourraient davantage être appréhendés en considérant les changements dans le temps. En ce qui concerne la stigmatisation et l'attitude discriminatoire vécues par les personnes assistées sociales, elles auraient pour effet de renforcer l'effet de dégradation des conditions de vie (McAll et al., 2001) et la dimension temporelle peut avoir un intérêt dans ce type d'analyse.

En effet, l'utilisation de l'analyse de réseaux sociaux dans les trajectoires de vie peut permettre de relever certains aspects des rapports sociaux de la condition des personnes qui vivent de l'aide sociale, puisqu'ils sont étudiés en tant que processus, c'est-à-dire en considérant les changements. Les récits de vie ont été utilisés afin de prendre connaissance et de comprendre le monde social de la personne ainsi que les cercles sociaux auxquels elle appartient au fil de sa trajectoire (Simmel, 1858-1918, 1999). Le vocabulaire employé par la personne pour nommer ses relations est porteur de ses représentations des rapports qu'elle entretient. De même, la représentation de la personne concernant la qualité de ses liens combinée à la mise en relation avec des événements relatés dans le récit peut prodiguer de l'information sur l'évolution de ces rapports sociaux. En effet, il est intéressant de constater l'évolution des liens avec la famille. La composante famille peut être indicatrice des changements de rapports

puisqu'elle demeure présente (même si elle contribue à la trajectoire de manière « positive », « négative » ou « neutre ») tout au long du récit alors que les autres composantes changent en fonction des événements et des besoins.

Les préjugés relatifs à la responsabilité individuelle à propos de leur situation d'assistés sociaux auraient pour conséquence la dépendance et la honte (De Gaulejac, 1989; Deniger, 1992). Il est intéressant de constater comment, dans l'évolution des réseaux sociaux des personnes interrogées, les rapports familiaux semblent marqués par des ruptures et des réconciliations. Les événements associés aux ruptures avec la famille dans les trajectoires analysées seraient généralement la toxicomanie, l'alcoolisme, le décrochage scolaire, la perte d'un emploi, ou la honte de la pauvreté. Par contre, les événements associés au retour de la famille dans le réseau semblent généralement être la sortie de l'itinérance ou la maladie physique et mentale. Aussi, le contexte d'un « événement-clé » serait associé à une fragilisation du réseau dans son ensemble, un certain isolement et la rupture avec la famille associés à un processus de stigmatisation du fait du préjugé relatif à la responsabilité de la personne vis-à-vis de sa situation. Mais paradoxalement le statut relatif à la maladie, qui peut également être stigmatisant à certains égards permettrait, dans ces cas, de reconstruire les liens avec la famille.

7.4.2 La question de la reproduction des inégalités sociales

7.4.2.1 Les effets du capital social dans la reproduction des inégalités

Le capital social représente l'ensemble de ressources composé d'informations, de normes, de biens et de services mis en commun par les membres d'un réseau social (Coleman, 1988). Ce concept peut être défini du point de vue microsociologique, mésosociologique ou macrosociologique selon l'angle d'analyse de la structure, de l'action ou des relations. Les approches proposant une application structurelle du capital social peuvent être réductrices du point de vue de la compréhension de la dynamique des réseaux sociaux et nécessitent la prise en compte de sa

contextualisation dans un espace social (Lévesque, 2000). La théorie des ressources sociales de Nan Lin (1995) est intéressante de ce point de vue puisqu'elle met en évidence la place de l'acteur dans un contexte structural tout en considérant ses capacités d'action. L'analyse des réseaux sociaux dans les trajectoires de vie basée sur des récits de vie permettrait cette mise en contexte dans les espaces sociaux, puisqu'elle nous donne accès aux représentations et au monde social de la personne, associés à l'analyse de sa capacité d'action. Que le capital social soit conçu du point de vue structural ou du point de vue des actions des individus, il ne signifie pas exclusivement un apport de ressources aidantes pour la personne. En effet, certains auteurs ont relevé les effets pervers du capital social, notamment dans des réseaux de types homogènes, avec des liens forts et fermés sur eux-mêmes.

En utilisant les trajectoires de vie et les réseaux sociaux, il a pu être dégagé, durant l'entrevue et durant l'analyse, des événements significatifs dans la trajectoire de la personne, associés au type d'aide demandé et reçu ou non. Il est possible, en utilisant les trajectoires, de relever certains faits structuraux relatifs à l'environnement de la personne qui, en réduisant ses capacités d'action, accentuent la reproduction des inégalités sociales. En effet, l'analyse qualitative fait davantage émerger l'aspect relationnel du réseau, selon qu'il soit aidant ou non. Les « événements-clés » relevés dans les trajectoires semblent être des événements qui auraient fragilisé l'équilibre de la personne, que ce soit sur le plan financier, résidentiel et/ou de santé. En relevant les types de réseaux présentés par la personne durant ces événements, des pistes de réflexion concernant le fait que le réseau serait peu aidant avant et/ou au moment de « l'événement-clé » indiqueraient que l'isolement durant cette période serait marqué par l'entremêlement des causes structurales et individuelles. Cet entremêlement peut être interprété dans une perspective de rapports sociaux qui inclut l'évolution des relations dans un environnement social. Les personnes entreraient ainsi dans un cercle de reproduction des inégalités du fait de leurs conditions de vie à l'aide sociale, incluant les types de réseaux dans lesquels ils sont encastrés, et qui peuvent avoir une influence sur leurs capacités d'action et la composition des réseaux suivants.

7.4.2.2 Les effets du capital social dans le maintien des personnes hors de la rue

Les trajectoires des personnes ont été analysées selon des événements qui viennent transformer le réseau en plus de « *l'événement-clé* ». Les trajectoires comprennent entre deux et cinq « *événements-réseau* » différents. « *L'événement-clé* » a été identifié soit par la personne, soit par les conséquences qu'il déclenche, marquant une certaine rupture avec l'ensemble de la trajectoire. Les trajectoires ne sont pas linéaires et descendantes parce que les personnes sont entrées dans un cercle de reproduction des inégalités du fait de leurs conditions de vie. Certains événements surviennent, qui fragilisent l'équilibre de la personne, mais elle semble trouver parfois les ressources nécessaires dans son réseau pour les surmonter. Il faut savoir que ces personnes vivent déjà dans des conditions très fragilisées et dans un stress permanent lié à la recherche de ressources et le moindre changement (coupure de chèque de l'aide sociale, décès, contraventions, problèmes avec un colocataire, etc.) peut rendre la situation encore plus difficile.

Cette étude permet d'apporter des éléments de compréhension sur les types de réseaux et les types d'aide permettant de restabiliser la situation. En effet, elle suggère que la présence d'amis dans le réseau peut être associée à la sortie de l'itinérance, mais elle ne semblerait pas toujours suffisante pour l'éviter. Il y a une combinaison d'événements possibles et de configurations de réseaux possibles, mais les personnes qui présentent de liens familiaux et amicaux aidants pourraient se sortir d'une situation difficile. Cependant, toutes les personnes de notre échantillon ne sont pas dans ce cas et, même lorsqu'ils le sont, il y a d'autres facteurs à prendre en considération comme l'état de santé ou l'état du logement. De plus, il semble exister des mécanismes qui permettraient la reconstruction des relations sociales, telle que l'apparition de la maladie qui s'accompagnerait d'un retour de la famille ou l'apparition des contacts en psychiatrie qui s'accompagnerait de la présence de contacts amicaux. Ces effets arrivent généralement dans la période de reconstruction après « *l'événement-clé* ». Cependant, afin de prévenir la déstabilisation produite par d'autres événements, les amis prodiguent davantage de l'hébergement alors que la

famille est davantage nécessaire lors d'événements qui nécessitent du soutien. Cette constatation a déjà fait l'objet de résultats de recherche en analyse de réseaux, mais l'utilisation des réseaux sociaux dans les trajectoires de vie permet de nuancer ces aspects en prenant en considération les autres facteurs qui entrent en ligne de compte et viennent entraver ces rôles prédéterminés de la famille et des amis.

Conclusion

L'objet du mémoire porte davantage sur la possibilité d'identifier des réseaux sociaux émanant d'entrevues qualitatives basées sur la méthode du récit de vie et, qui plus est, sur la possibilité d'en déduire une typologie. Cependant, l'élaboration du modèle d'analyse qualitative des réseaux sociaux dans les trajectoires de vie présentée dans le chapitre 6 nécessitait l'exercice de son application. Ce chapitre a permis de recenser les constats et certaines pistes de réflexion concernant la compréhension des dynamiques des trajectoires de vie, et la pertinence de la place des réseaux sociaux dans ce type d'analyse.

Conclusion Générale

L'objectif de ce mémoire était de tenter de comprendre le rôle des réseaux dans les processus qui se mettent en place et influencent les trajectoires de vie de personnes vivant de l'aide sociale au Québec. En combinant la méthode d'analyse de réseaux sociaux à celle des trajectoires de vie, nous voulions représenter l'aspect particulièrement qualitatif des relations sociales, afin de tenter de saisir la dynamique des rapports sociaux dans lesquels sont impliquées les personnes. Dans cette optique, certains auteurs suggèrent que la prise en compte de la dimension temporelle semble indispensable à la compréhension de l'inscription des personnes dans ces rapports (Pizarro, 1999 ; Carpentier et Ducharme, 2005). De plus, les travaux de Lévesque (2000) et de Lin (1995) nous éclairent sur le fait que le capital social peut produire des effets positifs ou négatifs et qu'il pourrait donc être pertinent de le contextualiser pour pouvoir identifier ses mécanismes de reproduction des inégalités.

Nous avons choisi la technique de cueillette de données basée sur les récits de vie (Bertaux, 2005) afin d'accéder aux informations relatives à l'histoire de la personne, permettant ainsi une certaine contextualisation des réseaux sociaux propice à faire émerger les aspects qualitatifs des relations. La question de réflexion initiale du mémoire, basée sur la compréhension de la mobilisation et de l'influence des réseaux sociaux dans l'accès ou non à un logement pour des personnes assistées sociales devint, au moment du traitement des informations contenues dans les entrevues, une question davantage méthodologique, à savoir : jusqu'à quel point des entrevues basées sur la méthode du récit de vie — qui font parler les personnes sur des segments de leur trajectoire de vie en lien avec l'aide sociale et le fait d'être en logement ou sans logement — permettaient d'identifier pour chaque individu des réseaux sociaux contribuant à l'évolution de leur trajectoire de manière positive ou négative ? Autrement dit, pouvait-on faire émerger des réseaux sociaux à partir d'entrevues basées sur la méthode du récit de vie ?

L'analyse des informations relatives aux réseaux sociaux contenues dans les entrevues combinée à la perspective des trajectoires de vie nécessitait l'élaboration d'un modèle d'analyse spécifique qui restait proche des entrevues. Le modèle d'analyse qualitative des réseaux sociaux qui a été élaboré à partir des récits des personnes a été présenté dans le mémoire. Afin de respecter au maximum les renseignements contenus dans les récits des personnes, le modèle d'analyse a été élaboré selon des étapes caractérisées par la synthétisation du matériau, la création des matrices et réseaux d'ensemble, l'élaboration des fiches « événements-réseau » qui permettait de visualiser la trajectoire des personnes. Cette étape de l'analyse a permis de constater des changements dans la morphologie des réseaux en lien avec des événements significatifs dans le récit de la personne. En mettant en évidence des réseaux qui participaient à la trajectoire, nous avons pu identifier des configurations de réseaux similaires pour différentes personnes à des moments particuliers de leur récit et élaborer une typologie.

Les types ont été identifiés selon trois grandes catégories dominantes de contacts évoquées par les répondants en lien avec des événements significatifs : la famille, les amis et connaissances, ainsi que les organismes. Certaines nuances ont permis de relever différents types de réseaux selon la mention ou non de l'aide sociale, de contacts en psychiatrie ou même la non-évoque par le répondant d'une de ces trois catégories. Nous avons pu recenser 11 types de réseaux qui sont le type familial; le type familial et aide sociale; le type familial et connaissances et amis d'emploi; le type famille, organismes et aide sociale; le type organismes et aide sociale; le type organismes, amis et connaissances; le type complet : famille, organismes, aide sociale et amis; le type complet (bis) : famille, organismes, aide sociale, amis et contacts en psychiatrie; le type amical; le type réseau de fréquentations; le type sans amis ni fréquentations. L'identification de cette typologie a permis de relever certains constats, notamment par rapport à un lien possible entre la qualité des relations avec une des catégories de contacts et l'aide appropriée que la personne obtient durant les événements qu'elle traverse. Par exemple, dans le type de réseau *sans amis ni fréquentations*, nous avons constaté que la majorité des configurations de ce réseau

s'accompagne de « *l'événement-clé* » dans la trajectoire de vie, c'est-à-dire un événement qui provoque un changement important dans la vie de la personne (Elder, 1998).

Ainsi, nous avons tenté d'opérationnaliser le modèle d'analyse en nous basant sur la typologie des réseaux que nous avons relevée, afin d'effectuer une lecture des trajectoires des personnes en analysant les passages d'un type de réseau lié à un événement à un autre type de réseau. Nous cherchions à savoir si la production d'une telle typologie appliquée pouvait permettre de mieux comprendre les dynamiques des trajectoires de vie. En ce qui concerne la qualité des liens dans les « *événements-réseau* », nous avons pu remarquer que le ou les réseaux qui précèdent « *l'événement-clé* » tendent à apparaître comme étant des réseaux insuffisamment aidants. Aussi, « *l'événement-clé* » est généralement associé au réseau dont la qualité des relations semble être perçue le plus « négativement », même si elle tend à s'améliorer progressivement dans les « *événements-réseau* » suivants. En ce qui concerne l'enchaînement des réseaux dans la trajectoire, il est intéressant de constater que le réseau amical peut être identifiable après un passage dans l'itinérance, et qu'il est généralement associé à la sortie de cette situation. Les amis semblent indispensables afin de trouver un hébergement temporaire et de sortir de l'itinérance, mais la présence de la famille dans le réseau permettrait de stabiliser la situation. Cependant, les fréquentations semblent représenter un obstacle à la stabilisation de l'hébergement.

Même si le modèle d'analyse présenté dans ce mémoire a permis de relever certaines tendances dans les trajectoires de vie étudiées, il a surtout illustré la diversité des situations concernant notre population. En effet, étant basé sur des analyses qualitatives, il a permis de mettre en évidence les écarts entre la vision administrative et celle des individus (Chopart, 1992). La pauvreté, souvent abordée selon l'angle de la responsabilité individuelle, est considérée en fonction de manques en matière de scolarité, formation professionnelle, habiletés sociales, réseau social et

motivation. Les politiques de réinsertion reposent sur cette considération de la pauvreté et mettent en place des programmes et des mesures axés sur le développement de l'employabilité (M.E.S.S., 1987 ; Deniger, 1992 ; Ulysse et Lesemann, 2004). En pensant la pauvreté en termes de rapports sociaux, nous avons tenté d'élaborer un modèle d'analyse qui permette de rendre compte des effets possibles de la stigmatisation et de la discrimination inscrites dans ce type de considération de la pauvreté sur la dégradation des conditions de vie (McAll et al., 2001). Les trajectoires des personnes que nous avons présentées dans ce mémoire nous montrent des personnes qui vivent déjà dans des conditions très fragilisées, et dans un stress permanent lié à la recherche de ressources. Les événements auxquels elles doivent faire face (coupure de chèque de l'aide sociale, décès, contraventions, problèmes avec un colocataire, problèmes de santé, accident du travail) viennent déstabiliser davantage des situations déjà difficiles. Aussi, le fait d'avoir élaboré une méthode d'analyse qui permette de visualiser l'enchaînement d'un type de réseau - identifié à partir des discours - à un autre et de les avoir mis en lien avec des événements significatifs dans les trajectoires soutient l'idée que les relations qu'elles entretiennent vont jouer un rôle dans les différents états traversés par les répondants. L'identification des contacts - en lien avec des événements - ayant une influence « positive » ou « négative » dans la trajectoire, à partir des représentations et du sens accordé par la personne, permet de supposer l'existence de rapports de coproductions des situations et d'écarter le préjugé selon lequel les individus seraient seuls responsables de leur condition.

Certains éléments des rapports sociaux, liés aux processus de stigmatisation et de discrimination, ont pu être identifiés avec ce modèle d'analyse. En permettant la visualisation de la trajectoire d'une personne à travers des « événements-réseau » - c'est-à-dire des événements dans lesquels certains contacts du réseau identifié à partir des entrevues qualitatives sont impliqués - il est intéressant de constater comment les rapports familiaux semblent marqués par des ruptures et des réconciliations. La rupture semble liée aux épisodes de toxicomanie, d'alcoolisme, de décrochage scolaire, de perte d'un emploi, ou de honte associée à la condition d'assisté social alors

que la réconciliation semble généralement associée à la sortie de l'itinérance ou à la maladie physique et/ou mentale. Les trajectoires de Mario, Marc et de Louis illustrent des processus de stigmatisation au sein de leurs familles, qui se traduisent par des ruptures liées au sentiment de honte vis-à-vis de leur situation. La trajectoire de Céline illustre également ces processus à l'oeuvre, mais vis-à-vis de sa famille et de ses voisins, en lien avec sa toxicomanie. La trajectoire de Rosalie est marquée par une volonté de couper les contacts avec les membres de sa famille du fait de leur intolérance à la maladie de son mari. Nous ne pouvons affirmer, avec ce cadre d'analyse, si les trajectoires de Céline et de Chantale illustrent des processus de discrimination, mais nous pouvons simplement relever qu'elles se retrouvent dans des rapports de contrôle avec respectivement, l'aide sociale et la D.P.J.

L'analyse de réseaux sociaux combinée à celle des trajectoires de vie représente une piste d'analyse qualitative, car elle nous permet d'identifier certaines actions dans un contexte structural (Lin, 1995 ; Carpentier et Ducharme, 2005). Les trajectoires présentées dans le cadre de ce mémoire illustrent comment les possibilités auxquelles ont recours les répondants, lorsqu'ils doivent faire face à des situations difficiles, peuvent être confrontées aux comportements ou au choix des membres de leur réseau. En nous basant sur les évaluations des répondants concernant l'impact de ces rapports, nous avons pu identifier les contacts désignés par les répondants comme ayant joué un rôle « positif », « négatif » ou « neutre », en lien avec leurs priorités d'action. Ainsi, le fait de pouvoir contextualiser les réseaux sociaux dans la trajectoire permet d'une certaine manière de relever des faits structuraux qui peuvent réduire les capacités d'action et accentuer la reproduction des inégalités sociales (Lin, 1995 ; Lévesque, 2000). Nous avons pu faire émerger des dimensions relationnelles du réseau, notamment en ce qui concerne l'aide qu'il peut apporter durant les « événements-clés ». Le fait que le réseau soit peu aidant durant ces moments indique un certain isolement de la personne marqué par l'entremêlement des causes structurales et individuelles. Cet entremêlement peut être représentatif d'un aspect du mécanisme de reproduction des inégalités dans une perspective de rapports sociaux. En effet, en entrant dans un cercle de reproduction des inégalités, du fait de leurs

conditions de vie à l'aide sociale, incluant les types de réseaux dans lesquels ils sont incorporés, certaines personnes assistées sociales subissent des facteurs qui peuvent avoir un effet sur leurs capacités d'action et la composition des réseaux suivants. Aussi, en reprenant le vocabulaire employé par la personne pour nommer ses contacts dans la construction des réseaux, nous avons pu analyser les représentations contenues dans le discours portant sur les rapports qu'elle entretient. En combinant cette représentation de la qualité des liens avec l'évolution des événements de la trajectoire, nous avons pu relever certaines informations sur l'évolution de ces rapports sociaux.

Néanmoins, ce modèle d'analyse présente certaines limites notamment par le fait de ne présenter qu'une partie des contacts présents dans le réseau et de ne pouvoir rendre compte du réseau complet de la personne. Même si cela peut comporter l'avantage de recenser les personnes les plus significatives dans la trajectoire durant les événements, il serait utile de compléter cette technique par une technique d'analyse de réseau permettant la reconstitution du réseau complet afin de détailler davantage les situations, car certains éléments du discours demeurent flous du fait d'un manque d'informations. Aussi, il devient difficile de distinguer les effets structurels du réseau des effets personnels afin de mieux cerner les processus de stigmatisation et de discrimination des rapports sociaux des personnes assistées sociales. Par ailleurs, nous avons relevé une autre limite de notre modèle, notamment lors des ruptures avec la famille, nous ne pouvons déduire de manière systématique si celle-ci se trouve être due à un rejet de la part de la famille, un retrait de la part du répondant ou l'effet de ses deux raisons. Ainsi, le cadre d'analyse qualitative que nous avons développé dans le cadre de ce mémoire nécessite des ajustements, notamment en effectuant une analyse de discours selon la thématique des ruptures et des reconstructions dans les rapports familiaux afin de développer un outil de visualisation supplémentaire à ajouter aux fiches « *événements-réseau* ». De ce fait, il conviendrait également de prendre en compte cette thématique d'analyse dans l'élaboration de la grille d'entrevue afin de construire des sous-questions qui permettraient de faire émerger des informations relatives à ces relations.

Bibliographie

Aldeghi, Isa, Monique Clarac et Alain Charraud. 1992. *Vécu et devenir des chômeurs de longue durée*. Paris : La documentation française.

Autes, Michel. 2000. « Les paradoxes de l'insertion ». Dans Robert Castel et Jean-François Laé, dir. *Le Revenu Minimum d'Insertion. Une dette sociale*. Éditions L'Harmattan. Collection « Logiques sociales ».

Balandier, Georges. 1983. « Préface ». Dans Franco Ferrarotti. *Histoires de vie : méthode biographique dans les sciences sociales*. Paris : librairie des Méridiens.

Beaud, Stéphane. 1996. « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'entretien ethnographique ». *Politix* (no 35) : 226-257.

Bellot, Céline. 2005. « La diversité des trajectoires de rue des jeunes à Montréal », dans N. Brunelle et M-M Cousineau (dir), *Trajectoires déviantes des jeunes : éclairage des recherches qualitatives*. Presses Universitaires du Québec, p. 71-93.

Bertaux, Daniel. 1980. « L'approche biographique : sa validité méthodologique, ses potentialités ». *Cahiers internationaux de sociologie* (no 69) : 197-225.

Bertaux, Daniel. 1989. « Les récits de vie comme forme d'expression, comme approche et comme mouvement ». Dans Gaston Pineau et Guy Jobert, coord. *Histoire de vie tome 1 : Utilisation pour la formation*. Éditions L'Harmattan.

Bertaux, Daniel. 2005. *L'enquête et ses méthodes – Le récit de vie, 2^e édition*. Armand Colin.

Blumer, Herbert. 1969. *Symbolic Interactionism : Perspective and Method*. Englewood Cliffs, Prentice-Hall.

Bouglé, Célestin. 1922. *Éléments de sociologie sur l'évolution des valeurs*. Paris : Armand Colin

Bourdieu, Pierre. 1980. « Le Capital social, Notes provisoires ». *Actes de la recherche en sciences sociales* (no 31) : 2-3.

Bourdieu, Pierre. 1986. « L'illusion biographique ». *Actes de la recherche en sciences sociales* (nos62-63) : 69-72.

Brückner, Hannah et Karl Ulrich Mayer. 2004. « The De-standardization of the life course : What it might mean? And if it means anything, whether it actually took place ? ». *Adances in life courses research* (no 9) : forthcoming.

Brunelle, Natacha et Marie-Marthe Cousineau (dir.). 2005. *Trajectoires de déviance juvénile – Les éclairages de la recherche qualitative*. Presse de l'université du Québec.

Burt Ronald S. 1995. « Le capital social, les trous structuraux de l'entrepreneur ». *Revue Française de Sociologie* (no 36) : 599-628.

Carpentier, Normand et Francine Ducharme. 2003. « Care-giver network transformation : the need for an integrated perspective ». *Ageing and Society* (no 23) : 507-525.

Carpentier, Normand et Francine Ducharme. 2005. « Support Network Transformations in the First Stages of the Caregiver's Career ». *Qualitative Health Research* (no 15) : 289-311.

Castel, Robert. 1991. « De l'indigence à l'exclusion : la désaffiliation. Précarité du travail et vulnérabilité relationnelle ». Dans Jacques Donzelot (dir.) *Face à l'exclusion – Le modèle français*. Paris : Éditions Esprit.

Castel, Robert. 1994. « La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation ». *Cahiers de recherche sociologique* (no 22) : 11-27.

Catani, Maurizio et Suzanne Maze. 1982. *Tante Suzanne ou l'histoire de vie sociale et du devenir d'une femme qui fut d'abord modiste dans la Mayenne à l'époque de la Première Guerre mondiale et ensuite l'épouse d'un horloger à Paris, mère de deux enfants et propriétaire d'un jardin en grande banlieue, sans jamais renier ses origines*. Paris : Librairie des Méridiens.

Chevalier, Yves. 1979. « la biographie et son usage en sociologie ». *Revue française de science politiques* (no 29) : 83-101. Cité dans Nicolas Queloz. 1987. « L'approche biographique en sociologie, essai d'illustration et de synthèse ». Dans Nicolas Queloz. *Histoires de vie, approche pluridisciplinaire, recherches et travaux, éditions de l'institut d'ethnologie*. Neuchâtel : Éditions de la maison des sciences de l'homme.

Chopart, Jean-Noël. 1992. « Le classement des pauvres ». *Mire info* (no 25) : 8-18.

Coleman, James S. 1988. « Social capital in the creation of human capital ». *American Journal of Sociology* (no 94) : supplement 95-120.

Coleman James S. 1990. *Foundations of Social Theory*. Cambridge, the Belknap : Press of Harvard University.

Conseil national du bien-être social. 1992. *Réforme du bien-être social*. Ottawa : Approvisionnement et Services Canada.

Cormier, Dollard. 1993. *Toxicomanies : styles de vie*. Montréal : Méridien.

De Gaulejac, Vincent. 1989. « Honte et pauvreté ». Dans Frédéric Millaud (dir.) *Pauvreté et santé mentale. À propos des patients agressifs* (vol. 14, no 2) : 128-137.

De Gaulejac, Vincent. 1999. *L'histoire en héritage : roman familial et trajectoire sociale*. Paris : Desclées de Brouwer.

Degenne, Alain et Michel Forsé. 2004. *Les réseaux sociaux*. Paris : Armand Collin

De Queiroz, Jean-Manuel et M. Ziotrowski. 1994. *L'interactionnisme symbolique*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.

Deniger, Marc-André. 1992. *Le B.S. : Mythes et réalités, guide de conscientisation*. Conseil canadien de développement social, Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ).

Desgagnés, Jean-Yves pour le Front Commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ). 1999. « Document de présentation et d'analyse de la loi 186. Loi favorisant le soutien du revenu et favorisant l'emploi et la solidarité sociale ».

Desgagnés, Jean-Yves pour le Front Commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ). 2005. Document « Évolution de l'aide sociale au Québec, quelques points de repères historiques de 1960 jusqu'à aujourd'hui ».

Deslauriers, Jean-Pierre. 1991. *Recherche Qualitative, guide pratique*. McGraw-Hill, Éditeurs.

Desmarais Danielle et Paul Grell (dir.). 1986. *Les Récits de vie, Théories, méthodes et trajectoires types*. Editions St Martin.

Dubar, Claude. 1998. « Trajectoires sociales et formes identitaires : clarifications conceptuelles et méthodologiques ». *Sociétés contemporaine* (no29) : 73-85.

Dubet, François. 1994. *Sociologie de l'expérience*. Paris : Seuil.

Elder Glen H. 1998. "The life course and human development". In Richard M. Lerner (Ed.). *Handbook of child psychology. Volume 1: Theoretical models of human development*. New York : Wiley & Sons : 939-991.

Elder Glen H., Monica Kirkpatrick Johnson & Robert Crosnoe. 2003. "The emergence and development of life course theory". In Jeylan T. Mortimer & Michael J. Shanahan (Eds.) *Handbook of the life course*. New York : Kluwer : 3-19.

Erickson, Erik H. 1968. *Adolescence et crise – La quête de l'identité*. Paris : Éditions Flammarion, collection Champs.

Etzioni, Amitai. 1989. « The fight against fraud and abuse ». *Protecteur du citoyen, rapport annuel 1988-89* (no 239) : 35.

Faupel, Charles E. 1991. *Shooting Dope : Career Patterns of Hand-Core heroin Users* Gainesville : University of Florida Press.

Ferrarotti, Franco. 1983. *Histoires de vie : méthode biographique dans les sciences sociales*. Paris : librairie des Méridiens.

Fortin, Bernard. 1998. *Dépendance à l'égard de l'aide sociale et réforme de la sécurité du revenu*. Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations. Montréal.

Fortin, Denis. 1982. *La crise économique actuelle : un essai d'explication*. Québec : Cahier « positions critiques ». Les Éditions Autogestionnaires.

Fortin, Denis. 1988. *Riches contre pauvres – deux poids, deux mesures. Au passage... de l'État-providence à l'État-provigo ! Ou l'aide sociale aux plus démunis à l'assistance cachée pour les bien-nantis*. Québec : Les Éditions Autogestionnaires.

Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ). 2004. Document « Le projet de loi 57 : un détournement de la loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Mémoire à la Commission des affaires sociales chargée d'examiner le Projet de loi 57 *Loi d'aide aux personnes et aux familles* ».

Fukuyama Francis. 1995. *Trust*, The Free Press.

Giddens, Anthony. 1987. *La constitution de la société*. Paris : Presses universitaires de France.

Godbout, Jacques T. en collaboration avec Alain Caillé. 1994. *L'esprit du don*. Boréal.

Goffman, Erving. 1969. *Asiles*. Paris : Minuit.

Québec. Gouvernement du Québec. 1963. Comité d'étude sur l'assistance publique. *Rapport du Comité d'étude sur l'assistance publique*. Éditeur officiel du Québec (J.-Émile Boucher, président).

Granovetter, Mark. 1973. « The strength of weak ties ». *American journal of Sociology* (vol. 78, no 6) : 1360-1380.

Granovetter Mark. 1982. "The strength of weak ties : a network theory revisited". In Peter V. Marsden, Nan Lin (éds.) *Social structure and network analysis*. Beverly Hills : Sage.

Groulx, Lionel H. 1997. « Contribution de la recherche qualitative à la recherche sociale ». Dans Poupart, Groulx, Deslauriers, Laperrière, Mayer, Pirès (dir.) *La*

recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques. Montréal : G. Morin.

Houle, Gilles. 1987. « Le sens commun comme forme de connaissance : de l'analyse clinique en sociologie ». *Sociologie et Sociétés* (vol.19, no 2) : 77-86.

Houle, Gilles. 1997. « La sociologie comme science du vivant ». Dans Poupart, Groulx, Deslauriers, Laperrière, Mayer, Pirès *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Montréal : G. Morin.

Hurtubise, Roch, Michèle Vatz Laaroussi et Stéphane Dubuc. 2000. *Jeunes de la rue et famille. Des productions sociales et des stratégies collectives au travers des mouvances du réseau*. Rapport de recherche présenté au Conseil Québécois de la Recherche Sociale. Université de Sherbrooke

Glaser, Barney G. et Anselm Strauss. 1967. *Discovery of Grounded Theory. Strategies for Qualitative Research*. Sociology Press

Gow, James Iain, Alain Noël et Patrick Villeneuve. 1993. « Choc des valeurs dans l'aide sociale au Québec ? Pertinence et signification des visites à domicile » (note de recherche No 13). Groupe de recherche et d'étude sur les transformations sociales et économiques, Université de Montréal et Université du Québec à Montréal.

Kohli, Martin. 1985. « The world we forgot : a historical review of the life course in later life » In Victor W. Marshall (ed.) *Later life, the social psychology of aging*. Beverly Hills : Sage.

Lainé, Alex. 1996. « La question des origines ». Dans *Les filiations théoriques des histoires de vie en formation. Pratiques de formation-analyses. Formation permanente, Université Paris VII* (no 31) : 82.

Lalivie d'Epinay Christian, Jean-François Bickel, Stefano Cavalli, et Dario Spini. À paraître. « Le parcours de vie: émergence d'un paradigme interdisciplinaire ». Dans Jean-François Guillaume (dir.) *Parcours biographiques*. Bruxelles : De Boeck.

Lanctot, Nadine. 1999. *Une explication intégrative et développementale de la conduite marginale des adolescentes*, Thèse de doctorat. École de criminologie. Université de Montréal.

Le Blanc, Marc et Nathalie Kaspary. 1998. "Trajectories of Delinquency and Problem Behaviour: Comparison of Social and Personal Control Characteristics of Adjudicated Boys on Synchronous and No synchronous Paths". *Journal of Quantitative Criminology* (vol. 14, no 2) : 181-214.

Leclerc-Olive, Michèle. 1998. « Les figures du temps biographiques ». *Cahiers internationaux de Sociologie* (No 54) : 97-120.

Lemieux, Vincent. 2000. *À quoi servent les réseaux sociaux*. Les éditions de l'IQRC. Diagnostic 27. Presses Universitaires Laval.

Lénel, Pierre. 2003. « Parcours de vie, constats et analyses sociologiques ». *Parcours de vie : problématique générale*. Conseil d'orientation des retraites. Séance plénière du 13 février 2003.

Lévesque, Maurice. 2000. *Le capital social comme forme sociale de capital : reconstruction d'un quasi-concept et application à l'analyse de la sortie de l'aide sociale*. Thèse de doctorat. Département de sociologie. Université de Montréal.

Lewin, Kurt. 1967. *Psychologie dynamique : les relations humaines*. Paris : Presses universitaires de France.

Lin, Nan. 1995. « Les ressources sociales : une théorie du capital social ». *Revue française de sociologie* (no 36) : 685-704.

Lin Nan. 2002. *Social capital*. Cambridge : Cambridge University Press.

Maffesoli, Michel. 1994. « Rue, esthétique, sociabilité ». Dans Alain Vulbeau et Jean-Yves Barreyre (dir.) *La jeunesse et la rue*. Paris : Desclée de brouwer, 23-31.

McAll, Christopher, Deena White, Jean-Yves Desgagnés, Madelyn Fournier, Lucie Villeneuve, et Christel-Anne Noraz. 1996. *Structures, systèmes et acteurs : Welfare et Workfare comme champs d'action sociale*. Rapport de recherche soumis aux Subventions nationales du Bien-être. Ressources humaines Canada.

McAll, Christopher, Jean Fortier, Pierre-Joseph Ulysse, & Raymonde Bourque. 2001. *Se libérer du regard, agir sur la pauvreté au centre-ville de Montréal*. Montréal : Éditions Saint-Martin.

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale. 1987. *Pour une politique de sécurité du revenu*. Québec : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale.

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale. 1988. *Pour une politique de sécurité du revenu*. Québec : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale.

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale. 1998. *Fonds de développement de la main-d'œuvre. Formation de la main-d'œuvre*. Québec : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale.

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale. Béchar, Claude. Ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille. 2004. *Projet de loi n^o 57. Loi sur l'aide aux personnes et aux familles*. Projet de loi déposé le 11 juin 2004. Québec : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale.

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale. 2007. *Rapport statistique sur les prestataires des programmes de base de sécurité du revenu*. Direction de la statistique et du soutien aux expérimentations. Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique.

Ministère de la Sécurité du revenu. 1996. *Un parcours vers l'insertion, la formation et l'emploi*. Québec : Ministère de la Sécurité du revenu

Niewiadomski, Christophe. 2000. *Histoires de vie et alcoolisme, à la recherche d'un espace de construction de sens avec les personnes alcooliques*. Éditions Seli Arslan SA.

Peneff, Jean. 1990. *La méthode biographique. De l'école de Chicago à l'histoire orale* Paris : Armand Colin.

Pineaud Gaston et Jean-Louis Le Grand. 1993. *Les Histoires de vie*. Paris : Presses universitaires de France.

Pirès, Alvare. 1989. « L'analyse causale et récits de vie ». *Anthropologie et Sociétés* (vol. 13, no 3) : 37-57.

Pirès, Alvare. 1997. « A propos de quelques enjeux épistémologiques et méthodologiques en sciences sociales ». Dans Poupard, Groulx, Deslauriers, Laperrière, Mayer, Pirès *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Montréal : G. Morin.

Pizarro, Narciso. 1999. « Appartenances, places et réseaux de places La reproduction des processus sociaux et la génération d'un espace homogène pour la définition des structures sociales ». *Sociologie et sociétés* (vol. 31, no 1) : 143-161.

Poirier, Jean, Simone Clapier-Valladon et Paul Raybaut. 1983. *Les récits de vie : théorie et pratique*. Paris : Presses universitaires de France.

Putnam, Robert D. 1995. "Bowling alone : America's Declining Social Capital". *Journal of Democracy* (vol. 6, no 1) : 65-78.

Putnam, Robert D. 2000. *Bowling Alone. The Collapse and Revival of American Community*. New York : Simon and Schuster.

Queloz, Nicole. 1987. « L'approche biographique en sociologie, essai d'illustration et de synthèse ». Dans *Histoires de vie, approche pluridisciplinaire, recherches et travaux, éditions de l'institut d'ethnologie*. Neuchâtel : Éditions de la maison des sciences de l'homme.

René, Jean-François, Christine Lefebvre, Monique Provost et Jean Panet-Raymond. 1999. « La difficile intégration des bénéficiaires de l'aide sociale au Québec ». *Lien social et politiques* (no 42).

Rose, Ruth et François Aubry. 1988. *Fiscalité et aide sociale : pour une réforme juste et équitable*. Université du Québec à Montréal. Laboratoire de recherche sur l'emploi, la répartition et la sécurité du revenu (LABREV). Confédération des syndicats nationaux (CSN).

Ryder, Norman B. 1965. "The cohort as a concept in the study of social change". *American Sociological Review* (vol. 30, no 6) : 843-861.

Sabourin, Paul, Roch Hurtubise et Josée Lacourse. 2000. *Citoyens, bénéficiaires et exclus : usages sociaux et modes de distribution de l'aide alimentaire dans deux régions du Québec : la Mauricie et l'Estrie : rapport remis au Conseil québécois de la recherche sociale*.

Sampson, Robert J. et John H. Laub. 1993. *Crime in the Making : Pathways and Turning Points through Life*. Cambridge : Harvard University Press.

Sapin Marlène, Dario Spini et Éric Widmer. 2007. *Le parcours de vie : des trajectoires en interaction*. Savoir suisse.

Savoie-Zajc, Lorraine. 2003. « L'entrevue semi-dirigée ». Dans Benoît Gauthier (dir.) *Recherche sociale : De la problématique à la collecte des données*. Presses universitaires du Québec.

Simmel, Georg. 1955. *Conflict and the Web of Group Affiliations*. New York : The Free Press.

Simmel, Georg. 1998. *Les pauvres*. Paris : Quadrige et presses universitaires de France

Simmel, Georg. 1999. « Le croisement des cercles sociaux ». Dans *Sociologie, Étude sur les formes de la socialisation*.

Simons, Ronald L., Chyi In Wu, Rand D. Conger et Frederick O. Lorenz. 1994. « Two Routes to Delinquency : Differences Between early and Late Starters in the Impact of Parenting and deviant Peers ». *Criminology* (vol. 32, no 2) : 247-275.

Snijders Tom A. B. 1999. "Prologue to the measurement of Social Capital". *La Revue Tocqueville* (vol. 20, no 1) : 27-44.

Statistique Canada. 2007. Développement social Canada, Direction générale de la politique sociale, Groupe de l'analyse quantitative. Division de la démographie, Section des estimations démographiques.

Thomas William I., et Florian Znaniecki. 1996. *The Polish peasant in Europe and America*. New York : Knopf.

Tocqueville, Alexis de. 1981. *De la Démocratie en Amérique*. Paris : Flammarion.

Ulysse, Pierre-Joseph., et Frédéric Lesemann. 2004. *Citoyenneté et pauvreté. Politiques, pratiques et stratégies d'insertion en emploi et de lutte contre la pauvreté*. Presses universitaires du Québec.

Whitbeck, Les B. et Dan R. Hoyt 1999. *Homeless and Runaway Adolescents and Their families*. New York : A. de Gruyter.

Annexe 1

A. Solidarité sociale

Aide financière de dernier recours

Accueil > Solidarité sociale > Programmes et mesures



B. Évaluation d'une demande

- Vos ressources en argent
- Valeur de vos biens
- Vos revenus
- Contribution parentale
- Admissibilité
- Produire une demande
- **Évaluation d'une demande**
- Compte de développement individuel
- Prestation de base
- Allocations et ajustements
- Versement du montant d'aide financière
- Prestations spéciales
- Aide à la famille
- Droits et obligations
- Demande de révision
- Remboursement d'un montant
- Renseignements et plaintes
- Échanges de renseignements

Pour déterminer votre admissibilité à l'aide financière de dernier recours et établir le montant de votre prestation, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale évalue l'ensemble des ressources dont vous disposez.

Par ailleurs, afin d'évaluer votre admissibilité à l'aide financière de dernier recours et de calculer votre prestation, une partie de vos ressources (argent en banque, valeur de la maison, etc.) peut faire l'objet d'une exemption ou d'une exclusion. Certaines situations particulières peuvent également être considérées.

Vos ressources en argent

Vos ressources en argent (avoir liquide) sont les sommes que vous avez en main ou que vous possédez dans un compte de banque et votre actif négociable à court terme, comme les dépôts à terme ou les obligations d'épargne. Ces ressources sont considérées pour établir votre admissibilité à

l'aide financière de dernier recours et pour déterminer le montant de prestation qui vous sera accordé. Si le montant de votre avoir liquide dépasse les exemptions permises par règlement, cela entraînera un refus ou une diminution de l'aide financière.

Depuis le 1^{er} janvier 2006, sous certaines conditions, vous pouvez bénéficier d'une nouvelle exemption qui vous permet de déposer certaines sommes dans un compte d'une institution financière, dans le cadre d'un projet précis. C'est le plan d'épargne individuel.

Pour pouvoir présenter une demande d'aide financière de dernier recours et pour être requérant du Programme d'aide sociale, les montants maximaux de sommes en argent que vous pouvez posséder, au moment de la demande, sont les suivants :

Adultes	Enfants à charge mineurs ¹	Montant maximal
1	0	852 \$
1	1	1 218 \$
1	2	1 443 \$ ¹
2	0	1 267 \$
2	1	1 511 \$
2	2	1 736 \$ ¹
Conjoint d'étudiant	0	852 \$ ²
Adulte hébergé ou tenu de se loger, ou mineure hébergée avec son enfant	0	852 \$

Notes :

1. Ce montant est majoré de 225 \$ pour le troisième enfant à charge et pour chacun des suivants.

2. Ce montant est majoré de 244 \$ pour le premier enfant à charge et de 225 \$ pour chacun des suivants.

Un montant de 165 \$ s'ajoute pour chaque enfant à charge qui reçoit le supplément pour enfants handicapés de la Régie des rentes du Québec.

Si vous bénéficiez uniquement du carnet de réclamation (carte-médicament) accordée pour une durée limitée afin de favoriser un retour au travail ou que vous avez terminé une participation au Programme alternative jeunesse ou à un Programme spécifique et que vous faites une demande d'aide financière de dernier recours, d'autres montants exclus sont prévus.

Lorsque vous êtes prestataire du Programme d'aide sociale, les montants d'argent que vous pouvez posséder, sans que votre prestation soit modifiée, sont les suivants :

1 500 \$ pour un adulte seul ¹
2 500 \$ pour une famille ²

Lorsque vous êtes prestataire du Programme de solidarité sociale, les montants d'argent que vous pouvez posséder, sans que votre prestation soit modifiée, sont les suivants :

2 500 \$ pour un adulte seul ¹
5 000 \$ pour une famille ²

Note :

1. Ce montant s'applique aussi à la personne mineure hébergée avec son enfant ou au conjoint étudiant.

2. Les montants additionnels d'exclusion de l'avoir liquide peuvent être accordés selon le nombre d'enfants à charge.

Valeur de vos biens

La valeur de vos biens sera considérée pour déterminer votre admissibilité à l'aide financière de dernier recours. C'est le cas notamment pour les immeubles (résidence, chalet, terrain, etc.) ainsi que pour les véhicules (automobile, motoneige, etc.) que vous possédez. Si leur valeur dépasse les exemptions permises par règlement selon le type de bien, cela entraînera un refus ou une diminution de l'aide financière accordée. Par exemple :

Si vous êtes admissible au Programme d'aide sociale

La valeur nette de votre résidence (maison et terrain) est exclue jusqu'à concurrence de 90 000 \$.

Si vous êtes admissible au Programme de solidarité sociale

La valeur de l'ensemble de vos et de votre avoir liquide est exclue jusqu'à concurrence de 130 000 \$.

La valeur marchande de votre automobile est exclue jusqu'à concurrence de 10 000 \$.

Selon que vous êtes prestataire du Programme d'aide sociale ou du Programme de solidarité sociale, d'autres montants d'exclusion s'appliquent sur l'ensemble de la valeur de certains biens ou avoirs liquides.

[[Haut de page](#)]

Vos revenus

Vos revenus sont considérés pour déterminer votre admissibilité à l'aide financière de dernier recours ainsi que le montant de votre prestation. Ces revenus peuvent provenir notamment d'un emploi, d'une pension alimentaire, d'une rente de la Régie des rentes du Québec (RRO), de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) ou du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP).

Vos revenus de travail, l'allocation d'aide à l'emploi qui vous est versée par le ministre ou que vous recevez à ce titre, l'allocation de soutien que vous recevez pour votre participation à un programme d'aide et d'accompagnement sociale sont soustraits de votre prestation. Une partie de ces revenus est toutefois exemptée dans le calcul du montant de votre prestation.

Contribution parentale

La contribution parentale, c'est-à-dire l'aide que les parents doivent normalement apporter à leur enfant pour subvenir à ses besoins est prise en considération dans l'évaluation de l'aide financière de dernier recours.

Vous êtes une personne indépendante de vos parents si vous remplissez l'une des conditions suivantes :

- Vous avez, pendant au moins deux ans, subvenu à vos besoins et résidé ailleurs que chez votre père ou votre mère. Il ne faut toutefois pas tenir compte des périodes où vous étiez étudiant à plein temps.
- Vous avez occupé un emploi rémunéré à plein temps pendant deux ans ou avez eu, pour un tel emploi, des revenus d'emploi (même si vous résidiez chez votre père ou votre mère).
- Vous êtes ou avez été marié.
- Vous vivez maritalement avec une autre personne depuis au moins un an.
- Vous avez ou avez eu un enfant à votre charge.
- Vous êtes titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle (baccalauréat).
- Vous êtes enceinte depuis au moins 20 semaines et votre état est confirmé par un certificat médical ou une attestation délivrée par une sage-femme.
- Vous avez cessé, pendant au moins 7 ans, d'être aux études à plein temps depuis que vous n'êtes plus soumise ou soumis à l'obligation de fréquentation scolaire (à partir de 16 ans).
- Vous êtes un adulte orphelin de père et de mère ou de parents adoptifs décédés.
- Vous pouvez démontrer que vos parents sont introuvables ou violents à votre égard.

La contribution parentale est établie en fonction des revenus de vos parents (sauf s'ils sont prestataires de l'aide financière de dernier recours) et est considérée dans le calcul de votre prestation pour une période maximale de



trois ans. Cependant, elle ne s'applique pas si vous êtes prestataire du Programme de solidarité sociale.

Vos besoins

Faites votre choix...

C. À consulter

- Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale
- Programme d'aide et d'accompagnement social – Devenir
- Renseignements généraux sur le programme d'assistance-emploi
- Formulaires

Dernière mise à jour : 2007-02-02

<http://www.mess.gouv.qc.ca/securite-du-revenu/programmes-mesures/assistance-emploi/evaluation-demande/>

Annexe 2

<http://www.mess.gouv.qc.ca/securite-du-revenu/programmes-mesures/assistance-emploi/prestation-de-base.asp>

Voici les montants de prestation-adultes de l'assistance-emploi, selon votre situation en vigueur au 1^{er} janvier 2007.

<i>Programme d'aide sociale⁽¹⁾</i>						
Catégories	Prestation de base⁽³⁾	Allocation pour contraintes temporaires	Montant pour la TVQ	Montant total	Revenu de travail exclu	Revenu de pension alimentaire exclu⁽⁵⁾
1 adulte⁽²⁾						
Sans contraintes	548 \$	0 \$	24,08 \$ ⁽⁴⁾	572,08 \$	200 \$	100 \$
Avec contraintes temporaires	548 \$	116 \$	24,08 \$ ⁽⁴⁾	688,08 \$	200 \$	100 \$
1 conjoint d'étudiant						
Sans contraintes	151 \$	0 \$	14,33 \$	165,33 \$	200 \$	100 \$
Avec contraintes temporaires	151 \$	116 \$	14,33 \$	281,33 \$	200 \$	100 \$
1 adulte seul hébergé ou tenu de loger dans un établissement en vue de sa réinsertion sociale ou l'adulte mineure hébergée avec son enfant à charge ⁴	177 \$	0 \$	0 \$	177 \$	200 \$	100 \$
2 adultes⁽²⁾						
Sans contraintes	849 \$	0 \$	28,67 \$	877,67 \$	300 \$	100 \$

Avec contraintes temporaires	849 \$	200 \$	28,67 \$	1 077,67 \$	300 \$	100 \$
2 adultes avec situations différentes						
1 adulte sans contraintes et 1 adulte avec contraintes temporaires	849 \$	116 \$	28,67 \$	993,67 \$	300 \$	100 \$
2 adultes avec contraintes temporaires dont 1 adulte n'ayant pas droit à l'allocation pour contraintes temporaires	849 \$	116 \$	28,67 \$	993,67 \$	300 \$	100 \$

<i>Programme de Solidarité sociale ⁽¹⁾</i>					
Catégories	Allocation de solidarité sociale	Montant pour la TVQ	Montant total	Revenu de travail exclu	Revenu de pension alimentaire exclu⁽⁵⁾
1 adulte	828 \$	24,08 \$ ⁽⁴⁾	852,08 \$	100 \$	100 \$
1 conjoint d'étudiant	419 \$	14,33 \$	433,33 \$	100 \$	100 \$
1 adulte seul hébergé ou tenu de loger dans un établissement en vue de sa réinsertion sociale ou l'adulte mineure hébergée avec son enfant à charge	177 \$	0 \$	177 \$	100 \$	100 \$
2 adultes	1 238 \$	28,67 \$	1 266,67 \$	100 \$	100 \$

Note 1 : Ces montants servent à couvrir les besoins de base des adultes. Des montants additionnels peuvent s'ajouter à titre d'ajustements pour enfants à charge mineurs ou majeurs, ou de prestations spéciales.

Note 2 : Si vous participez à une mesure d'aide à l'emploi ou à un programme d'aide et d'accompagnement social d'Emploi-Québec, vous pourriez recevoir, en plus de votre prestation, une allocation d'aide à l'emploi ou une allocation de soutien. Cependant, si vous avez droit à l'une de ces allocations, vous ne pouvez recevoir, en même temps, l'allocation pour contraintes temporaires.

Note 3 : La prestation de base du Programme d'aide sociale, qui est accordée à l'adulte seul ou à la famille dont l'un des adultes habite avec son père ou sa mère, est inférieure de 100 \$ par mois ou, dans le cas d'un conjoint d'étudiant, de 50 \$ par mois, sauf dans les situations prévues au Règlement sur l'aide aux personnes et aux familles.

Note 4 : Si vous habitez un logement avec une personne, autre qu'un enfant à charge, le montant pour la TVQ est de 14,33 \$ au lieu de 24,08 \$.

Note 5 : Pour avoir droit à cette exclusion, vous devez avoir au moins un enfant à charge.



Dernière mise à jour : 2007-04-04

Annexe 3

<http://www.mess.gouv.qc.ca>

Voici les montants de prestation-adultes de l'assistance-emploi, selon votre situation en vigueur au 1^{er} janvier 2006.

Catégories	Prestation de base ₁	Allocation pour contraintes à l'emploi	Montant pour la TVQ ₂	Montant total de la prestation-adultes ₃	Revenu de travail exclu
1 adulte					
Sans contraintes à l'emploi	543 \$	0 \$	23,67 \$	566,67 \$	200 \$
Avec contraintes temporaires à l'emploi	543 \$	115 \$	23,67 \$	681,67 \$	200 \$
Avec contraintes sévères à l'emploi	543 \$	269 \$	23,67 \$	835,67 \$	100 \$
1 conjoint d'étudiant					
Sans contraintes à l'emploi	149 \$	0 \$	14,08 \$	163,08 \$	200 \$
Avec contraintes temporaires à l'emploi	149 \$	115 \$	14,08 \$	278,08 \$	200 \$
Avec contraintes sévères à l'emploi	149 \$	262 \$	14,08 \$	425,08 \$	100 \$
1 adulte hébergé					
1 adulte hébergé ou tenu de se loger dans un établissement en vue de sa réinsertion ₄	173 \$	0 \$	0 \$	173 \$	100 \$ ₅ 200 \$ ₆

Deux adultes

Catégories	Prestation de base ¹	Allocation pour contraintes à l'emploi	Montant pour la TVQ	Montant total de la prestation-adultes ³	Revenu de travail exclu
2 adultes avec des situations identiques					
Sans contraintes à l'emploi	841 \$	0 \$	28,17 \$	869,17 \$	300 \$
Avec contraintes temporaires à l'emploi	841 \$	198 \$	28,17 \$	1 067,17 \$	300 \$
Avec contraintes sévères à l'emploi	841 \$	372 \$	28,17 \$	1 241,17 \$	100 \$
2 adultes avec des situations différentes					
Sans contraintes et avec contraintes temporaires à l'emploi	841 \$	115 \$	28,17 \$	984,17 \$	300 \$
Sans contraintes et avec contraintes sévères à l'emploi	841 \$	372 \$	28,17 \$	1 241,17 \$	100 \$
Avec contraintes temporaires et avec contraintes sévères à l'emploi	841 \$	372 \$	28,17 \$	1 241,17 \$	100 \$

Note 1 : La prestation de base accordée à l'adulte seul ou à la famille dont l'un des adultes habite avec son père ou sa mère est inférieure de 100 \$ par mois ou, dans le cas d'un conjoint d'étudiant, de 50 \$ par mois, sauf dans les situations prévues au Règlement sur le soutien du revenu.

Note 2 : Si vous êtes un adulte seul ou une famille monoparentale et que vous partagez votre logement, le montant pour la TVQ est de 14,08 \$ au lieu de 23,67 \$.

Note 3 : Si vous participez à une mesure d'aide à l'emploi d'Emploi-Québec, vous recevrez, en plus de votre prestation, une allocation d'aide à l'emploi d'au moins 30 \$ par semaine, versée par Emploi-Québec. Cependant, si vous avez droit à cette allocation, vous ne pouvez recevoir, en même temps, l'allocation pour contraintes temporaires à l'emploi.

Note 4 : Cette catégorie vise également la personne mineure hébergée avec son enfant.

Note 5 : Si vous êtes un adulte hébergé ou tenu de loger dans un établissement et que vous avez des contraintes sévères à l'emploi, le revenu de travail exclu est de 100 \$.

Note 6 : Si vous êtes un adulte hébergé ou tenu de loger dans un établissement et que vous n'avez pas de contraintes sévères à l'emploi, le revenu de travail exclu est de 200 \$.

Annexe 4

GUIDE D'ENTREVUE

04 avril 2006

Section 1

Prise de contact,

Dans un premier temps, l'intervieweur se présente et discute de manière informelle avec la personne afin d'établir un climat de confiance.

Présentation de la recherche

Dans un deuxième temps, il explique que la recherche est un projet conjoint entre le Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté (CREMIS CAU-CSSS Jeanne-Mance), un centre de recherche affilié à l'Université de Montréal et le Front commun des personnes assistées sociales du Québec, un regroupement d'une trentaine organismes de défense des droits présents dans la plupart des régions du Québec.

Formulaire de consentement

Dans un troisième temps, il présente le formulaire de consentement en insistant sur les aspects suivants :

- Le thème de la recherche
- La nature de la participation où l'on y précise le déroulement de l'entrevue.
- Le caractère volontaire et la possibilité de retrait
- Notre besoin d'enregistrer l'entrevue et la possibilité à tout moment au cours de l'entrevue que des propos ne soient pas enregistrés ou carrément effacés.

Garantie de confidentialité

Ensuite, il informe la personne sur le caractère strictement confidentiel de l'entrevue et lui fait compléter et signer le formulaire de consentement en deux exemplaires (l'une pour nous, et l'autre pour elle). L'encourager à conserver ce formulaire car elle est une police d'assurance contre nous si la confidentialité n'est pas respecté.

Allocation de dédommagement

Puis, il explique à la personne qu'une allocation de dédommagement de 20 \$ a été prévue pour chaque personne ayant accepté de participer à la recherche. Pour lui remettre ce montant, il lui demande de signer un reçu prouvant que ce montant lui a bel et bien été remis. (Voir annexe)

L'intervieweur termine cette étape-ci en rappelant le déroulement de l'entrevue.

Section 2

Profil de la personne répondante

Afin d'obtenir ces informations, l'intervieweur est invité à recueillir ces informations de manière informelle et ce tout au long de l'entrevue.

Afin de vous faciliter ce travail, vous trouverez annexé à ce guide d'entrevue, un outil identifiant les informations à recueillir et permettant également de faire la prise de notes.

Section 3

Rapports sociaux et espaces, 2001 à 2006

3.1 L'expérience de logement

D. CONSIGNE DE DÉPART

Pour débiter l'entrevue, parlez-moi de votre expérience de logement depuis 2001 : des logements que vous avez occupés, de vos déménagements, des raisons qui ont motivé ces déménagements, etc. Racontez moi votre expérience de logement.

AIDE MÉMOIRE POUR L'INTERVIEWEUR

Par cette consigne, nous voulons comprendre l'évolution des conditions de logement de la personne. Nous nous intéressons tout particulièrement aux changements (Ex. déménagement, hausse de loyer, détérioration du logement). Nous voulons connaître le pourquoi de ces changements. Qu'est-ce qui a amené tel déménagement ? Est-ce en raison d'une diminution des revenus, d'un changement dans la composition du ménage, lié aux projets des personnes, etc. ?

Un autre élément qui nous intéresse concerne l'aide que la personne a reçue dans cette situation. Comment a-t-elle trouvé son logement ? A-t-elle reçu de l'aide de la famille, d'un ami, d'un organisme, etc. ?

Quel a été l'impact de ce déménagement sur le réseau de la personne, sur ses projets, sur son appartenance à un quartier, etc. ?

Est-ce que la personne a vécu de l'instabilité résidentielle et/ou si elle s'est déjà retrouvée à la rue ou presque ? Si oui, nous voulons en savoir davantage sur les lieux où elle a passé ou passe encore ses nuits, sur les secteurs (rue, quartier) qu'elle a fréquenté et qu'elle fréquente encore et comment elle trouve ces lieux ?

Rapports sociaux et espaces, 2001 à 2006

3.2 L'expérience de vos liens avec la famille, les amis et le voisinage

E. CONSIGNE DE DÉPART

D'abord, informez la personne que nous abordons un deuxième thème de notre recherche, soit l'évolution des liens avec la famille, les amis, le voisinage et l'accès à différents services publics et privés à partir de la reconstitution de sa journée la veille de l'entrevue et de la semaine précédant l'entrevue.

Racontez-moi d'abord, votre journée d'hier. Quels lieux avez-vous fréquentés au cours de la journée ? Qui avez-vous rencontré ? Quelle a été la nature des liens que vous avez eus avec les personnes rencontrées ?

AIDE MÉMOIRE POUR L'INTERVIEWEUR

Par cette consigne, nous voulons identifier les différents espaces où le répondant a été présent au cours de la journée précédant l'entrevue (la famille et le voisinage, l'espace communautaire, les services publics, les loisirs et les ressources), les différents acteurs fréquentés en lien avec chacun de ces espaces, et la nature des rapports avec ces personnes.

Vous prenez en note ces différents espaces afin d'approfondir ceux-ci par la suite.

Rapports sociaux et espaces, 2001 à 2006

3.3 L'expérience de la semaine précédant l'entrevue

F. _____ CONSIGNE DE DÉPART

Si on prend la dernière semaine, est-ce que votre expérience d'hier est assez typique de ce que vous avez vécu pendant la journée d'hier? Quels autres lieux avez-vous fréquentés au cours de la dernière semaine ? Quelles autres personnes avez-vous rencontrées ? Quelle a été la nature des rapports que vous avez eus avec elles ?

AIDE MÉMOIRE POUR L'INTERVIEWEUR

Par cette consigne, nous voulons identifier les différents espaces où le répondant a été présent au cours de la semaine précédant l'entrevue (logement, travail, bénévole et communautaire, gouvernemental, public, famille et voisinage), les différents acteurs fréquentés en lien avec chacun de ces espaces, et la nature des rapports avec ces personnes.

Vous prenez en note ces différents espaces afin d'approfondir ceux-ci par la suite.

QUELQUES ESPACES À EXPLORER :

Ces espaces sont facultatifs.

Ils sont à explorer lorsqu'ils ont été mentionnés dans les questions précédentes par la personne interviewée.

L'ordre de ces sections peut varier d'une personne interviewée à l'autre.

Rapports sociaux et espaces, 2001 à 2006

3.4 L'expérience de travail ou de participation à une mesure d'aide à l'emploi

G. CONSIGNE DE DÉPART

Précédemment, vous m'avez parlé d'une expérience de travail ou d'une participation à une mesure d'aide à l'emploi. Parlez-moi cette expérience de travail ou de votre participation à une mesure d'aide à l'emploi. Avez-vous eue d'autres expériences de travail ou de participation à des mesures d'aide à l'emploi depuis 2001.

AIDE MÉMOIRE POUR L'INTERVIEWEUR

Par cette consigne, nous voulons approfondir les deux éléments suivants :

L'histoire de travail rémunéré de la personne depuis 2001

Nous voulons connaître le nombre d'emplois occupés. Le genre de travail effectué dans chacun de ces emplois. (Secteur ? Temps plein ou temps partiel ? Poste occupé ? Tâches effectuées ? Type de rémunération ?)

Nous voulons savoir également comment la personne a trouvé ces emplois. Est-ce en raison de contacts familiaux, d'une information obtenue auprès d'un intervenant gouvernemental ou non gouvernemental.

Nous sommes aussi intéressés par les facteurs ayant amené la fin d'un emploi. Pourquoi la personne n'occupe-t-elle plus tel emploi ? Est-ce en raison d'un départ volontaire, d'un problème de santé, de difficultés avec l'employeur, etc. ?

L'expérience de participation ou non à des mesures d'aide à l'emploi

Dans une situation de participation, nous sommes intéressés à connaître : le nombre de mesures auxquelles la personne a participé; la nature des organismes où chacune des participations a eu lieu; la nature du travail et/ou des activités (Tâches effectuées ? Nombre d'heures consacrés ? Responsabilité ?) exercée par la personne dans chacune de ces mesures; les motifs de participation : Est-ce par obligation ? Est-ce liée aux projets de la personne ou du ménage ? Est-ce pour des raisons financières ?

Nous souhaitons connaître également les raisons de la fin de la participation à une mesure et si celle-ci a été jugée utile. Si c'est le cas, en quoi cela a été utile ? Si jugé inutile, pourquoi ?

Nous souhaitons aussi recueillir des informations sur les intervenants qu'elle a eu à côtoyer dans le cadre de sa participation à une mesure. Qui étaient ces intervenants ? (Agent du Centre local d'emploi, un intervenant d'une ressource communautaire en développement de la main-d'œuvre, etc.) Quels rôles jouaient-ils ? Quelle évaluation la personne fait du support qu'elle a reçu de chacunE de ces intervenantEs et de l'impact de participation à telle ou telle mesure sur son cheminement ?

Dans une situation de non participation, nous sommes intéressés à connaître les raisons de cette non participation. Est-ce parce que la personne a refusé de participer parce que cela ne correspondait pas à ses projets ? Est-ce pour des raisons familiales ? Est-ce parce que l'intervenant ne lui a offert aucune mesure ? Est-ce parce qu'il n'y avait pas de mesures appropriées ?

Rapports sociaux et espaces, 2001 à 2006

3.5 L'expérience en lien avec la famille et le voisinage

H. _____ CONSIGNE DE DÉPART

Précédemment, vous m'avez parlé de vos liens avec les membres de votre famille, de vos amis et de vos voisins. Parlez-moi de ces liens, avec qui et de leurs fréquences. Ces liens ont-ils changé depuis 2001 ?

AIDE MÉMOIRE POUR L'INTERVIEWEUR

Par cette consigne, nous nous intéressons à deux aspects :

Les liens avec les membres de la famille et les amis

Ici, nous voulons savoir si les personnes entretiennent des liens avec leur famille et /ou avec des amis et quel est l'état de ces liens. Qui sont ces membres de la famille et amis ? Quelle est la fréquence de ces liens ? Lorsque la personne a besoin d'aide, à qui s'adresse-t-elle ? Ces liens doivent être explorés en lien avec les informations fournies précédemment

Les liens avec le voisinage

Est-ce que la personne connaissait des gens (parents, amis) qui habitaient le quartier avant d'y emménager ? Connaît-elle ses voisins immédiats? Est-ce qu'elle reçoit ou rend visite à d'autres personnes qui habitent l'immeuble (le cas échéant) ou fait-elle des sorties en leur compagnie? A-t-elle déjà fait appel à l'aide de l'un de ses voisins pour un service quelconque ? A-t-elle déjà participé à des activités sociales, récréatives ou culturelles organisées dans le quartier ?

Rapports sociaux et espaces, 2001 à 2006

3.6 L'expérience en lien avec les organismes communautaires

I. CONSIGNE DE DÉPART

Précédemment, vous m'avez parlé des organismes communautaires et ou religieux que vous avez fréquenté récemment. Parlez-moi de ces organismes. Quelle est la nature de votre participation ? Comment cette participation a-t-elle évolué depuis 2001 ?

AIDE MÉMOIRE POUR L'INTERVIEWEUR

Par cette consigne, nous voulons connaître l'insertion de la personne dans des réseaux d'entraide. Quels sont les organismes communautaires auxquels font appel les personnes. Comment les personnes ont-elles connu ces ressources ? La fréquence des liens avec ceux-ci ? Comment elle s'y sent accueillie ?

Si la personne est impliquée dans un ou l'autre des organismes communautaires mentionnés, qu'est-ce qui la motive à s'impliquer ? La nature du travail (tâches effectuées ? Nombre d'heures consacrés ? Responsabilité ?) Quelle a été la durée de ce travail ? Les raisons pour lesquelles la personne n'occupe plus ce poste de travail non-rémunéré (le cas échéant) ?

S'il s'agit d'un groupe/ communauté/ congrégation religieux, quelle est la nature/ fréquence de sa participation ? Que lui apporte cette participation ? Comment a-t-elle évolué dans le temps ?

Rapports sociaux et espaces, 2001 à 2006

3.7 L'expérience en lien avec différents services publics et privés

J. CONSIGNE DE DÉPART

Précédemment, vous m'avez parlé de vos relations avec différents services publics gouvernementaux (Aide sociale, Hydro-Québec, la Régie du logement, l'aide juridique, la Régie des rentes du Québec, les services sociaux et les institutions de santé tels l'hôpital, le CLSC, l'école des enfants, etc.) ou avec différents services privés (ex. la caisse populaire, la banque, Bell Canada, Vidéotron, etc.). Parlez-moi de ces expériences. Comment ces expériences ont évolué depuis 2001 ?

AIDE MÉMOIRE POUR L'INTERVIEWEUR

Par cette consigne, nous voulons en savoir davantage sur les rapports avec les agents d'aide sociale, sur certains difficultés rencontrés tels : arrêt du versement du chèque d'aide sociale avec ou sans avis, diminution avec ou sans avis du montant du chèque, refus d'une prestation spéciale, etc. Et lorsqu'une telle situation s'est produite, pourquoi est-ce arrivé ? Comment a réagi la personne ? Quels gestes ou quelles actions furent posés pour corriger la situation ?

Nous voulons aussi en savoir davantage sur les liens avec les autres services publics gouvernementaux et les différents services privés mentionnés par la personne. Qui sont ces services publics ou financiers ? Nous nous intéressons plus particulièrement aux soutiens apportés et aux difficultés rencontrées dans l'accès à ces différents services.

Rapports sociaux et espaces, 2001 à 2006

3.8 L'expérience en lien avec les loisirs

K. CONSIGNE DE DÉPART

Précédemment, vous m'avez parlé de vos loisirs, de vos sorties au restaurant, au bingo, au cinéma, au parc et ailleurs. Qu'est-ce que vous avez comme loisirs ? Y a-t-il eu des changements dans les loisirs et les sorties pratiqués depuis 2001 ?

AIDE MÉMOIRE POUR L'INTERVIEWEUR

Par cette consigne, nous voulons en savoir davantage sur les loisirs pratiqués, avec qui, depuis combien temps, pourquoi ces loisirs et pas d'autres, etc.? Est-ce que ceux-ci sont facilement accessibles ? Y a-t-il d'autres loisirs auxquels cette personne aimerait avoir accès mais dont la situation financière constitue une barrière ?

Section 4.

Ressources financières, 2001 à 2006

L. CONSIGNE DE DÉPART

Précédemment, vous m'avez parlé de vos ressources financières c'est-à-dire de vos revenus d'aide sociale ou autres. Ceux-ci permettent-ils de satisfaire vos besoins essentiels (ex. logement, nourriture, etc.) ? Comment vos revenus d'aide sociale ont évolué depuis 2001 ?

AIDE MÉMOIRE POUR L'INTERVIEWEUR

Est-ce que les revenus d'aide sociale permettent à la personne et au ménage de subvenir à leurs besoins de nourriture, vêtements, meubles, électricité, etc. ? Si ce n'est pas le cas, nous voulons savoir si la personne fait appel à son réseau familial, à des amis ou à des ressources communautaires pour combler ses besoins Si oui, auprès de qui a-t-elle sollicité de l'aide ? Comment ou par qui a-t-elle eu les informations sur la ressource ? Pendant combien de temps la personne a-t-elle eu recours à cette aide ? Quelle type d'aide a-t-elle reçu ?

Quel a été l'impact de l'insuffisance des revenus d'aide sociale sur la composition du ménage et sur les projets des personnes qui en font partie. Est-ce que l'insuffisance des revenus a amené une rupture dans la famille (départ de l'un des conjoints, d'un

enfant, etc.) ? Est-ce que cette insuffisance de revenu a entraîné des changements au niveau des projets des personnes ? Si oui, quels sont ces changements ?

Section 5

Conclusion de l'entrevue

M. CONSIGNE DE DÉPART

Avant de terminer l'entrevue, j'aimerais que vous me donniez quelques informations sur vous (à partir de la grille à compléter à la page 15). Est-ce qu'il y a d'autres informations que vous aimeriez partager avec nous ?

AIDE MÉMOIRE POUR L'INTERVIEWEUR

Par cette consigne, nous voulons terminer l'entrevue et chercher des informations qui n'ont pas été obtenues au cours de l'entrevue, notamment sur le lieu de naissance, le type de famille, les principales expériences de travail et d'autres informations que celui-ci aurait le goût de partager et qu'il n'aurait pas fait au cours de l'entrevue.

**PROFIL DE LA
PERSONNE RÉPONDANTE**

L'ÂGE	
LE SEXE	
STATUT CIVIL	
COMPOSITION DU MÉNAGE	
LIENS ENTRE LES MEMBRES DU MÉNAGE	
ANNÉE D'ARRIVÉE À L'AIDE SOCIALE	
LES MOTIFS DE LA DERNIÈRE ARRIVÉE À L'AIDE SOCIALE	
SCOLARITÉ	
PRINCIPALES EXPÉRIENCES DE TRAVAIL	
PAYS D'ORIGINE	
DATE D'ARRIVÉE AU PAYS ET STATUT D'IMMIGRANT (S'IL Y A LIEU)	

**REÇU POUR
L'ALLOCATION DE DÉDOMMAGEMENT**

À qui de droit,

Par _____ la _____ présente, _____ je

inscrire le nom de la personne interviewée

confirme avoir reçu une allocation de 20 \$ à titre de dédommagement pour l'entrevue que j'ai accordée dans le cadre du projet de recherche de l'équipe aide sociale du CRÉMIS, un centre affilié de l'Université de Montréal.

Date :

Lieu :

Signature de

Annexe 5

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

N.

O. Thème de la recherche

L'impact des conditions de vie à l'aide sociale sur l'accès ou non à un logement, à différents services publics et privés, et les liens avec la famille, les amis et le voisinage.

P. Chercheur universitaire

Christopher McAll, professeur titulaire, Département de sociologie, Université de Montréal, Directeur scientifique Centre de recherche du CAU-CSSS Jeanne-Mance (CREMIS) et chercheur universitaire

Q. Agents de recherche responsables des entrevues

Jean-Yves Desgagnés (chargé de cours à l'Université du Québec à Chicoutimi, chercheur associé au Groupe de recherche et de formation sur la pauvreté du Québec et agent de recherche au Centre de recherche du CSSS Jeanne-Mance)

Nadia Stoetzel (étudiante à la Maîtrise en sociologie à l'Université de Montréal et agente de recherche au Centre de recherche du CSSS Jeanne-Mance)

Céline Diogo, (stagiaire de recherche OFQJ au Centre de recherche du CSSS Jeanne-Mance)

Jean Gagné, (praticien-chercheur au Centre de recherche du CSSS Jeanne-Mance)

Jiad Awad (étudiant à la Maîtrise en sociologie à l'Université de Montréal et agent de recherche au Centre de recherche du CSSS Jeanne-Mance)

R. Partenaires associés

Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ) et ses groupes membres.

S. Objectifs de la recherche

Mieux comprendre l'impact des conditions de vie sur l'accès ou non à un logement, à différents services publics (ex. Hydro-Québec) et privés (ex. Caisse populaire) et les liens avec la famille, les amis et le voisinage.

T. Nature de votre participation

Votre participation consiste à accorder une entrevue individuelle d'une durée approximative de 2 heures.

L'entrevue se déroulera en deux temps. Dans un premier temps, nous reconstituerons l'évolution de vos conditions de logement sur une période d'environ 5 ans (soit de 2001 à aujourd'hui). Dans un deuxième temps, nous explorerons vos liens avec la famille, les amis et le voisinage, ainsi que votre

accès à différents services publics et privés à partir de l'histoire de votre journée la veille de l'entrevue et de la semaine précédant l'entrevue.

U. Avantages et bénéfices

Une allocation de dédommagement de 20 \$ vous sera versée afin de couvrir les dépenses liées à votre participation à l'entrevue et aussi, en guise de reconnaissance de leur contribution à l'avancement de la connaissance sur les conditions de vie des personnes et familles à l'aide sociale.

Les autres avantages et bénéfices de la participation à ce projet de recherche sont de nature collective plutôt qu'individuelle et indirecte plutôt que directe dans la mesure où la recherche vise à mieux l'impact des conditions de vie à l'aide sociale sur l'accès ou non à un logement, à différents services publics (ex. Hydro-Québec) et privés (ex. Caisse populaire) et les liens avec la famille, les amis et le voisinage.

V. Inconvénients et risques associés à la recherche

La participation à ce projet ne comporte pas d'inconvénients ni de risques. Votre participation à ce projet sera en tant qu'informateur.

W. Liberté de participation et droit de retrait

En tant que participant à ce projet vous pouvez vous retirer à tout moment de la recherche sans nécessité de motif sérieux. Nous vous garantissons que cette décision n'aura aucun préjudice sur la nature de vos relations avec les organismes membres du FCPASQ et/ou le CSSS Jeanne-Mance.

X. Enregistrement

Pour des raisons de fiabilité nous avons besoin d'enregistrer l'entrevue. Vous pouvez demander en tout temps que certains de vos propos soient effacés ou ne soient pas enregistrés.

Y. Confidentialité et anonymat

Toute information permettant l'identification des personnes sera éliminée des transcriptions d'entrevue et des analyses écrites des entrevues. Les transcriptions ne seront rendues disponibles qu'aux chercheurs responsables de la rédaction des analyses écrites. Les enregistrements audio seront gardés sous clé dans les locaux du Centre de recherche du CSSS et seront détruits dans la semaine suivant le dépôt du rapport final.

Z. Pour nous contacter

Christopher McAll
Professeur titulaire, département de sociologie, Université de Montréal
Directeur scientifique, CREMIS et CAU-CSSS Jeanne-Mance
CSSS Jeanne-Mance - Installation des Faubourgs
1250, rue Sanguinet, Montréal, QC
H2X 3E7
tél. : (514) 525-1900 poste 3790

Acceptation de participation

Je reconnais par la présente avoir été mis au courant des principaux objectifs de la recherche et des mesures prises pour assurer la confidentialité de mes propos.

J'accepte librement de collaborer à ce projet de recherche en participant à un entretien individuel en me réservant le droit de me retirer à tout moment et d'exiger que mes propos soient effacés ou ne soient pas enregistrés..

Pour toute question relative à mes droits comme participant à la recherche, je comprends que je peux contacter **Madame Nadine Mailloux, commissaire locale de la qualité des services du CSSS Jeanne-Mance au (514) 525-1900 poste 6207.**

J'accepte de me porter volontaire pour le projet de recherche portant sur l'impact des conditions de vie à l'aide sociale sur l'accès ou non à un logement, à différents services publics et privés, et les liens avec la famille, les amis et le voisinage..

Date

Nom (majuscules)

Signature

.....

Engagement de l'intervieweur

J'atteste avoir fourni toute l'information nécessaire à un consentement libre et éclairé de la part de la personne participante et d'avoir répondu à toutes ses questions relatives au projet de recherche portant sur l'impact des conditions de vie à l'aide sociale sur l'accès ou non à un logement, à différents services publics et privés, et les liens avec la famille, les amis et le voisinage..

Date

Nom (majuscules)

Signature

.....